

Fonctionnement  
et investissement

Service des finances

# BUDGET 2022







GOVERNMENT FINANCE OFFICERS ASSOCIATION

*Distinguished  
Budget Presentation  
Award*

DÉCERNÉ À

**Ville de Québec  
(Québec)**

Pour l'exercice financier débutant  
le 1<sup>er</sup> janvier 2021

*Christopher P. Morrell*

Directeur exécutif

La *Government Finance Officers Association (GFOA)* des États-Unis et du Canada a décerné le prix *Distinguished Budget Presentation Award* à la Ville de Québec (Québec) pour son budget annuel débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour mériter ce prix, l'administration visée doit publier un document budgétaire qui répond aux critères du programme et qui remplit les fonctions de document de politique, de guide d'exploitation, de plan financier et d'outil de communication.

Ce prix est valide pour une période d'un an seulement. Nous croyons que le budget 2022 continue de satisfaire aux exigences du programme et nous comptons le soumettre à la GFOA pour déterminer s'il se qualifie pour un autre prix.

**Pour une 10<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Québec obtient ce prix pour la publication de son document budgétaire, et ce, depuis 2012.**



## AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

L'arrondissement des données au million de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.



## Table des matières

Budget 2022 en bref.....	1
Message du maire .....	3
Le budget 2022 en bref .....	4
Faits saillants .....	8
Cadre financier et dette .....	21
Plan d'investissement quinquennal 2022-2026.....	23
Message économique .....	32
Analyse comparative de Québec et des grandes villes du Québec.....	33
Profil de Québec .....	41
Québec en quelques chiffres.....	43
Carte du territoire.....	49
Conseil municipal .....	50
Organigramme général.....	51
Perspectives économiques .....	53
Contexte économique international.....	56
Contexte économique national .....	57
Perspectives économiques pour la ville de Québec et sa région.....	58
Facteurs de risques .....	66
Planification stratégique et financière à long terme .....	67
Planification stratégique .....	69
Mission.....	69
Valeurs.....	69
Alignement stratégique 2020-2025.....	69
Planification financière.....	76
Principales hypothèses budgétaires .....	77
Structure financière, politique et processus .....	79
Normes budgétaires et comptables.....	81
Structure financière .....	81
Fonds de fonctionnement et d'investissement .....	81
Politiques financières, cadre financier et plan de gestion de la dette .....	83
Cadre financier.....	84
Plan de gestion de la dette .....	84
Politiques financières .....	85
Excédents de fonctionnement non affectés et affectés, réserves financières et fonds réservés .....	87

Processus de planification annuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement.....	89
Processus d'élaboration du budget de fonctionnement.....	89
Processus d'élaboration du plan d'investissement.....	90
Budget selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public .....	93
Budget de fonctionnement 2022 .....	101
Sommaire des revenus et dépenses .....	103
Revenus .....	105
Sommaire des revenus.....	107
Taxes et compensations tenant lieu de taxes .....	109
Quotes-parts .....	114
Transferts.....	116
Services rendus .....	117
Imposition de droits.....	119
Amendes et pénalités .....	120
Intérêts .....	121
Autres revenus.....	122
Affectations .....	123
Analyses complémentaires relatives aux revenus .....	124
Dépenses .....	129
Sommaire des dépenses.....	131
Dépenses des unités administratives.....	137
Direction générale.....	145
Services de proximité .....	153
Services de soutien institutionnel .....	163
Eau et valorisation énergétique .....	169
Qualité de vie urbaine.....	175
Dépenses de financement et autres dépenses.....	179
Dépenses de financement .....	181
Autres dépenses .....	185
Analyses complémentaires relatives aux dépenses.....	188
Dépenses par objet.....	188
Rémunération globale.....	189
Effectif .....	195
Impact des investissements sur le budget de fonctionnement.....	201
Partage de compétences.....	202

Investissements et dette .....	205
Investissements en immobilisations .....	207
Plan d'investissement quinquennal 2022-2026 .....	207
Projets d'investissement annuels .....	209
Grands projets du Plan d'investissement quinquennal 2022-2026 .....	210
Investissements de la Ville de Québec .....	213
Détail des investissements .....	213
Tramway de Québec .....	215
Maintien de la pérennité des actifs .....	217
Investissements en transport collectif .....	219
Financement des investissements .....	220
Effectif .....	222
Dette et planification financière .....	223
Dette .....	223
Poids de la dette .....	225
Dette nette par rapport au potentiel fiscal .....	227
Hypothèses d'emprunt .....	227
Analyses complémentaires relatives aux investissements et à la dette .....	228
Actifs de la Ville de Québec .....	228
Analyse comparative des investissements et de la dette de la Ville de Québec et des 10 plus grandes villes du Québec .....	242
Annexes .....	245
Taux de taxe foncière et tarification .....	247
Historique budgétaire .....	250
Sources – indicateurs des services rendus .....	253
Glossaire .....	256
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations .....	261

## Index des tableaux

Tableau 1 – Principaux indicateurs économiques de la région métropolitaine de recensement de Québec .....	61
Tableau 2 – Perspectives budgétaires triennales .....	76
Tableau 3 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses.....	77
Tableau 4 – Cadre financier .....	84
Tableau 5 – Plan de gestion de la dette .....	85
Tableau 6 – Politique d'investissement .....	85
Tableau 7 – Politique de gestion de la dette .....	86
Tableau 8 – Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés .....	87
Tableau 9 – Excédents de fonctionnement affectés et non affectés, réserves financières et fonds réservés .....	88
Tableau 10 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP .....	97
Tableau 11 – Sommaire des prévisions budgétaires .....	103
Tableau 12 – Revenus .....	108
Tableau 13 – Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024 : Ville de Québec .....	108
Tableau 14 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes .....	109
Tableau 15 – Variation de la facture de taxes en 2022 de la résidence unifamiliale moyenne de 293 000 \$.....	113
Tableau 16 – Quotes-parts.....	114
Tableau 17 – Synthèse des quotes-parts d'agglomération au budget 2022.....	115
Tableau 18 – Variation des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées.....	115
Tableau 19 – Transferts .....	116
Tableau 20 – Services rendus.....	117
Tableau 21 – Imposition de droits .....	119
Tableau 22 – Amendes et pénalités.....	120
Tableau 23 – Intérêts.....	121
Tableau 24 – Autres revenus .....	122
Tableau 25 – Affectations.....	123
Tableau 26 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2021 .	127
Tableau 27 – Dépenses .....	132
Tableau 28 – Principales initiatives et ajouts de services des unités administratives en 2022 .....	133
Tableau 29 – Dépenses des unités administratives.....	137
Tableau 30 – Dépenses des unités administratives par activités .....	139
Tableau 31 – Direction générale .....	148
Tableau 32 – Dépenses par objet de la Direction générale .....	148
Tableau 33 – Portrait des arrondissements .....	156
Tableau 34 – Services de proximité .....	157
Tableau 35 – Dépenses par objet de la DGA services de proximité.....	157
Tableau 36 – Services de proximité par activité.....	158
Tableau 37 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation ....	158
Tableau 38 – Services de soutien institutionnel .....	165
Tableau 39 – Dépenses par objet de la DGA services de soutien institutionnel .....	165
Tableau 40 – Énergie .....	165
Tableau 41 – Eau et valorisation énergétique.....	170
Tableau 42 – Dépenses par objet de la DGA eau et valorisation énergétique .....	170
Tableau 43 – Qualité de vie urbaine .....	177
Tableau 44 – Dépenses par objet de la DGA qualité de vie urbaine .....	177

Tableau 45 – Service de la dette .....	181
Tableau 46 – Paiement comptant d’immobilisations .....	183
Tableau 47 – Contributions aux organismes .....	185
Tableau 48 – Autres frais .....	186
Tableau 49 – Dépenses par objet .....	188
Tableau 50 – Rémunération globale .....	189
Tableau 51 – Régimes de retraite .....	192
Tableau 52 – État d’un régime de retraite .....	193
Tableau 53 – Évolution de l’effectif - budget 2022 .....	196
Tableau 54 – Effectif .....	198
Tableau 55 – Partage de compétences .....	203
Tableau 56 – Plan d’investissement quinquennal sommaire (Ville et RTC) .....	208
Tableau 57 – Plan d’investissement quinquennal sommaire de la Ville de Québec (excluant le RTC) .....	208
Tableau 58 – Tramway de Québec inclus au Plan d’investissement quinquennal de la Ville de Québec .....	208
Tableau 59 – Sommaire des investissements par unité administrative .....	213
Tableau 60 – Défis collectifs liés spécifiquement à l’action climatique .....	214
Tableau 61 – Sommaire des investissements liés au plan de transition et d’action climatique .....	214
Tableau 62 – Tramway de Québec .....	216
Tableau 63 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative .....	218
Tableau 64 – Sommaire des investissements en transport collectif .....	219
Tableau 65 – Sources de financement des investissements* .....	221
Tableau 66 – Effectif au budget d’investissement .....	222
Tableau 67 – Dette .....	224
Tableau 68 – Hypothèses d’emprunt .....	227
Tableau 69 – Portrait sommaire des actifs .....	228
Tableau 70 – Inventaire des actifs par catégorie .....	229
Tableau 71 – Inventaire des actifs (Technologies de l’information) .....	231
Tableau 72 – Critères de valeur et de vulnérabilité (TI) .....	231
Tableau 73 – Inventaire des actifs (Projets industriels et valorisation) .....	232
Tableau 74 – Inventaire des actifs (Gestion des matières résiduelles) .....	232
Tableau 75 – Critères de priorisation des travaux (Projets industriels et valorisation et gestion des matières résiduelles) .....	233
Tableau 76 – Inventaire des actifs (Traitement des eaux) .....	233
Tableau 77 – Inventaire des actifs (Ingénierie) .....	234
Tableau 78 – Infrastructures linéaires (Ingénierie) .....	235
Tableau 79 – Valeur de remplacement selon les actifs (Ingénierie) .....	235
Tableau 80 – Besoin d’entretien annuel selon les actifs (Ingénierie) .....	235
Tableau 81 – Détermination d’une cote de désuétude par type d’actifs : mesure des paramètres (Ingénierie) .....	236
Tableau 82 – Critères de priorisation des travaux (Ingénierie) .....	237
Tableau 83 – Inventaire des actifs (Entretien des voies de circulation) .....	237
Tableau 84 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles) .....	238
Tableau 85 – Actifs sous la responsabilité du service (Gestion des immeubles) .....	238
Tableau 86 – Valeur de remplacement (Gestion des immeubles) .....	238
Tableau 87 – Détermination de l’indice de vétusté (Gestion des immeubles) .....	239
Tableau 88 – Mesure de l’état des actifs (Gestion des immeubles) .....	239
Tableau 89 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés) .....	240
Tableau 90 – Budget d’opération d’entretien de véhicules + coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années (Gestion des équipements motorisés) .....	240
Tableau 91 – Taux de taxation 2022 .....	247

Tableau 92 – Tarification des matières résiduelles .....	248
Tableau 93 – Tarification de l'aqueduc et des égouts.....	249
Tableau 94 – Revenus selon les budgets adoptés .....	250
Tableau 95 – Dépenses selon les budgets adoptés .....	250
Tableau 96 – Rémunération globale selon les budgets adoptés .....	251
Tableau 97 – Effectif selon les budgets adoptés.....	252

## Index des graphiques

Graphique 1 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus .....	37
Graphique 2 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant l'électricité) – Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus.....	38
Graphique 3 – Évolution trimestrielle du PIB réel de la RMR de Québec de 2015 à 2022 (en G\$) .....	58
Graphique 4 – En 2021, le PIB progressera de 6,5 % et presque tous les secteurs retrouveront la croissance par rapport à 2020 .....	59
Graphique 5 – Reprise inégale de l'activité économique après la pandémie - 2021 par rapport à 2019	60
Graphique 6 – Retour progressif au niveau d'activités de 2019 par secteurs d'activités et années.....	61
Graphique 7 – Évolution prévue de l'emploi entre 2022 et 2019 dans la région métropolitaine de recensement de Québec .....	63
Graphique 8 – Valeur et variation des permis de construction délivrés par la Ville de Québec .....	65
Graphique 9 – Provenance des revenus.....	107
Graphique 10 – Droits sur mutations immobilières .....	119
Graphique 11 – Amendes et pénalités .....	120
Graphique 12 – Comparaison de la hausse cumulative* des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes** de la province de Québec .....	125
Graphique 13 – Comparaison de la hausse cumulative* des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes** de la province de Québec .....	126
Graphique 14 – Répartition des dépenses.....	131
Graphique 15 – Dépenses des unités administratives par activités.....	139
Graphique 16 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement.....	182
Graphique 17 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette .....	184
Graphique 18 – Dépenses par objet .....	188
Graphique 19 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés .....	192
Graphique 20 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général .....	194
Graphique 21 – Effectif selon les budgets adoptés.....	195
Graphique 22 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)* selon les budgets adoptés.....	197
Graphique 23 – Effectif Ville de Québec par rapport à la population de la ville de Québec .....	197
Graphique 24 – Investissements annuels selon les plans adoptés .....	209
Graphique 25 – Financement des projets d'investissement annuels selon les plans adoptés .....	209
Graphique 26 – Financement des investissements (excluant RTC et incluant tramway de Québec) ...	220
Graphique 27 – Dette nette .....	225
Graphique 28 – Dette nette consolidée sur les recettes de fonctionnement consolidées (incluant RTC et SOMHAC) .....	226
Graphique 29 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec.....	226
Graphique 30 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal .....	227
Graphique 31 – Valeur des actifs .....	228
Graphique 32 – Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2008-2020.....	242
Graphique 33 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus .....	243
Graphique 34 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant l'électricité) – Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus.....	244

## Index des figures

Figure 1 – Alignement stratégique 2020-2025 .....	70
Figure 2 – Planification budgétaire stratégique .....	89
Figure 3 – Calendrier du budget.....	89
Figure 4 – Priorités du Plan d’investissement quinquennal .....	90
Figure 5 – Calendrier du Plan d’investissement quinquennal .....	91
Figure 6 – Fonctionnement des régimes de retraite.....	193

# Budget 2022 en bref







**BRUNO MARCHAND**  
Maire de Québec

# MOT DU MAIRE

Le dépôt d'un budget est un moment solennel. C'est l'aboutissement d'un exercice d'une grande rigueur qui met en commun le travail de dizaines d'individus ayant pour intérêt supérieur le développement exemplaire de notre ville.

À cet effet, je tiens dans un premier temps à souligner la grande collaboration de tous les membres du conseil municipal dans les préparatifs de ce budget. Le résultat, dont nous pouvons être très fiers, met en valeur notre volonté commune de développer Québec de façon durable et d'offrir des services de la plus haute qualité à nos concitoyens, tout en préconisant une gestion rigoureuse et un respect du cadre financier.

Au moment de faire des choix qui auront un impact majeur sur Québec et sur les générations qu'elle verra grandir, il est évident que nous devons faire preuve d'audace. Audace dans les investissements que nous effectuons, audace dans le développement de notre capacité à mieux vivre ensemble, audace dans la place que nous souhaitons prendre sur la scène internationale.

Ainsi, le budget que nous présentons aujourd'hui est résolument vert. À preuve, plus de la moitié des investissements prévus au cours des cinq prochaines années se rapportent au développement durable ou au plan de transition et d'action climatique.

Il se démarque également par sa solidarité et l'attention qu'il accorde à tous les quartiers de la ville de Québec. En effet, jamais les organismes communautaires de notre ville n'auront disposé d'autant de soutien afin de réaliser leur mission et de développer en collaboration avec les acteurs du milieu un tissu social fort, où personne n'est laissé derrière. C'est également vrai pour les installations sportives de Québec auxquelles s'ajouteront plusieurs patinoires hivernales couvertes ainsi qu'un nouveau centre multisport.

Finalement, ce budget est celui de la rigueur. Alors que la notation de crédit Aa2 de la Ville de Québec a récemment été reconfirmée, il nous importe de maintenir un cadre de gouvernance solide et la saine gestion financière qui fait notre réputation sur les marchés.

Québec est une ville magnifique où il fait bon vivre. Rendons-la encore plus remarquable par des actions durables, responsables et résolument tournées vers l'avenir. Il en va de notre responsabilité envers les citoyens de Québec et du legs que nous laisserons aux générations futures.

# LE BUDGET 2022 EN BREF

La Ville de Québec dépose un budget de fonctionnement équilibré de 1 655,8 M\$ pour l'année 2022. Le budget présente à la fois les dépenses de fonctionnement ainsi que les investissements prévus dans les infrastructures afin d'offrir un portrait clair et complet des finances de la Ville.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale excluant les organismes faisant partie de son périmètre comptable.

Par ailleurs, le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette présentation regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).



## › Le budget de fonctionnement 2022

### 1 655,8 M\$

En hausse de **74,2 M\$ (4,7 %)** par rapport au précédent budget.

Avant les ajouts de services aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 1,6 % (inférieur à l'IPC de référence de 2,2 % au 31 août 2021).

## › Dette nette prévue

### 1 543,3 M\$

**En baisse de 10,0 M\$ par rapport aux projections 2021**

Diminution de la dette nette pour une 7<sup>e</sup> année consécutive, passant de 1 670,5 M\$ en 2015 à 1 543,3 M\$ en 2022, soit une diminution de **127,2 M\$**.

## › Plan d'investissement 2022-2026

### 5 935,0 M\$ sur 5 ans<sup>1</sup>

Soit les investissements les plus importants depuis la création de la Ville, et ce, sans augmenter la dette.

## › Respect du cadre financier

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2021, comme chaque année depuis 2011.

Moody's cite : « Ce point de vue tient compte de l'excellente gouvernance et de la solide équipe de direction de la Ville, deux facteurs qui garantissent que l'augmentation des dépenses [soit] justifiée par l'augmentation des revenus, même pour les années où les taxes foncières demeurent inchangées, ce qui est le cas pour 2021. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Incluant les investissements du RTC

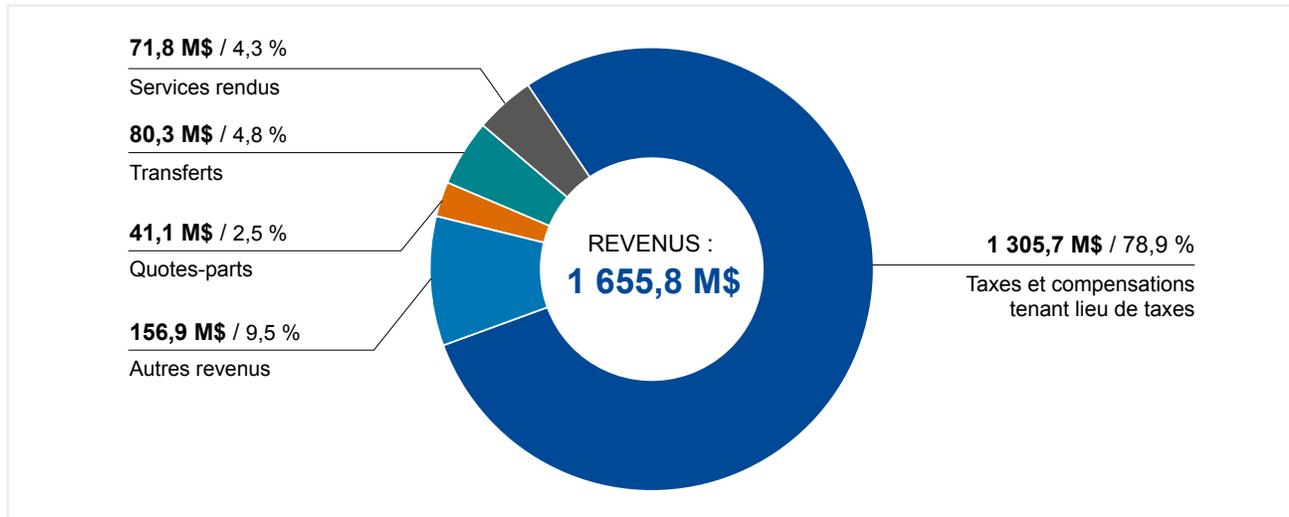
<sup>2</sup> Opinion de crédit, Moody's, 27 août 2021

# REVENUS ET DÉPENSES

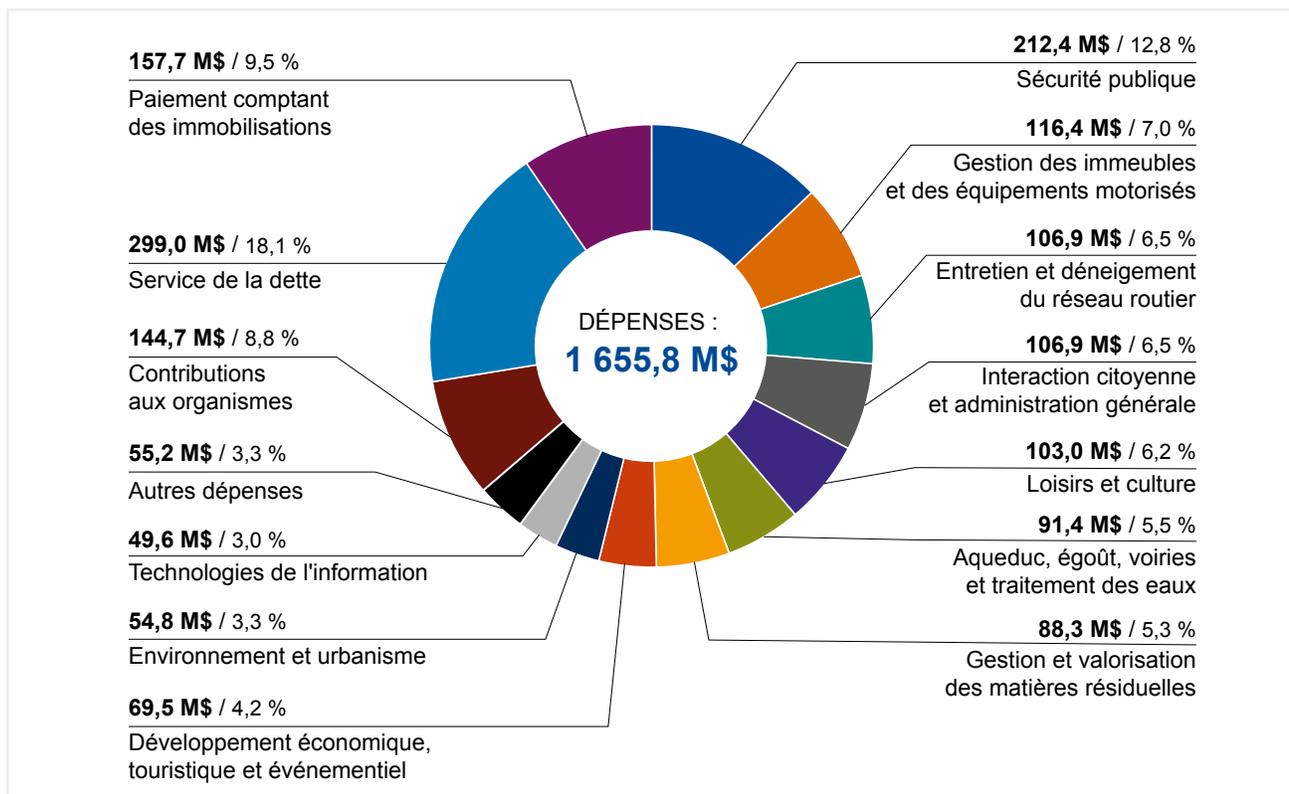
## À propos du budget de fonctionnement et d'investissement

Le budget 2022 est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.

### Provenance des revenus



### Répartition des dépenses



# BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

## Taxes

# 2,2 %



**Hausse des taxes résidentielles et non résidentielles conforme à l'inflation réelle.**

## TAXATION

Depuis le budget 2019, le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de l'inflation réelle. Sur cette base, le taux d'indexation des taxes résidentielles et non résidentielles appliqué en 2022 est de 2,2 %.

Cette indexation représente une hausse de la facture de taxes de 60 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne. Par ailleurs, un nouveau rôle d'évaluation triennal pour les années 2022 à 2024 a été déposé le 2 septembre dernier par le Service de l'évaluation de la Ville de Québec. Les variations des valeurs représentent l'évolution du marché entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 1<sup>er</sup> juillet 2020. À ce titre, toutes les catégories d'immeubles présentent une hausse de valeur par rapport au rôle précédent. La Ville a fait le choix de neutraliser l'effet du dépôt du rôle sur les revenus de taxes.<sup>3</sup>

## VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2022 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE (incluant condominium)

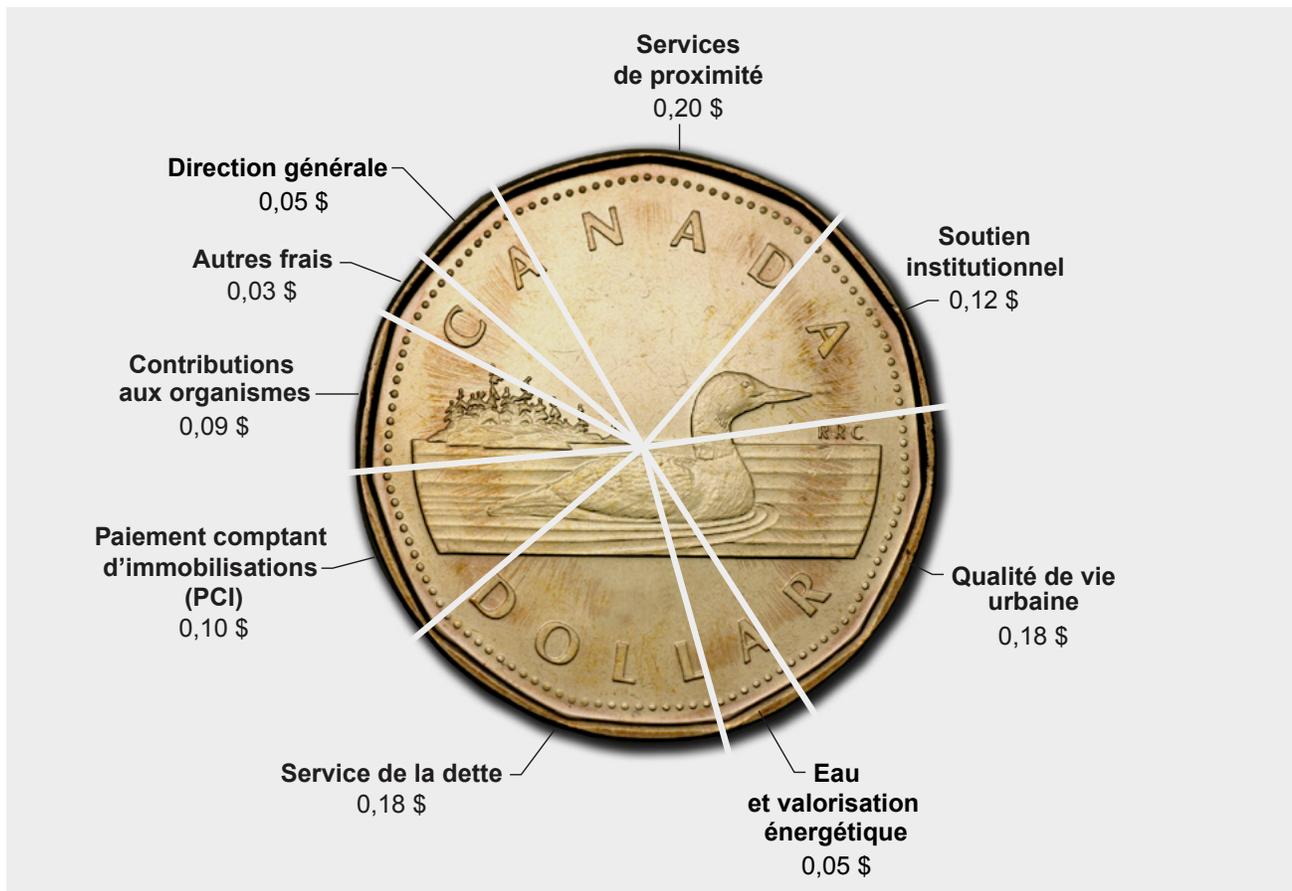
Selon l'évaluation moyenne : 293 000 \$												
	Beauport	Cap-Rouge	Charlesbourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne
<b>Taxe foncière générale</b>	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$
<b>Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)</b>	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	15 \$	126 \$	0 \$	1 \$	0 \$	8 \$	0 \$	41 \$
<b>Taxe de service (tarifications)</b>	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$
<b>TAXES 2022</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>3 000 \$</b>	<b>3 111 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 986 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>2 993 \$</b>	<b>2 985 \$</b>	<b>3 026 \$</b>
Taxes 2021	2 920 \$	2 920 \$	2 920 \$	2 920 \$	2 954 \$	3 053 \$	2 920 \$	2 921 \$	2 920 \$	2 933 \$	2 920 \$	2 966 \$
<b>Variations</b>	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	46 \$	58 \$	65 \$	65 \$	65 \$	60 \$	65 \$	60 \$
	2,2 %	2,2 %	2,2 %	2,2 %	1,6 %	1,9 %	2,2 %	2,2 %	2,2 %	2,0 %	2,2 %	2,0 %



<sup>3</sup> Dans le respect des limites établies par la *Loi sur la fiscalité municipale* relativement au taux particulier de chaque catégorie d'immeubles

# DÉPENSES POUR CHAQUE DOLLAR DE TAXES

Budget 2022  
**1 655,8 M\$**





# FAITS SAILLANTS

## Un budget équilibré orienté vers les services aux citoyens

- ▶ Les dépenses de fonctionnement prévues en 2022 totalisent 1 655,8 M\$, en hausse de 74,2 M\$ (4,7 %) par rapport au précédent budget. Avant les ajouts de services aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 1,6 %, soit un niveau inférieur à l'IPC de référence de 2,2 % au 31 août 2021.
- ▶ Des ajouts de services aux citoyens de 48,9 M\$ (3,1 %) contribuent principalement à l'augmentation du budget. Ces ajouts sont attribuables à des initiatives en matière de développement durable et de nouveaux services de proximité. Ils incluent notamment des services en matière de sécurité, de déneigement, d'appui aux organismes et aux grands événements ainsi que pour le fonctionnement de la nouvelle usine de biométhanisation de l'agglomération de Québec qui débutera ses opérations en 2022.
- ▶ La rémunération globale (596,3 M\$) représente 36,0 % des dépenses de fonctionnement, en baisse de 0,5 % par rapport au précédent budget.
- ▶ L'effectif total prévu en 2022 atteint 5 285 personnes/année (p.a.). L'effectif varie de 123 p.a. par rapport au précédent budget et s'explique par l'ajout de services aux citoyens.
- ▶ Le service de la dette pour 2022 représente 299,0 M\$, en hausse de 13,1 M\$ (4,6 %) par rapport au précédent budget.
- ▶ Les paiements comptant d'immobilisations (PCI) sont en hausse de 1,5 M\$ pour s'établir à 175,0 M\$<sup>4</sup> conformément au cadre financier. L'objectif de 225,0 M\$ des PCI et de la réserve financière pour le paiement de la dette est ainsi atteint en 2022.
- ▶ Des investissements de 5 935,0 M\$ sont prévus au Plan d'investissement quinquennal 2022-2026.
  - › En outre, pour 2022, les investissements prévus sont de 1 005,6 M\$ dont 940,6 M\$ pour la Ville et 65,0 M\$ pour le RTC.
  - › Les investissements de la Ville incluent également les investissements pour le tramway de Québec d'un montant de 284,1 M\$ en 2022.
- ▶ La dette nette au budget 2022 s'établit à 1 543,3 M\$, en baisse de 10,0 M\$ par rapport aux projections 2021.
- ▶ L'utilisation de surplus<sup>5</sup> afin d'atteindre l'équilibre budgétaire est en baisse, passant de 49,8 M\$ en 2021 à 20,4 M\$ en 2022, et ce, grâce à la vigueur économique et une gestion rigoureuse des dépenses.

<sup>4</sup> Incluant 17,3 M\$ pour le remboursement partiel de la TVQ (impact en 2014 du changement du pacte fiscal sur la TVQ)

<sup>5</sup> Surplus accumulé et fonds de prévoyance

## Une performance financière inégalée

- ▶ L'endettement net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) de la Ville a diminué de 47,3 % entre 2009 et 2020, passant de 4,02 \$ à 2,12 \$. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville diminue. Sa position est passée des villes les plus endettées à celles des villes les moins endettées parmi les 10 plus grandes villes québécoises.
- ▶ Le ratio d'endettement de la Ville, soit la dette par rapport aux revenus, a baissé de 31,3 % entre 2009 et 2020. Elle est maintenant la 3<sup>e</sup> ville la moins endettée parmi les 10 plus grandes villes du Québec.
- ▶ Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, 1 272,0 M\$ ont été utilisés pour payer comptant des immobilisations et 405,4 M\$ ont contribué au paiement des refinancements de la dette, pour un total de 1 677,4 M\$. Il s'agit d'efforts considérables, sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$ et que la réserve financière pour le paiement de la dette était inexistante.



# VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Un **BUDGET DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ** de **1 655,8 M\$**, en hausse de **74,2 M\$** (4,7%).

<b>BUDGET DES REVENUS 2021</b>		<b>Contribution à la hausse</b>	<b>1 581,6 M\$</b>
↑	taxes supplémentaires découlant des nouvelles constructions et des rénovations d'immeubles	1,7 %	26,4 M\$
↑	hausse générale des taxes de 2,2 %	1,7 %	26,5 M\$
↑	impact du nouveau rôle d'évaluation triennal 2022-2024	0,5 %	7,5 M\$
↓	des quotes-parts	-0,3 %	-4,1 M\$
↑	des revenus de transferts	0,8 %	12,0 M\$
↑	des services rendus	1,0 %	16,0 M\$
↑	résultant d'autres éléments	1,2 %	20,0 M\$
↓	des affectations de surplus	-1,9 %	-30,1 M\$
<b>VARIATION TOTALE</b>		<b>4,7 %</b>	<b>74,2 M\$</b>
<b>BUDGET DES REVENUS 2022</b>			<b>1 655,8 M\$</b>

<b>BUDGET DES DÉPENSES 2021</b>		<b>Contribution à la hausse</b>	<b>1 581,6 M\$</b>
↑	initiatives en lien avec la Stratégie de développement durable	2,3 %	36,2 M\$
↑	initiatives et ajouts de services aux citoyens	0,8 %	12,7 M\$
<b>Sous-total initiatives et ajouts de services aux citoyens</b>		<b>3,1 %</b>	<b>48,9 M\$</b>
↑	du service de la dette	0,8 %	13,1 M\$
↑	indexation et ajustements des unités administratives et des autres dépenses	0,7 %	10,7 M\$
↑	du paiement comptant d'immobilisations	0,1 %	1,5 M\$
<b>VARIATION TOTALE</b>		<b>4,7 %</b>	<b>74,2 M\$</b>
<b>BUDGET DES DÉPENSES 2022</b>			<b>1 655,8 M\$</b>



Le tableau suivant présente le sommaire du budget de fonctionnement et d'investissement.

## Sommaire des prévisions budgétaires

(en millions de dollars)

	Budget		Écart	
	2021	2022	2022-2021	
<b>Budget de fonctionnement</b>	1 581,6	<b>1 655,8</b>	74,2	4,7 %
<b>Budget d'investissement</b>				
<b>Ville de Québec</b>	813,1	<b>940,6</b>	127,5	15,7 %
<b>RTC</b>	113,2	<b>65,0</b>	-48,2	-42,6 %
<b>Total budget d'investissement</b>	926,3	<b>1 005,6</b>	79,3	8,6 %



# PRINCIPALES INITIATIVES ET AJOUTS DE SERVICES AUX CITOYENS EN 2022

Les augmentations prévues au budget 2022 se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens, en particulier en matière de développement durable.



## STIMULER L'ESSOR DE LA VILLE

	Hausse 2022	Développement durable
Rues marchandes dans les districts	0,4 M\$	0,4 M\$
Bureau des relations internationales	0,3 M\$	-
La ville la plus entrepreneuriale au Canada - Adaptation de la Vision entrepreneuriale <sup>6</sup>	-	-
Pénurie de main-d'œuvre - Adaptation de la Vision entrepreneuriale <sup>6</sup>	-	-
Planifier des espaces d'innovation - Adaptation de la Vision entrepreneuriale <sup>6</sup>	-	-
Plan de relance post-pandémie pour l'industrie touristique	7,8 M\$	-
Bonification des grands événements pour soutenir la relance après la pandémie	2,0 M\$	2,0 M\$
Tenue du congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial	0,5 M\$	-
Ouverture du nouveau comptoir d'accueil touristique à l'Espace 400 <sup>e</sup>	0,3 M\$	-
Places éphémères et stations chaleureuses	0,1 M\$	0,1 M\$
<b>Total</b>	<b>11,3 M\$</b>	<b>2,5 M\$</b>



## BIEN AMÉNAGER LA VILLE

	Hausse 2022	Développement durable
Des parcs en qualité et en quantité	0,3 M\$	0,3 M\$
Protection des boisés	0,2 M\$	0,2 M\$
Église du Très-Saint-Sacrement	0,1 M\$	0,1 M\$
Déploiement de nouveaux paniers de rue à double collecte	0,3 M\$	0,3 M\$
Ajout de parcs-écoles et des jardins communautaires	0,1 M\$	0,1 M\$
Stratégie d'intervention en inspection des bâtiments vétustes et délabrés	0,1 M\$	0,1 M\$
Amélioration des relations communautaires sur les chantiers majeurs	0,1 M\$	-
<b>Total</b>	<b>1,2 M\$</b>	<b>1,1 M\$</b>

<sup>6</sup> Montant découlant des ajustements apportés à la Vision entrepreneuriale de la Ville de Québec



## ASSURER LA SÉCURITÉ URBAINE

	Hausse 2022	Développement durable
Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme et la pornographie juvénile ainsi que pour la lutte au trafic d'armes et à la violence conjugale	4,4 M\$	4,4 M\$
Équipe nationale de soutien à l'application de la <i>Loi sur les armes à feu</i>	0,2 M\$	0,2 M\$
Escouade nationale de répression du crime organisé de Québec	0,1 M\$	0,1 M\$
Programme ACCES Cannabis	0,1 M\$	0,1 M\$
<b>Total</b>	<b>4,7 M\$</b>	<b>4,7 M\$</b>



## ANIMER ET SOUTENIR LE MILIEU

	Hausse 2022	Développement durable
Bonification de l'aide à certains organismes	0,8 M\$	0,8 M\$
Soutenir les besoins en matière d'itinérance	0,5 M\$	0,5 M\$
Hausser le budget d'entretien des parcs	0,3 M\$	0,3 M\$
Abolition des frais de retard dans les bibliothèques	0,2 M\$	-
Sommet sur les aînés	0,1 M\$	0,1 M\$
Garderies	0,1 M\$	0,1 M\$
Nager pour survivre	0,1 M\$	0,1 M\$
Gratuité d'accès aux bases de plein air	0,3 M\$	0,3 M\$
Harmonisation du panier de services aux organismes reconnus	2,4 M\$	2,4 M\$
Ajouts de services en lien avec le nouveau Centre de glaces et les centres communautaires	0,8 M\$	0,8 M\$
Bonification de services et indexation du Programme Vacances-Été	0,4 M\$	0,4 M\$
Déploiement de la démarche Diversité, inclusion et équité	0,1 M\$	0,1 M\$
Nouveaux mandats pour la mise en valeur du patrimoine	0,2 M\$	0,2 M\$
Continuité du programme « À la rencontre des aînés » pour l'accessibilité universelle	0,2 M\$	0,2 M\$
Animation et embellissement du site extérieur d'ExpoCité	0,1 M\$	0,1 M\$
Bonification de l'accompagnement à la recherche de logement et d'hébergement d'urgence	0,1 M\$	0,1 M\$
<b>Total</b>	<b>6,6 M\$</b>	<b>6,4 M\$</b>



## GÉRER L'EAU

	Hausse 2022	Développement durable
Nouvelles actions pour le programme de remplacement des lignes de services en plomb	0,6 M\$	0,6 M\$
Étude sur la vulnérabilité des prises d'eau	0,2 M\$	0,2 M\$
Chaire de recherche en eau potable	0,1 M\$	0,1 M\$
Nouvelles pompes à l'usine de traitement des eaux Saint-Pascal	0,1 M\$	0,1 M\$
<b>Total</b>	<b>1,0 M\$</b>	<b>1,0 M\$</b>



## PROCURER UN ENVIRONNEMENT ÉCORESPONSABLE ET SAIN

	Hausse 2022	Développement durable
Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec :		
▶ Démarrage du centre de biométhanisation	10,0 M\$	10,0 M\$
▶ Distribution de sacs pour la collecte des résidus alimentaires	1,3 M\$	1,3 M\$
Mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles	1,8 M\$	1,8 M\$
Indexation et ajustements des contrats des écocentres	1,1 M\$	1,1 M\$
Travaux arboricoles, protection des milieux de conservation et entretien des plates-bandes	1,1 M\$	1,1 M\$
Ajustements pour le traitement des cendres volantes	0,8 M\$	0,8 M\$
Projet de valorisation des produits issus des activités de la gestion des matières résiduelles	0,4 M\$	0,4 M\$
Indexation et ajustements des contrats de collectes des encombrants	0,4 M\$	0,4 M\$
Redevances à l'élimination suivant l'augmentation du coût réglementé	0,3 M\$	0,3 M\$
Distribution des bacs roulants de recyclage auprès des citoyens	0,3 M\$	0,3 M\$
Programme de remplacement de poêle au bois	0,3 M\$	0,3 M\$
Lutte contre l'agrile du frêne et le nerprun cathartique dans les milieux naturels	0,3 M\$	0,3 M\$
<b>Total</b>	<b>18,0 M\$</b>	<b>18,0 M\$</b>



## ASSURER LES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES ET DES BIENS

	Hausse 2022	Développement durable
Déploiement de la nouvelle Politique de viabilité hivernale pour le déneigement	1,5 M\$	1,5 M\$
Réfections de sections de trottoirs et traverses en béton	1,2 M\$	-
Application informatique pour la gestion des entraves	0,4 M\$	0,4 M\$
Ajouts d'équipements de sécurité sur le réseau de transport de la Ville	0,2 M\$	0,2 M\$
Déploiement de la stratégie en sécurité routière	0,2 M\$	0,2 M\$
<b>Total</b>	<b>3,5 M\$</b>	<b>2,3 M\$</b>



## BIEN ADMINISTRER LA VILLE

	Hausse 2022	Développement durable
Plate-forme de la main-d'œuvre <sup>7</sup>	-	-
Achat local : sensibiliser aux pratiques d'achat de la Ville	0,1 M\$	0,1 M\$
Pouvoir d'initiative aux conseils de quartier	0,1 M\$	0,1 M\$
Acquisition de licences infonuagiques de la suite Microsoft Office 365	1,4 M\$	-
Nouveaux services informatiques	1,0 M\$	-
<b>Total</b>	<b>2,6 M\$</b>	<b>0,2 M\$</b>

<b>Total des initiatives et ajouts de services aux citoyens</b>	<b>48,9 M\$</b>	<b>36,2 M\$</b>
Autres éléments	24,1 M\$	-
<b>Variation totale des dépenses des unités administratives</b>	<b>73,0 M\$</b>	<b>-</b>

<sup>7</sup> Inclus au budget global des ressources humaines

# SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Le tableau suivant présente le sommaire des revenus et des dépenses de fonctionnement.

## Sommaire des prévisions budgétaires de fonctionnement

(en millions de dollars)

	RÉEL		PROJETÉ*	BUDGET		ÉCART	
	2019	2020**	2021	2021**	2022	2022-2021	
<b>REVENUS</b>							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 195,2	1 235,3	1 246,0	1 240,0	1 305,7	65,7	5,3 %
Quotes-parts	39,5	42,6	45,2	45,2	41,1	-4,1	-9,1 %
Transferts	66,1	118,6	78,9	68,3	80,3	12,0	17,6 %
Services rendus	64,8	48,2	55,5	55,8	71,8	16,0	28,7 %
Imposition de droits	48,7	52,6	48,3	38,5	44,0	5,5	14,3 %
Amendes et pénalités	24,9	16,3	18,1	18,2	21,4	3,2	17,6 %
Intérêts	23,1	14,1	8,8	9,4	12,4	3,0	31,9 %
Autres revenus	13,3	15,1	9,9	4,1	7,1	3,0	73,2 %
Affectations	75,0	67,0	88,4	102,1	72,0	-30,1	-29,5 %
<b>Total des revenus</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 599,1</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>74,2</b>	<b>4,7 %</b>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	76,7	78,3	87,9	85,6	91,1	5,5	6,4 %
Services de proximité	295,4	293,2	311,4	307,0	324,2	17,2	5,6 %
Soutien institutionnel	167,5	165,5	177,6	181,3	194,8	13,4	7,4 %
Qualité de vie urbaine	263,8	256,6	294,4	281,4	305,8	24,5	8,7 %
Eau et valorisation énergétique	61,9	66,8	73,2	70,9	83,4	12,5	17,6 %
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>865,2</b>	<b>860,4</b>	<b>944,5</b>	<b>926,2</b>	<b>999,2</b>	<b>73,0</b>	<b>7,9 %</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	57,8	37,8	37,5	37,9	26,3	-11,6	-30,6 %
Contributions aux organismes	129,3	132,6	138,8	139,6	144,7	5,1	3,6 %
Autres frais	23,5	24,4	39,4	35,8	28,9	-6,9	-19,3 %
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>210,6</b>	<b>194,8</b>	<b>215,7</b>	<b>213,3</b>	<b>199,9</b>	<b>-13,4</b>	<b>-6,3 %</b>
<b>Dépenses de financement</b>							
Service de la dette	296,7	289,0	282,7	285,9	299,0	13,1	4,6 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	124,0	144,0	156,2	156,2	157,7	1,5	1,0 %
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>420,7</b>	<b>433,0</b>	<b>438,9</b>	<b>442,1</b>	<b>456,7</b>	<b>14,6</b>	<b>3,3 %</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 599,1</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>74,2</b>	<b>4,7 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>54,1</b>	<b>121,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>							
Revenus	25,9	29,6	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	26,7	29,3	n/d	n/d	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	-0,8	0,3	n/d	n/d	n/d		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT**</b>	<b>53,3</b>	<b>121,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		

\* Comme déposé lors du Conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

# LE CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

## UN CHOIX LOGIQUE ET RESPONSABLE POUR L'ENVIRONNEMENT

En construction depuis 2 ans, le centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) débutera ses activités à compter de 2022. Près de 182 000 tonnes de boues municipales et de résidus alimentaires y seront transformées et valorisées. Ce projet d'envergure est composé de deux bâtiments distincts : le centre de récupération de la matière organique (CRMO) situé à l'incinérateur et le CBMO construit à proximité de la station de traitement des eaux usées.

Ces équipements municipaux d'envergure permettront à la Ville de valoriser, entre autres, les résidus alimentaires de tous les citoyens de l'agglomération de Québec sur son propre territoire : un choix logique et responsable pour l'environnement.

## BÉNÉFICES

### Sur l'environnement

- ▶ Production d'énergie verte et réduction des gaz à effet de serre (GES) équivalente à 100 % de la consommation de gaz naturel des bâtiments de la Ville de Québec et à trois fois la consommation de diesel des véhicules de collecte;
- ▶ Réduction de l'enfouissement;
- ▶ Recyclage agricole des matières organiques;
- ▶ Valorisation de la vapeur.

### Sur la qualité de vie des citoyens

- ▶ Simplification de la collecte des résidus alimentaires en adoptant des sacs de couleur à même le bac d'ordures;
- ▶ Réduire le nombre de camions de collecte comparativement à une 3<sup>e</sup> voie de collecte avec un bac brun.

## LE CBAQ, UN INVESTISSEMENT QUI RAPPORTE

Le projet s'élève à 210 M\$, incluant la participation financière de la Ville ainsi que celle des gouvernements du Québec et du Canada :

- ▶ 21 % (43,6 M\$) financés par le gouvernement du Québec;
- ▶ 8 % (16,6 M\$) financés par le gouvernement du Canada;
- ▶ 71 % (149,8 M\$) financés par la Ville de Québec.

Un contrat de 100 M\$ sur 20 ans a été conclu entre la Ville et Énergir pour la vente des biogaz produits par l'usine.

# ÉLÉMENTS DE DÉPENSES

## RÉMUNÉRATION GLOBALE

**596,3 M\$**

Le budget de la rémunération globale est de 596,3 M\$, soit une variation de 18,3 M\$ (3,2 %) par rapport au précédent budget. La hausse de la masse salariale de 24,2 M\$ est compensée en partie par une baisse des charges de l'employeur de 5,9 M\$, qui s'explique principalement par une baisse de la charge d'équilibre des régimes de retraite.

La proportion des dépenses de rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de 36,0 %, en baisse de 0,5 % par rapport au précédent budget.

Ainsi, la Ville maintient un taux de rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement inférieur à 40,0 %.

## RÉGIMES DE RETRAITE

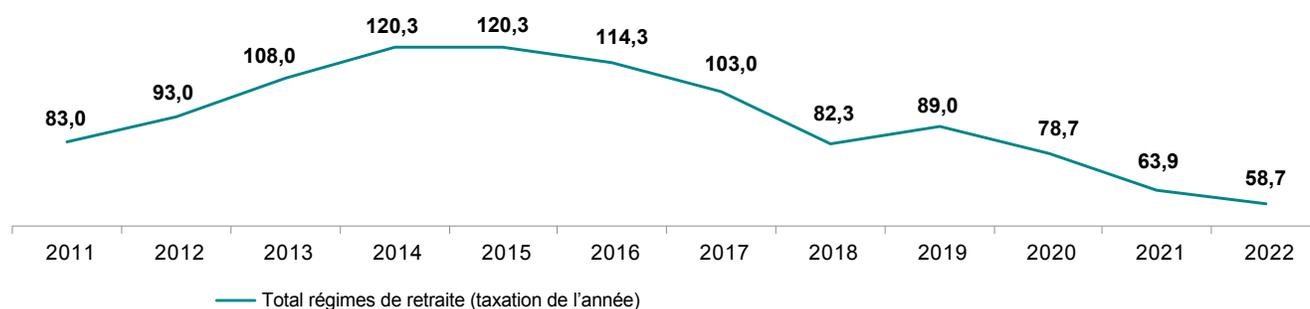
**58,7 M\$**

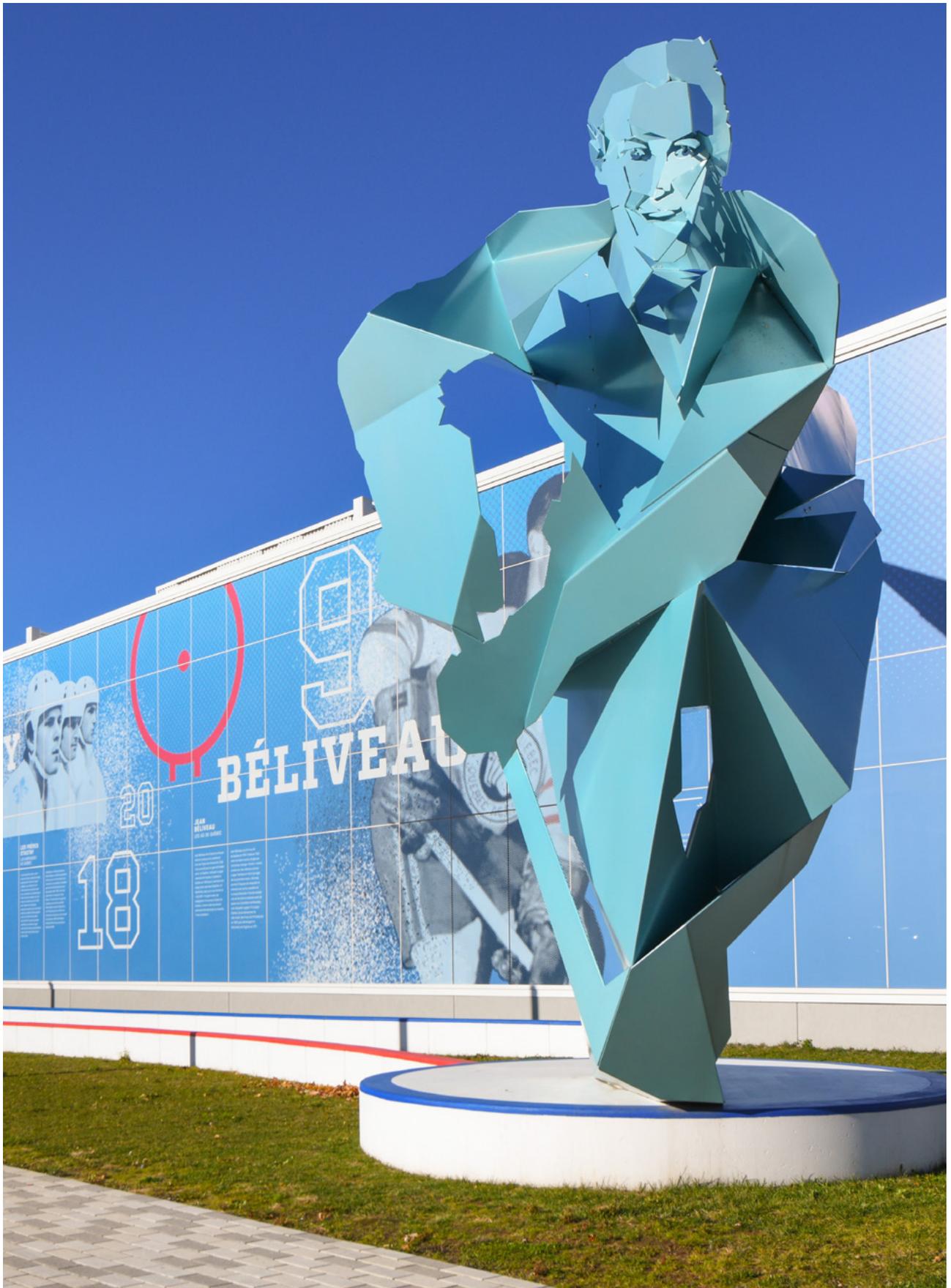
En baisse de 5,2 M\$ (-8,2 %) par rapport au précédent budget.

Rendements réalisés et projetés supérieurs aux rendements anticipés en 2020.

### Régimes de retraite selon les budgets adoptés

(en millions de dollars)





## SERVICE DE LA DETTE NETTE

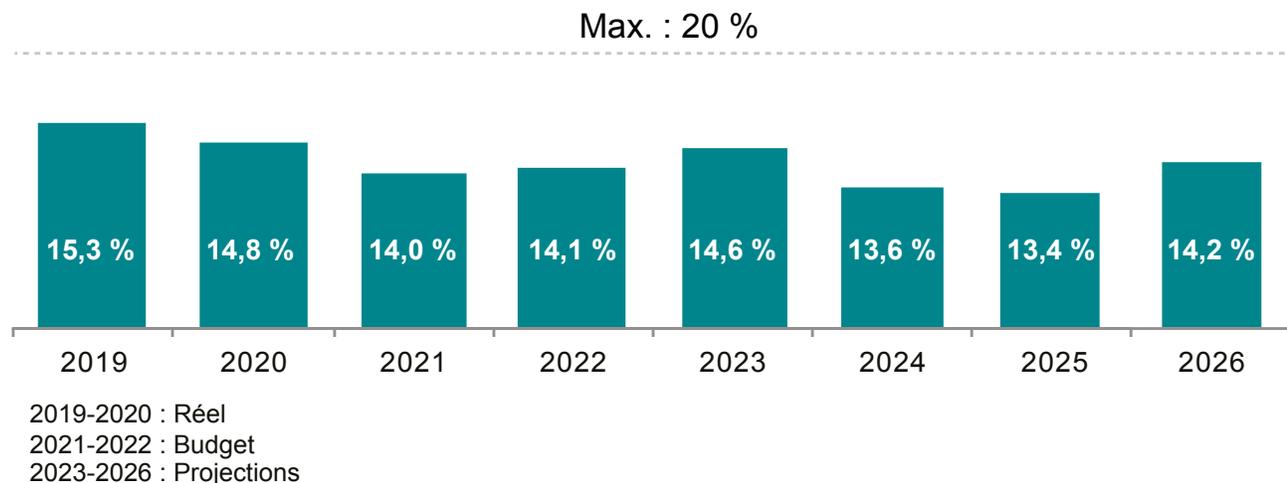
# 234,0 M\$

En hausse de 13,1 M\$ (5,9 %) par rapport au précédent budget.

En 2022, la dette nette représente 14,1 % des dépenses de fonctionnement. En 2021, elle s'est établie à 14,0 %.

### Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement

(en millions de dollars)



## PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)

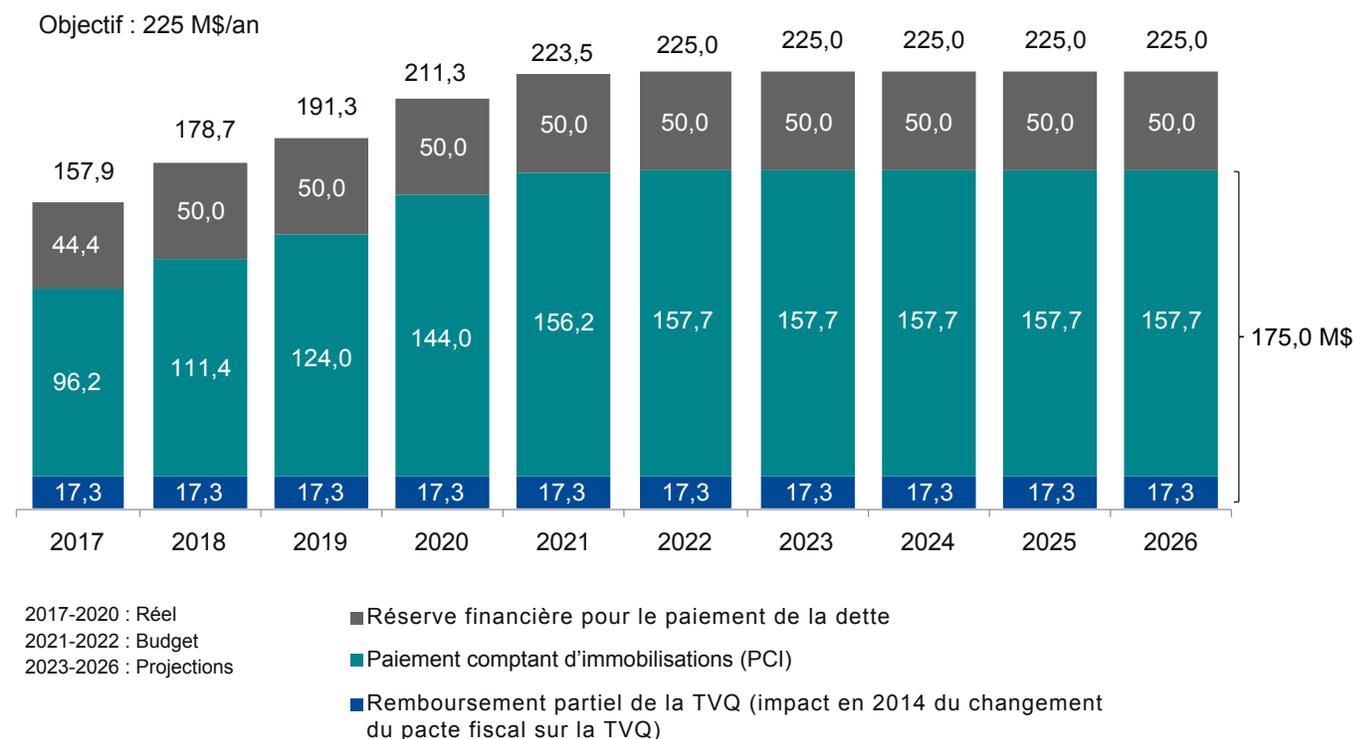
# 157,7 M\$

En hausse de 1,5 M\$ (1,0 %) par rapport au précédent budget.

Le budget 2022 prévoit que les PCI et la réserve financière seront de 225,0 M\$ conformément au cadre financier. L'objectif de 225,0 M\$ des PCI et de la réserve financière pour le paiement de la dette, atteint en 2022, permet de constater les efforts considérables de la Ville dans la poursuite d'une gestion financière rigoureuse sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$.

### PCI et réserve financière pour le paiement de la dette

(en millions de dollars)



# CADRE FINANCIER ET DETTE

## CADRE FINANCIER

Respect du cadre financier depuis 2009, élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville est maintenue à Aa2 depuis 2011.

2022	Cadre financier
1,5 %	<b>Dettes nettes par rapport au potentiel fiscal ≤ 3,5 %</b> Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
14,1 %	<b>Service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement ≤ 20 %</b> Cible respectée depuis l'implantation du cadre financier
95,0 %	<b>Dettes nettes consolidées par rapport aux recettes de fonctionnement consolidées ≤ 100 %</b> Cible respectée
157,7 M\$	<b>Paiement comptant d'immobilisations en ↑ de 1,5 M\$</b> Cible de 175,0 M\$ <sup>8</sup> atteinte en 2022  Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée des PCI totalise 1 272,0 M\$
50,0 M\$	<b>Réserve financière pour le paiement de la dette</b> Cible de 50,0 M\$ atteinte en 2018  Depuis l'implantation du cadre financier, la dotation budgétaire cumulée de la réserve totalise 405,4 M\$



<sup>8</sup> Incluant 17,3 M\$ pour le remboursement partiel de la TVQ (impact en 2014 du changement du pacte fiscal sur la TVQ)

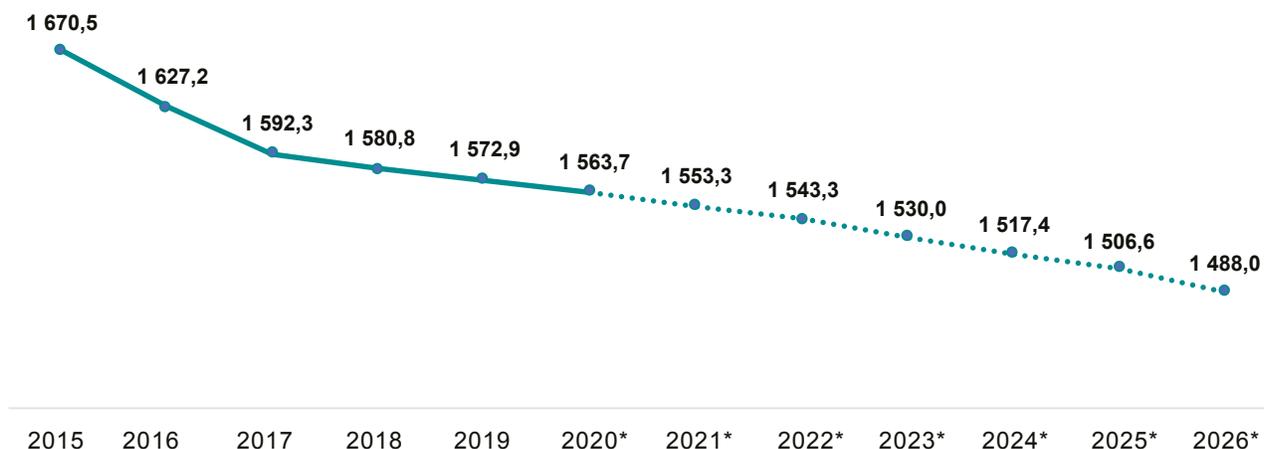
## DETTE NETTE

### En diminution depuis 2016

La gestion financière responsable permet de diminuer la pression sur la dette. En 2022, la dette nette recule à 1 543,3 M\$, en baisse de 10,0 M\$ par rapport à 2021.

### Dette nette

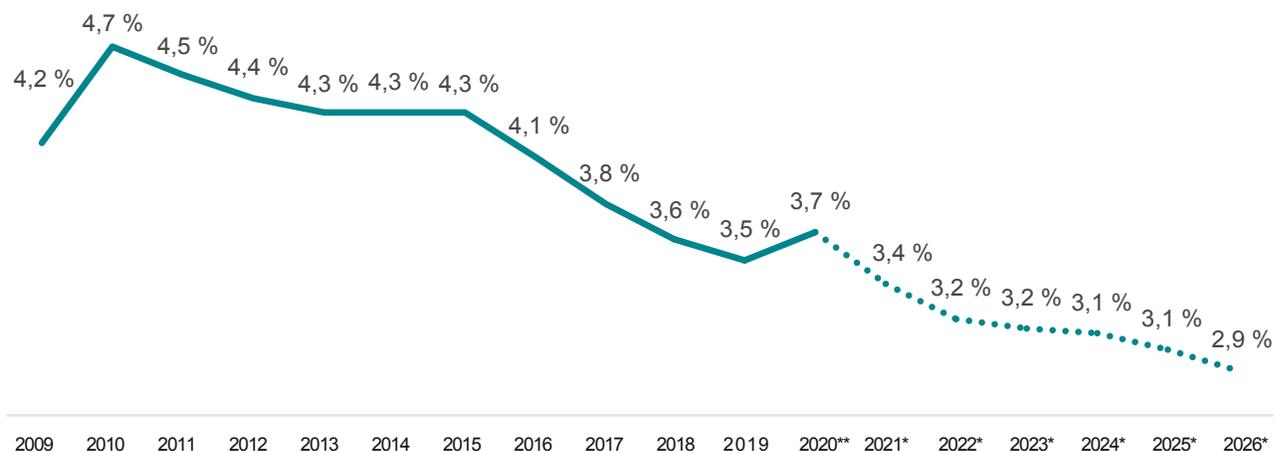
(en millions de dollars)



2015-2020 : Réel  
2021-2026 : \* Projections

Les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place au cours des dernières années portent leurs fruits, le ratio de la dette nette consolidée par rapport au PIB devrait se situer à 3,2 % en 2022, soit son niveau le plus bas depuis 2009, tout en investissant de façon importante dans les infrastructures. L'endettement de la Ville fait peser un fardeau de moins en moins lourd sur l'économie locale.

### Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec



2009-2020 : Réel  
2021-2026: \* Projections  
\*\* En 2020, le recul du PIB a pour effet de faire hausser temporairement le ratio à 3,7 %  
Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

# PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2022-2026

**Plan d'investissement de 5 935,0 M\$ sur 5 ans<sup>9</sup>, dont 1 005,6 M\$ en 2022, et ce, sans augmenter la dette.**

Les investissements assurent un équilibre entre le maintien de la pérennité des 17,5 G\$ d'actifs sous la responsabilité de la Ville et le développement de nouvelles infrastructures, tout en profitant pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière.

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir, notamment, pour de grands projets comme le tramway de Québec, le centre de biométhanisation, le programme de développement durable et la sécurité routière, et de profiter au maximum des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

## Sommaire des investissements

(en millions de dollars)

Plan d'investissement quinquennal	2022	2023	2024	2025	2026	Total	%
<b>INVESTISSEMENTS</b>							
Ville de Québec	940,6	891,1	940,3	1 201,2	1 284,6	<b>5 257,8</b>	<b>89 %</b>
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	65,0	129,5	217,8	129,5	135,4	<b>677,2</b>	<b>11 %</b>
<b>Investissements totaux</b>	<b>1 005,6</b>	<b>1 020,6</b>	<b>1 158,1</b>	<b>1 330,7</b>	<b>1 420,0</b>	<b>5 935,0</b>	<b>100 %</b>
<b>FINANCEMENT</b>							
Financement externe	452,7	391,4	617,3	896,3	800,9	<b>3 158,6</b>	<b>53 %</b>
Emprunts par obligations	342,9	444,5	378,3	273,1	259,3	<b>1 698,1</b>	<b>29 %</b>
Païement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	<b>788,5</b>	<b>13 %</b>
Fonds de parcs, fonds carrière et sablières et autres	52,3	27,0	4,8	3,6	202,1	<b>289,8</b>	<b>5 %</b>
<b>Financement total</b>	<b>1 005,6</b>	<b>1 020,6</b>	<b>1 158,1</b>	<b>1 330,7</b>	<b>1 420,0</b>	<b>5 935,0</b>	<b>100 %</b>

En 2022, le total des investissements prévus se situe à 1 005,6 M\$, dont 940,6 M\$ pour la Ville et 65,0 M\$ pour le RTC. Les investissements de la Ville incluent également les investissements pour le tramway de Québec d'un montant de 284,1 M\$ en 2022.

<sup>9</sup> Incluant les investissements du RTC

# TRAMWAY DE QUÉBEC

Au Plan d'investissement quinquennal, **2 736,3 M\$** sont consacrés au tramway de Québec sur un total de 3 365,0 M\$ dédiés au projet, ce qui représente 46,1 % du Plan d'investissement quinquennal 2022-2026.

Les montants prévus pour le tramway de Québec, au plan d'investissement actuel, font l'objet de discussions avec le gouvernement du Québec. Les ajustements nécessaires seront apportés lorsque ces discussions seront finalisées.

## Tramway de Québec

(en millions de dollars)

Tramway de Québec	Avant 2022	2022	2023	2024	2025	2026	Après 2026	TOTAL		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>226,0</b>	<b>284,1</b>	<b>289,7</b>	<b>490,9</b>	<b>786,3</b>	<b>885,3</b>	<b>402,7</b>	<b>3 365,0</b>	<b>100 %</b>	
<b>FINANCEMENT</b>										
Gouvernement du Québec	163,9	228,4	216,9	306,8	474,1	206,4	268,5	1 865,0	55 %	
Gouvernement du Canada	53,4	43,7	61,4	167,9	287,2	480,3	106,1	1 200,0	36 %	
Ville de Québec	8,7	12,0	11,4	16,2	25,0	198,6	28,1	300,0	9 %	
<b>Financement total</b>	<b>226,0</b>	<b>284,1</b>	<b>289,7</b>	<b>490,9</b>	<b>786,3</b>	<b>885,3</b>	<b>402,7</b>	<b>3 365,0</b>	<b>100 %</b>	
<b>Investissements 2022-2026</b>		<b>2 736,3 M\$</b>								



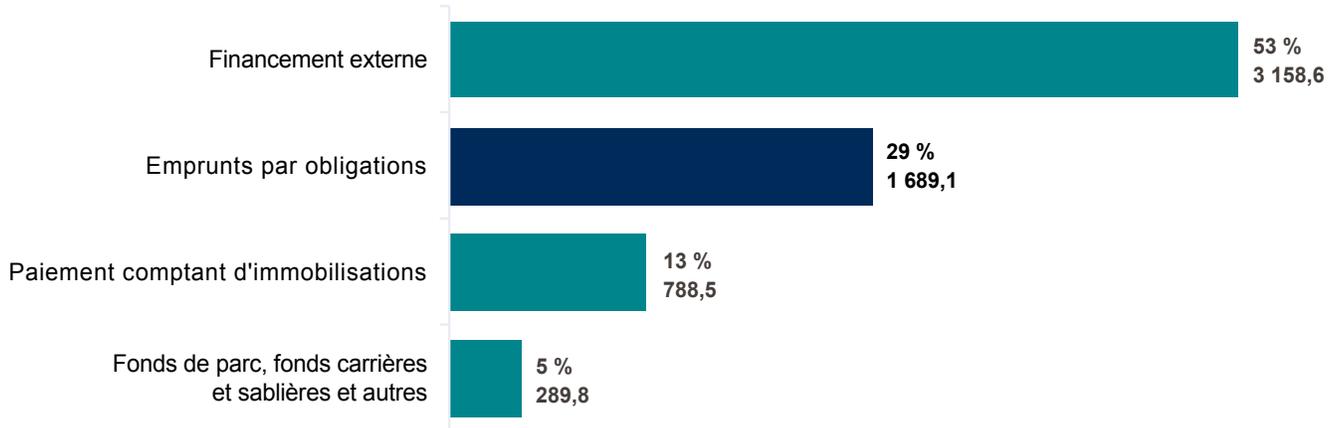
# FINANCEMENT

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets à coûts moindres pour la Ville. Seulement 29 % des investissements seront financés par emprunt.

## Financement des investissements 2022-2026

(en millions de dollars)

**5 935,0 M\$**

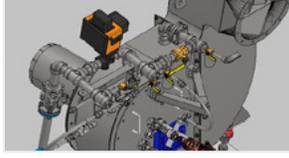


# GRANDS PROJETS DU PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2022-2026

Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire.

Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les prochaines années sont :

2 736,3 M\$		<b>TRAMWAY DE QUÉBEC</b> , projet de 3 365,0 M\$
461,1 M\$		Projets d' <b>INGÉNIERIE</b> , notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
407,1 M\$		Projets d'acquisition, de construction et de réaménagement de centres d'exploitation et centre opérationnel du <b>RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE</b>
270,1 M\$		Projets de maintien du <b>RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE</b>
122,5 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, dont la réfection de l' <b>USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE</b> de Sainte-Foy (21,3 M\$), l'augmentation de la réserve d'eau potable de l' <b>USINE DE TRAITEMENT DES EAUX</b> de Québec (17,1 M\$) et le plan de protection de la <b>PRISE D'EAU</b> du Lac Saint-Charles (20,0 M\$)
114,3 M\$		Projets liés à l'entente de <b>DÉVELOPPEMENT CULTUREL</b> entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
100,0 M\$		Plan de transition et <b>D'ACTION CLIMATIQUE</b> , un projet de 100,0 M\$
93,9 M\$		Programme <b>RÉNOVATION QUÉBEC</b> (24,9 M\$), programme <b>ACCÈS FAMILLE</b> (15,0 M\$) et développement du <b>LOGEMENT SOCIAL</b> (54,0 M\$)
74,3 M\$		Construction d'une nouvelle <b>CENTRALE DE POLICE</b> , projet de 98,5 M\$

60,4 M\$		Investissements en <b>SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b> et construction de nouveaux trottoirs
58,4 M\$		Travaux liés au <b>PLAN DES RIVIÈRES</b> (24,7 M\$) et travaux correctifs de la <b>RIVIÈRE LORETTE</b> (33,7 M\$)
53,6 M\$		Mise en œuvre de la <b>VISION DE LA MOBILITÉ ACTIVE</b> et d'intermodalité
43,4 M\$		Valorisation de l'énergie produite à l' <b>INCINÉRATEUR</b>
35,5 M\$		Réfection du <b>PONT D'ÉTAGEMENT</b> de la 18 <sup>e</sup> Rue
33,0 M\$		Construction du <b>CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC</b> , projet de 210,0 M\$
30,0 M\$		Travaux à l' <b>INCINÉRATEUR</b> afin d'améliorer sa performance
29,0 M\$		Mise en œuvre de la <b>VISION 2018-2028</b> pour une saine gestion des matières résiduelles
28,5 M\$		<b>BASSINS AQUATIQUES</b> et jeux d'eau
26,8 M\$		Réfection de la bibliothèque <b>GABRIELLE-ROY</b> (26,0 M\$) et actualisation de la bibliothèque <b>ÉTIENNE-PARENT</b> (0,8 M\$)
26,7 M\$		Acquisition de <b>VÉHICULES</b> au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (23,3 M\$) et véhicules de déneigement (3,4 M\$)

26,5 M\$		Plan <b>VISION DE L'ARBRE</b> et objectif de canopée
25,9 M\$		Construction et réfection de <b>CENTRES COMMUNAUTAIRES</b> et de <b>LOISIRS</b> (Charles-Auguste-Savard : 10,0 M\$; Pointe-de-Sainte-Foy : 8,7 M\$; Monseigneur-de-Laval : 4,9 M\$)
25,7 M\$		Acquisition de <b>VÉHICULES ÉLECTRIQUES</b> et de <b>BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE</b>
25,7 M\$		Réaménagement du boulevard <b>HOCHELAGA</b> (7,1 M\$), de la rue Dorchester (3,5 M\$) et prolongement de la rue Mendel (15,1 M\$)
23,8 M\$		Développement du projet de <b>ZONE D'INNOVATION</b> du Littoral Est, projet de 50 M\$
20,8 M\$		Réfection du <b>STATIONNEMENT SOUTERRAIN</b> place Jacques-Cartier (5,1 M\$) et de celui de l'Hôtel-de-Ville (15,7 M\$)
18,7 M\$		Construction ou agrandissement de <b>CASERNES</b>
18,5 M\$		Relocalisation de la <b>COUR MUNICIPALE</b> (édifice F.-X. Drolet), projet de 25,4 M\$
18,4 M\$		Développement des <b>ÉCOQUARTIERS</b> D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois
16,0 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de <b>LOGEMENT SOCIAL</b>
14,5 M\$		Mise à niveau des <b>AIRES DE PLANCHES À ROULETTES</b> (3,3 M\$), des terrains de tennis (3,3 M\$), des surfaces multisports (3,0 M\$), des terrains de basketball (2,5 M\$) et de baseball (2,4 M\$)

12,8 M\$		Aménagement et réaménagement de <b>PARCS</b> (Paul-Émile-Beaulieu : 2,2 M\$; Durocher : 1,9 M\$; parcs-écoles : 1,5 M\$)
12,2 M\$		Réalisation du plan d'aménagement lié au <b>PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME</b> (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy
11,9 M\$		<b>TRANSFORMATION NUMÉRIQUE</b> des services d'infrastructures technologiques (6,2 M\$) et consolidation, optimisation des centres de données (5,7 M\$)
10,9 M\$		Travaux d'aménagement aux <b>DÉPÔTS À NEIGE</b>
10,4 M\$		Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil à la base de plein air <b>LA DÉCOUVERTE</b>
10,0 M\$		Aménagement de la <b>PLACE DE LA CAPITALE-NATIONALE</b>
9,0 M\$		Réfection du <b>STADE CANAC</b>
9,0 M\$		Mise en œuvre des <b>VISIONS CULTURELLES</b>
7,8 M\$		Programme de remplacement des <b>LIGNES DE SERVICE EN PLOMB</b> , projet de 50,0 M\$
6,6 M\$		Remplacement et déploiement de <b>SURFACES SYNTHÉTIQUES</b> de baseball (2,6 M\$) et de soccer (4,0 M\$)
5,3 M\$		Programme de <b>COMPENSATION AUX ENTREPRISES</b>

5,0 M\$		Construction d'un <b>MUR ANTIBRUIT</b> entre le dépôt à neige de Beauport et le boulevard Louis-XIV
3,4 M\$		Restauration et aménagement de la <b>GRANGE</b> du domaine de Maizerets en salle multifonctionnelle, projet de 4,8 M\$
781,4 M\$		Autres projets prévus au <b>PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL</b>
<b>5 935,0 M\$</b>		<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2022-2026</b>

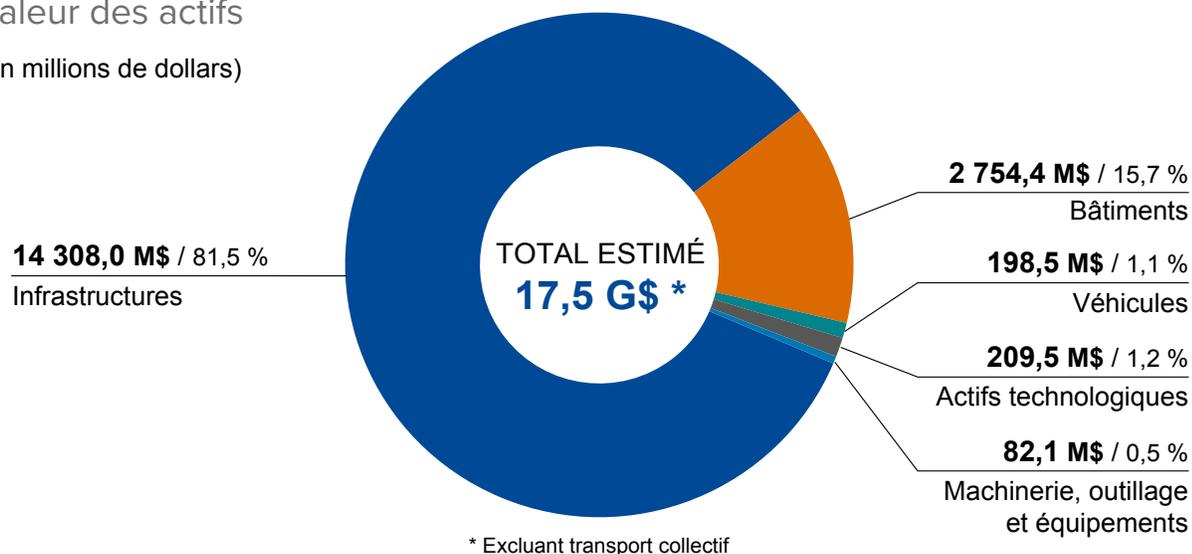


# ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

La valeur des actifs de la Ville est estimée à **17 552,5 M\$** au 31 décembre 2021, soit une hausse de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Cette variation provient entre autres de l'augmentation de la valeur de certains actifs, d'ajout de nouveaux actifs ainsi que d'ajout à des actifs existants.

## Valeur des actifs

(en millions de dollars)



## Portrait sommaire des actifs



\* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage, etc.

\*\* Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement, etc.

# MESSAGE ÉCONOMIQUE



## LA VILLE REPREND LE CHEMIN DE LA CROISSANCE

À l'exception de l'année 2020, marquée par la pandémie, la Ville de Québec montre depuis plus de 20 ans une solide croissance économique. Sur cette période, elle a affiché le plus faible taux de chômage (5,1 %) des huit principales régions métropolitaines de recensement (RMR) au Canada et le deuxième plus haut taux de croissance (1,4 %) du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant.

Comme partout, la pandémie a freiné la progression de l'économie de la Ville en 2020. La reprise, amorcée en fin de 2020, s'est poursuivie à un rythme accéléré en 2021. L'année 2021 devrait se terminer avec une croissance de 6,5 % du PIB réel, un gain de 13 500 emplois et un taux de chômage moyen de 4,4 % pour l'année. D'une part, les secteurs de l'assurance, des technologies de l'information et de la communication, des sciences de la vie et de l'administration publique, qui avaient été les premiers à soutenir la reprise économique, ont poursuivi leur lancée en 2021. D'autre part, les secteurs les plus affectés par les mesures sanitaires découlant de la pandémie, soit ceux de l'hébergement, de la restauration, des arts, des spectacles et des loisirs, ont connu une croissance supérieure à ces derniers.

En 2022, l'économie de la région devrait poursuivre la reprise et se rapprocher graduellement d'un rythme de croissance plus conforme à ce qu'il était avant la pandémie. Une croissance de 3,4 % est attendue en 2022. Celle-ci sera soutenue notamment par les dépenses de consommation des ménages qui avaient pu économiser durant la pandémie et par le nombre important de projets d'investissements publics.

La forte demande de biens par les ménages et les entreprises, combinée aux difficultés d'approvisionnement des entreprises, auront cependant pour effet de faire augmenter les prix à un rythme plus soutenu que ce qu'a connu Québec au cours des dernières années. La croissance des prix devrait toutefois revenir à la normale de façon graduelle au fur et à mesure que les difficultés d'approvisionnement se résorberont. L'indice des prix à la consommation pour la RMR de Québec devrait augmenter de 3,4 % en 2021 et de 2,6 % en 2022<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Conference Board du Canada, données métropolitaines au 1<sup>er</sup> septembre 2021

# ANALYSE COMPARATIVE DE QUÉBEC ET DES GRANDES VILLES DU QUÉBEC

## COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

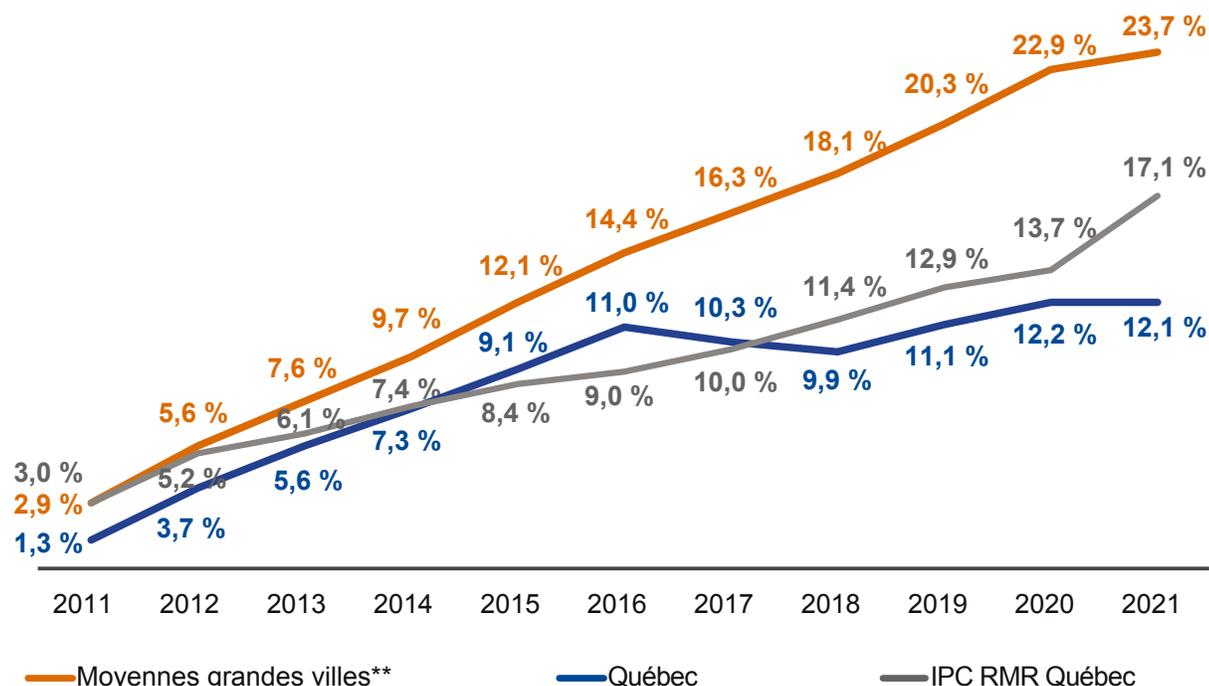
### Taxes résidentielles

La Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Entre 2011 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. Pour 2022, la méthode d'indexation établie en 2019 a été appliquée, se traduisant par une augmentation des taux de taxes résidentiels de 2,2 %.

De 2011 à 2021, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 12,1 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 23,7 %, soit près du double de celle de la Ville.

Comparaison de la hausse cumulative\* des TAXES RÉSIDENTIELLES entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\*\* de la province de Québec



\* Non composé; 2011 = taux de base

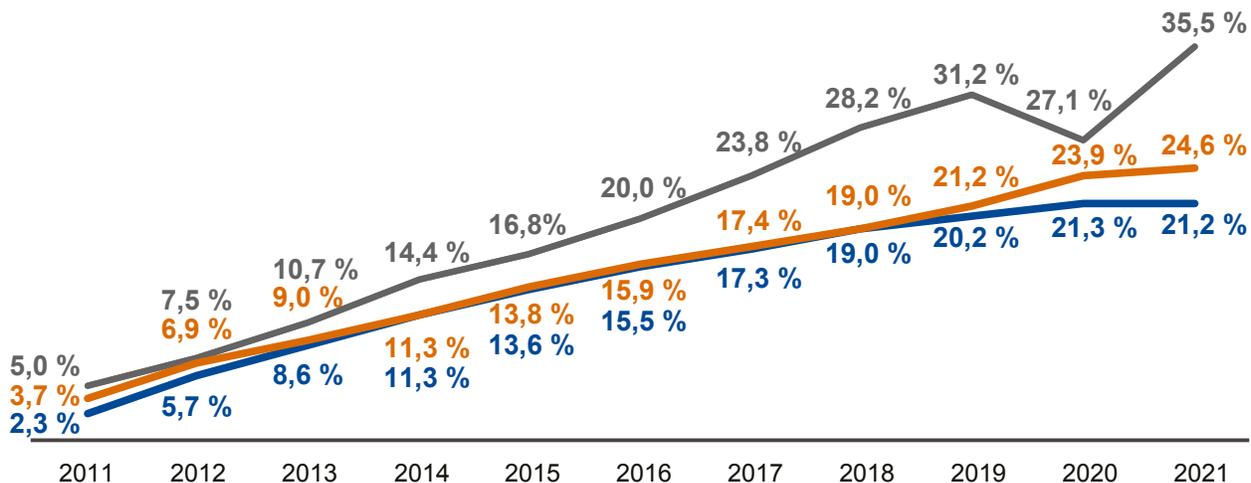
\*\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

## Taxes non résidentielles

Entre 2011 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée, afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Pour que cet écart demeure stable, un gel de taxes a été adopté pour 2021 aux deux catégories d'immeubles. Pour 2022, la méthode d'indexation établie en 2019 a été appliquée, se traduisant par une augmentation des taux de taxes non résidentiels de 2,2 %.

De 2011 à 2021, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 21,2 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 24,6 %, soit 16,0 % supérieure à celle de la Ville.

### Comparaison de la hausse cumulative\* des TAXES NON RÉSIDENTIELLES entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\*\* de la province de Québec



— PIB RMR de Québec\*\*\*  
(source : Conference Board du Canada,  
traitement Ville de Québec)

— Québec

— Moyenne grandes villes\*\*

\* Non composé; 2011 = taux de base

\*\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

\*\*\*Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

# COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS DES GRANDES VILLES QUÉBÉCOISES

La comparaison de ratios entre les taux résidentiels et non résidentiels de chaque municipalité peut s'avérer utile dans l'analyse des charges fiscales résidentielles et non résidentielles. Ces taux représentent l'ensemble des revenus de taxation, incluant ceux relatifs aux tarifications fiscales, par rapport aux valeurs imposables, par tranche de 100 \$ d'évaluation.

En 2021, la Ville de Québec imposait une charge fiscale 3,05 fois plus élevée aux propriétaires d'immeubles non résidentiels qu'à ceux qui possèdent des immeubles résidentiels pour le même montant d'évaluation, soit sous la moyenne des taux imposés par les cinq plus grandes villes du Québec. Dans l'optique d'éviter d'augmenter l'écart du fardeau fiscal entre les propriétaires des deux catégories d'immeubles, la Ville limite, depuis 2019, la hausse des taxes pour les immeubles non résidentiels à l'inflation réelle, comme pour la catégorie résidentielle.

## Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2021

(Taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R**
Gatineau	1,1988	2,7787	2,32
<b>Québec</b>	<b>1,1366</b>	<b>3,4632</b>	<b>3,05</b>
Longueuil	0,9613	2,9757	3,10
Laval	0,9350	3,0695	3,28
Montréal	0,7726	3,5631	4,61
<b>Moyenne*</b>	<b>1,0009</b>	<b>3,1700</b>	<b>3,17</b>

\* Les moyennes résidentielles et non résidentielles sont non pondérées

\*\* Ratio = taux non résidentiel / taux résidentiel

Sources : MAMH, Rapports financiers prévisionnels et Évaluation foncière



## COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DES INVESTISSEMENTS ET DE LA DETTE

L'analyse comparative de ratios financiers est généralement acceptée comme base de comparaison entre les municipalités. Les résultats obtenus ne désignent pas nécessairement celles qui sont les meilleures, mais cela situe la Ville de Québec par rapport aux autres municipalités.

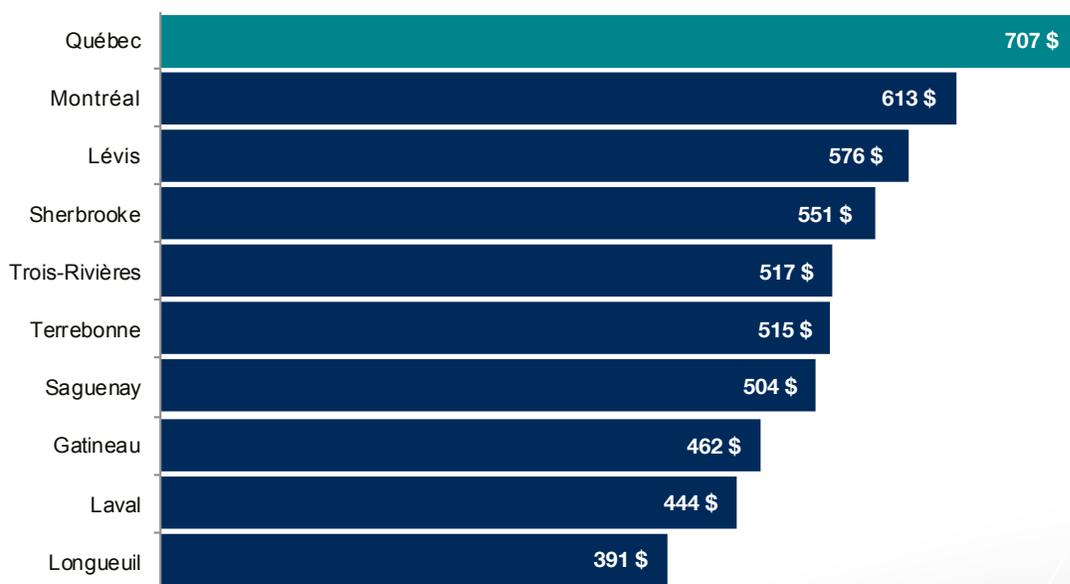
Les municipalités comparables à la Ville de Québec sont les municipalités de 100 000 habitants et plus du Québec, soit Montréal, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Trois-Rivières et Terrebonne.

Les comparaisons entre les résultats financiers de la Ville de Québec et les résultats financiers des grandes villes du Québec s'effectuent sur la base des rapports financiers vérifiés (données de l'administration municipale).

## ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures. Les choix de ce plan reflètent l'importance des immobilisations de la Ville. Depuis 2008, la Ville de Québec est celle qui a, en moyenne, fait le plus d'acquisitions d'immobilisations par habitant parmi les villes de comparaison. Il s'agit d'une approche responsable qui évite de faire porter le fardeau additionnel aux générations futures.

Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2008-2020  
Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus



Source : Rapports Financiers, MAMH - rapport S14 (code 123a) en 2020

Source : Décret de la population du Québec



## ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme<sup>11</sup> comprend la dette nette ainsi que les travaux réalisés, mais non encore financés. Il convient d'utiliser cette donnée aux fins de comparaison avec les autres municipalités du Québec.

## ENDETTEMENT NET À LONG TERME PAR 100 \$ DE RFU

**Le ratio est en constante diminution depuis 2010 pour atteindre 2,12 \$ par 100 \$ de RFU en 2020 par rapport à 4,02 \$ en 2010, soit une baisse de 47,3 %.**

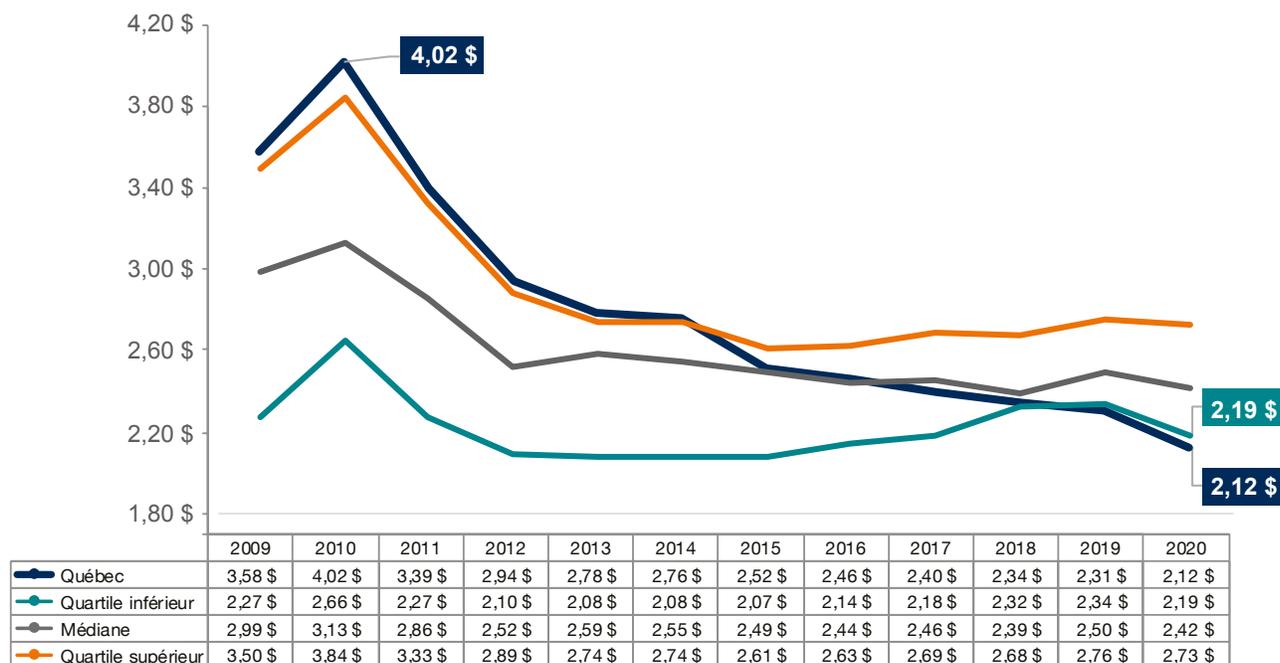
La RFU est l'évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

L'endettement net à long terme par 100 \$ de RFU permet de comparer la capacité à générer des revenus de la Ville avec l'endettement. Il fait état de la dette supportée par les contribuables et de son remboursement qui doit être pourvu au moyen de taxes ou d'autres revenus autonomes futurs.

L'endettement net à long terme de la Ville a diminué de 47,3 % entre 2010 et 2020. La croissance de la RFU a été de 63,5 % pour la même période. La capacité de la Ville à générer des revenus a donc augmenté significativement alors que son endettement a diminué. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville s'améliore. Sa position est passée du niveau du quartile supérieur à celui du quartile inférieur des villes de comparaison. L'adoption de politiques financières en 2009 et le maintien d'un cadre financier rigoureux depuis ce temps sont bénéfiques, l'endettement de la Ville fait peser un poids de moins en moins important sur l'économie locale.

<sup>11</sup> Données issues des rapports financiers des villes

## Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus

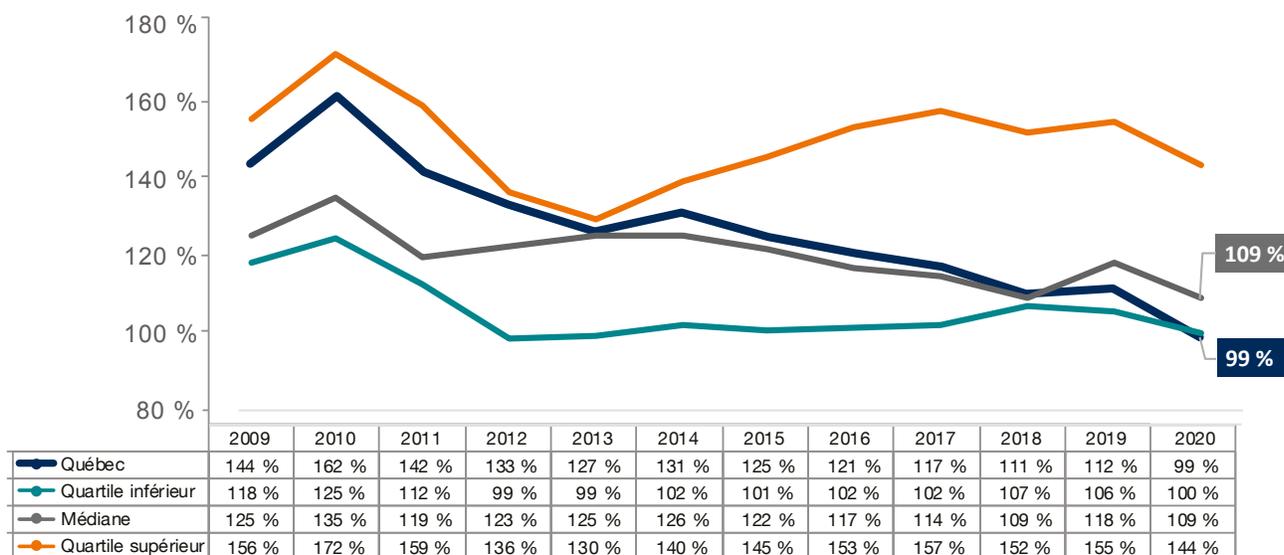


Source : Analyse\_comparative\_des\_10\_plus\_grandes\_villes\_du\_Quebec\_au\_RF\_v10.xlsx ONGLET Tableaux\_Portrait

## TAUX D'ENDETTEMENT

Le taux d'endettement de la Ville, soit l'endettement net à long terme par rapport aux revenus totaux, est passé de 144 % en 2009 à 99 % en 2020. Il se situe maintenant sous le quartile inférieur des villes de comparaison. L'endettement relatif de la Ville par rapport aux villes de comparaison s'est amélioré depuis l'adoption du cadre financier.

## Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant électricité) Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus







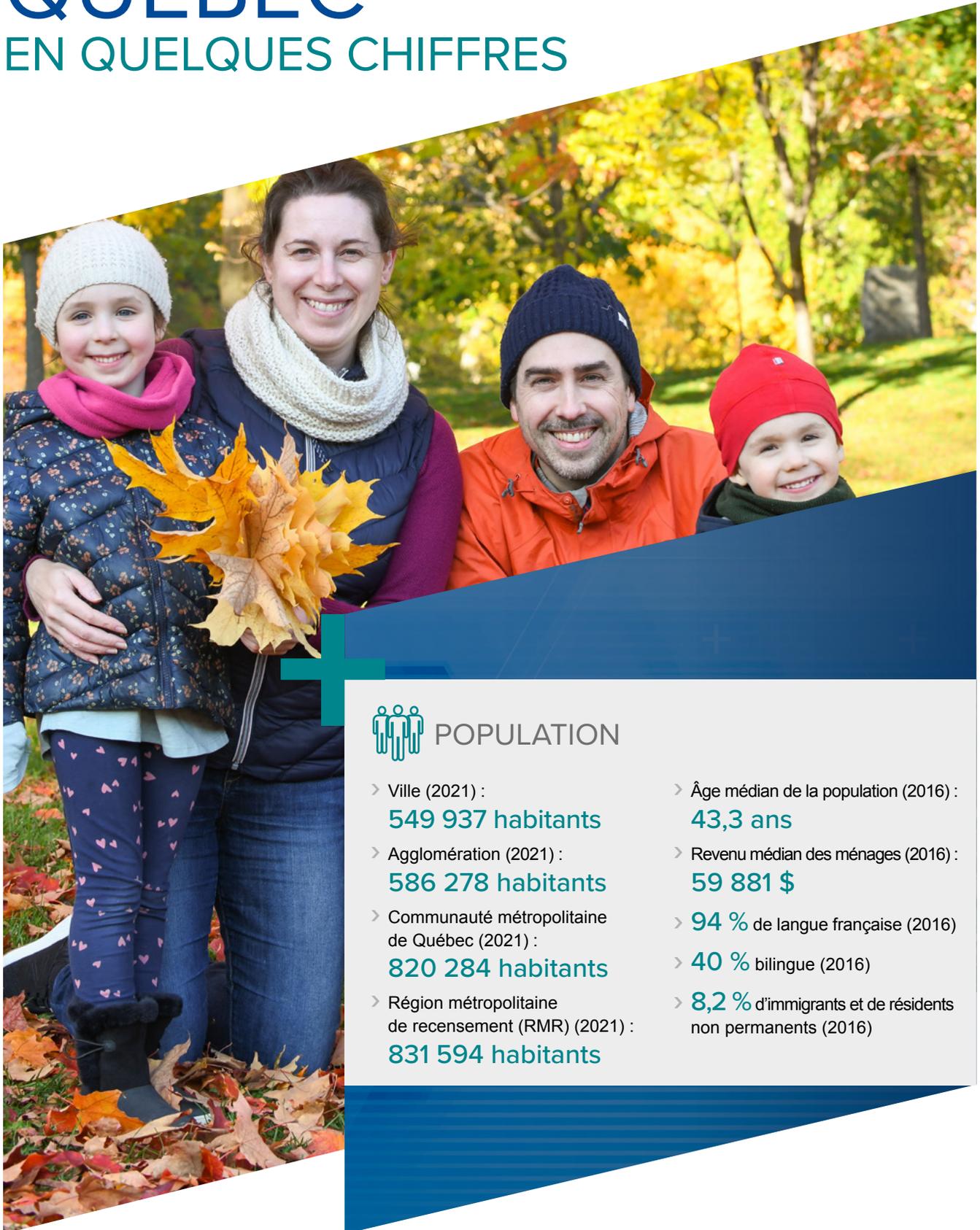
# Profil de Québec





# QUÉBEC

## EN QUELQUES CHIFFRES



### POPULATION

- > Ville (2021) :  
**549 937 habitants**
- > Agglomération (2021) :  
**586 278 habitants**
- > Communauté métropolitaine de Québec (2021) :  
**820 284 habitants**
- > Région métropolitaine de recensement (RMR) (2021) :  
**831 594 habitants**
- > Âge médian de la population (2016) :  
**43,3 ans**
- > Revenu médian des ménages (2016) :  
**59 881 \$**
- > **94 %** de langue française (2016)
- > **40 %** bilingue (2016)
- > **8,2 %** d'immigrants et de résidents non permanents (2016)

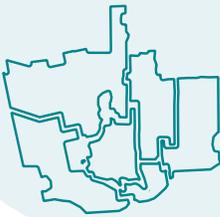


## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET PIÉTONNIÈRES



SUPERFICIE

**454 km<sup>2</sup>**



Bilan des infrastructures pour l'année 2021 :

- > **2 398,8 km** de routes
- > **1 306,6 km** de trottoirs
- > **379,2 km** de réseau cyclable
- > **125 km** de sentiers en milieu naturel
- > **2 ponts et 1 traversier** donnent accès à la capitale
- > Accès direct à tout le nord-est américain
- > **1 965 ouvrages d'art et structures**



## INFRASTRUCTURES D'EAU

- > 4 usines de production d'eau potable
- > Plus de **90 millions de m<sup>3</sup>** d'eau potable produite par an
- > 2 stations d'épuration des eaux usées
- > **140 millions de m<sup>3</sup>** d'eaux usées traitées par an
- > **6 991 km** de conduites d'aqueduc et d'égout





## RÉSEAU DE TRANSPORT

- > **4 412** arrêts
- > **863 km de réseau**, dont 65,5 km de voies réservées



## ENVIRONNEMENT

- > **5 écocentres permanents et 8 écocentres mobiles**
- > **537 parcs et espaces verts**



## ÉDUCATION

- > **Université Laval**, 1<sup>re</sup> université francophone en Amérique en 1852 (Séminaire de Québec en 1663)
- > École nationale d'administration publique, INRS, Université TELUQ, Université de Montréal (campus Québec), UQTR (Centre universitaire de Québec)
- > **10 collèges et cégeps**



## SPORTS



- > **25 grands événements sportifs**, dont une douzaine à caractère international



- > **1 équipe de football universitaire**, le Rouge et Or



- > **1 équipe de hockey junior majeur**, les Remparts de Québec



- > **1 équipe de baseball professionnelle**, les Capitales



## TOURISME



Photo : Jeff Frenette

> **1<sup>er</sup> rang**  
des meilleures **destinations touristiques**  
au **Canada en 2021** et ce pour une sixième année consécutive (magazine *Travel + Leisure*)

> La ville de Québec se classe au **2<sup>e</sup> rang** juste derrière Helsinki en Finlande, Classement Movinga  
des **10 meilleures villes au monde où vivre en famille**

> **Meilleure destination croisières**  
sur l'itinéraire Canada/Nouvelle-Angleterre en 2020 selon Porthole Cruise Magazine (USA) - Reader's Choice Awards 2020

> **8,2 millions de visiteurs**  
(4,1 millions de touristes et 4,1 millions d'excursionnistes d'un jour) (dernières données disponible du ministère du Tourisme, 2019)

> **1,6 G\$ en dépenses touristiques** et **2,0 G\$ en dépenses pour l'ensemble des visiteurs** (touristes + excursionnistes)

> **200 congrès et réunions corporatives** et quelques **211 786 participants**  
en 2019-2020

> **Plus de 1 232 établissements d'hébergement et de restauration**  
(Ville de Québec)

> **40 000 emplois** en tourisme (région touristique de Québec)



## SANTÉ

> **8 centres hospitaliers**

> **1 centre intégré universitaire de santé et services sociaux**

> **4 centres de réadaptation**

> **29 centres d'hébergement et de soin de longue durée (CHSLD) publics (17) et privés (12)**

> **1 centre jeunesse**

## CULTURE

### > **150 festivals et événements** (2019)

- > **26 établissements** formant le Réseau des **bibliothèques** de la Ville de Québec
- > **10 musées**
- > **18 lieux d'interprétation**
- > **32 théâtres et salles de spectacle**
- > Environ **275 jours de tournage, 82 projets** (2019)
- > **175 organismes culturels et artistiques professionnels**
- > **128 organismes culturels amateurs**



Photo : Jeff Frenette

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

- > **3 % du PIB investi en R & D**
- > **400 laboratoires et centres de recherche** de classe mondiale
- > **5 500 chercheurs** et associés en R & D

## TIC (données régionales 2016)

- > **Chiffre d'affaires global de 2,0 G\$**
- > **412 entreprises**
- > **15 060 emplois** dans les TIC

## FINANCE ET ASSURANCE (données régionales 2016)

- > **17,9 % du PIB régional**
- > Plus de **400 entreprises**, dont 10 sièges sociaux
- > **57 444 emplois** en finances et assurances



Membre de  
**11 ORGANISATIONS INTERNATIONALES**



## SCIENCES DE LA VIE (données régionales 2016)

- > Chiffre d'affaires de 1,3 G\$
- > 121 entreprises
- > 9 200 emplois



## TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE (données régionales 2021)

- > Chiffre d'affaires de 2,3 G\$
- > 165 entreprises
- > 7 000 emplois



## CENTRES COMMERCIAUX

- > 15,1 G\$ de ventes au détail  
(2020)
- > 82 centres commerciaux  
regroupant près de 2 300 places  
d'affaires



## ADMINISTRATION PUBLIQUE (FÉDÉRALE, PROVINCIALE ET MUNICIPALE)

- > 47 000 emplois en services  
gouvernementaux représentant  
11,2 % du total de l'emploi régional



## AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE



- > 2<sup>e</sup> en importance au Québec et 11<sup>e</sup> au Canada
- > 535 111 passagers en 2020

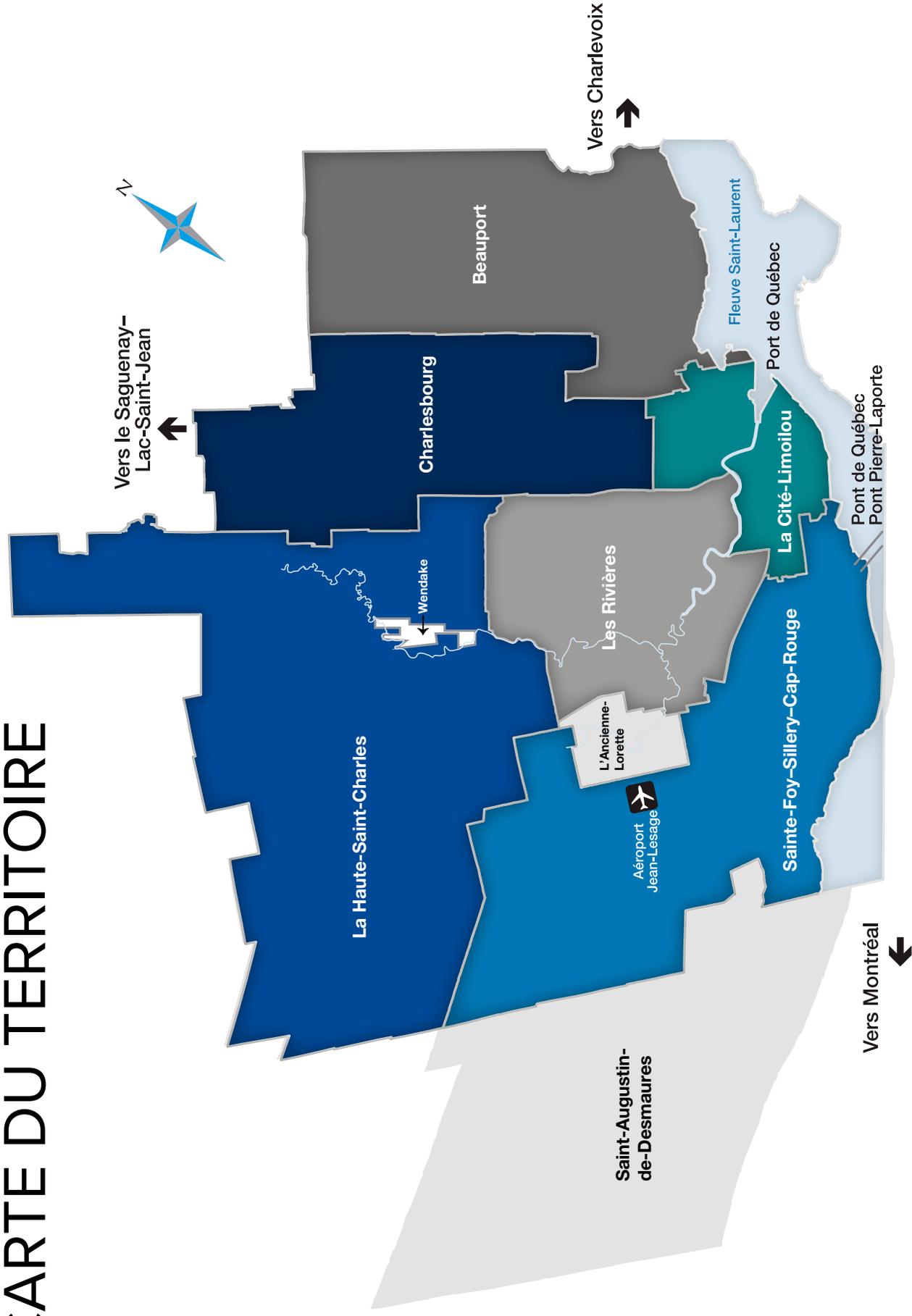


## PORT DE QUÉBEC ET SON TERMINAL DE CROISIÈRES



- > 150 escales de navires (2019)
- > 236 715 croisiéristes et membres  
d'équipage en visite (2019)
- > 26,8 millions de tonnes de marchandises (2020)

# CARTE DU TERRITOIRE



# CONSEIL MUNICIPAL



**Bruno Marchand**  
Maire

## Arrondissement de La Cité-Limoilou



**Claude Villeneuve**  
Maizerets-Lairet  
**Chef de l'opposition officielle**



**Catherine Vallières-Roland**  
Montcalm–Saint-Sacrement  
**Présidente d'arrondissement**



**Pierre-Luc Lachance**  
Saint-Roch - Saint-Sauveur



**Mélissa Coulombe-Leduc**  
Cap-aux-Diamants



**Jackie Smith**  
Limoilou

## Arrondissement des Rivières



**Véronique Dallaire**  
Des Saules–Les Méandres



**Patricia Boudreault-Bruyère**  
Neufchâtel-Lebourgneuf



**Alicia Despins**  
Vanier-Duburger  
**Présidente d'arrondissement**

## Arrondissement de Charlesbourg



**Claude Lavoie**  
Saint-Rodrigue  
**Président d'arrondissement**



**Marie-Pierre Boucher**  
Louis-XIV



**Eric Ralph Mercier**  
Des Monts

## Arrondissement de Sainte-Foy– Sillery–Cap-Rouge



**David Weiser**  
Du Plateau



**Anne Corriveau**  
Pointe-de-Sainte-Foy  
**Présidente d'arrondissement**



**Louis Martin**  
Cap-Rouge—Laurentien



**Maude Mercier Larouche**  
Saint-Louis–Sillery

## Arrondissement de Beauport



**Stevens MELANÇON**  
Chute-Montmorency–Seigneurial  
**Président d'arrondissement**



**Isabelle Roy**  
Robert-Giffard



**Jean-François GOSSELIN**  
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

## Arrondissement de La Haute-Saint-Charles



**Marie-Josée Asselin**  
Loretteville-Les Châtelés



**Bianca Dussault**  
Val-Bélair  
**Présidente d'arrondissement**



**Steeve Verret**  
Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

## COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

**Bruno Marchand**  
Maire  
Président

**Pierre-Luc Lachance**  
Vice-président

**Marie-Josée Asselin**  
Vice-présidente

**Mélissa Coulombe-Leduc**  
Membre

**Maude Mercier Larouche**  
Membre

**Marie-Pierre Boucher**  
Membre

**Catherine Vallières-Roland**  
Membre

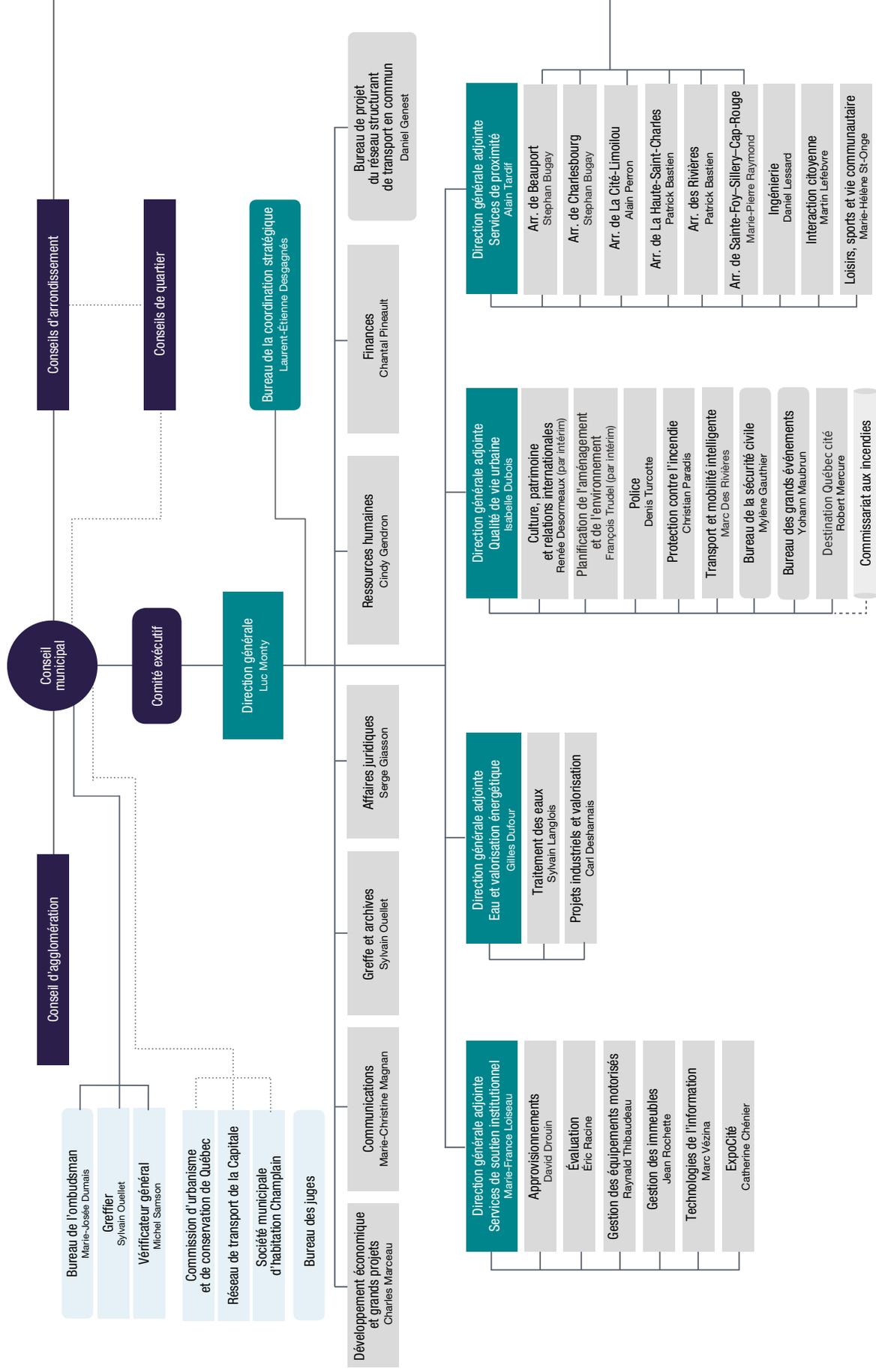
**Steeve Verret**  
Membre

**Jean-François Gosselin**  
Membre associé

**Véronique Dallaire**  
Membre associée

**David Weiser**  
Membre associé

# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL





# Perspectives économiques



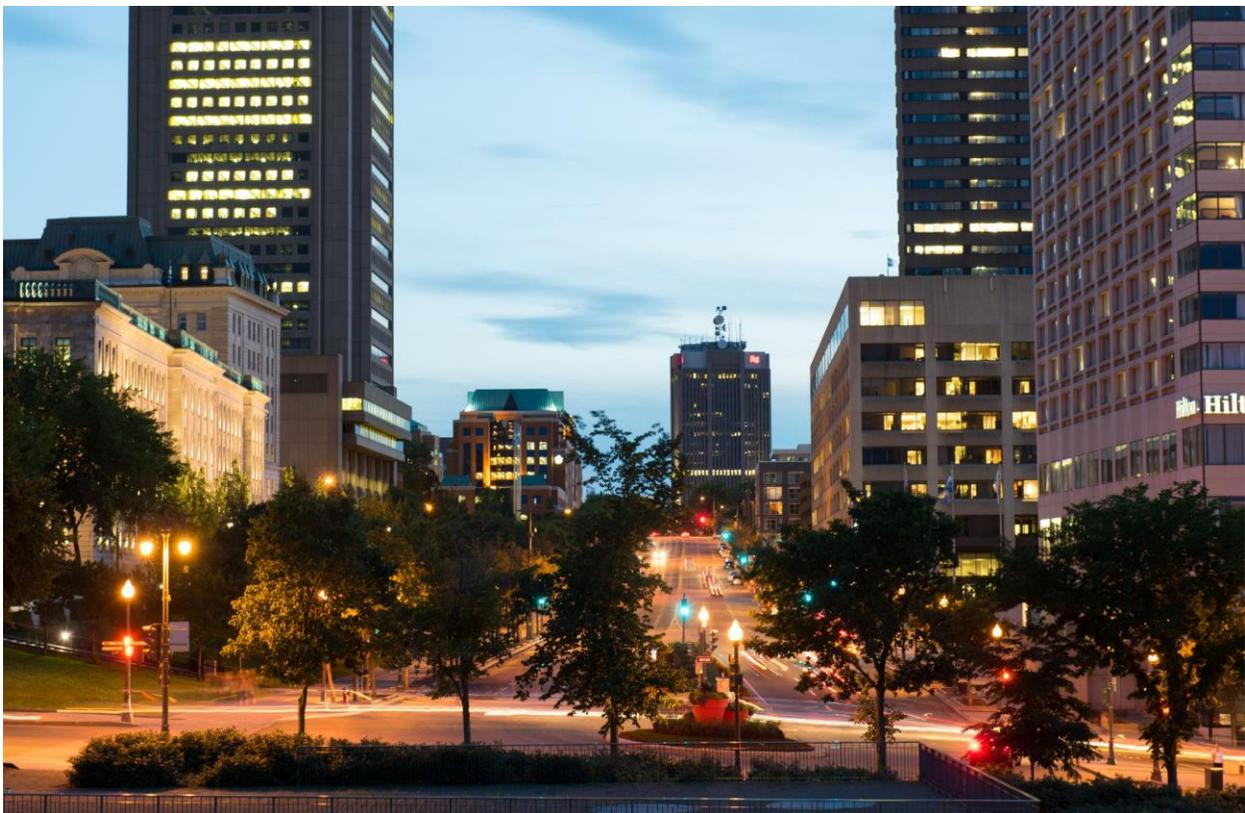


# Perspectives économiques 2022

Avant la pandémie, la ville de Québec connaissait une croissance continue depuis plus de vingt ans. Cette constance découle de son économie diversifiée, de la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures qui répondent aux besoins des entreprises, ainsi que de nombreux centres de recherches qui soutiennent les entreprises. La pandémie a mis en pause cette croissance et l'économie de la région a décliné de 5,4 % en 2020. En 2021, la pandémie s'est poursuivie puis s'est atténuée à la suite de la vaccination massive et l'implantation du passeport vaccinal. Ces mesures ont permis une remontée de l'activité économique en cours d'année.

On prévoit un rebond de l'économie de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec en 2021 avec une croissance de 6,5 %. L'année 2022 sera quant à elle une année de transition vers une croissance économique plus conforme à son rythme historique. La reprise est toutefois inégale, certains secteurs d'activités étant encore affectés par les mesures sanitaires au pays et dans le monde. Les secteurs de forces de la ville, soit l'assurance, les technologies de l'information et de la communication, les sciences de la vie et l'administration publique ont déjà retrouvé le niveau d'activité économique d'avant la pandémie.

Au printemps, les pressions inflationnistes ont augmenté d'une part en raison du bas niveau des prix durant les premiers mois de la pandémie et d'autre part en raison de la forte demande mondiale associée à la reprise, laquelle crée des difficultés d'approvisionnement et une demande accrue des matières premières.



## CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

En 2021, la reprise économique mondiale restera vigoureuse, grâce aux mesures de soutien prises par les pays et grâce à une meilleure couverture vaccinale. Le PIB mondial progressera de 5,6 % en 2021 et de 4,5 % en 2022, ce qui l'établira à un niveau supérieur à celui d'avant la pandémie. La reprise sera toutefois inégale. D'une part, en raison de la grande disparité des taux de vaccination entre les pays et de l'apparition de nouvelles vagues de contaminations qui forcent certains d'entre eux à restreindre l'activité, provoquant des goulots d'étranglement et des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. D'autre part, l'augmentation de la demande, qui a accompagné la réouverture des économies, a poussé vers le haut les prix des matières premières. Les prix des produits alimentaires sont également à la hausse, ce qui accroît également la pression sur les prix à la consommation.

### ÉTATS-UNIS

C'est au deuxième trimestre de 2021 que l'économie américaine a retrouvé son niveau d'activité d'avant la pandémie. L'aide gouvernementale découlant du plan de relance annoncé au printemps a soutenu la consommation des ménages. Les assouplissements des mesures sanitaires et la réaction des consommateurs ont insufflé une dose d'optimisme pour les entreprises, qui s'est traduite par une solide hausse des investissements. La reprise de l'activité économique s'accompagne d'une baisse du taux de chômage. Celui-ci devrait terminer l'année à 5,5 %.

D'importants problèmes d'approvisionnement des entreprises et une baisse du revenu disponible des ménages, alors que les programmes spéciaux de soutien viennent à échéance, viendront freiner quelque peu l'élan de l'économie américaine à la fin de 2021 et au début de 2022. On s'attend à une croissance de l'économie de 5,6 % en 2021 et de 3,7 % en 2022. La hausse des prix à la consommation, qui se fait sentir depuis le printemps, affecte autant les ménages que les entreprises. Ces hausses devraient se résorber au cours de l'année 2022.

### EUROPE

Principal partenaire économique du Canada après les États-Unis, l'Europe est encore affectée par la pandémie. Plusieurs pays ont dû faire face à une résurgence du virus à la suite de l'apparition du variant Delta. L'activité économique n'est pas encore retournée à son niveau d'avant la pandémie. Les pressions inflationnistes y sont toutefois moins fortes qu'au Canada et aux États-Unis.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que le retour à un niveau d'avant pandémie devrait survenir en 2022. De plus, la reprise sera très inégale dans les différents pays européens. Dans la zone euro, la production devrait augmenter de 5,2 % en 2021 et de 4,3 % en 2022.

### AUTRES RÉGIONS DU MONDE

La Chine est le pays qui a contrôlé le plus rapidement les effets de la pandémie. La reprise économique a débuté immédiatement en 2020 pour s'établir à 2,3 %, une exception parmi tous les pays du monde. L'économie chinoise s'accroîtra de 8,1 % en 2021 et de 5,1 % en 2022.

Le Mexique a connu une baisse d'activité de 8,3 % en 2020. Le rebond prévu en 2021 est de 5,9 %, surpassant la moyenne de 5,6 % pour l'ensemble de l'économie mondiale. Ce pays, important partenaire commercial du Canada, se trouve affecté par sa dépendance à l'industrie du voyage et du tourisme. La remontée des cours du pétrole va supporter la reprise, puisque le Mexique compte sur un important secteur pétrolier. Une croissance économique de 3,3 % est attendue en 2022 pour cette région.

# CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

## CANADA

Lorsque la pandémie a frappé en 2020, le Canada a rapidement mis en place des mesures sanitaires et des mesures de soutien auprès des ménages et des entreprises, ce qui a permis de limiter son impact. L'activité économique a décliné de 5,3 % en 2020, une baisse plus importante qu'aux États-Unis, mais moins forte que dans la zone euro et en Angleterre.

En 2021, bien que le taux de vaccination des Canadiens soit l'un des plus élevés au monde, la virulence de la pandémie a forcé la prolongation de certaines mesures sanitaires. Malgré tout, la reprise économique a été soutenue par la consommation des ménages qui ont épargné durant le confinement et par le regain d'activité sur le marché du travail. Le Conference Board du Canada prévoit que l'activité économique s'accroîtra de 5,1 % pour l'ensemble de 2021 et de 4,4 % en 2022. L'inflation prévue au Canada est de 3,3 % en 2021 et de 2,6 % en 2022.

Comme ailleurs, la difficulté d'approvisionnement touche durement certains secteurs, comme celui de l'automobile. Cette situation limite la capacité des entreprises à répondre à la demande, autant du côté canadien qu'à l'international. C'est d'ailleurs une des raisons qui explique que l'activité économique a été en décroissance au deuxième trimestre de 2021. Les difficultés d'approvisionnement devraient se résorber graduellement.

## QUÉBEC

En 2021, le Québec connaît une solide reprise économique. Après deux trimestres, l'activité a retrouvé son niveau d'avant la pandémie. Le Québec fait donc partie des quelques économies industrialisées, dont les États-Unis, qui ont franchi cette première étape menant à un retour vers les tendances historiques. Le haut taux de vaccination des Québécois et l'introduction du passeport vaccinal ont limité les conséquences de la pandémie sur l'activité économique.

L'économie est soutenue notamment par la demande des ménages. Les ménages ont pu épargner durant le confinement. À la mi-année 2021, le taux d'épargne restait élevé à 16,1 %, nettement supérieur au niveau de 2019, soit 6,8 %. Les entreprises investissent de nouveau, afin d'être en mesure de répondre à la demande. La reprise de l'économie américaine et le prix élevé des produits de base soutiennent les exportations.

Comme aux États-Unis et au Canada, l'économie québécoise est affectée par des difficultés d'approvisionnement. Celles-ci s'expliquent par un déficit de capacité de production qui découle notamment du transport limité des marchandises. Tout comme aux États-Unis et ailleurs, les pressions inflationnistes sont à la hausse au Québec.

Le Conference Board du Canada prévoit que l'économie du Québec progressera de 6,5 % en 2021, une croissance plus élevée que celle de l'économie canadienne. En 2022, la croissance retournera graduellement vers des niveaux plus conformes à la croissance historique. L'année 2022 devrait se terminer avec une croissance de 3,8 %. Du côté de l'inflation, l'organisme prévoit des hausses de prix de 3,4 % en 2021 et de 2,6 % pour 2022.

# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR LA VILLE DE QUÉBEC ET SA RÉGION

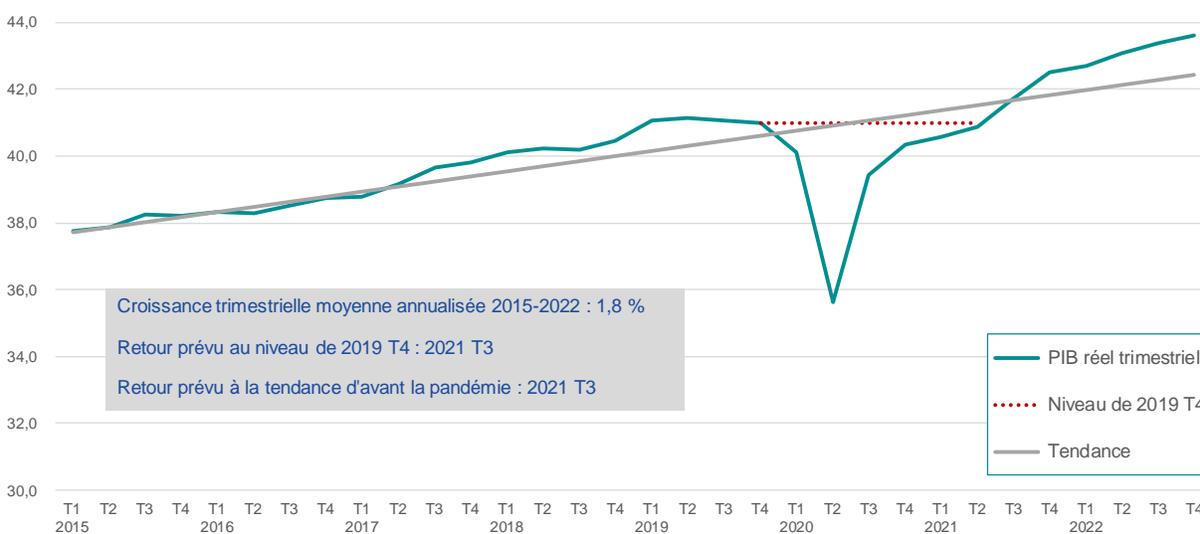
Une part importante de l'économie de la ville de Québec a comme assise des industries moins vulnérables aux fluctuations économiques, notamment l'administration publique et le secteur de l'assurance. Elle compte aussi des secteurs en forte croissance dans les technologies de l'information et les sciences de la vie, qui soutiennent l'économie au sortir de la pandémie. Toutefois, les entreprises et salariés liés aux secteurs du tourisme, de la restauration et la culture seront encore affectés par la pandémie en 2022, en raison d'un retour plus graduel à la normale dans ces secteurs.

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE

En hausse ininterrompue depuis 1996, la croissance du produit intérieur brut (PIB), qui a été particulièrement forte en 2019 (2,0 %), a connu une baisse significative de 5,4 % en 2020, qui se compare à celle de l'ensemble du Québec (-5,3 %). Un rebond de 6,5 % est prévu en 2021 par le Conference Board du Canada<sup>10</sup>. La croissance prévue pour 2022 s'établit à 4,3 % et la croissance annuelle moyenne anticipée pour les années 2023 à 2025 est de 1,5 %.

Les prévisions actuelles indiquent que c'est au troisième trimestre de 2021 que le niveau d'activité observé juste avant la pandémie, soit au quatrième trimestre de 2019, sera retrouvé. C'est aussi à partir de ce moment que l'économie de Québec retrouvera son rythme de croissance tendanciel.

**Graphique 3 – Évolution trimestrielle du PIB réel de la RMR de Québec de 2015 à 2022 (en G\$)**



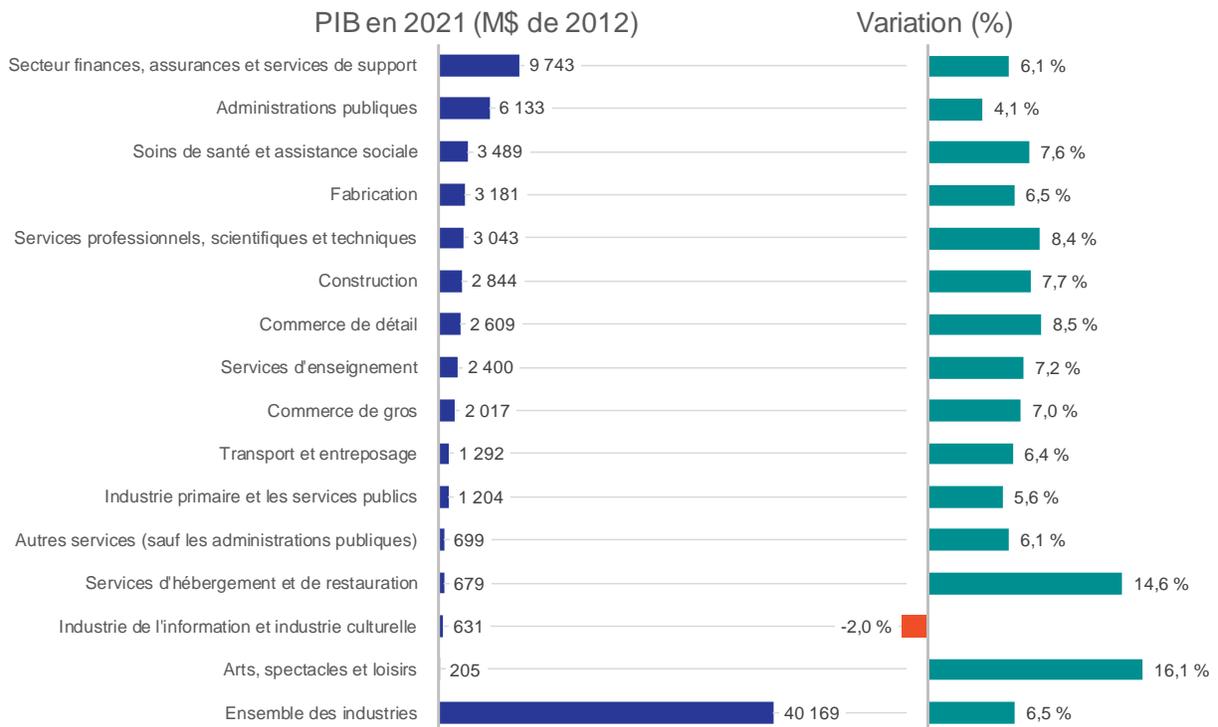
Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec.

*Les prévisions actuelles indiquent que c'est au troisième trimestre de 2021 que le niveau d'activité observé juste avant la pandémie, soit au quatrième trimestre de 2019, sera retrouvé.*

<sup>10</sup> Conference Board du Canada, données métropolitaines au 1<sup>er</sup> septembre 2021

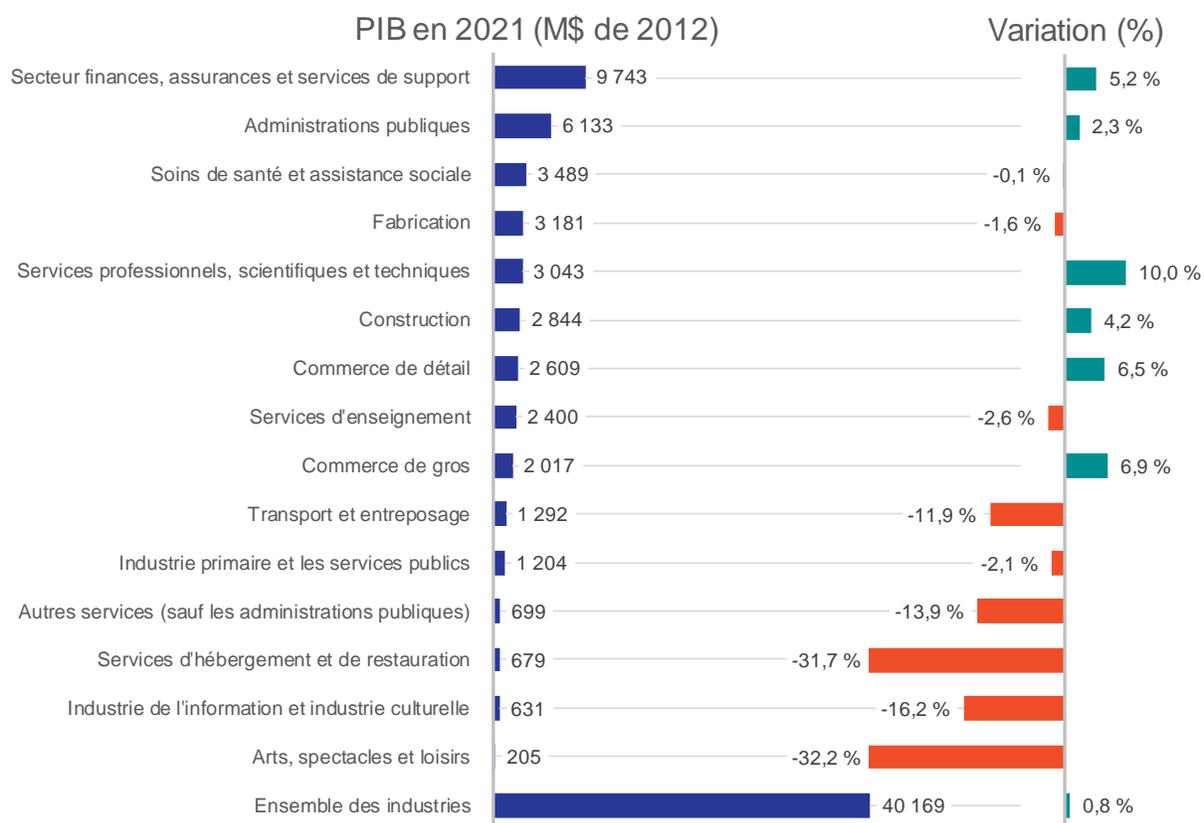
En 2021, 14 des 15 secteurs d'activité de la RMR de Québec auront retrouvé le chemin de la croissance. Le regain sera bien réparti entre les différents secteurs d'activité, à l'exception de celui de l'industrie culturelle qui présente toujours une baisse pour l'année 2021. Le graphique 4 montre que les secteurs qui ont été parmi les plus affectés par les mesures sanitaires découlant de la pandémie, soit les services liés à l'hébergement, la restauration et les arts, spectacles et loisirs affichent la plus forte reprise.

**Graphique 4 – En 2021, le PIB progressera de 6,5 % et presque tous les secteurs retrouveront la croissance par rapport à 2020**



Ce rebond généralisé en 2021 ne signifie toutefois pas un retour à la situation précédant la pandémie pour tous les secteurs. Le graphique 5 montre la variation du PIB prévu entre l'année 2021 et l'année 2019, qui précède la pandémie. Pour l'économie dans son ensemble, l'année 2021 présente une légère croissance de 0,8 % par rapport à la situation de 2019. Ce retour au niveau d'activité de 2019 est le résultat d'une progression dans les secteurs de force de la ville et dans ceux du commerce de gros et de détail. Toutefois, certaines industries présenteront encore un niveau d'activité moins élevé qu'avant la pandémie. Parmi celles-ci, les services liés à l'hébergement, la restauration et les arts, spectacles et loisirs affichent encore une diminution de l'activité de plus de 30,0 % par rapport à 2019. Trois autres secteurs, soit le transport et l'entreposage, les autres services et l'industrie de l'information et l'industrie culturelle affichent des baisses de l'ordre de 10,0 %. La reprise graduelle du commerce et du tourisme international ainsi que l'allègement des mesures sanitaires québécoises et canadiennes vont graduellement permettre à ces secteurs de reprendre leur pleine place dans l'économie de la région.

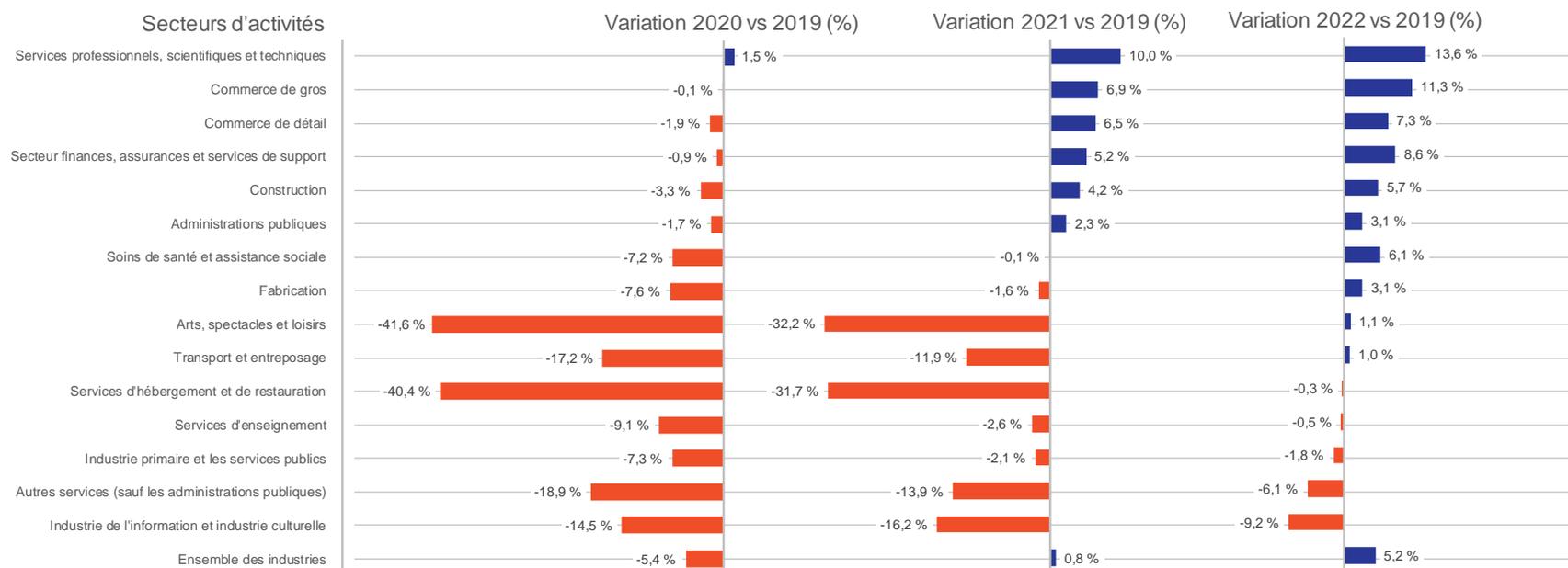
**Graphique 5 – Reprise inégale de l'activité économique après la pandémie - 2021 par rapport à 2019**



Le graphique 6 montre la progression des différents secteurs d'activités depuis la pandémie. Pour chacune des années 2020 à 2022, on y montre la progression attendue par rapport à l'année 2019. À la fin de 2022, 10 des 15 secteurs auront retrouvé le niveau d'activité de 2019. Les secteurs des « autres services » et celui de l'industrie de l'information et de la culture auront encore un retard à combler respectivement de six et neuf points de pourcentage.

Le tableau 1 présente les principaux indicateurs économiques de la région pour les années 2012 à 2022.

## Graphique 6 – Retour progressif au niveau d’activités de 2019 par secteurs d’activités et années



**Tableau 1 – Principaux indicateurs économiques de la région métropolitaine de recensement de Québec**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021p	2022p	
<b>Économie</b>												
PIB réel, var. en %	(1)	1,5	1,2	1,0	0,5	1,2	2,3	2,3	2,0	-5,4	6,5	4,3
PIB réel, en milliards de dollars enchaînés de 2012	(2)	37,0	37,4	37,8	38,0	38,5	39,4	40,3	41,1	38,9	41,4	43,2
PIB nominal, en milliards de dollars	(3)	37,0	38,2	39,6	40,6	41,8	43,4	45,3	46,7	44,8	48,5	51,6
PIB nominal, var. en %	(3)	2,5	3,2	3,7	2,4	3,1	3,8	4,4	3,0	-4,1	8,4	6,2
PIB réel par habitant, var. en %	(2)	0,7	0,5	0,4	-0,1	0,5	1,6	1,4	1,0	-6,2	5,7	3,6
<b>Emploi et prix</b>												
Inflation, var. en %	(4)	2,2	0,9	1,3	1,0	0,6	1,1	1,4	1,5	0,8	3,4	2,6
Taux de chômage en %	(4)	5,1	4,8	5,4	4,8	4,6	4,2	3,8	3,1	6,7	4,4	3,8
Emplois, en milliers	(4)	426,9	424,8	427,4	436,4	431,0	434,5	446,4	455,5	420,3	433,8	456,9
Var. de l'emploi, en milliers d'emplois	(4)	2,8	-2,1	2,6	9,0	-5,4	3,5	11,9	9,1	-35,2	13,5	23,1

**Sources**

1. Conference Board du Canada
2. Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec
3. Institut de la statistique du Québec, projection Ville de Québec
4. Statistique Canada, projection Conference Board du Canada

## INFLATION

Alors que l'inflation s'établissait à 1,5 % en 2019, la pandémie a d'abord eu pour conséquence un ralentissement de la croissance des prix en 2020, pour s'établir à 0,8 %. Ce ralentissement découle notamment de la mise sur pause de l'économie en raison des mesures sanitaires.

La hausse de 2021 s'explique par la reprise de la demande des consommateurs alors que l'offre de biens et services est encore limitée par les difficultés d'approvisionnement des entreprises. Les pressions inflationnistes devraient s'atténuer au fur et à mesure que les capacités de production des entreprises reviendront à la normale. Depuis avril 2021, le taux de croissance de l'inflation dépasse les 3,4 %. Les prévisions de l'inflation ont toutes été revues à la hausse à partir de l'automne 2021, tant pour la région de Québec que pour l'ensemble du Québec, le Canada et les États-Unis. Le taux annuel d'inflation anticipé pour la RMR de Québec pour l'année 2021 est actuellement de 3,4 %. Celui de 2022 est prévu à 2,6 % par le Conference Board du Canada.



## MARCHÉ DU TRAVAIL

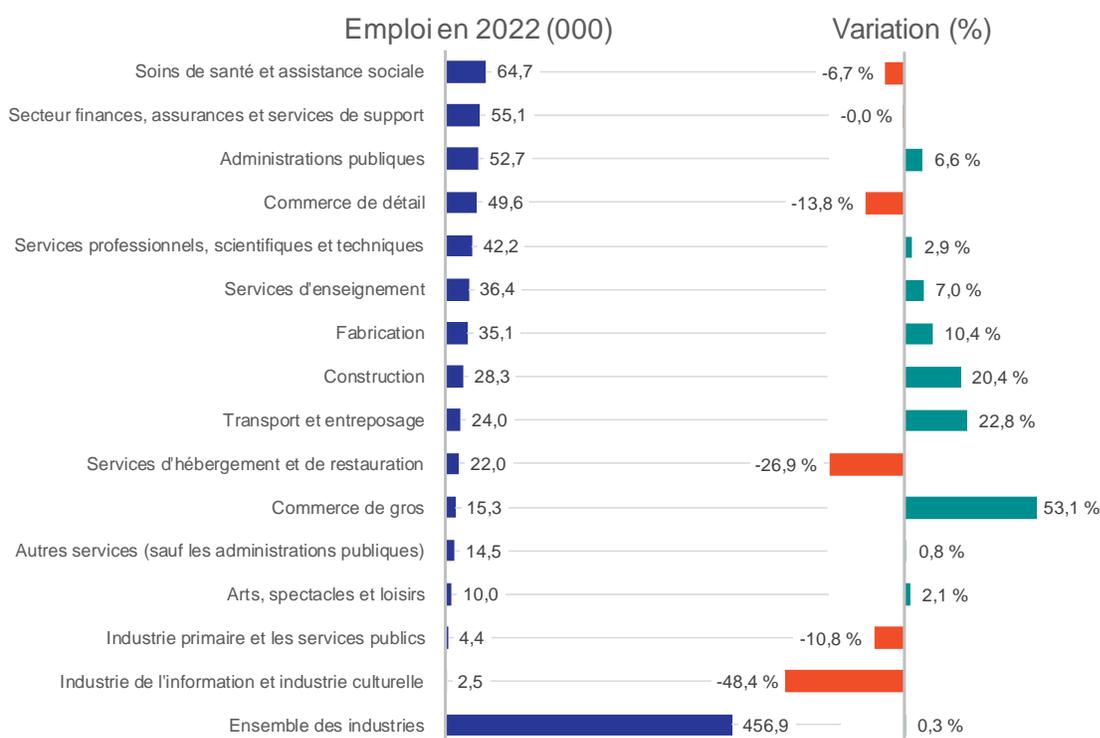
Avant la pandémie, le marché du travail était très dynamique à Québec, tout comme dans le reste du Canada. En 2019, le taux de chômage s'est établi à 3,1 % et 459 500 personnes occupaient un emploi. La croissance des entreprises à ce moment-là était déjà limitée par le bassin de main-d'œuvre disponible.

La pandémie est venue modifier cette situation. À la fin de mai 2020, le taux de chômage a atteint 11,9 %. La situation s'est nettement améliorée au cours de l'année alors que le taux de chômage s'établissait à 4,3 % en décembre 2020 puis à 4,1 % en septembre 2021.

Le Conference Board du Canada prévoit que pour l'ensemble de 2021, le taux de chômage s'établira à 4,4 % et que 433 800 personnes occuperont un emploi, soit une hausse moyenne de 3,2 % par rapport à l'année 2020. En 2022, la bonne performance du marché du travail se poursuivra. Le niveau d'emploi devrait être supérieur de 0,3 % par rapport à 2019 alors qu'un taux de chômage de 3,8 % est attendu.

Comme dans le cas de la reprise de l'activité économique, le portrait sectoriel de l'emploi n'est pas uniforme. En 2021, l'emploi a continué de décliner dans 6 des 15 secteurs d'activités, notamment dans le commerce de détail et les services d'hébergement et de restauration où il a décliné de plus de 10,0 %. En 2022, l'emploi regagnera le chemin de la croissance dans la grande majorité des secteurs. Dans l'ensemble, il aura retrouvé son niveau de 2019. Cependant, la situation devrait se rétablir plus graduellement pour quatre secteurs. Ces derniers sont l'hébergement et restauration, le commerce de détail, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, l'industrie primaire et services publics. Ces quatre secteurs comptaient pour 21,5 % de l'emploi en 2019. En 2022, ils occuperont 17,1 % du marché de l'emploi. Le graphique 7 montre l'évolution de l'emploi prévu en 2022 par rapport à l'emploi en 2019.

**Graphique 7 – Évolution prévue de l'emploi entre 2022 et 2019 dans la région métropolitaine de recensement de Québec**



## IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

L'activité immobilière est influencée par des facteurs conjoncturels, comme l'état du marché du travail, et par des facteurs plus fondamentaux comme la formation de nouveaux ménages. Ces dernières années, la forte création d'emplois et la hausse des salaires ont influencé positivement le marché immobilier. En 2020 et 2021, la pandémie a aussi stimulé la recherche d'un lieu de vie adapté à la « nouvelle réalité du travail à distance ».

### MISES EN CHANTIER

Les mises en chantier peuvent être segmentées selon qu'elles sont destinées à des locataires, des propriétaires ou des copropriétaires, et chaque segment fluctue selon sa propre tendance.

En 2020, le marché de la construction résidentielle neuve a ralenti dans l'agglomération de Québec, alors que les mises en chantier ont diminué de 4,2 % pour atteindre 4 271 logements. Il faut toutefois rappeler que le secteur de la construction a été mis sur pause pour une bonne partie du printemps 2020. Ce niveau d'activité reste néanmoins important puisqu'il n'a été dépassé que trois fois au cours des seize dernières années, soit en 2010, en 2012 et en 2019.

Le début de l'année 2021 a été marqué par une forte demande, si bien qu'au mois de juillet, il y avait déjà plus de mises en chantier qu'il y en avait eu pour l'ensemble de 2020. L'année 2021 se soldera avec le plus grand nombre de mises en chantier jamais enregistré dans l'agglomération de Québec en 16 ans, soit autour de 5 500 unités.

En 2022, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le Conference Board du Canada s'attendent à un ralentissement de l'activité de construction résidentielle. Les mises en chantier retourneront alors à des niveaux plus comparables à ceux des années 2019 et 2020, soit environ 3 500 unités.

Comme lors des cinq dernières années, ce sont les projets de logements locatifs, incluant les résidences pour personnes âgées, qui sont en plein essor en 2021. À la fin du mois d'août, 87,0 % des mises en chantier dans l'agglomération de Québec durant l'année provenaient de ce segment.

La grande demande pour les logements serait stimulée par l'effet combiné des jeunes milléniaux qui retardent l'achat de leur première maison, des baby-boomers qui choisissent de vivre dans un logement locatif après le départ des enfants, ainsi que du nombre croissant de nouveaux immigrants et de résidents temporaires, notamment étudiants, dans la ville de Québec. Le taux d'inoccupation des logements est historiquement bas, soit autour de 2,6 %, ce qui créera une pression sur le marché locatif. La hausse d'activité de la construction devrait entraîner une augmentation graduelle du taux d'inoccupation en 2022.

### MARCHÉ DE LA REVENTE

Après un début d'année 2020 marqué par l'incertitude, le marché de la revente immobilière a battu des records en 2020. Les ventes ont augmenté de 25,9 %, la croissance la plus élevée en 20 ans. Le prix de vente moyen d'une résidence unifamiliale a progressé de 7,1 % en 2020 pour s'établir à 310 209 \$. Il s'agit d'une forte accélération étant donné que l'augmentation annuelle moyenne des prix entre 2013 et 2019 avait été de 0,5 %. Cette accélération est toutefois beaucoup moins importante que dans la région de Montréal où les prix des résidences unifamiliales ont grimpé de 18,0 % en 2020.

Depuis le début de 2021, l'accélération des prix s'est poursuivie, alors que l'augmentation par rapport à la même période en 2020 atteint 7,1 % dans le segment des résidences unifamiliales.

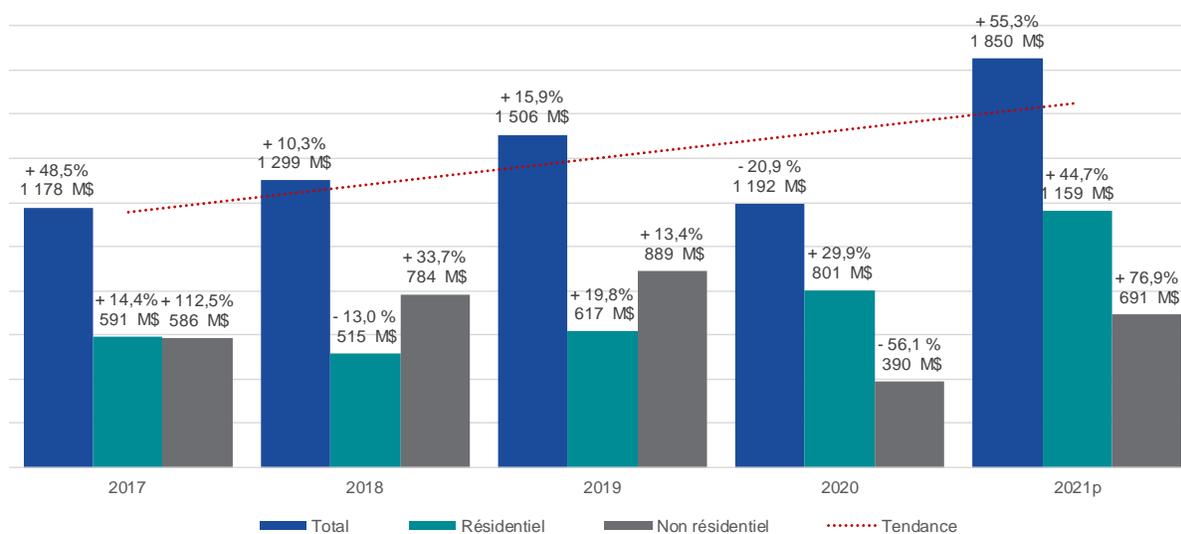
Pour l'ensemble de l'année 2021, on prévoit un volume d'activité légèrement inférieur aux niveaux records de 2020 et une accélération des prix de l'ordre de 10,0 % par rapport à 2020. En 2022, le volume d'activité

devrait diminuer et les prix se stabiliser alors que le bassin de gens qui recherchaient un lieu de vie adapté à la nouvelle réalité découlant de la pandémie diminuera.

## PROJETS MAJEURS

Un nombre important de constructions sont en cours dans la ville de Québec, autant du côté résidentiel que non résidentiel. En 2021, la valeur des permis délivrés par la Ville devrait atteindre un niveau record d'environ 1,8 milliard de dollars. L'effervescence dans le marché résidentiel, qui s'était reflété dans les permis délivrés en 2020, se poursuit en 2021. Le secteur non résidentiel, qui avait connu un fort ralentissement en 2020, devrait se rétablir en 2021 avec une croissance de 76,9 %. Les 691 M\$ de permis délivrés dans ce segment seront toujours en deçà des valeurs de 2018 et 2019, une situation qui devrait se corriger en 2022.

**Graphique 8 – Valeur et variation des permis de construction délivrés par la Ville de Québec**  
(en millions de dollars et variation en %)



Source : Ville de Québec

Des projets non résidentiels publics importants se poursuivront en 2022, notamment :

- le tramway de Québec (3,365 G\$)
- le nouveau centre hospitalier de l'Enfant-Jésus (1,4 M\$)
- l'élargissement de l'autoroute Henri-IV (291 M\$)
- l'usine de biométhanisation de la Ville de Québec (217,5 M\$)
- la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain (193,3 M\$)
- la centrale de police de la Ville de Québec (98,5 M\$)
- réfection du pont Pierre-Laporte (83,7 M\$)
- le réaménagement du boulevard Hochelaga (61,7 M\$)
- agrandissement et réfection de la bibliothèque Gabrielle-Roy (49,3 M\$)

Du côté des projets non résidentiels privés, on retrouve notamment :

- le complexe Médicago (245 M\$)

De grands projets résidentiels se poursuivront un peu partout sur le territoire de la ville en 2022. En voici quelques exemples :

- Le VIRIDI – 89 unités – (26 M\$)
- Projet CIRCA – 42 unités
- Quartier Louis-Quatorze – 127 unités – (35 M\$)
- Le KOS – 70 unités – (14 M\$)
- Le LB9 – 218 unités – (27 M\$)
- Mon symposium – 118 unités – (30 M\$)
- Maison des aînés – 96 unités – (57,6 M\$)
- Rue Monseigneur-Plessis – 80 unités – (16,6 M\$)
- Projet « MU » – 465 unités – (130 M\$)
- Résidences Chartwell au Mail Cap-Rouge – 115 unités – (26 M\$)
- L'aromate – 187 unités – (22 M\$)
- Le Prisme – 83 unités – (24 M\$)
- Logisbourg phase 4 et 5 – (11 M\$)
- Le Cardinal – Nord – 132 unités – (21 M\$)

## FACTEURS DE RISQUES

Comme pour 2021, le degré d'incertitude est élevé pour 2022. Concernant la pandémie, le retour pourrait être plus graduel que prévu à l'échelle mondiale, atténuant ainsi la croissance économique. Les scénarios actuels concernant l'inflation supposent un retour progressif durant l'année 2022 vers la croissance historique des prix. Si l'inflation devait persister, la baisse du revenu réel disponible des ménages pourrait se traduire par un ralentissement de la consommation.

# Planification stratégique et financière à long terme





# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## MISSION

La Ville de Québec est une organisation au service des citoyens, elle est « Résolument citoyen ». La planification stratégique de son Administration vise à ce que l'ensemble des employés réalisent la mission de la Ville :

**« FOURNIR, DANS LE CADRE D'UNE GESTION RESPONSABLE, LES MEILLEURS SERVICES À L'ENSEMBLE DE SES CITOYENS ».**

À cet effet, la Ville de Québec assure un développement durable et cohérent de son territoire, favorise la vitalité de sa collectivité, fournit des services municipaux de qualité et assume une gestion responsable des ressources humaines et financières dont elle dispose.

## VALEURS

Depuis sa constitution, la Ville de Québec est animée par des valeurs fondamentales à la base des décisions, des actions et des comportements des personnes qui la dirigent, incluant tous ses employés. Ces valeurs se reflètent dans sa culture, ses pratiques et soutiennent les orientations stratégiques visant à fournir des services de la plus haute qualité au meilleur coût possible.

**LA RESPONSABILITÉ** Pour contribuer à la mission de la Ville et préserver la confiance du citoyen, nous nous engageons à faire preuve de prévoyance et de détermination dans nos décisions, à persévérer dans nos actions et à assumer nos choix.

**LE COURAGE** En considérant l'intérêt public au premier rang, nous recherchons les meilleures solutions en allant au-delà de la facilité par le courage managérial.

**LE RESPECT** Dans nos relations, nous dépassons notre première impression, nos opinions et nos convictions personnelles par une ouverture à la différence de l'autre.

## ALIGNEMENT STRATÉGIQUE 2020-2025

Par sa planification stratégique, la Ville de Québec établit un processus en continu permettant à l'organisation d'aligner les efforts collectifs de ses employés vers une vision commune. D'ici 2025, la direction de la Ville souhaite que l'organisation soit « **Une Ville performante tournée vers le citoyen** ». Une organisation tournée vers le citoyen signifie l'adoption de pratiques qui leur apportent le maximum de bénéfices.

Pour assurer l'atteinte de cet objectif, l'Administration a regroupé les activités de la Ville en huit grandes catégories de services rendus tournées vers le citoyen, soit :

1. Stimuler l'essor de la ville
2. Bien aménager la ville
3. Assurer la sécurité urbaine
4. Animer et soutenir le milieu
5. Procurer un environnement écoresponsable et sain
6. Assurer les déplacements des personnes et des biens
7. Gérer l'eau
8. Bien administrer la Ville

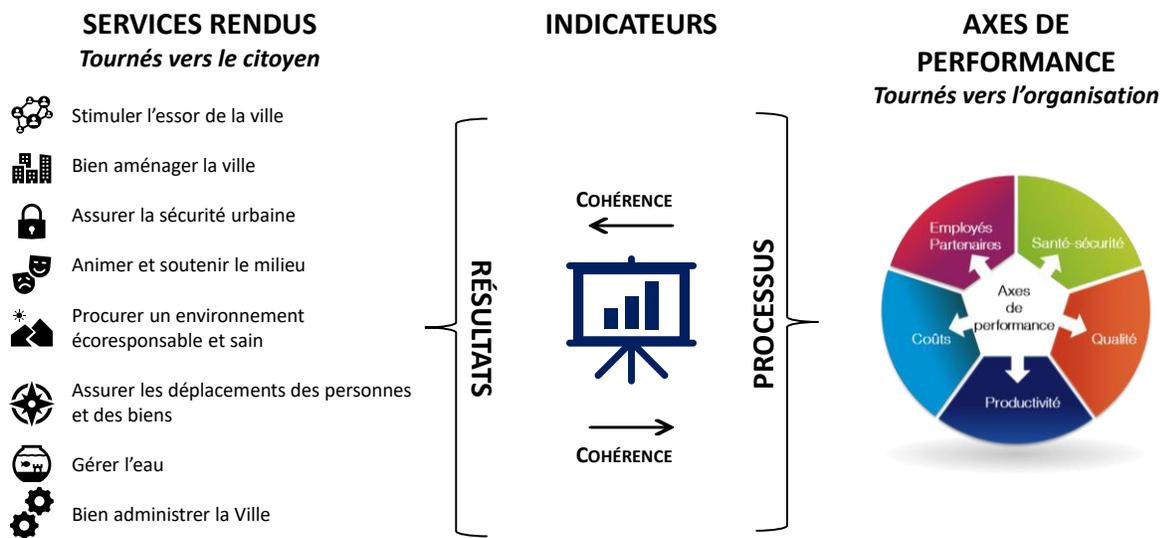
Aux fins d'améliorer les services rendus, l'Administration, dans le cadre de son alignement stratégique, agit sur cinq axes de performance comprenant les éléments suivants :

1. Santé-sécurité
2. Qualité
3. Productivité
4. Coûts
5. Employés-partenaires

En agissant de manière continue pour améliorer la performance de son organisation, la Ville de Québec tend à bonifier les services rendus aux citoyens.

Des indicateurs de performance ont été retenus pour illustrer le niveau des services rendus ainsi que la performance organisationnelle.

**Figure 1 – Alignement stratégique 2020-2025**



Pour chacun des services rendus et des axes de performance, des visions spécifiques ont été définies. Ces visions 2025, ainsi que ces indicateurs, orienteront les gestionnaires et l'ensemble du personnel sur les objectifs à atteindre. Le tout se transmet à tous les niveaux de gestion de l'organisation qui doivent à leur tour définir leur propre contribution à l'atteinte des objectifs établis.

## Services rendus – Visions

Le tableau suivant définit les services rendus et la vision associée à chacun d'eux.

Services rendus	Définitions	Visions
 <b>Stimuler l'essor de la ville</b> <i>Vivre dans une ville en plein essor</i>	Ensemble des activités assurant une ville attrayante et dynamique sur le plan économique, appuyée par de grands événements culturels, sportifs et festifs.	Être une capitale innovante et créative permettant d'attirer la main-d'œuvre, les entrepreneurs et les visiteurs.
 <b>Bien aménager la ville</b> <i>Vivre dans une ville bien aménagée</i>	Ensemble des démarches de planification collaboratives et inclusives permettant de faire de la ville un endroit sachant répondre aux enjeux de qualité de vie urbaine.	Être reconnue comme un milieu de vie attractif, accueillant, prospère et durable.
 <b>Assurer la sécurité urbaine</b> <i>Se sentir en sécurité dans le milieu urbain</i>	Ensemble des actions planifiées et posées pour assurer la sécurité et le sentiment de sécurité, tant pour les citoyens que pour les visiteurs.	Engager la collectivité de la ville de Québec dans un projet de société priorisant la santé durable et le bien-être des citoyens.
 <b>Animer et soutenir le milieu</b> <i>Habiter dans un milieu dynamique et inclusif</i>	Ensemble des moyens pour soutenir et renforcer, au niveau local, le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique.	Être une référence d'attractivité, d'inclusion et de dynamisme dans l'animation et le soutien du milieu. La Ville et ses partenaires s'appuient sur les besoins des citoyens pour leur offrir des services accessibles, équitables et de qualité dans leur milieu.
 <b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b> <i>Vivre dans un environnement écoresponsable</i>	Ensemble des initiatives et services contribuant aux changements de comportement liés au développement durable.	Placer le développement durable au cœur de nos priorités et accompagner les citoyens et les employés dans leurs changements comportementaux.
 <b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b> <i>Bien se déplacer</i>	Ensemble des services qui assurent le bon fonctionnement, l'entretien et l'efficacité des réseaux de voiries et de circulation.	Assurer la sécurité, l'accessibilité, l'efficacité et la pérennité du réseau de transport en ayant différentes options de déplacements responsables.
 <b>Gérer l'eau</b> <i>Utiliser l'eau de façon responsable et durable</i>	Ensemble des activités visant la qualité de l'eau, sa protection, sa distribution et son traitement.	Fournir une eau potable de qualité, et en quantité suffisante, tout en assurant la pérennité de la ressource.
 <b>Bien administrer la Ville</b> <i>Vivre dans une ville bien administrée</i>	Ensemble des pratiques qui assurent la saine gestion des ressources et l'engagement des citoyens et des partenaires dans la vie démocratique.	Être reconnue par ses citoyens pour une gestion responsable, transparente et efficace des ressources.

## Services rendus aux citoyens – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la performance des services rendus aux citoyens.

Indicateur des services rendus	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul <sup>11</sup>
 <b>Stimuler l'essor de la ville</b>				
<b>1 Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant</b>	45 302 \$ (\$ de 2012)	2020	↑	PIB de la région de Québec par rapport à la population de la région
<b>2 Indice de recommandation client</b>	36	08-2021	↑	Différence entre les promoteurs et les détracteurs – Enquête de satisfaction
 <b>Bien aménager la ville</b>				
<b>3 Plantation d'arbres</b>	7 454	2020	↑	Nombre total d'arbres plantés ou fournis par la Ville
<b>4 Indice de « marchabilité »</b>	45	12-2020	↑	Indice de mesure du potentiel piétonnier basé sur la distance entre une adresse et les lieux à proximité, Walk Score® : <a href="https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec">https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec</a>
 <b>Assurer la sécurité urbaine</b>				
<b>5 Indice de perception du sentiment de sécurité</b>	8,2	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>6 Nombre de collisions mortelles et graves</b>	56	2020	↓	Nombre de collisions mortelles et graves sur le territoire de la ville de Québec
<b>7 Score de résilience globale</b>	68	03-2021	↑	Rapport sur la résilience organisationnelle, <i>Resilient Organisations</i>
 <b>Animer et soutenir le milieu</b>				
<b>8 Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques</b>	8,3	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>9 Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs</b>	7,7	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>10 Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs</b>	7,9	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)

<sup>11</sup> Voir annexe pour la source des indicateurs

Indicateur des services rendus	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul <sup>11</sup>
 <b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b>				
<b>11 Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants</b>	8,0	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>12 Taux de valorisation résidentiel</b>	49,6 %	2020	↑	Matières résiduelles résidentielles récupérées et détournées de l'élimination (résidus verts, matières recyclables, matières récupérées dans les éco-centres, encombrants) par rapport à l'ensemble des matières résidentielles générées sur le territoire de l'agglomération de Québec
 <b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b>				
<b>13 Nombre de déplacements annuel en transport en commun</b>	17,6 M	2020	↑	Somme des montées payantes effectuées par le Réseau de transport de la Capitale
<b>14 Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule</b>	5,4	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>15 Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)</b>	7,1	04-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>16 Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière</b>	6,6	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 <b>Gérer l'eau</b>				
<b>17 Quantité d'eau distribuée par personne par jour</b>	397 l/p/j	2020	↓	Débit total annuel d'eau par rapport à la population
<b>18 Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable</b>	8,2	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
 <b>Bien administrer la Ville</b>				
<b>19 Mesure de rendement de l'effectif (productivité)</b>	322 525 \$	2020	↑	Revenus totaux par rapport au nombre d'employés
<b>20 Dette nette consolidée par rapport aux recettes de fonctionnement consolidées</b>	97,1 %	2020	↓	Dette nette consolidée par rapport aux recettes de fonctionnement consolidées

## Axes de performance organisationnelle – Visions

Le tableau suivant définit les axes de performance organisationnelle, visant l'administration municipale, et la vision associée à chacun d'eux.

Performance organisationnelle	Définitions	Visions
 <b>Santé-sécurité</b>	Définit le mieux-être physique et psychologique des employés de la Ville	La valeur santé-sécurité au travail est intégrée à tous les niveaux de l'organisation
 <b>Qualité</b>	Définit l'excellence des services offerts aux citoyens tant par la Ville que par ses partenaires, et ce, tout au long du processus	La Ville de Québec est un modèle de qualité de service qui fait la fierté de l'ensemble des employés
 <b>Productivité</b>	Définit l'efficience de l'organisation à livrer les services attendus en termes de délais, de qualité et de coûts	Une Ville efficiente dans la prestation des services aux citoyens
 <b>Coûts</b>	Définit la gestion optimale des ressources financières et de la rentabilité organisationnelle	Le maintien d'une culture de gestion financière rigoureuse dans les décisions et dans les opérations
 <b>Employés Partenaires</b>	Définit les saines pratiques de gestion du capital humain par l'attractivité, la fidélisation et l'engagement	La Ville de Québec est un employeur qui se démarque pour ses pratiques de gestion favorisant l'attraction, la fidélisation et l'engagement de ses employés

## Axes de performance organisationnelle – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la gestion efficace des axes de performance organisationnelle.

Indicateur de performance	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul
 <b>Santé-sécurité</b>				
<b>1 Taux d'absence en accident du travail</b>	0,53 %	2020	↓	Nombre d'heures en accident du travail multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
<b>2 Taux d'absence en maladie</b>	4,08 %	2020	↓	Nombre d'heures d'absence en maladie multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
 <b>Qualité</b>				
<b>3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services</b>	7,5	08-2021	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
<b>4 Taux de plaintes</b>	4,1 %	2020	↓	Nombre de plaintes par rapport au nombre de demandes
 <b>Productivité</b>				
<b>5 Pourcentage de rémunération globale</b>	37,6 %	2020	↓	Rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement
 <b>Coûts</b>				
<b>6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement</b>	4,7 %	2022	≤ aux prévisions	Variation des dépenses de fonctionnement budgétées par rapport à celles de l'année précédente
<b>7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives</b>	96,0 %	2020	≤ 100 %	Dépenses des unités administratives par rapport au budget adopté
 <b>Employés-Partenaires</b>				
<b>8 Taux de mobilisation</b>	Non disponible <sup>12</sup>	Non disponible	↑	Mobilisation des employés évaluée par un sondage interne
<b>9 Taux de roulement du personnel</b>	5,21 %	2020	↓	Nombre de départs d'employés réguliers par rapport à l'effectif du personnel régulier

<sup>12</sup> En raison de la pandémie

## PLANIFICATION FINANCIÈRE

L'économie de la Ville devrait retrouver un niveau d'activité et une croissance tels qu'ils étaient avant la pandémie, en 2022. Ces perspectives économiques étaient, et restent favorables à moyen et long terme en raison du dynamisme de plusieurs secteurs économiques de la Ville. En outre, plusieurs projets d'investissement sont en cours de réalisation ou débiteront prochainement, et ce, malgré la pandémie.

La planification financière de la Ville sur plusieurs exercices financiers permet une meilleure planification des projets d'investissement ainsi que des nouveaux besoins à prévoir au budget de fonctionnement. Elle est révisée annuellement. Bien qu'un exercice de projections financières à long terme ne puisse être parfait par sa nature, il permet d'anticiper les défis financiers auxquels la Ville devra faire face.

À ce sujet, les finances de la Ville sont sujettes à certaines pressions provenant, entre autres, des besoins en infrastructures, des déficits actuariels liés aux régimes de retraite et du niveau d'endettement existant.

Aussi, des fluctuations telles que l'augmentation des taux d'intérêt et du prix des ressources naturelles, la croissance moins importante que prévu des ajouts au rôle d'évaluation (nouvelles constructions), de même que certaines des orientations des gouvernements peuvent avoir des répercussions importantes pour la Ville.

Au terme du processus de planification budgétaire, la Ville prévoit une augmentation annuelle moyenne de son budget des revenus d'environ 3,7%. À cette fin, l'écart budgétaire sera résorbé annuellement à compter de 2023 pour assurer l'équilibre des revenus et des dépenses.

**Tableau 2 – Perspectives budgétaires triennales**

(en millions de dollars)

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES	Budget		Projections	
	2021	2022	2023	2024
<b>REVENUS</b>				
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 240,0	1 305,7	1 357,0	1 405,7
Autres revenus	341,6	350,1	338,2	358,1
<b>Total revenus</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 695,2</b>	<b>1 763,8</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Dépenses des unités administratives	926,2	999,2	1 026,9	1 067,3
Autres dépenses	213,3	199,9	222,1	245,5
Service de la dette brute	285,9	299,0	312,8	299,8
Paie ment comptant d'immobilisations (PCI)	156,2	157,7	157,7	157,7
<b>Total dépenses</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>1 719,5</b>	<b>1 770,3</b>
<b>Écart à résorber des dépenses sur les revenus</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>24,3</b>	<b>6,5</b>
<b>Équilibre budgétaire</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

## PRINCIPALES HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES

À la suite de l'étude des tendances passées et de l'évaluation des projections d'avenir, les perspectives budgétaires ont été établies sur les bases d'indexation des revenus et dépenses comprises dans le tableau suivant. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

**Tableau 3 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses**

VARIATIONS ANNUELLES PROJETÉES	2022	2023	2024
Ajouts au rôle	26,4 M\$	20,0 M\$	22,6 M\$
Taxes résidentielles ↑ à l'inflation	2,2 %	Inflation réelle	
Taxes non résidentielles ↑ à l'inflation	2,2 %	Inflation réelle	
Transport en commun	4,2 %	Selon pro forma du RTC	
Taux d'intérêt sur le financement à long terme	2,8 %	3,3 %	3,3 %
Réserve financière pour le paiement de la dette	Maximum atteint		
Paiement comptant d'immobilisations	1,5 M\$	Maximum atteint	
Rémunération	2,0 %	1,5 % + IPC RMR Québec, max 2,0 %	
Biens et services	7,3 %*	2,0 %/an**	
Énergie	1,0 %	2,0 %/an**	

\* Indexation et ajout de services

\*\* Indexation seulement

### Facteurs globaux à court terme pouvant affecter les décisions

Bien que les hypothèses sous-jacentes aux prévisions budgétaires soient soigneusement étudiées, il n'en demeure pas moins que certains événements, hors du contrôle de la Ville, peuvent modifier les données, entre autres :

- l'augmentation des taux d'intérêt supérieure à ce qui est prévu actuellement;
- la croissance moins importante des ajouts au rôle d'évaluation (nouvelles constructions);
- l'augmentation du prix des ressources naturelles;
- les écarts liés à l'inflation;
- la vigueur économique.



# Structure financière, politique et processus





## NORMES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La Ville de Québec présente son budget de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions).

## STRUCTURE FINANCIÈRE

Les données financières de fonctionnement sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale. En ce qui concerne les données financières d'investissement, elles sont consolidées avec les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP), selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). À cet effet, il regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du RTC et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

## FONDS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La Ville consigne et surveille ses obligations financières par le biais des fonds de fonctionnement et d'investissement.

### FONDS DE FONCTIONNEMENT (BUDGET DE FONCTIONNEMENT)

Le fonds de fonctionnement comprend les revenus et les dépenses annuels associés à la prestation de services municipaux. Une des principales sources de financement de ce fonds provient des taxes municipales.

Les dépenses de fonctionnement sont présentées de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions). Ces dépenses comprennent généralement la rémunération, les avantages sociaux, les services professionnels et techniques, la formation, la location et la réparation d'immeubles, de machinerie, de véhicules et d'équipements, les dépenses en énergie et fournitures diverses, des contributions et subventions afférentes à différents programmes, les télécommunications, les dépenses courantes relatives au financement des immobilisations.

En présence de surplus, ils sont d'abord transférés dans l'excédent de fonctionnement non affecté. Le conseil municipal décide ensuite de l'affectation de cet excédent. Le cas échéant, un déficit pourrait être couvert à l'aide de cet excédent.

## FONDS D'INVESTISSEMENT (BUDGET D'INVESTISSEMENT)

Le fonds d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

Ces dépenses ont un effet profitable pendant plus d'un an et mènent à l'acquisition, à l'agrandissement ou à l'amélioration de la durée de vie utile normale d'une immobilisation. De nombreux projets d'immobilisations s'étendent sur plusieurs années.

Tous les projets, de même que leur mode de financement, figurent au programme des immobilisations adopté annuellement par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. La portion courante du financement de ces immobilisations figure dans les dépenses de financement du fonds de fonctionnement.

Par ailleurs, le fonds d'investissement comprend également les prêts aux organismes, les placements à long terme et les propriétés destinées à la revente.

# POLITIQUES FINANCIÈRES, CADRE FINANCIER ET PLAN DE GESTION DE LA DETTE



Afin de s'assurer d'une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre et ses indicateurs financiers, entre autres par l'application de politiques financières rigoureuses.



**Les politiques encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision. Elles sont résumées dans un cadre financier.**

**Elles touchent :**

- **la gestion de la dette**
- **l'investissement**
- **la gestion des excédents de fonctionnement**
- **la fermeture des règlements d'emprunt**
- **la capitalisation des dépenses en immobilisations**
- **le placement de l'encaisse**
- **le financement des régimes de retraite**

**Les politiques financières ont été mises en place dans le but de :**

**F**aire face aux défis financiers croissants, notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et investissements) à long terme tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.

**D**iminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt, afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets.

**S**écuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

**E**ncadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville.

**A**ssurer un développement harmonieux de la Ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population.

**S**'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations.

**P**rotéger et faire fructifier les liquidités de la Ville.

**F**inancer adéquatement les régimes de retraite tout en respectant l'équité intergénérationnelle.

## CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

**Tableau 4 – Cadre financier**

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
RÉSERVES DE FONDS (EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
$\frac{\text{DETTE NETTE}}{\text{POTENTIEL FISCAL}}$	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	$\leq 3,5 \%$
$\frac{\text{SERVICE DE LA DETTE NETTE}}{\text{DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT}}$	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables	$\leq 20,0 \%$
PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15,0 M\$/an $\Rightarrow 175,0 \text{ M\$/an récurrent}$
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	+ 7,4 M\$/an $\Rightarrow 50,0 \text{ M\$/an récurrent}$
$\frac{\text{DETTE NETTE CONSOLIDÉE}}{\text{RECETTES TOTALES CONSOLIDÉES}}$	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable <sup>13</sup> par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable <sup>13</sup>	Limiter l'endettement	$\leq 100 \%$

## PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur dix ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. Ces outils financiers permettent également de faire face aux hausses de taux d'intérêt.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le Plan d'investissement quinquennal et le budget de fonctionnement respectent ses engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

<sup>13</sup> Soit le RTC et la SOMHAC

**Tableau 5 – Plan de gestion de la dette**

<b>Diminuer la pression sur la dette et accélérer la réalisation des projets</b>	<b>Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés</b>	<b>Efforts combinés</b>
<b>NOUVEAUX PROJETS</b> Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	<b>DETTE EXISTANTE</b> Réserve financière pour le paiement de la dette	<b>DETTE GLOBALE</b> PCI + Réserve financière pour le paiement de la dette
<b>+ 15,0 M\$/an</b> <b>Objectif ⇒ 175,0 M\$/an Récurrent</b>	<b>+ 7,4 M\$/an</b> <b>Objectif ⇒ 50,0 M\$/an Récurrent</b>	<b>+ 22,4 M\$/an</b> <b>Objectif ⇒ 225,0 M\$/an Récurrent</b>
Objectif atteint en 2022	Objectif atteint en 2018	Objectif atteint en 2022

## POLITIQUES FINANCIÈRES

Les politiques financières affectant la réalisation du budget de fonctionnement et du programme des immobilisations sont résumées ci-après.

### Politique d'investissement

Cette politique vise à assurer un développement harmonieux de la Ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population. La Ville doit adopter un programme des immobilisations pour les années financières subséquentes.

**Tableau 6 – Politique d'investissement**

<b>PRATIQUES</b>	<b>ACTIONS</b>		
<b>Dresser un inventaire de tous les actifs de la Ville et le mettre à jour annuellement</b>	Mettre à jour, annuellement, le niveau de vétusté des actifs	Établir des paramètres quantitatifs et qualitatifs permettant d'apprécier et de justifier les interventions et les investissements requis	Ordonner et classer les projets d'investissement
<b>Établir un plan de développement à long terme</b>	Définir les grandes orientations de la Ville en matière d'investissement	Établir les enveloppes financières des investissements pour les différents secteurs d'activités	Coordonner et arrimer l'introduction de grands projets d'investissement à la faveur de l'achèvement et de l'échéance d'autres grands dossiers
<b>Mettre en corrélation les investissements et les aspects économiques</b>	Évaluer les coûts capitalisables et mesurer les coûts opérationnels des projets retenus	Moduler et adapter le rythme des investissements en fonction des cycles économiques	Concilier les ressources financières requises aux investissements avec les objectifs de la Politique de gestion de la dette

## POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Cette politique vise à encadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville. La *Loi sur les cités et villes* et la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* édictent certaines règles et obligations en matière de financement à long terme auxquelles la Ville doit se soumettre.

**Tableau 7 – Politique de gestion de la dette**

Établir des références permettant de mesurer le niveau d'endettement	Établir des règles et des stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt	Gérer la dette avec prudence	Fixer des règles opérationnelles
Déterminer les balises sur les limites de l'endettement en calculant des ratios sur des valeurs économiques	Guider l'étude, l'analyse, la détermination des enveloppes d'investissement et l'adoption du plan d'investissement	Établir le cadre financier à long terme	Respecter les termes de financement des investissements
Le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne devrait pas dépasser 20,0 %	Porter la dotation annuelle du poste « Paiement comptant d'immobilisations (PCI) » à 175,0 M\$ (+ 15,0 M\$/an)	Rendre compte des niveaux d'endettement, des financements réalisés et des conditions générales des marchés financiers	Procéder régulièrement aux financements à long terme
Le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne devrait pas excéder 3,5 %	Mettre en place une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés (+ 7,4 M\$/an jusqu'à 50,0 M\$ annuellement)	Respecter le plan d'investissement adopté	Structurer les emprunts de façon à éviter la concentration des refinancements à une même année
Le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées ne devrait pas excéder 100 %		Amortir toute dette résiduelle à même le produit de disposition d'actifs	Contre les risques des marchés financiers pour les emprunts remboursables en devises étrangères ou à taux d'intérêt variables
		Respecter les balises concernant les limites de l'endettement	Maintenir à jour la notation de crédit de la Ville  Opérer et maintenir à jour le système informatisé de gestion de la dette Réviser annuellement la réglementation

## POLITIQUE DE GESTION DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Cette politique vise à créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. Le conseil municipal et le conseil d'agglomération, par simple résolution, peuvent décréter des « surplus affectés » à même les surplus non affectés, en précisant les fins de la création de ces surplus affectés.

Tableau 8 – Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS	NIVEAUX REQUIS	RÈGLES D'UTILISATION	CIBLES
<b>Opérations de déneigement</b>	50,0 % du budget de fonctionnement dédiés aux opérations de déneigement jusqu'à 20,0 M\$	Lorsque les coûts réels dépassent les budgets alloués et lorsqu'il est impossible de combler l'excédent de dépenses par toute autre source de financement	20,0 M\$
<b>Autoassurance</b>	Ces données sont réévaluées périodiquement par les consultants	Lorsque la Ville doit acquitter des réclamations pour lesquelles elle est identifiée comme responsable	8,7 M\$
<b>Prévoyance</b>	2,0 % du budget annuel de fonctionnement jusqu'à 20,0 M\$	Lorsqu'il s'agit d'un événement ou d'une dépense non récurrente sur lequel la Ville n'a pas de contrôle. La dépense doit relever d'une obligation légale ou d'un cas de force majeure	20,0 M\$

## EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉS ET AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

La Ville ne prépare pas de budget pour ces fonds. Ils sont gérés en fonction de lois établies ou de règles municipales.

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affecté à des fins spécifiques.

Les excédents de fonctionnement affectés sont gérés en fonction des règles municipales et de la politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés (ex. : excédents de fonctionnement affectés aux opérations de déneigement, à l'autoassurance et à la prévoyance). Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant les fins de la création de ces excédents affectés.

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ex : réserve financière pour le déficit actuariel de l'ex-Québec, appui au développement économique, ACCORD Capitale-Nationale, etc.). Une réserve est créée par règlement du conseil.

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est dûment prévue dans des dispositions législatives (ex. : fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.).

**Tableau 9 – Excédents de fonctionnement affectés et non affectés, réserves financières et fonds réservés**  
(en millions de dollars)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	Réel cumulatif 31-12-2020	Dotation annuelle prévue 2022
<b>Excédents de fonctionnement affectés</b>		
Anciennes villes	0,7	0,0
Nouvelle Ville		
Déneigement	20,0	0,0
Autoassurance	8,7	0,0
Prévoyance	14,0	0,0
Équilibre budgétaire 2021	42,5	0,0
Travaux d'aménagement aux dépôts à neige existants	2,0	0,0
Programme Rénovation Québec (PRQ)	12,1	0,0
Contribution Académie St-Louis	2,0	0,0
Cession autres actifs	2,5	0,0
Reprise et acquisition de terrains	40,0	0,0
Acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga	21,4	0,0
Autres (projets en cours, fermeture fonds de roulement)	0,2	0,0
Total nouvelle Ville	165,4	0,0
<b>Total excédents de fonctionnement affectés</b>	<b>166,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Réserves financières</b>		
Déficit actuariel ex-Québec	230,9	9,0
Appui au développement économique	2,2	0,0
ACCORD Capitale-Nationale	0,2	0,0
Élections	3,3	1,3
Entrepreneuriat	2,3	0,0
Paiement de la dette	0,3	50,0
Grands événements	4,1	0,0
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements	1,5	1,5
Autres (environnementale, incinérateur, infrastructures de surface)	0,0	0,0
<b>Total réserves financières</b>	<b>244,8</b>	<b>61,8</b>
<b>Fonds réservés</b>		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	3,8	0,0
Cession d'immeubles industriels	3,6	0,0
Fonds local d'investissement	4,8	0,0
Fonds local de solidarité	0,3	0,0
Fonds stationnement	0,2	0,0
Fonds de parcs et de terrains de jeux	2,3	0,0
<b>Total fonds réservés</b>	<b>15,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés</b>	<b>425,9</b>	<b>61,8</b>
<b>Excédent de fonctionnement accumulé non affecté</b>	<b>133,0</b>	
<b>Décisions d'affectation prises au cours de l'année 2021</b>		
Renflouement de l'excédent affecté du fonds de prévoyance	(6,0)	
Appropriation pour dépôt provisionnel nécessaire dans le cadre d'une procédure d'expropriation pour un immeuble	(0,3)	
Appropriations pour des acquisitions d'immeubles	(7,6)	
Appropriation pour la mise aux normes des solutions de stockage	(8,0)	
Ajustement de l'affectation pour l'équilibre budgétaire 2021*	6,8	
Affectation à l'équilibre budgétaire 2022	(20,4)	
Affectation au budget d'investissement 2022	(18,5)	
<b>Total</b>	<b>(54,0)</b>	
<b>Excédent de fonctionnement accumulé non affecté projeté pour 2021</b>	<b>79,0</b>	

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

# PROCESSUS DE PLANIFICATION ANNUELLE DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

## PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le processus budgétaire est destiné à assurer l'exercice d'un contrôle, l'obligation de rendre des comptes et la planification en matière de budget. La préparation du budget annuel, soumis à l'approbation du conseil municipal et du conseil d'agglomération, permet le contrôle démocratique des dépenses.

À la suite de son adoption, le budget peut être modifié par l'administration municipale par le biais de virements de fonds ou de crédits déjà votés. Par ailleurs, le conseil municipal peut modifier le budget global de la Ville, après son adoption, pour tenir compte de revenus supplémentaires (dons ou subventions) dont le versement est assuré. Il peut aussi préparer un budget supplémentaire pour combler un déficit. Une résolution par laquelle le conseil modifie le budget doit être transmise au MAMH selon les règles prescrites à cet effet. Également, le conseil doit adopter, avec un budget supplémentaire, un règlement imposant une taxe spéciale.

Le budget comprend les revenus et les dépenses prévus pour l'année à venir. En tant qu'outil de planification, le budget permet à la Ville d'analyser les conséquences de ses programmes, de ses politiques et de ses plans d'action en termes de revenus et de dépenses ainsi que les liens existants entre eux.

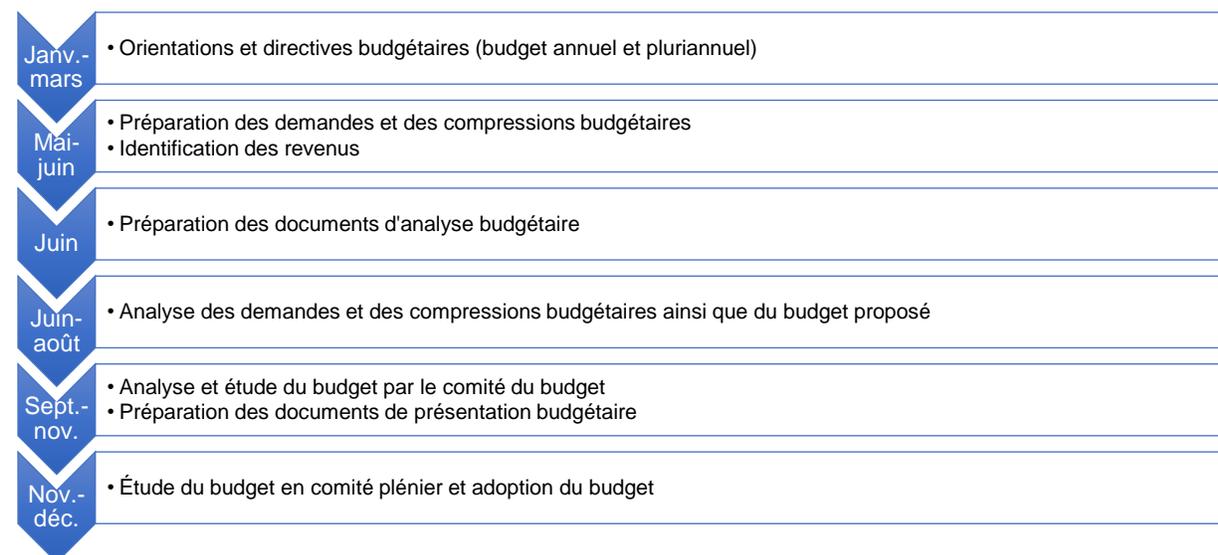
**Figure 2 – Planification budgétaire stratégique**



### Planification opérationnelle du budget

De manière séquentielle, le processus budgétaire de la Ville se déroule entre janvier et décembre.

**Figure 3 – Calendrier du budget**



## PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT<sup>14</sup>

L'élaboration du plan d'investissement passe, dans un premier temps, par l'évaluation de l'état des immobilisations de la Ville soit, leur désuétude et la récupération du retard en regard du maintien de leur pérennité. À cet effet, chacune des unités administratives évalue d'abord l'investissement nécessaire afin d'assurer le maintien des infrastructures de la Ville en bon état.

Par la suite, le plan d'investissement inclut les nouvelles infrastructures nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins. Les enveloppes des projets d'investissement déjà présentés, mais non réalisés sont réévaluées annuellement et intégrées au plan d'investissement lorsque requis.

Enfin, des orientations de travail sont transmises aux unités administratives, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles, afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissement.

Une analyse exhaustive de l'ensemble des projets d'investissement est effectuée, dans le respect des enveloppes budgétaires accordées et de la capacité de réalisation des travaux d'investissement.

Ce processus d'évaluation et de planification est rigoureux. Il vise à répondre aux besoins et à éviter un sous-investissement dans les infrastructures.

### PRÉSENTATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Afin d'assurer un suivi optimal de la réalisation des travaux d'investissement, les projets du plan d'investissement sont sous la responsabilité de l'unité administrative qui évalue le besoin d'investissement.

### PRIORITÉS

Un des premiers objectifs de la Ville est d'assurer le renouvellement de ses infrastructures. Elle souhaite également améliorer la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'investissement.

**Figure 4 – Priorités du Plan d'investissement quinquennal**



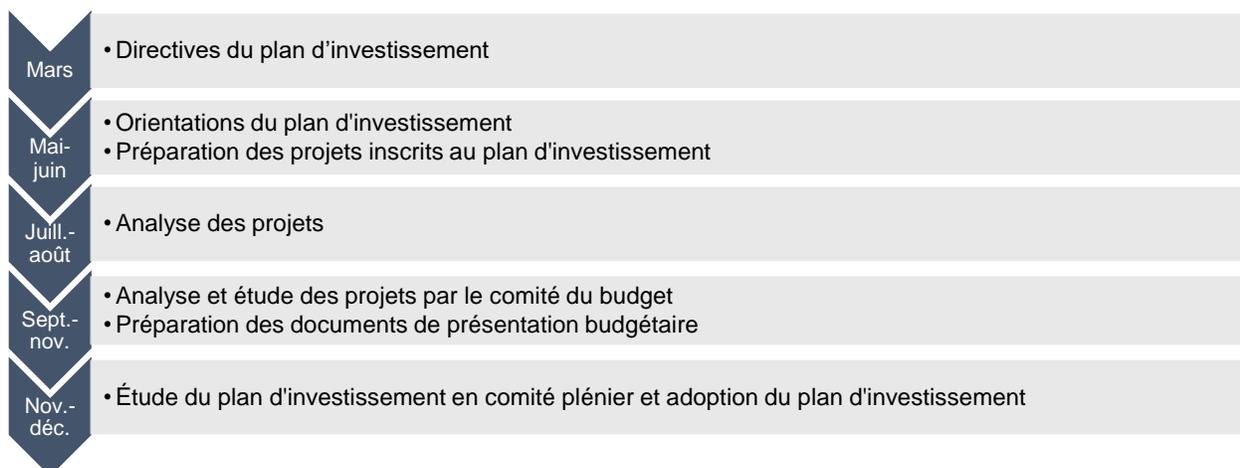
Conséquemment à ces objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au plan d'investissement sont :

- L'impact des projets sur le maintien de la pérennité des infrastructures. La séquence des travaux à effectuer est établie selon des analyses, notamment basées sur l'indice de vétusté des infrastructures;
- L'achèvement des projets déjà amorcés;
- Les répercussions des projets sur les services à la population et sa sécurité;
- La disponibilité de financement externe;
- Les nouveaux projets qui s'inscrivent dans un plan d'action adopté par le conseil municipal;
- Le niveau de préparation, d'analyse et d'étude du projet.

<sup>14</sup> Excluant les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

## PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT

Figure 5 – Calendrier du Plan d'investissement quinquennal



## IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits aux plans d'investissement influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

### Mode de financement influençant le budget de fonctionnement :

#### ➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement; c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

#### ➤ Paiement comptant d'immobilisations

Il s'agit d'un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

#### ➤ Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

### Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement

#### ➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.



# Budget selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public





# PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES SELON LES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Cette section présente, en premier lieu, le rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire avec les revenus et les dépenses non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Par la suite, les prévisions budgétaires sont présentées sur une base consolidée, conformément aux NCSP, selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Elles regroupent les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Les ajustements requis afin de se conformer aux NCSP sont les suivants :

- l'ajout des apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues;
- l'ajout des revenus et des frais de gestion de placements de portefeuille;
- l'ajout de la charge d'amortissement des immobilisations des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville;
- l'ajout des charges autofinancées.

Au moment de la consolidation des budgets, les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats sont éliminées.



**Tableau 10 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP**  
(en millions de dollars)

		Budget de l'Administration municipale <sup>1</sup>				
		2018	2019	2020	2021	2022
<b>Revenus sur base budgétaire</b>	(2)	1 438,4	1 502,0	1 551,0	1 581,6	1 655,8
<b>Éléments de conciliation</b>						
Affectations fiscales		(19,4)	(64,8)	(64,3)	(105,7)	(78,5)
Revenus relatifs aux charges autofinancées		9,0	8,1	15,9	18,1	21,6
Revenus de placements de portefeuille		8,3	9,5	6,8	7,3	11,0
Apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues		32,1	20,1	23,0	22,8	33,6
Revenus d'investissement de sources externes		118,8	151,2	311,3	338,5	431,8
Paiements de transfert relatifs au service de dette à la charge de tiers		(30,7)	-	-	-	-
<b>Revenus conformément aux NCSP</b>	(3)	1 556,5	1 626,1	1 843,7	1 862,7	2 075,3
<b>Dépenses de fonctionnement sur base budgétaire</b>	(2)	1 438,4	1 502,0	1 551,0	1 581,6	1 655,8
<b>Éléments de conciliation</b>						
Affectations fiscales		(361,9)	(388,7)	(398,4)	(409,9)	(419,3)
Charges autofinancées		22,5	22,7	26,7	30,8	24,8
Frais de gestion de placements de portefeuille		0,7	0,7	0,8	0,9	0,9
Amortissement des immobilisations		233,2	261,9	237,3	241,9	268,4
Dépenses de fonctionnement attribuables aux investissements		28,7	14,2	14,7	71,4	81,1
<b>Charges conformément aux NCSP</b>	(4)	1 361,6	1 412,9	1 432,1	1 516,7	1 611,6
<b>Excédent (déficit) sur base budgétaire</b>		-	-	-	-	-
<b>Excédent (déficit) conformément aux NCSP</b>		194,9	213,3	411,7	346,0	463,7

1. L'Administration municipale comprend les compétences d'agglomération et de nature locale

2. Revenus et dépenses tels que présentés dans le budget de la Ville voté au Conseil de Ville et au Conseil d'agglomération

3. Revenus de l'Administration municipale au rapport financier (Page S12, Ligne 21)

4. Charges de l'Administration municipale au rapport financier (Page S12, Ligne 33). Les charges comprennent l'amortissement des immobilisations

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022 (en millions de dollars)**

*Non audité*

		Budget					Budget NCSP <sup>2</sup> consolidé
		Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	Ajustements NCSP <sup>2</sup> consolidé	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	3,2	1 179,0		1 180,8		1 180,8
Compensations tenant lieu de taxes	2		123,5		121,9		121,9
Quotes-parts	3	733,4		135,3	41,1		41,1
Transferts	4	49,9	59,1	59,4	171,0	6,2	177,2
Services rendus	5	35,6	27,1	77,2	139,8	15,2	155,0
Imposition de droits	6	0,1	43,9		44,0	0,1	44,1
Amendes et pénalités	7	8,8	12,5		21,4		21,4
Revenus de placements de portefeuille	8					11,0	11,0
Autres revenus d'intérêts	9	3,9	8,5	0,2	12,6		12,6
Autres revenus	10	3,1	0,3	2,6	3,3	0,1	3,4
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	838,0	1 453,9	274,7	1 735,9	32,6	1 768,5
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	133,0	44,3	59,6	462,6		462,6
Imposition de droits	16	1,2	0,8		2,0		2,0
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17					33,6	33,6
Autres	18	225,7	4,5		4,5		4,5
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	359,9	49,6	59,6	469,1	33,6	502,7
	22	1 197,9	1 503,5	334,3	2 205,0	66,2	2 271,2
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	74,9	158,3	31,6	151,8	13,4	165,2
Sécurité publique	24	238,2	229,1		247,0	16,6	263,6
Transport	25	169,5	304,5	216,3	425,6	134,2	559,8
Hygiène du milieu	26	134,8	214,1		221,8	91,1	312,9
Santé et bien-être	27	20,5	23,1	4,8	28,5	1,8	30,3
Aménagement, urbanisme et développement	28	41,9	123,6		111,3	26,2	137,5
Loisirs et culture	29	31,3	182,5		182,3	54,1	236,4
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	12,5	51,1	5,0	68,6		68,6
Effet net des opérations de restructuration	32						
	34	723,6	1 286,3	257,7	1 436,9	337,4	1 774,3
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	474,3	217,2	76,6	768,1	(271,2)	496,9

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats.

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022 (en millions de dollars)**

		Budget						
		Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	Ajustements NCSP <sup>2</sup> consolidé		
<b>Non audité</b>								
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	474,3	217,2	76,6	768,1	(271,2)	496,9	
Moins: revenus d'investissement	2	( 359,9 )	( 49,6 )	( 59,6 )	( 469,1 )	( 33,6 )	( 502,7 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	114,4	167,6	17,0	299,0	(304,8)	(5,8)	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
<b>Immobilisations</b>								
Amortissements	4					311,7	311,7	
Produit de cession	5		6,5	0,1	6,6		6,6	
(Gain) perte sur cession	6							
Réduction de valeur / Reclassement	7							
	8		6,5	0,1	6,6	311,7	318,3	
<b>Propriétés destinées à la vente</b>								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur / Reclassement	10							
	11							
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>								
Remboursement ou produit de cession	12							
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14							
	15							
<b>Financement</b>								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	22,5	29,5	0,5	52,5	0,0	52,5	
Remboursement de la dette à long terme	17	( 76,1 )	( 120,0 )	( 13,9 )	( 210,0 )	( 0,0 )	( 210,0 )	
	18	(53,6)	(90,5)	(13,4)	(157,5)		(157,5)	
<b>Affectations</b>								
Activités d'investissement	19	( 61,7 )	( 95,7 )	( 0,8 )	( 158,2 )		( 158,2 )	
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		3,8		3,8		3,8	
Excédent de fonctionnement affecté	21	0,1	23,2		23,3		23,3	
Réserves financières et fonds réservés	22	3,7	(12,5)	(2,5)	(11,3)	(6,9)	(18,2)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(2,9)	(2,4)	(0,4)	(5,7)		(5,7)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24							
	25	(60,8)	(83,6)	(3,7)	(148,1)	(6,9)	(155,0)	
	26	(114,4)	(167,6)	(17,0)	(299,0)	304,8	5,8	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27							

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats.

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



# Budget de fonctionnement 2022



# Budget annuel de fonctionnement

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes. Il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population tels que le déneigement, la collecte des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement de ces services provient des taxes municipales et des compensations tenant lieu de taxes.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la Ville prévoit au budget 2022 des revenus au moins égaux aux dépenses.

Le budget 2022 totalise 1 655,8 M\$, soit une hausse de 74,2 M\$ (4,7%) par rapport au précédent budget.

# SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

**Tableau 11 – Sommaire des prévisions budgétaires**  
(en millions de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020**		2021	2021**	2022	2022-2021
<b>REVENUS</b>							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 195,2	1 235,3	1 246,0	1 240,0	1 305,7	65,7	5,3%
Quotes-parts	39,5	42,6	45,2	45,2	41,1	-4,1	-9,1%
Transferts	66,1	118,6	78,9	68,3	80,3	12,0	17,6%
Services rendus	64,8	48,2	55,5	55,8	71,8	16,0	28,7%
Imposition de droits	48,7	52,6	48,3	38,5	44,0	5,5	14,3%
Amendes et pénalités	24,9	16,3	18,1	18,2	21,4	3,2	17,6%
Intérêts	23,1	14,1	8,8	9,4	12,4	3,0	31,9%
Autres revenus	13,3	15,1	9,9	4,1	7,1	3,0	73,2%
Affectations	75,0	67,0	88,4	102,1	72,0	-30,1	-29,5%
<b>Total revenus</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 599,1</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>74,2</b>	<b>4,7%</b>
<b>DÉPENSES</b>							
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	76,7	78,3	87,9	85,6	91,1	5,5	6,4%
Services de proximité	295,4	293,2	311,4	307,0	324,2	17,2	5,6%
Soutien institutionnel	167,5	165,5	177,6	181,3	194,8	13,4	7,4%
Qualité de vie urbaine	263,8	256,6	294,4	281,4	305,8	24,5	8,7%
Eau et valorisation énergétique	<u>61,9</u>	<u>66,8</u>	<u>73,2</u>	<u>70,9</u>	<u>83,4</u>	<u>12,5</u>	17,6%
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>865,2</b>	<b>860,4</b>	<b>944,5</b>	<b>926,2</b>	<b>999,2</b>	<b>73,0</b>	<b>7,9%</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	57,8	37,8	37,5	37,9	26,3	-11,6	-30,6%
Contributions aux organismes	129,3	132,6	138,8	139,6	144,7	5,1	3,6%
Autres frais	<u>23,5</u>	<u>24,4</u>	<u>39,4</u>	<u>35,8</u>	<u>28,9</u>	<u>-6,9</u>	-19,3%
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>210,6</b>	<b>194,8</b>	<b>215,7</b>	<b>213,3</b>	<b>199,9</b>	<b>-13,4</b>	<b>-6,3%</b>
<b>Dépenses de financement</b>							
Service de la dette	296,7	289,0	282,7	285,9	299,0	13,1	4,6%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	<u>124,0</u>	<u>144,0</u>	<u>156,2</u>	<u>156,2</u>	<u>157,7</u>	<u>1,5</u>	1,0%
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>420,7</b>	<b>433,0</b>	<b>438,9</b>	<b>442,1</b>	<b>456,7</b>	<b>14,6</b>	<b>3,3%</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 599,1</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>74,2</b>	<b>4,7%</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>54,1</b>	<b>121,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>							
Revenus	25,9	29,6	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>	<u>n/d</u>	<u>n/d</u>	<u>n/d</u>		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT**</b>	<b>53,3</b>	<b>121,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives



# Revenus



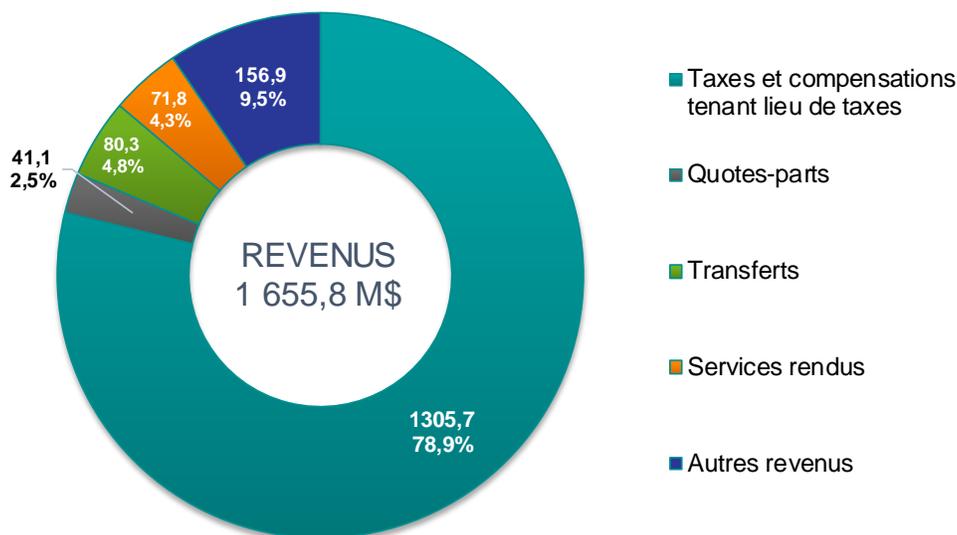


## SOMMAIRE DES REVENUS

Les revenus prévus en 2022 s'élèvent à 1 655,8 M\$, en hausse de 74,2 M\$ (4,7%) par rapport au précédent budget.

### Graphique 9 – Provenance des revenus

(en millions de dollars)



Les revenus prévus par la Ville émanent des taxes et des compensations associées aux immeubles dans une proportion de 78,9%. Les transferts provenant des autres paliers de gouvernement comptent pour 4,8% des recettes alors que 4,3% des revenus découlent des services rendus aux citoyens. Les revenus provenant des autres villes formant l'agglomération de Québec à titre de contribution aux dépenses d'agglomération comptent pour 2,5%. Les autres revenus, qui représentent 9,5% des recettes, sont constitués de l'émission de permis et des droits sur mutations immobilières, des amendes et pénalités, des revenus d'intérêts, de la cession d'actifs municipaux et des affectations de réserves et de fonds.

L'ajout de nouvelles constructions et les modifications aux immeubles existants expliquent des revenus de taxes supplémentaires de 32,2 M\$, incluant un ajustement récurrent sur les années antérieures de 5,8 M\$. L'indexation des taux de taxes à l'inflation représente quant à elle une augmentation de ces revenus de 26,5 M\$. Finalement, l'effet du dépôt de rôle triennal 2022-2024, résultant de l'application des règles prévues à la *Loi sur la fiscalité municipale* pour l'établissement des taux de taxes de la catégorie des immeubles de six logements et plus et de la catégorie des terrains vagues desservis, explique une augmentation de 7,5 M\$.

La pandémie a eu pour effet de ralentir de façon importante les activités de plusieurs secteurs économiques en 2020 et 2021. La reprise anticipée pour 2022 se traduit par des augmentations de revenus dans la plupart des champs d'activités. Les revenus d'imposition de droits présentent une hausse de 5,5 M\$ par rapport au budget précédent. Cela s'explique principalement par la hausse des prix sur le marché de la vente d'immeubles, qui affecte les revenus de droits sur mutations immobilières. On constate une hausse des revenus de transferts des gouvernements et des organismes de 12,0 M\$. Celle-ci est principalement attribuable à l'augmentation de la taxe sur l'hébergement découlant de la reprise du secteur touristique, à l'augmentation des montants de transferts relatifs à la gestion des matières résiduelles et au partage de la croissance d'un point de la TVQ. Les revenus découlant des services rendus augmentent quant à eux de

16,0 M\$, notamment au niveau des revenus accordés pour le financement des nouvelles escouades policières, des revenus provenant des stationnements, des revenus d'ExpoCité, ainsi que ceux du nouveau centre de biométhanisation. Les revenus d'intérêts, d'amendes et de pénalités et les autres revenus, principalement constitués des ventes d'actifs municipaux, sont également en hausse de 9,2 M\$. Les revenus de quotes-parts sont en baisse de 4,1 M\$. Enfin, la baisse de 30,1 M\$ des revenus d'affectations s'explique principalement par une diminution du niveau requis pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

**Tableau 12 – Revenus**

(en millions de dollars)

REVENUS	Réal		Projeté <sup>+</sup> 2021	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2022	2022-2021	
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 195,2	1 235,3	1 246,0	1 240,0	1 305,7	65,7	5,3%
Quotes-parts	39,5	42,6	45,2	45,2	41,1	-4,1	-9,1%
Transferts	66,1	118,6	78,9	68,3	80,3	12,0	17,6%
Services rendus	64,8	48,2	55,5	55,8	71,8	16,0	28,7%
Imposition de droits	48,7	52,6	48,3	38,5	44,0	5,5	14,3%
Amendes et pénalités	24,9	16,3	18,1	18,2	21,4	3,2	17,6%
Intérêts	23,1	14,1	8,8	9,4	12,4	3,0	31,9%
Autres revenus	13,3	15,1	9,9	4,1	7,1	3,0	73,2%
Affectations	75,0	67,0	88,4	102,1	72,0	-30,1	-29,5%
<b>Total revenus</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 599,1</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>74,2</b>	<b>4,7%</b>

\*Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

## PARTENARIAT ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES MUNICIPALITÉS

À l'automne 2019, les municipalités et le gouvernement du Québec ont conclu le *Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. Il est prévu que l'entente apportera à la Ville de Québec 407,3 M\$ de 2020 à 2024. Une des composantes de l'accord porte sur le partage de la croissance d'un point de TVQ. En 2022, le partenariat se traduira par 81,9 M\$ à la Ville, dont 7,1 M\$ en lien avec le partage de la croissance d'un point de TVQ. Par ailleurs, la baisse de la consommation et donc des taxes de vente perçues par le gouvernement en raison de la pandémie entraînera une perte de revenus estimée à 10,5 M\$ par rapport à l'entente initiale.

**Tableau 13 – Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024 : Ville de Québec**

(en millions de dollars)

Partenariat Québec-Municipalités	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
Dotation spéciale de fonctionnement 2020	-	4,5	-	-	-	-	<b>4,5</b>
Partage associé à la croissance d'un point de TVQ*	-	-	4,3	7,1	1,1	19,4	<b>31,9</b>
Reconduction de mesures fiscales et quasi fiscales**	35,7	41,6	43,5	45,3	47,1	49,1	<b>226,6</b>
Reconduction de la subvention à la Capitale-Nationale	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	<b>39,0</b>
Reconduction de mesures du Fonds régions et ruralité et prolongation du Fonds de la région Capitale-Nationale	16,7	18,5	21,7	21,7	21,7	21,7	<b>105,3</b>
<b>Total</b>	<b>60,2</b>	<b>72,4</b>	<b>77,3</b>	<b>81,9</b>	<b>77,7</b>	<b>98,0</b>	<b>407,3</b>

\* Estimation de la Ville de Québec considérant l'impact de la pandémie sur le partage d'un point de TVQ

\*\* Les mesures fiscales et quasi-fiscales incluent un montant relatif à la bonification des compensations tenant lieu de taxes qui devra être revu pour les années 2023 et 2024 en fonction de la réforme applicable à compter du 1er janvier 2022

## TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taxes municipales provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

### BUDGET

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes prévus en 2022 atteignent 1 305,7 M\$, soit une variation de 65,7 M\$ (5,3%) par rapport au budget 2021. Ces revenus sont essentiellement liés à la valeur foncière des immeubles. Ils représentent 78,9% du total des revenus, soit une proportion équivalente à celle du budget 2021. Par ailleurs, un crédit de taxes pour les immeubles non résidentiels sera accordé aux secteurs les plus touchés par la pandémie, et ce, pour l'année 2022.

**Tableau 14 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes**

(en millions de dollars)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	2019	2020	Projeté* 2021	Budget		Écart	
				2021	2022	2022-2021	
<b>Taxes et tarifications</b>							
Taxes foncières générales	902,2	933,5	941,0	929,0	990,8	61,8	6,7%
Gestion eau potable et eaux usées	108,8	112,0	112,6	113,6	117,0	3,4	3,0%
Gestion des matières résiduelles	67,8	66,9	68,0	69,0	70,4	1,4	2,0%
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>							
Gouv. du Québec et ses entreprises	32,8	35,3	35,7	35,7	31,1	-4,6	-12,9%
Réseaux de la santé et de l'éducation	55,1	55,6	58,1	58,1	62,7	4,6	7,9%
Gouv. du Canada et ses entreprises	20,6	24,1	22,6	26,6	25,4	-1,2	-4,5%
<b>Autres sources de revenus</b>							
Centres d'urgence 911	3,2	3,0	3,2	3,2	3,2	0,0	0,0%
Autres revenus	4,7	4,9	4,8	4,8	5,1	0,3	6,3%
<b>Total taxes et compensations tenant lieu de taxes</b>	<b>1 195,2</b>	<b>1 235,3</b>	<b>1 246,0</b>	<b>1 240,0</b>	<b>1 305,7</b>	<b>65,7</b>	<b>5,3%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 26,5	<b>Hausse générale des taxes de 2,2 %</b> Majoration de 2,2 % des taux de taxation imposés aux propriétaires d'immeubles résidentiels et non résidentiels, selon l'indice des prix à la consommation pour la région métropolitaine de Québec publié par Statistique Canada, pour la période de 12 mois se terminant au 31 août 2021
↑ 26,4	<b>Ajouts au rôle</b> Nouvelles constructions et transformations des immeubles existants
↑ 5,8	<b>Ajustement des revenus pour le suivi des taxes 2021</b> Ajustement récurrent des revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes de 2021, selon la plus récente projection
↑ 5,5	<b>Impact du dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2022-2024 pour les immeubles résidentiels de six logements et plus</b> Augmentation des revenus de taxes provenant de la catégorie des immeubles résidentiels de six logements et plus découlant de l'application des règles prévues par la <i>Loi sur la fiscalité municipale</i> qui stipulent que le taux de taxation applicable à ces immeubles ne peut être inférieur à celui des immeubles résidentiels d'un à cinq logements
↑ 2,0	<b>Impact du dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2022-2024 pour les terrains vagues desservis</b> Augmentation des revenus de taxes provenant de la catégorie des terrains vagues desservis découlant du fait que le taux de taxation applicable à ces immeubles est fixé au double de celui des immeubles résidentiels d'un à cinq logements
↓ -0,5	<b>Ajustement des taxes foncières relatives aux dettes des anciennes villes</b> Diminution des montants de taxes requis pour financer le remboursement des dépenses relatives aux dettes contractées par chacune des anciennes municipalités
0,0	<b>Projet de réforme du calcul des compensations tenant lieu de taxes du gouvernement du Québec, ses entreprises et les réseaux de la santé et de l'éducation</b> ↑ Les valeurs compensables des immeubles sont majorées au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 ↓ Cette augmentation est compensée par une diminution du taux de taxes foncières générales pour les immeubles du gouvernement du Québec (qui passent en moyenne du taux non résidentiel au taux global de taxation réel), comme pour les immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation (qui passent du taux global de taxation pondéré au taux global de taxation réel)
↑ 65,7	<b>Taxes et compensations tenant lieu de taxes</b>

## SOURCES DE VARIATION DES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taux de taxation et de compensations sont ajustés annuellement, afin de tenir compte de deux facteurs.

### Hausse des taxes résidentielles et non résidentielles en fonction de l'inflation

Depuis 2019, le mode d'indexation des taxes consiste à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

*Sur cette base, le taux d'indexation des taxes résidentielles et non résidentielles appliqué en 2022 est de 2,2%*

IPC (1 <sup>er</sup> septembre au 31 août)	2019-2020	2020-2021	Variation annuelle (taux d'inflation)
Québec-RMR (indice)*	131,3	134,2	2,2%

\* Indice mensuel, Statistique Canada  
Calcul arrondi au dixième près, Ville de Québec

Cette méthode comporte les avantages suivants :

- basée sur la hausse réelle du coût de la vie, elle évite tout écart entre les prévisions d'inflation et la réalité, elle est donc prévisible pour les citoyens et les entreprises;
- utilise l'indice qui porte sur le territoire de Québec (RMR) qui correspond à celui assumé par les citoyens de la ville;
- permet d'intégrer tous les événements récents qui peuvent avoir un impact sur l'indice des prix à la consommation, soit jusqu'au 31 août 2021.

Par ailleurs, en 2021, en raison de la pandémie, un gel de taxes a été accordé à titre d'allègement pour soutenir financièrement les citoyens de la ville.

### 1. Variation de la contribution pour le remboursement des dettes des anciennes villes

La *Loi sur les fusions municipales* de 2002 prévoit que les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer à la charge des propriétaires d'immeubles situés dans chacun des anciens territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe foncière de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes.

Sept des onze municipalités ayant fait l'objet du regroupement de 2002 ont entièrement remboursé les dettes qu'elles avaient contractées avant les fusions décrétées par le gouvernement du Québec. Pour les propriétaires d'immeubles situés sur le territoire de l'ancienne ville de Loretteville, 2022 sera la dernière année pour laquelle un montant de taxes relatif au remboursement des dettes de l'ancienne ville sera perçu.

## PROJET DE RÉFORME DU CALCUL DES COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Un projet de loi visant à simplifier l'administration des compensations tenant lieu de taxes a été adopté par l'Assemblée nationale en novembre 2021 et il est prévu qu'il s'applique à compter de l'exercice financier 2022. Les principaux changements anticipés sont les suivants :

- Abandon du calcul prévisionnel du taux global de taxation (TGT) et du TGT pondéré pour n'appliquer que le TGT réel;
- Application de la méthode du TGT à tous les immeubles du gouvernement du Québec et des immeubles des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux (à l'exception des immeubles de la Société québécoise des infrastructures);
- Abandon du calcul distinct pour chaque certificat de modification de valeur, à l'exception de ceux découlant du règlement d'une demande de révision (ou d'un jugement du Tribunal administratif du Québec ou une correction d'office) relative à une valeur inscrite au rôle d'évaluation ou à l'admissibilité de l'immeuble à la compensation;
- Majoration des taux de compensation de façon à maintenir l'enveloppe du programme à un niveau comparable à celui d'avant la réforme. Les taux sont de 82% pour les écoles primaires et secondaires, 100% pour les cégeps, universités et le réseau de la santé et des services sociaux, 135% pour les immeubles gouvernementaux et 370% pour les organismes internationaux.

De façon globale et à long terme, la Ville de Québec n'anticipe pas de perte de revenu de compensation découlant des modifications proposées.



## VARIATION DU COMPTE DE TAXES SELON CHACUNE DES ANCIENNES VILLES

Tableau 15 – Variation de la facture de taxes en 2022 de la résidence unifamiliale moyenne<sup>15</sup> de 293 000 \$<sup>16</sup>

Selon l'évaluation moyenne : 293 000 \$												
	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne
Facture de taxes 2021												
Taxe foncière générale	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$	2 463 \$
Taxe pour les dettes ex-villes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	34 \$	133 \$	0 \$	1 \$	0 \$	13 \$	0 \$	46 \$
Tarifcations	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$	457 \$
Facture de taxes totale 2021	2 920 \$	2 920 \$	2 920 \$	2 920 \$	2 954 \$	3 053 \$	2 920 \$	2 921 \$	2 920 \$	2 933 \$	2 920 \$	2 966 \$
Facture de taxes 2022												
Taxe foncière générale	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$	2 518 \$
Taxe pour les dettes ex-villes					15 \$	126 \$		1 \$		8 \$		41 \$
Tarifcations	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$	467 \$
Facture de taxes totale 2022	2 985 \$	2 985 \$	2 985 \$	2 985 \$	3 000 \$	3 111 \$	2 985 \$	2 986 \$	2 985 \$	2 993 \$	2 985 \$	3 026 \$
Variation totale de la facture de taxes en 2022	65 \$ 2,2%	65 \$ 2,2%	65 \$ 2,2%	65 \$ 2,2%	46 \$ 1,6%	58 \$ 1,9%	65 \$ 2,2%	65 \$ 2,2%	65 \$ 2,2%	60 \$ 2,0%	65 \$ 2,2%	60 \$ 2,0%

- La facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne de 293 000 \$ est de 3 026 \$, en hausse de 60 \$ (2,0%) par rapport à 2021. Cette augmentation correspond à la combinaison de l'indexation de 2,2% et de la diminution des taxes destinées au remboursement des dettes des anciennes municipalités.

<sup>15</sup> Incluant condominiums

<sup>16</sup> Valeur au dépôt du rôle d'évaluation foncière 2022-2024

## QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération. Ces dépenses assurent la prestation de services essentiels destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération.

### BUDGET

Les revenus de quotes-parts prévus en 2022 atteignent 41,1 M\$, soit une variation de -4,1 M\$ (-9,1%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 16 – Quotes-parts**  
(en millions de dollars)

QUOTES-PARTS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
L'Ancienne-Lorette	14,8	15,7	16,6	16,6	15,0	-1,6	-9,6%
Saint-Augustin-de-Desmaures	24,7	26,9	28,6	28,6	26,1	-2,5	-8,7%
<b>Total quotes-parts</b>	<b>39,5</b>	<b>42,6</b>	<b>45,2</b>	<b>45,2</b>	<b>41,1</b>	<b>-4,1</b>	<b>-9,1%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -4,1	<b>Quotes-parts</b>
↓ -1,9	Ajustements découlant de la décision de la Cour d'appel sur la contribution aux dépenses mixtes
↓ -2,5	Variation des dépenses nettes d'agglomération incluant les ajustements découlant de la décision de la Cour d'appel
↑ 0,3	Ajustement de la TECQ 2014-2018
↓ -4,1	<b>Quotes-parts</b>



**Tableau 17 – Synthèse des quotes-parts d'agglomération au budget 2022**

	2022 Budget d'agglomération	2022 Quotes-parts d'agglomération des villes reconstituées	% attribuable aux villes reconstituées
<b>Quotes-parts d'agglomération selon le potentiel fiscal <sup>(1) (2)</sup></b>	<b>733 433 761</b>	<b>49 462 039</b>	<b>6,7%</b>
Quotes-parts des dépenses nettes à 100% d'agglomération selon le potentiel fiscal	554 072 943	36 472 347	
<b>Partage des dépenses mixtes nettes</b>			
Quotes-parts sur les dépenses mixtes nettes selon le potentiel fiscal	179 360 818	12 989 692	
<b>Financement des quotes-parts</b>			
Montant équivalent à la contribution financière du gouvernement du Québec pour accompagner la Ville dans son rôle de Capitale Nationale		(7 000 000)	
Limitation de la quote-part par la Ville de Québec pour 2022 <sup>(3)</sup>		(2 163 692)	
Contribution plafonnée des villes reconstituées aux dépenses mixtes nettes		3 826 000	
<b>Quotes-parts subventionnées avant contribution spéciale pour T.E.C.Q.</b>	<b>733 433 761</b>	<b>40 298 347</b>	<b>5,5%</b>
Contribution spéciale pour T.E.C.Q. - Ville de L'Ancienne-Lorette		336 922	
Contribution spéciale pour T.E.C.Q. - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures		511 348	
<b>Quotes-parts subventionnées incluant la contribution spéciale pour T.E.C.Q.</b>		<b>41 146 617</b>	
<b>Quotes-parts 2022 subventionnées (18,5%)</b>		<b>(9 163 692)</b>	
<b>Répartition des quotes-parts</b>			
Quote-part Ville de Québec		692 287 144	
Quotes-parts des villes reconstituées		41 146 617	
<b>Total des quotes-parts d'agglomération au budget 2022</b>		<b>733 433 761</b>	
(1) Montant établi conformément aux principes énoncés par la Cour d'appel			
(2) Budget des dépenses d'agglomération net des revenus d'agglomération			
(3) Montant auquel s'ajoute 3,1 M\$ provenant du transfert des dépenses d'équipements d'intérêt collectif et des voies de circulation d'agglomération à la suite du rapport Mireault			

**Tableau 18 – Variation des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées**

	Ville de l'Ancienne- Lorette	Ville de Saint- Augustin-de- Desmaures	Total
Quotes-parts subventionnées 2021	16 574 761	28 649 526	45 224 287
Quotes-parts subventionnées 2022	14 958 436	26 188 181	41 146 617
<b>Diminution en \$ pour 2022 des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées</b>	<b>1 616 325</b>	<b>2 461 345</b>	<b>4 077 670</b>
<b>Diminution en % pour 2022 des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées</b>	<b>9,8%</b>	<b>8,6%</b>	<b>9,0%</b>

## TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement. Ils sont généralement destinés à des fins précises, à l'exception des transferts de droits sur les divertissements.

### BUDGET

Les revenus de transferts prévus en 2022 atteignent 80,3 M\$, soit une variation de 12,0 M\$ (17,6%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 19 – Transferts**

(en millions de dollars)

TRANSFERTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Contribution au service de la dette	12,2	13,0	13,5	12,7	13,4	0,7	5,5%
Subvention à titre de capitale nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	16,2	0,0	0,0%
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	0,0	0,0%
Gestion des matières résiduelles	13,4	15,5	18,0	15,8	19,6	3,8	24,1%
Destination Québec cité	18,0	7,5	19,4	12,3	17,9	5,6	45,5%
Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024	-	4,5	4,3	5,2	7,1	1,9	36,5%
Accord sur la relance sécuritaire	-	55,7	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0%
Autres	1,5	1,4	2,0	1,3	1,3	0,0	0,0%
<b>Total transferts</b>	<b>66,1</b>	<b>118,6</b>	<b>78,9</b>	<b>68,3</b>	<b>80,3</b>	<b>12,0</b>	<b>17,6%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 0,7 Contribution au service de la dette</b>	
↑ 0,7	Taux d'intérêt anticipés supérieurs applicables aux subventions versées à l'égard du service de la dette
<b>↑ 3,8 Gestion des matières résiduelles</b>	
↑ 3,8	Hausse des compensations provenant de Recyc-Québec pour la collecte sélective des matières recyclables compte tenu de l'augmentation des dépenses de l'année 2021 pour le volet tri et conditionnement
<b>↑ 5,6 Destination Québec cité</b>	
↑ 5,6	Augmentation provenant essentiellement de la taxe sur l'hébergement à la suite de la reprise des activités touristiques
<b>↑ 1,9 Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024</b>	
↑ 1,9	Augmentation du montant versé pour le partage associé à la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec prévu à l'entente de partenariat entre les municipalités et le gouvernement du Québec pour les années 2020 à 2024
<b>↑ 12,0 Transferts</b>	

## SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur de l'incinérateur).

### BUDGET

Les revenus de services rendus prévus en 2022 atteignent 71,8 M\$, soit une variation de 16,0 M\$ (28,7%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 20 – Services rendus**

(en millions de dollars)

SERVICES RENDUS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Organismes municipaux	3,6	3,8	3,8	3,5	4,1	0,6	17,1%
Destination Québec cité	1,7	1,1	0,5	1,3	1,9	0,6	46,2%
Stationnements	12,8	8,2	8,7	9,3	13,2	3,9	41,9%
Vente de vapeur de l'incinérateur	4,1	3,9	4,3	4,3	4,4	0,1	2,3%
ExpoCité	6,4	2,6	2,5	4,4	5,5	1,1	25,0%
Gestion du Centre Vidéotron	4,4	2,9	2,9	3,7	4,4	0,7	18,9%
Loisirs et culture	7,0	2,3	3,5	5,9	5,8	-0,1	-1,7%
Loyers	2,2	2,0	1,3	1,4	1,8	0,4	28,6%
Centre de tri	4,4	5,5	8,8	4,5	6,3	1,8	40,0%
Centre de biométhanisation	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	1,2	100,0%
Autres	18,2	15,9	19,2	17,5	23,2	5,7	32,6%
<b>Total services rendus</b>	<b>64,8</b>	<b>48,2</b>	<b>55,5</b>	<b>55,8</b>	<b>71,8</b>	<b>16,0</b>	<b>28,7%</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 0,6 Organismes municipaux</b>	
↑ 0,4	Augmentation des revenus provenant des tiers pour l'incinération des boues
↑ 0,2	Divers éléments
<b>↑ 0,6 Destination Québec cité</b>	
↑ 0,6	Augmentation des ventes de campagnes publicitaires aux membres de Destination Québec cité à la suite de la reprise des activités touristiques
<b>↑ 3,9 Stationnements</b>	
↑ 3,9	Augmentation des revenus provenant des bornes et des terrains de stationnement ainsi que des revenus générés par la Société Parc-Auto du Québec en raison de l'augmentation de l'achalandage qui découle de la reprise des activités
<b>↑ 0,1 Vente de vapeur de l'incinérateur</b>	
↑ 0,1	Divers éléments
<b>↑ 1,1 ExpoCité</b>	
↑ 1,1	Reprise de la tenue d'événements à ExpoCité
<b>↑ 0,7 Gestion du Centre Vidéotron</b>	
↑ 0,7	Augmentation des revenus provenant des redevances sur les billets de spectacle et des autres revenus connexes à la suite de la reprise de la tenue d'événements
<b>↓ -0,1 Loisirs et culture</b>	
↓ -0,9	Harmonisation du panier de services des loisirs, prévoyant notamment la gratuité des plateaux pour les organismes reconnus
↑ 0,8	Ouverture du Centre de glaces et reprise des activités de loisirs
<b>↑ 0,4 Loyers</b>	
↑ 0,4	Revenus provenant de nouveaux baux débutant en 2022
<b>↑ 1,8 Centre de tri</b>	
↑ 1,1	L'augmentation découle d'une part du changement de méthode de présentation comptable relatif aux matières traitées par le centre de tri d'autres municipalités, une augmentation des dépenses est prévue en contrepartie
↑ 0,7	D'autre part, la hausse du volume traité contribue également à l'augmentation des revenus
<b>↑ 1,2 Centre de biométhanisation</b>	
↑ 1,2	Revenus anticipés de ventes de biogaz à la suite du démarrage des opérations du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
<b>↑ 5,7 Autres</b>	
↑ 4,8	Hausse des compensations provenant principalement du ministère de la Sécurité publique qui permettront au SPVQ d'intensifier ses efforts dans la lutte contre le proxénétisme, le trafic d'armes, la pornographie juvénile, la violence conjugale, le commerce illégal du cannabis, le crime organisé ainsi que l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet
↑ 0,3	Participation au programme de la gestion de la puissance d'Hydro-Québec
↑ 0,6	Divers éléments
<b>↑ 16,0 Services rendus</b>	

## IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

### BUDGET

Les revenus provenant de droits devraient atteindre 44,0 M\$ en 2022, soit une variation de 5,5 M\$ (14,3%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 21 – Imposition de droits**  
(en millions de dollars)

IMPOSITION DE DROITS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Droits sur mutations immobilières	40,3	44,4	40,0	30,0	35,3	5,3	17,7%
Licences et permis	8,4	8,2	8,3	8,5	8,7	0,2	2,4%
<b>Total imposition de droits</b>	<b>48,7</b>	<b>52,6</b>	<b>48,3</b>	<b>38,5</b>	<b>44,0</b>	<b>5,5</b>	<b>14,3%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

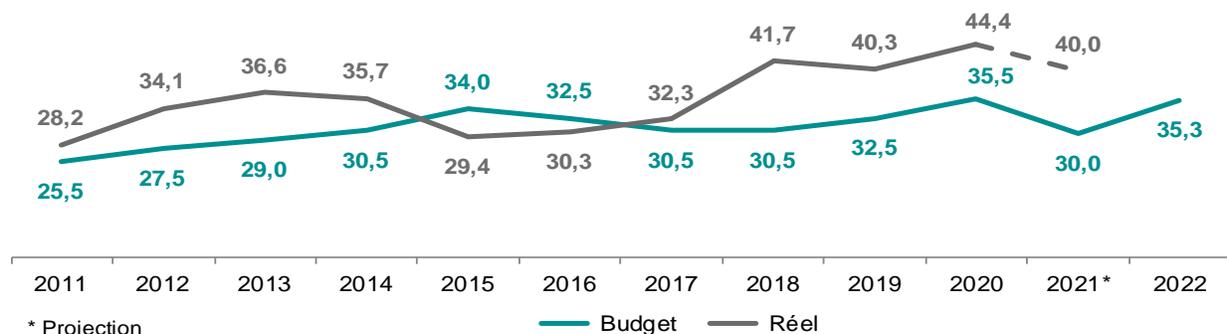
Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 5,3 Droits sur mutations immobilières</b>	
↑ 5,3	Hausse anticipée des revenus provenant des droits sur mutations immobilières selon la moyenne des années précédentes et considérant une hausse des prix sur le marché de la revente d'immeubles
<b>↑ 0,2 Licences et permis</b>	
↑ 0,2	Divers éléments
<b>↑ 5,5 Imposition de droits</b>	

### DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières prévus en 2022 atteignent 35,3 M\$, soit une variation de 5,3 M\$ (17,7%) par rapport au précédent budget.

**Graphique 10 – Droits sur mutations immobilières**  
(en millions de dollars)



## AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



### BUDGET

Les revenus d'amendes et de pénalités prévus en 2022 atteignent 21,4 M\$, soit une variation de 3,2 M\$ (17,6%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 22 – Amendes et pénalités**

(en millions de dollars)

AMENDES ET PÉNALITÉS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Amendes et pénalités	24,9	16,3	18,1	18,2	21,4	3,2	17,6%

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

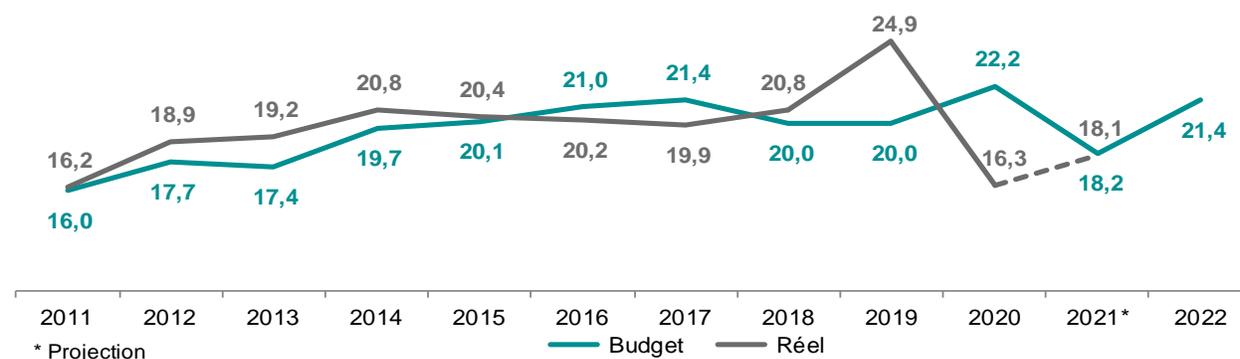
### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

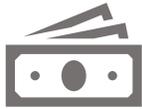
Variations (en M\$)	Justifications
↑ 3,2 Amendes et pénalités	
↑ 3,2	Hausse des constats d'infractions émis en raison de l'augmentation des déplacements de la population à la suite de la reprise des activités affectées par la pandémie
↑ 3,2 Amendes et pénalités	

**Graphique 11 – Amendes et pénalités**

(en millions de dollars)



## INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

### BUDGET

Les revenus d'intérêts prévus en 2022 atteignent 12,4 M\$, soit une variation de 3,0 M\$ (31,9%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 23 – Intérêts**  
(en millions de dollars)

INTÉRÊTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Intérêts sur placements	18,3	11,7	7,6	7,6	7,5	-0,1	-1,3%
Intérêts sur débiteurs	4,8	2,4	1,2	1,8	4,9	3,1	172,2%
<b>Total intérêts</b>	<b>23,1</b>	<b>14,1</b>	<b>8,8</b>	<b>9,4</b>	<b>12,4</b>	<b>3,0</b>	<b>31,9%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -0,1 Intérêts sur placements	
↓ -0,1	Autres éléments
↑ 3,1 Intérêts sur débiteurs	
↑ 3,1	Fin de l'allègement accordé par la Ville, dans le contexte de la pandémie, qui consistait à une réduction du taux d'intérêt et de pénalité qui s'appliquent aux sommes dues à la Ville
↑ 3,0 Intérêts	

## AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



### BUDGET

Les autres revenus prévus en 2022 atteignent 7,1 M\$, soit une variation de 3,0 M\$ (73,2%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 24 – Autres revenus**  
(en millions de dollars)

AUTRES REVENUS	2019	2020	Projeté*	Budget		Écart	
				2021	2022	2022-2021	
Ventes d'actifs municipaux	11,5	12,8	4,5	3,0	6,0	3,0	100,0%
Autres revenus	1,8	2,3	5,4	1,1	1,1	0,0	0,0%
<b>Total autres revenus</b>	<b>13,3</b>	<b>15,1</b>	<b>9,9</b>	<b>4,1</b>	<b>7,1</b>	<b>3,0</b>	<b>73,2%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 3,0 Autres revenus	
↑ 3,0	Prévisions des ventes d'actifs immobiliers municipaux
↑ 3,0 Autres revenus	

## AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

### BUDGET

Les revenus d'affectation prévus en 2022 atteignent 72,0 M\$, soit une variation de -30,1 M\$ (-29,5%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 25 – Affectations**

(en millions de dollars)

AFFECTATIONS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020	2021	2021	2022	2022-2021	
Affectation du surplus accumulé	2,2	4,3	35,7	42,5	20,4	-22,1	-52,0%
Réserve neige	17,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Fonds de prévoyance	0,0	6,0	0,0	7,3	0,0	-7,3	-100,0%
Réserve financière pour le paiement de la dette	51,1	49,9	50,4	50,0	49,8	-0,2	-0,4%
Autres affectations	4,7	6,8	2,3	2,3	1,8	-0,5	-21,7%
<b>Total affectations</b>	<b>75,0</b>	<b>67,0</b>	<b>88,4</b>	<b>102,1</b>	<b>72,0</b>	<b>-30,1</b>	<b>-29,5%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↓ -22,1 Affectation du surplus accumulé</b>	
↓ -22,1	Utilisation des excédents de fonctionnement affectés limitée à ce qui est requis pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire
<b>↓ -7,3 Fonds de prévoyance</b>	
↓ -7,3	Aucune utilisation prévue du fonds de prévoyance
<b>↓ -0,2 Réserve financière pour le paiement de la dette</b>	
↓ -0,2	Utilisation moindre de la réserve financière pour le paiement de la dette
<b>↓ -0,5 Autres affectations</b>	
↓ -0,6	Diminution des montants de refinancement de la dette payée par les surplus accumulés
↑ 0,1	Augmentation de l'utilisation des sommes en lien avec les soldes disponibles sur les règlements d'emprunt fermés
<b>↓ -30,1 Affectations</b>	

# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX REVENUS

## EFFET DÉCOULANT DU DÉPÔT DU NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le rôle d'évaluation foncière de la Ville est déposé tous les trois ans. Les valeurs qui y sont inscrites, à moins de modification à la propriété, sont valides pour la durée du rôle triennal et constituent la base d'imposition pour le calcul des taxes municipales. Le 2 septembre 2021, le Service de l'évaluation de la Ville de Québec a procédé au dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal qui prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et qui sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024. Les variations des valeurs représentent l'évolution du marché entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 1<sup>er</sup> juillet 2020. À ce titre, toutes les catégories d'immeubles présentent une hausse de valeur par rapport au rôle précédent.

Comme par le passé, la Ville a fait le choix de neutraliser l'effet de la variation des valeurs des immeubles, découlant du dépôt du rôle, sur les revenus de taxes. Ainsi, elle procède à un ajustement à la baisse des taux de taxation applicables pour annuler le revenu qui se serait dégagé de l'augmentation des valeurs. Cette opération vise à maintenir des revenus constants pour la Ville tout en assurant l'équité entre tous les propriétaires d'immeubles. Elle est effectuée indépendamment pour les quatre catégories d'immeubles pour éviter tout transfert de charge fiscale d'une catégorie à une autre.

La *Loi sur la fiscalité municipale* établit les limites inférieures et supérieures des taux particuliers à chacune des catégories d'immeubles. L'exercice d'annulation de l'effet du dépôt du rôle doit se faire tout en s'assurant de respecter ces balises qui sont imposées. À cet égard, la loi prévoit que le taux particulier à la catégorie des immeubles de six logements ou plus doit être égal ou supérieur au taux de la catégorie des immeubles résidentiels d'un à cinq logements. En raison de cette limite inférieure, une portion des revenus supplémentaires découlant de la plus forte hausse de valeur pour cette catégorie d'immeubles ne peut être annulée. Elle représente 5,5 M\$ au budget 2022.

Par ailleurs, la loi précise que le taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis ne peut excéder le double du taux de la catégorie des immeubles résidentiels d'un à cinq logements. La pratique de la Ville, qui est celle de la grande majorité des villes et qui vise à encourager le développement sur son territoire, est de fixer le taux de cette catégorie à la limite supérieure permise par la loi. En établissant ainsi le taux pour la catégorie des terrains vagues desservis, un revenu supplémentaire de 2,0 M\$ est prévu pour 2022.

# COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

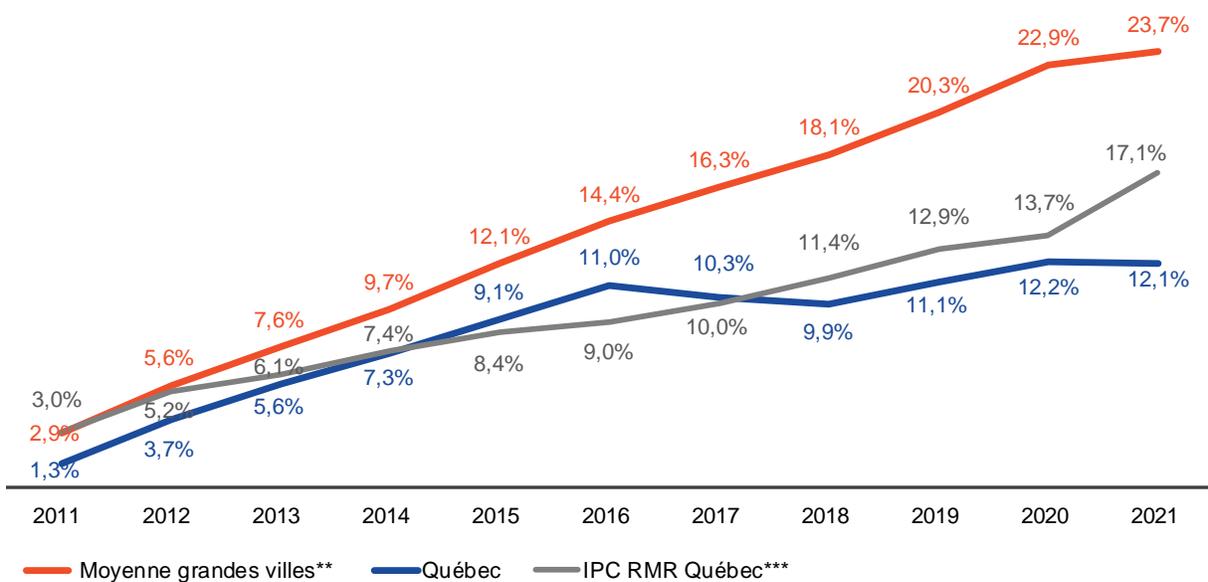
## TAXES RÉSIDENIELLES

La Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Entre 2011 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti, afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. Pour 2022, la méthode d'indexation établie en 2019 a été appliquée, se traduisant par une augmentation des taux de taxes résidentiels de 2,2%.

De 2011 à 2021, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 12,1%. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 23,7%, soit près du double de celle de la Ville.

**Graphique 12 – Comparaison de la hausse cumulative\* des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\*\* de la province de Québec**



\* Non composé; 2011 = taux de base

\*\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

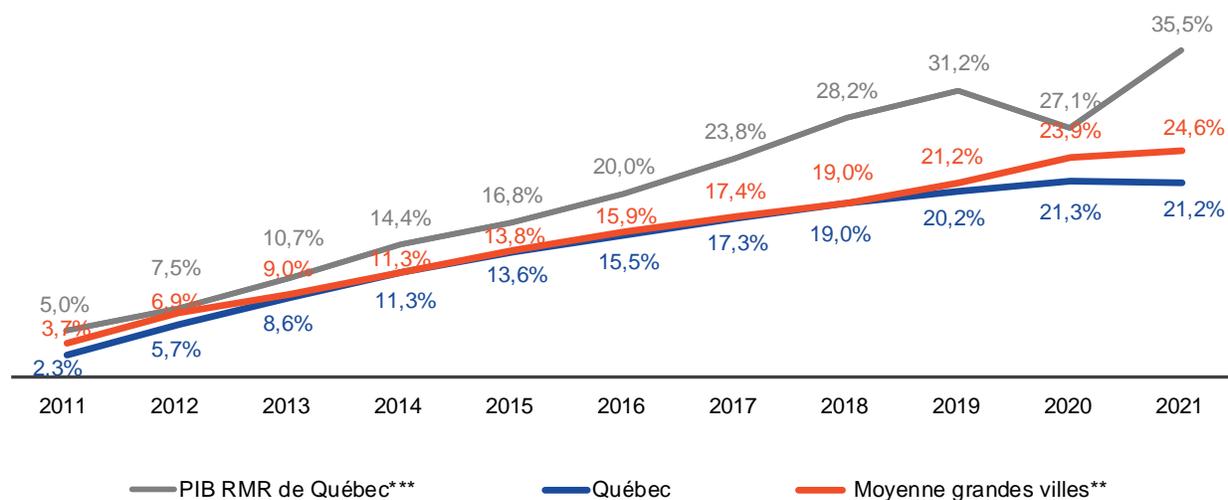
\*\*\* Statistique Canada

## TAXES NON RÉSIDENTIELLES

Entre 2011 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée, afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Pour que cet écart demeure stable, un gel de taxes a été adopté pour 2021 pour les deux catégories d'immeubles. Pour 2022, la méthode d'indexation établie en 2019 a été appliquée, se traduisant par une augmentation des taux de taxes non résidentiels de 2,2%.

De 2011 à 2020, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 21,2%. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 24,6%, soit 16,0% supérieure à celle de la Ville.

**Graphique 13 – Comparaison de la hausse cumulative\* des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\*\* de la province de Québec**



\* Non composé; 2011 = taux de base

\*\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

\*\*\* Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS DES GRANDES VILLES QUÉBÉCOISES

La comparaison de ratios entre les taux résidentiels et non résidentiels de chaque municipalité peut s'avérer utile dans l'analyse des charges fiscales résidentielles et non résidentielles. Ces taux représentent l'ensemble des revenus de taxation, incluant ceux relatifs aux tarifications fiscales, par rapport aux valeurs imposables, par tranche de 100 \$ d'évaluation.

En 2021, la Ville de Québec imposait une charge fiscale 3,05 fois plus élevée aux propriétaires d'immeubles non résidentiels qu'à ceux qui possèdent des immeubles résidentiels pour le même montant d'évaluation, soit sous la moyenne des taux imposés par les cinq plus grandes villes du Québec. Dans l'optique d'éviter d'augmenter l'écart du fardeau fiscal entre les propriétaires des deux catégories d'immeubles, la Ville limite, depuis 2019, la hausse des taxes pour les immeubles non résidentiels à l'inflation réelle, comme pour la catégorie résidentielle.

**Tableau 26 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2021**  
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R**
Gatineau	1,1988	2,7787	2,32
<b>Québec</b>	1,1366	3,4632	3,05
Longueuil	0,9613	2,9757	3,10
Laval	0,9350	3,0695	3,28
Montréal	0,7726	3,5631	4,61
<b>Moyenne*</b>	1,0009	3,1700	3,17

\* Les moyennes résidentielles et non résidentielles sont non pondérées

\*\* Ratio = taux non résidentiel / taux résidentiel

Sources : MAMH, Rapports financiers prévisionnels et Évaluation foncière



# Dépenses



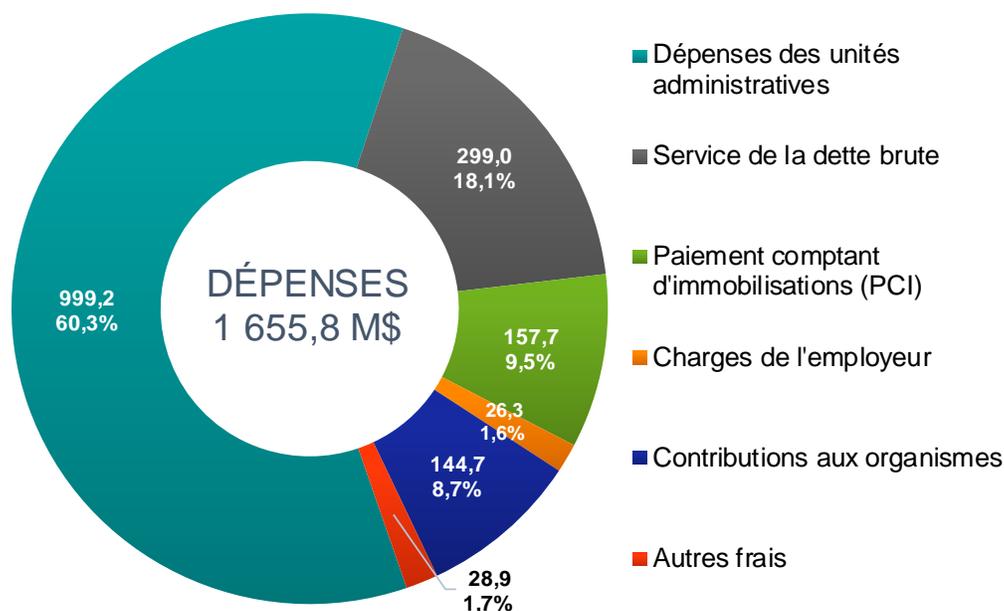


## SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2022 totalisent 1 655,8 M\$, en hausse de 74,2 M\$ (4,7%) par rapport au précédent budget. Avant les ajouts de services aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 1,6%, soit un niveau inférieur à l'IPC de référence de 2,2% au 31 août 2021.

Pour lui permettre d'offrir des services à la population de la ville de Québec, 60,3% des dépenses, soit 999,2 M\$, sont dédiés aux unités administratives. Ces dépenses sont en hausse de 73,0 M\$ (7,9%) par rapport au précédent budget. Cette hausse s'explique d'une part par les nouvelles initiatives et les ajouts de services aux citoyens pour 48,9 M\$ (5,3%) et d'autre part par l'indexation et les ajustements des dépenses récurrentes qui représentent 24,1 M\$ (2,6%). Ces ajouts sont attribuables à des initiatives en matière de développement durable et de nouveaux services de proximité. Ils incluent notamment des services en matière de sécurité, de déneigement, d'appui aux organismes et aux grands événements ainsi que pour le fonctionnement de la nouvelle usine de biométhanisation de l'agglomération de Québec qui débutera ses opérations en 2022.

**Graphique 14 – Répartition des dépenses**  
(en millions de dollars)



Les dépenses de financement, incluant le service de la dette et le paiement comptant d'immobilisations, comptent pour 27,6% des dépenses, soit 456,7 M\$ dont 299,0 M\$ pour le service de la dette et 157,7 M\$ pour le paiement comptant d'immobilisations. Ces dépenses sont en hausse de 14,6 M\$ par rapport au budget précédent incluant la majoration de 1,5 M\$ du paiement comptant d'immobilisations tel que prévu au cadre financier.

Les contributions aux organismes représentent 8,7% des dépenses, soit 144,7 M\$. Ces dépenses sont en hausse de 5,1 M\$ par rapport au budget précédent en raison de l'augmentation de la contribution au Réseau de transport de la Capitale.

Enfin, les charges de l'employeur, non incluses dans les dépenses des unités administratives, et divers autres frais complètent le portrait des dépenses pour 3,3% de ces dernières, soit 55,2 M\$.

**Tableau 27 – Dépenses**  
(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020**		2021	2021**	2022	2022-2021
<b>Dépenses des unités administratives</b>							
Direction générale	76,7	78,3	87,9	85,6	91,1	5,5	6,4%
Services de proximité	295,4	293,2	311,4	307,0	324,2	17,2	5,6%
Soutien institutionnel	167,5	165,5	177,6	181,3	194,8	13,4	7,4%
Qualité de vie urbaine	263,8	256,6	294,4	281,4	305,8	24,5	8,7%
Eau et valorisation énergétique	<u>61,9</u>	<u>66,8</u>	<u>73,2</u>	<u>70,9</u>	<u>83,4</u>	<u>12,5</u>	17,6%
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>865,2</b>	<b>860,4</b>	<b>944,5</b>	<b>926,2</b>	<b>999,2</b>	<b>73,0</b>	<b>7,9%</b>
<b>Autres dépenses</b>							
Charges de l'employeur	57,8	37,8	37,5	37,9	26,3	-11,6	-30,6%
Contributions aux organismes	129,3	132,6	138,8	139,6	144,7	5,1	3,6%
Autres frais	<u>23,5</u>	<u>24,4</u>	<u>39,4</u>	<u>35,8</u>	<u>28,9</u>	<u>-6,9</u>	-19,3%
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>210,6</b>	<b>194,8</b>	<b>215,7</b>	<b>213,3</b>	<b>199,9</b>	<b>-13,4</b>	<b>-6,3%</b>
<b>Dépenses de financement</b>							
Service de la dette	296,7	289,0	282,7	285,9	299,0	13,1	4,6%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	<u>124,0</u>	<u>144,0</u>	<u>156,2</u>	<u>156,2</u>	<u>157,7</u>	<u>1,5</u>	1,0%
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>420,7</b>	<b>433,0</b>	<b>438,9</b>	<b>442,1</b>	<b>456,7</b>	<b>14,6</b>	<b>3,3%</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 599,1</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>74,2</b>	<b>4,7%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives



Les augmentations prévues se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens.

**Tableau 28 – Principales initiatives et ajouts de services des unités administratives en 2022**

	Hausse 2022	Développement durable
<b>Stimuler l'essor de la ville</b> 		
Rues marchandes dans les districts	0,4 M\$	0,4 M\$
Bureau des relations internationales	0,3 M\$	
La ville la plus entrepreneuriale au Canada - Adaptation de la vision entrepreneuriale <sup>(1)</sup>	- M\$	
Pénurie de main-d'œuvre - Adaptation de la Vision entrepreneuriale <sup>(1)</sup>	- M\$	
Planifier des espaces d'innovation - Adaptation de la vision entrepreneuriale <sup>(1)</sup>	- M\$	
Plan de relance post pandémie pour l'industrie touristique	7,8 M\$	
Bonification des grands événements pour soutenir la relance après la pandémie	2,0 M\$	2,0 M\$
Tenue du congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial	0,5 M\$	
Ouverture du nouveau comptoir d'accueil touristique à l'Espace 400 <sup>e</sup>	0,3 M\$	
Places éphémères et stations chaleureuses	0,1 M\$	0,1 M\$
<b>Total stimuler l'essor de la ville</b>	<b>11,3 M\$</b>	<b>2,5 M\$</b>
<b>Bien aménager la ville</b> 		
Des parcs en qualité et en quantité	0,3 M\$	0,3 M\$
Protection des boisés	0,2 M\$	0,2 M\$
Église du Très-Saint-Sacrement	0,1 M\$	0,1 M\$
Déploiement de nouveaux paniers de rue à double collecte	0,3 M\$	0,3 M\$
Ajout de parcs-écoles et des jardins communautaires	0,1 M\$	0,1 M\$
Stratégie d'intervention en inspection des bâtiments vétustes et délabrés	0,1 M\$	0,1 M\$
Amélioration des relations communautaires sur les chantiers majeurs	0,1 M\$	
<b>Total bien aménager la ville</b>	<b>1,2 M\$</b>	<b>1,1 M\$</b>
<b>Assurer la sécurité urbaine</b> 		
Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme et la pornographie juvénile ainsi que pour la lutte au trafic d'armes et à la violence conjugale	4,4 M\$	4,4 M\$
Équipe nationale de soutien à l'application de la <i>Loi sur les armes à feu</i>	0,2 M\$	0,2 M\$
Escouade nationale de répression du crime organisé de Québec	0,1 M\$	0,1 M\$
Programme ACCES Cannabis	0,1 M\$	0,1 M\$
<b>Total assurer la sécurité urbaine</b>	<b>4,7 M\$</b>	<b>4,7 M\$</b>
<b>Animer et soutenir le milieu</b> 		
Bonification de l'aide à certains organismes	0,8 M\$	0,8 M\$
Soutenir les besoins en matière d'itinérance	0,5 M\$	0,5 M\$
Hausser le budget d'entretien des parcs	0,3 M\$	0,3 M\$
Abolition des frais de retard dans les bibliothèques	0,2 M\$	
Sommet sur les aînés	0,1 M\$	0,1 M\$
Garderies	0,1 M\$	0,1 M\$
Nager pour survivre	0,1 M\$	0,1 M\$
Gratuité d'accès aux bases de plein air	0,3 M\$	0,3 M\$
Harmonisation du panier de services aux organismes reconnus	2,4 M\$	2,4 M\$
Ajouts de services en lien avec le nouveau Centre de glaces et les centres communautaires	0,8 M\$	0,8 M\$
Bonification de services et indexation du Programme Vacances-Été	0,4 M\$	0,4 M\$
Déploiement de la démarche Diversité, inclusion et équité	0,1 M\$	0,1 M\$
Nouveaux mandats pour la mise en valeur du patrimoine	0,2 M\$	0,2 M\$
Continuité du programme « À la rencontre des aînés » pour l'accessibilité universelle	0,2 M\$	0,2 M\$
Animation et embellissement du site extérieur d'ExpoCité	0,1 M\$	0,1 M\$
Bonification de l'accompagnement à la recherche de logement et d'hébergement d'urgence	0,1 M\$	0,1 M\$
<b>Total animer et soutenir le milieu</b>	<b>6,6 M\$</b>	<b>6,4 M\$</b>

	Hausse 2022	Développement durable
<b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b> 		
Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec :		
- Démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	10,0 M\$	10,0 M\$
- Distribution de sacs pour le déploiement de la collecte des résidus alimentaires	1,3 M\$	1,3 M\$
Mise en oeuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles	1,8 M\$	1,8 M\$
Indexation et ajustements des contrats des écocentres	1,1 M\$	1,1 M\$
Travaux arboricoles, protection des milieux de conservation et entretien des plates-bandes	1,1 M\$	1,1 M\$
Ajustements pour le traitement des cendres volantes	0,8 M\$	0,8 M\$
Projet de valorisation des produits issus des activités de la gestion des matières résiduelles	0,4 M\$	0,4 M\$
Indexation et ajustements des contrats de collectes des encombrants	0,4 M\$	0,4 M\$
Redevances à l'élimination suivant l'augmentation du coût réglementé	0,3 M\$	0,3 M\$
Distribution des bacs roulants de recyclage auprès des citoyens	0,3 M\$	0,3 M\$
Programme de remplacement de poêle au bois	0,3 M\$	0,3 M\$
Lutte contre l'agrile du frêne et le nerprun cathartique dans les milieux naturels	0,3 M\$	0,3 M\$
<b>Total procurer un environnement écoresponsable et sain</b>	<b>18,0 M\$</b>	<b>18,0 M\$</b>
<b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b> 		
Déploiement de la nouvelle Politique de viabilité hivernale pour le déneigement	1,5 M\$	1,5 M\$
Réfections de sections de trottoirs et traverses en béton	1,2 M\$	
Application informatique pour la gestion des entraves et des occupations de chaussée	0,4 M\$	0,4 M\$
Ajouts d'équipements de sécurité sur le réseau de transport de la Ville	0,2 M\$	0,2 M\$
Déploiement de la stratégie en sécurité routière	0,2 M\$	0,2 M\$
<b>Total assurer les déplacements des personnes et des biens</b>	<b>3,5 M\$</b>	<b>2,3 M\$</b>
<b>Gérer l'eau</b> 		
Nouvelles actions pour le programme de remplacement des lignes de services en plomb	0,6 M\$	0,6 M\$
Étude sur la vulnérabilité des prises d'eau	0,2 M\$	0,2 M\$
Chaire de recherche en eau potable	0,1 M\$	0,1 M\$
Nouvelles pompes à l'usine de traitement des eaux Saint-Pascal	0,1 M\$	0,1 M\$
<b>Total gérer l'eau</b>	<b>1,0 M\$</b>	<b>1,0 M\$</b>
<b>Bien administrer la Ville</b> 		
Plate-forme de la main-d'œuvre <sup>(2)</sup>	- M\$	
Achat local : sensibiliser aux pratiques d'achat de la Ville	0,1 M\$	0,1 M\$
Pouvoir d'initiative aux conseils de quartier	0,1 M\$	0,1 M\$
Acquisition de licences de type infonuagique de la suite Microsoft Office 365	1,4 M\$	
Nouveaux services informatiques aux citoyens et aux unités administratives	1,0 M\$	
<b>Total bien administrer la Ville</b>	<b>2,6 M\$</b>	<b>0,2 M\$</b>
<b>Total des initiatives et ajouts de services aux citoyens</b>	<b>48,9 M\$</b>	<b>36,2 M\$</b>
Autres éléments	24,1 M\$	
<b>Variation totale des dépenses des unités administratives</b>	<b>73,0 M\$</b>	

(1) Montant découlant des ajustements apportés à la Vision entrepreneuriale de la Ville de Québec.

(2) Inclus au budget global des ressources humaines.

# LE CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



## Un choix logique et responsable pour l'environnement

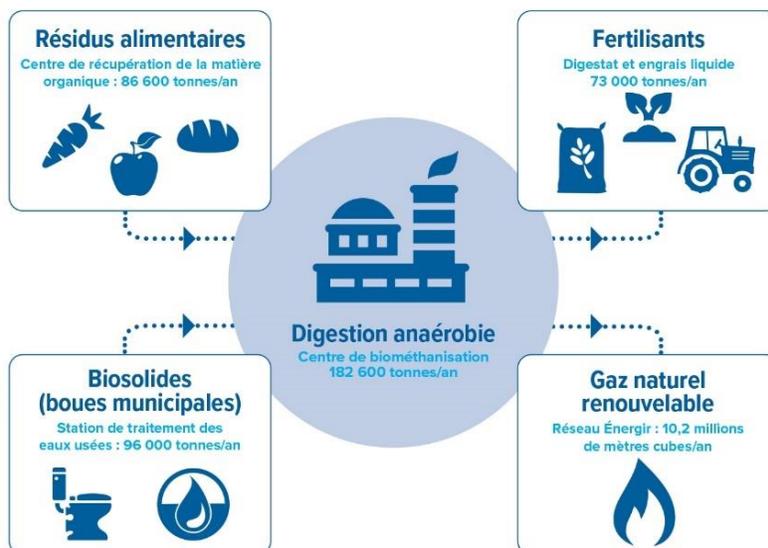
En construction depuis 2 ans, le centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) débutera ses opérations à compter de 2022. À partir de 2022, près de 182 000 tonnes de boues municipales et de résidus alimentaires y seront transformées et valorisées. Ce projet d'envergure est composé de deux bâtiments distincts : le centre de récupération de la matière organique (CRMO) situé à l'incinérateur et le CBMO construit à proximité de la station de traitement des eaux usées.

Acheminés en sacs de couleur au CRMO avec les ordures, les résidus alimentaires seront séparés des déchets puis traités, afin de les transformer en pulpe. Cette pulpe sera ensuite envoyée par une conduite souterraine au centre de biométhanisation où elle sera transformée et valorisée. Cet équipement novateur produira ainsi chaque année à partir des matières organiques :

- 73 000 tonnes de digestat et de sulfate d'ammonium, des fertilisants agricoles, et
- 10,2 millions de mètres cubes de gaz naturel renouvelable (GNR) qui seront injectés dans le réseau d'Énergir.

Ces équipements municipaux d'envergure permettront à la Ville de valoriser, entre autres, les résidus alimentaires de tous les citoyens de l'agglomération de Québec sur son propre territoire : un choix logique et responsable pour l'environnement.

## Comment fonctionne la biométhanisation?



## Aspects novateurs du projet

### • Le mode de collecte des résidus alimentaires en sacs de couleur

- Simplifie la vie des citoyens et permettra d'obtenir une capture jusqu'à 100 % des résidus alimentaires;
- Sépare les sacs de résidus alimentaires des sacs d'ordures par un tri optique à la fine pointe de la technologie.

### • L'optimisation des infrastructures existantes

- Créer une synergie entre l'incinérateur, la station de traitement des eaux usées et le centre de biométhanisation, afin d'obtenir un complexe de valorisation énergétique.

### • La maîtrise d'ouvrage par la Ville

- La création d'un bureau de projet municipal a permis d'assurer la gérance de la construction et d'assumer une partie du risque pour réduire les coûts.

## Bénéfices

### Sur l'environnement

- Production d'énergie verte et réduction des GES équivalente à 100 % de la consommation de gaz naturel des bâtiments de la Ville de Québec et à trois fois la consommation de diesel des véhicules de collecte;
- Réduction de l'enfouissement;
- Recyclage agricole des matières organiques;
- Valorisation de la vapeur.

### Sur la qualité de vie des citoyens

- Simplification de la collecte des résidus alimentaires en adoptant des sacs de couleur à même le bac d'ordures;
- Réduire le nombre de camions de collecte comparativement à une 3<sup>e</sup> voie de collecte avec un bac brun.

## Le CBAQ, un investissement qui rapporte

Le projet s'élève à 210 M\$, incluant la participation financière de la Ville ainsi que celle des gouvernements du Québec et du Canada :

- 21 % (43,6 M\$) financés par le gouvernement du Québec;
- 8 % (16,6 M\$) financés par le gouvernement du Canada;
- 71 % (149,8 M\$) financés par la Ville de Québec.

Un contrat de 100 M\$ sur 20 ans a été conclu entre la Ville et Énergir pour la vente des biogaz produits par l'usine.



## DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les unités administratives assument l'ensemble des services dispensés par la Ville à la population de Québec et à l'agglomération.

Les dépenses prévues en 2022 pour les unités administratives s'élèvent à 999,2 M\$, en hausse de 73,0 M\$ (7,9%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 29 – Dépenses des unités administratives**  
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	Réal		Projeté* 2021	Budget		Écart	
	2019	2020**		2021**	2022	2022-2021	
<b>Direction générale</b>							
Conseil municipal	4,5	4,6	4,9	4,9	6,3	1,4	28,0%
Direction générale	5,3	6,2	6,8	6,1	6,6	0,4	6,8%
Vérificateur général	1,5	1,7	2,0	2,0	2,1	0,1	4,5%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	2,1%
Ressources humaines	14,3	15,5	17,0	16,0	17,4	1,3	8,4%
Finances	9,8	9,8	11,0	11,2	11,5	0,3	2,7%
Affaires juridiques	15,4	16,3	17,4	17,7	18,4	0,7	4,1%
Communications	7,1	7,2	8,2	7,5	7,8	0,3	4,2%
Greffe et archives	4,5	4,4	5,7	5,8	4,9	-0,9	-15,7%
Développement économique et grands projets	14,0	12,3	14,6	14,1	15,8	1,8	12,7%
<b>Total Direction générale</b>	<b>76,7</b>	<b>78,3</b>	<b>87,9</b>	<b>85,6</b>	<b>91,1</b>	<b>5,5</b>	<b>6,4%</b>
<b>Services de proximité</b>							
Loisirs, sports et vie communautaire	38,1	35,5	40,9	40,9	46,2	5,3	13,1%
Ingénierie	15,4	15,2	12,9	13,1	13,8	0,7	5,3%
Interaction citoyenne	6,9	7,3	8,0	7,8	8,3	0,5	6,1%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	8,1	9,1	11,0	9,2	8,9	-0,2	-2,4%
Arrondissement des Rivières	4,5	5,2	6,6	5,0	5,1	0,2	3,7%
Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	4,2	4,1	4,6	4,9	4,3	-0,5	-11,0%
Arrondissement de Charlesbourg	3,7	4,8	4,8	4,1	4,0	-0,1	-3,3%
Arrondissement de Beauport	3,2	3,3	4,0	4,3	3,6	-0,7	-15,3%
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,4	4,6	5,4	3,8	3,6	-0,2	-4,3%
Entretien des voies de circulation	111,2	103,0	104,9	104,9	107,6	2,7	2,6%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	33,1	31,9	33,8	32,5	34,8	2,3	7,2%
Gestion des matières résiduelles	30,9	37,5	42,9	42,9	47,9	4,9	11,5%
Gestion du territoire	12,3	12,7	13,6	13,4	13,9	0,6	4,2%
Prévention et qualité du milieu	19,3	18,9	17,9	20,3	22,0	1,7	8,3%
<b>Total services de proximité</b>	<b>295,4</b>	<b>293,2</b>	<b>311,4</b>	<b>307,0</b>	<b>324,2</b>	<b>17,2</b>	<b>5,6%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020**		2021	2021**	2022	2022-2021
<b>Soutien institutionnel</b>							
Technologies de l'information	33,8	35,9	43,0	43,0	49,6	6,6	15,3%
Évaluation	8,8	9,1	9,9	10,0	10,0	0,0	0,0%
Approvisionnements	7,5	7,5	8,1	8,0	8,7	0,8	9,9%
Gestion des immeubles	75,9	73,8	75,6	78,4	81,7	3,3	4,1%
Gestion des équipements motorisés	32,7	31,0	32,0	31,7	34,7	3,0	9,5%
ExpoCité	8,8	8,2	9,0	10,2	10,0	-0,2	-1,8%
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>167,5</b>	<b>165,5</b>	<b>177,6</b>	<b>181,3</b>	<b>194,8</b>	<b>13,4</b>	<b>7,4%</b>
<b>Qualité de vie urbaine</b>							
Culture, patrimoine et relations internationales	27,6	24,6	30,3	28,6	31,0	2,4	8,4%
Protection contre l'incendie	58,3	64,9	70,2	63,9	67,4	3,5	5,4%
Police	126,2	130,0	137,0	133,2	141,9	8,7	6,5%
Bureau de la sécurité civile	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	0,0	0,0%
Commissariat aux incendies	1,0	1,1	1,3	1,3	1,4	0,1	7,7%
Bureau des grands événements	11,7	7,5	12,8	17,5	19,6	2,1	11,8%
Destination Québec cité	23,7	12,5	22,9	17,9	24,1	6,2	34,5%
Transport et mobilité intelligente	4,6	5,1	7,7	7,3	7,7	0,4	5,0%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	8,9	9,2	10,3	9,9	11,2	1,2	12,1%
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>263,8</b>	<b>256,6</b>	<b>294,4</b>	<b>281,4</b>	<b>305,8</b>	<b>24,5</b>	<b>8,7%</b>
<b>Eau et valorisation énergétique</b>							
Traitement des eaux	26,3	27,6	34,1	34,2	43,6	9,3	27,3%
Projets industriels et valorisation	35,6	39,2	39,1	36,7	39,8	3,1	8,5%
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>61,9</b>	<b>66,8</b>	<b>73,2</b>	<b>70,9</b>	<b>83,4</b>	<b>12,5</b>	<b>17,6%</b>
<b>Total des dépenses des unités administratives</b>	<b>865,2</b>	<b>860,4</b>	<b>944,5</b>	<b>926,2</b>	<b>999,2</b>	<b>73,0</b>	<b>7,9%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES PAR ACTIVITÉS

Graphique 15 – Dépenses des unités administratives par activités  
(en millions de dollars)

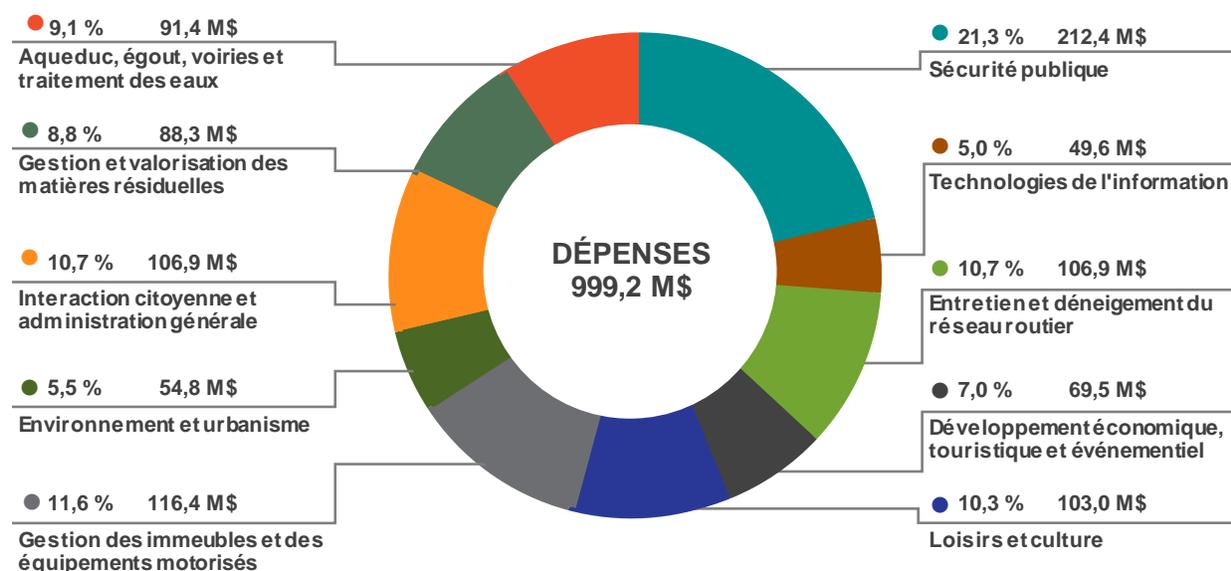


Tableau 30 – Dépenses des unités administratives par activités  
(en millions de dollars)

Unités administratives	Budget 2022	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	141,9	14,2%
Bureau de la sécurité civile	1,8	0,2%
Protection contre l'incendie	67,3	6,7%
Commissariat aux incendies	1,4	0,1%
<b>Total sécurité publique</b>	<b>212,4</b>	<b>21,3%</b>
<b>Gestion des immeubles et des équipements motorisés</b>		
Gestion des immeubles	81,7	8,2%
Gestion des équipements motorisés	34,7	3,5%
<b>Total gestion des immeubles et des équipements motorisés</b>	<b>116,4</b>	<b>11,6%</b>
<b>Entretien et déneigement du réseau routier</b>	<b>106,9</b>	<b>10,7%</b>

Unités administratives	Budget 2022	
<b>Interaction citoyenne et administration générale</b>		
Conseil municipal	6,3	0,6%
Direction générale	6,6	0,7%
Vérificateur général	2,1	0,2%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,0%
Ressources humaines	17,4	1,7%
Finances	11,5	1,1%
Communications	7,8	0,8%
Évaluation	10,0	1,0%
Approvisionnements	8,7	0,9%
Affaires juridiques	18,4	1,8%
Greffe et archives	4,9	0,5%
Interaction avec les citoyens	8,3	0,8%
Autres activités de proximité	4,7	0,5%
<b>Total interaction citoyenne et administration générale</b>	<b>106,9</b>	<b>10,7%</b>
<b>Loisirs et culture</b>		
Culture, patrimoine et relations internationales	31,0	3,1%
Loisirs, sports et vie communautaire	72,0	7,2%
<b>Total loisirs et culture</b>	<b>103,0</b>	<b>10,3%</b>
<b>Aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux</b>		
Aqueduc, égout et voirie	34,0	3,4%
Traitement des eaux	43,6	4,4%
Ingénierie	13,8	1,4%
<b>Total aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux</b>	<b>91,4</b>	<b>9,1%</b>
<b>Gestion et valorisation des matières résiduelles</b>		
Projets industriels et valorisation	39,8	4,0%
Matières résiduelles	48,5	4,9%
<b>Total gestion et valorisation des matières résiduelles</b>	<b>88,3</b>	<b>8,8%</b>
<b>Environnement et urbanisme</b>		
Transport et mobilité intelligente	7,7	0,8%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	11,2	1,1%
Gestion du territoire	13,9	1,4%
Prévention et qualité du milieu	22,1	2,2%
<b>Total environnement et urbanisme</b>	<b>54,8</b>	<b>5,5%</b>
<b>Développement économique, touristique et événementiel</b>		
Développement économique et grands projets	15,8	1,6%
Destination Québec cité	24,1	2,4%
ExpoCité	10,0	1,0%
Bureau des grands événements	19,6	2,0%
<b>Total développement économique, touristique et événementiel</b>	<b>69,5</b>	<b>7,0%</b>
<b>Technologies de l'information</b>	<b>49,6</b>	<b>5,0%</b>
<b>Total des dépenses des unités administratives</b>	<b>999,2</b>	<b>100%</b>

## PRINCIPALES VARIATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022 PAR ACTIVITÉS

 <p>Sécurité publique</p> <p><b>+ 12,2 M\$</b></p> <p>6,1 % budget de 212,4 M\$</p>	 <p>Gestion des immeubles et des équipements motorisés</p> <p><b>+ 6,2 M\$</b></p> <p>5,6 % budget de 116,4 M\$</p>	 <p>Entretien et déneigement du réseau routier</p> <p><b>+ 3,3 M\$</b></p> <p>3,2 % budget de 106,9 M\$</p>
 <p>Interaction citoyenne et administration générale</p> <p><b>+ 5,3 M\$</b></p> <p>5,1 % budget de 106,9 M\$</p>	 <p>Loisirs et culture</p> <p><b>+ 6,0 M\$</b></p> <p>6,2 % budget de 103,0 M\$</p>	 <p>Aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux</p> <p><b>+ 11,7 M\$</b></p> <p>14,7 % budget de 91,4 M\$</p>
 <p>Gestion et valorisation des matières résiduelles</p> <p><b>+ 8,0 M\$</b></p> <p>10,0 % budget de 88,3 M\$</p>	 <p>Développement économique, touristique et événementiel</p> <p><b>+ 9,9 M\$</b></p> <p>16,7 % budget de 69,5 M\$</p>	 <p>Environnement et urbanisme</p> <p><b>+ 3,8 M\$</b></p> <p>7,4 % budget de 54,8 M\$</p>
 <p>Technologies de l'information</p> <p><b>+ 6,6 M\$</b></p> <p>15,3 % budget de 49,6 M\$</p>	<p>Unités administratives</p> <p><b>73,0 M\$</b></p> <p>7,9 % budget de 999,2 M\$</p>	



## DIRECTION GÉNÉRALE

Elle comprend des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



## DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Elle réunit les responsabilités associées aux services de proximité, notamment dispensés par les différents arrondissements. Plus spécifiquement, la DGA contribue à la qualité de vie des citoyens et citoyennes en matière de gestion du territoire, de gestion des matières résiduelles, de voirie locale, de travaux publics, de prévention et qualité du milieu, d'infrastructures, de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Elle inclut aussi la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique.



## DGA SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Elle regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événements de marque.



## DGA EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Elle regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie des activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



## DGA QUALITÉ DE VIE URBAINE

Elle comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement, et la mobilité des personnes et des biens. Elle inclut l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements. De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété. Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile. Elle est responsable du vivre ensemble et du déploiement de la Stratégie de développement durable.



# Direction générale





## DIRECTION GÉNÉRALE

Les dépenses de la Direction générale comprennent celles des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



### CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service des communications, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

#### ➤ **Bureau de projet du tramway de Québec**

Il est responsable de planifier, de coordonner et de contrôler la réalisation du projet de tramway de Québec. Les dépenses associées au bureau sont comprises dans les dépenses d'investissement de la Ville.

### VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procédera, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

## **BUREAU DE L'OMBUDSMAN**

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

## **RESSOURCES HUMAINES**

Le service assure par sa contribution active auprès des personnes intervenant de près ou de loin avec les citoyens, la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant. Également, il guide l'organisation dans la gestion et l'amélioration de sa performance pour offrir le meilleur service aux citoyens.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

## **FINANCES**

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

## **AFFAIRES JURIDIQUES**

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

## **COMMUNICATIONS**

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les campagnes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement sur les plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

## **GREFFE ET ARCHIVES**

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS**

Déployer une offre de services aux citoyens favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec.

## BUDGET

Le budget 2022 de la Direction générale est de 91,1 M\$, soit une variation de 5,5 M\$ (6,4%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 31 – Direction générale**  
(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Conseil municipal	4,5	4,6	4,9	4,9	6,3	1,4	28,0%
Direction générale	5,3	6,2	6,8	6,1	6,6	0,4	6,8%
Vérificateur général	1,5	1,7	2,0	2,0	2,1	0,1	4,5%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	2,1%
Ressources humaines	14,3	15,5	17,0	16,0	17,4	1,3	8,4%
Finances	9,8	9,8	11,0	11,2	11,5	0,3	2,7%
Affaires juridiques	15,4	16,3	17,4	17,7	18,4	0,7	4,1%
Communications	7,1	7,2	8,2	7,5	7,8	0,3	4,2%
Greffe et archives	4,5	4,4	5,7	5,8	4,9	-0,9	-15,7%
Développement économique et grands projets	14,0	12,3	14,6	14,1	15,8	1,8	12,7%
<b>Total Direction générale</b>	<b>76,7</b>	<b>78,3</b>	<b>87,9</b>	<b>85,6</b>	<b>91,1</b>	<b>5,5</b>	<b>6,4%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

**Tableau 32 – Dépenses par objet de la Direction générale**  
(en millions de dollars)

BUDGET DIRECTION GÉNÉRALE	2021	2022	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	62,5	65,9	3,4	5,4%
Biens et services	21,0	23,9	2,9	14,0%
Affectations de dépenses	2,1	1,3	-0,8	-39,4%
<b>Total Direction générale</b>	<b>85,6</b>	<b>91,1</b>	<b>5,5</b>	<b>6,4%</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>3,4</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	1,3	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,7	Direction générale	↑ Ajout de postes pour les mandats spéciaux et événements majeurs
↑	0,3	Communications	↑ Création de postes pour répondre à des nouveaux mandats dont celui en lien avec la démarche Diversité, inclusion et équité
↑	0,3	Développement économique et grands projets	↑ Création de postes de techniciens pour des nouveaux mandats
↑	0,8	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>2,9</b>	<b>Biens et services</b>	
↑	1,0	Conseil municipal	↑ Ajustement du budget global du conseil municipal en fonction de la composition du nouveau conseil
↑	0,6	Ressources humaines	↑ Mise aux normes et respect de la réglementation encadrant la santé et sécurité au travail ↑ Ajustement des honoraires professionnels et de la formation
↑	1,3	Développement économique et grands projets	↑ Rues marchandes dans les districts ↑ Ajustement du budget de location des immeubles - Bibliothèque ↓ Ajustements des ententes locatives
↓	<b>-0,8</b>	<b>Affectations de dépenses</b>	
↓	-0,8	Greffe et archives	↓ Ajustement à la réserve pour élections
↑	<b>5,5</b>	<b>Direction générale</b>	





Direction générale adjointe

# Services de proximité





## SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.



Les arrondissements se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. La DGA des services de proximité propose une programmation complète d'activités de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Elle assure aussi la pérennité des infrastructures routières, d'aqueduc et d'égouts. Elle est également responsable de l'entretien des différentes voies de circulation, de la collecte et de la valorisation des matières résiduelles. Elle exerce par ailleurs au niveau de la gestion du territoire les compétences dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et certificats ainsi que l'inspection du territoire. Enfin, elle est responsable du Centre de relation avec les citoyens (311), de la gestion, du développement et de l'optimisation des guichets de services aux citoyens ainsi que des mécanismes de participation publique. L'ensemble de ces responsabilités sont partagées par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, le Service de l'ingénierie, le Service de l'interaction citoyenne et les six arrondissements de la Ville de Québec.

### LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service élabore et met en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en matière de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention spécifiques dans ces domaines, en assure le déploiement, le contrôle et leur évaluation. Il est responsable de l'offre de services à la population en matière d'activités de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il assure la gestion et l'entretien des parcs ainsi que des équipements récréatifs du territoire. Enfin, il offre le soutien technique et financier ainsi que l'encadrement nécessaire à la réalisation et à l'accès à ces services et équipements.

### INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques et le support à l'exploitation. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

### INTERACTION CITOYENNE

En collaboration avec l'ensemble des unités administratives de la Ville, le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements) et la prestation numérique de services aux citoyens. Il optimise les processus de gestion des demandes des citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens, notamment en développant des approches innovantes de gestion des relations communautaires pour les grands chantiers de la Ville.

## ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

**LA CITÉ-LIMOULOU**

**DES RIVIÈRES**

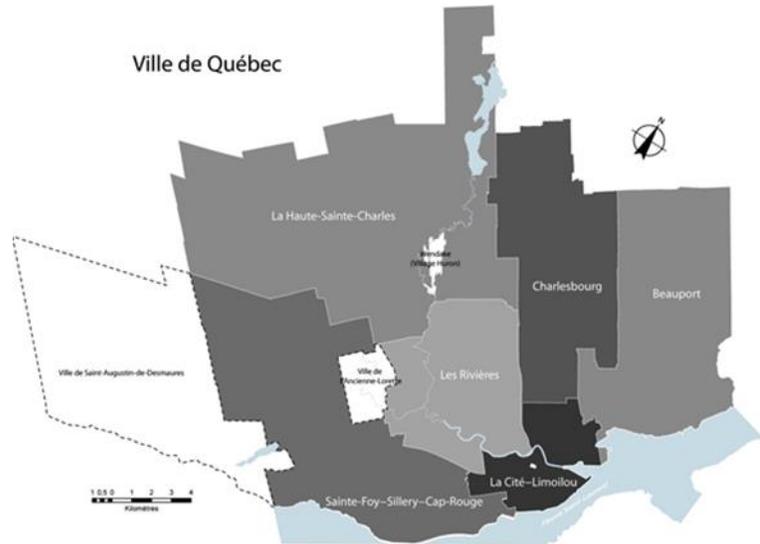
**SAINTE-FOY –SILLERY –CAP-ROUGE**

**CHARLESBOURG**

**BEAUPORT**

**LA HAUTE-SAINT-CHARLES**

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population.



Les arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

### Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville (entretien des chaussées et des trottoirs, déneigement, nettoyage et voies de circulation).



### Déneigement

Le réseau à déneiger couvre 2 399 km de rues municipales et 1 307 km de trottoirs sur tout le territoire de la ville. Le relief et la configuration propre à Québec constituent des défis particuliers pour le déneigement : rues étroites, nombreuses côtes, quartiers historiques, patrimoine à protéger, bassins versants, centres-villes et quartiers résidentiels denses et moins denses.

La quantité de neige reçue influence le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué ainsi que le type de précipitations reçues et les températures ont également un impact sur les coûts de déneigement.

Également, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

## Politique de viabilité hivernale

La Politique de viabilité hivernale de la Ville de Québec a été adoptée en novembre 2020. Cette politique vise à revoir les pratiques de déneigement pour les adapter à la réalité des quartiers. La saison 2021-2022 constitue la deuxième année de déploiement. Le service a été bonifié à plusieurs égards, notamment le déneigement des trottoirs et des pistes cyclables ainsi que le ramassage de la neige à chaque précipitation de 7,5 cm plutôt que de 10 cm dans les secteurs commerciaux.

## Matières résiduelles



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries;
- le traitement de certaines matières résiduelles;
- l'opération des écocentres;
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.



## Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des arrondissements **des Rivières** et de **La Haute-Saint-Charles** est responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif;
- l'entretien des réseaux principaux et locaux.

## Gestion du territoire

La direction de l'arrondissement de **La Cité-Limoilou** est responsable de la gestion du territoire pour toute la ville, soit :

- l'émission des permis et certificats ainsi que l'application de la tarification;
- l'urbanisme;
- les inspections reliées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, à l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances.



## Prévention et qualité du milieu

La direction des arrondissements de **Charlesbourg** et de **Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la ville, soit :

- la gestion animalière :
  - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques et encadrement du refuge animalier
  - l'encadrement des chiens potentiellement dangereux
  - la planification des espaces canins
- la gestion de la brigade scolaire
- la prévention et le contrôle environnemental :
  - la gestion des sites contaminés
  - le suivi et contrôle environnemental des équipements et des activités municipales
  - l'application de la réglementation relative aux nuisances sonores, installations septiques, cours d'eau et milieux humides, matières dangereuses et aux rejets dans les réseaux d'égouts
- la foresterie urbaine et l'horticulture :
  - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
  - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
  - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels



**Tableau 33 – Portrait des arrondissements**

ARRONDISSEMENTS	La Cité-Limoilou	Des Rivières	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute-Saint-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) <sup>1</sup>	108 319	77 105	108 137	84 207	83 666	88 503	549 937
Superficie (km <sup>2</sup> ) <sup>1</sup>	22	49	95	67	74	148	455
Parcs et espaces verts (nb.) <sup>2</sup>	114	67	149	49	70	88	537
Emplois (nb.) <sup>3</sup>	93 210	71 810	78 800	20 490	23 330	13 550	301 190
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) <sup>4</sup>	364 263	312 422	406 484	286 913	279 865	272 688	313 937
Valeur moyenne d'un logement en condominium (\$) <sup>4</sup>	297 847	213 673	261 602	182 361	186 251	190 846	239 340

<sup>1</sup> Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2021

<sup>2</sup> Ville de Québec, mai 2021

<sup>3</sup> Statistique Canada - Recensement 2016

<sup>4</sup> Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2021

## BUDGET

Le budget 2022 de la Direction générale adjointe des services de proximité est de 324,2 M\$, soit une variation de 17,2 M\$ (5,6%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 34 – Services de proximité**  
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020**		2021	2021**	2022	2022-2021
Loisirs, sports et vie communautaire	38,1	35,5	40,9	40,9	46,2	5,3	13,1%
Ingénierie	15,4	15,2	12,9	13,1	13,8	0,7	5,3%
Interaction citoyenne	6,9	7,3	8,0	7,8	8,3	0,5	6,1%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	8,1	9,1	11,0	9,2	8,9	-0,2	-2,4%
Arrondissement des Rivières	4,5	5,2	6,6	5,0	5,1	0,2	3,7%
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,2	4,1	4,6	4,9	4,3	-0,5	-11,0%
Arrondissement de Charlesbourg	3,7	4,8	4,8	4,1	4,0	-0,1	-3,3%
Arrondissement de Beauport	3,2	3,3	4,0	4,3	3,6	-0,7	-15,3%
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,4	4,6	5,4	3,8	3,6	-0,2	-4,3%
Entretien des voies de circulation	111,2	103,0	104,9	104,9	107,6	2,7	2,6%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	33,1	31,9	33,8	32,5	34,8	2,3	7,2%
Gestion des matières résiduelles	30,9	37,5	42,9	42,9	47,9	4,9	11,5%
Gestion du territoire	12,3	12,7	13,6	13,4	13,9	0,6	4,2%
Prévention et qualité du milieu	19,3	18,9	17,9	20,3	22,0	1,7	8,3%
<b>Total services de proximité</b>	<b>295,4</b>	<b>293,2</b>	<b>311,4</b>	<b>307,0</b>	<b>324,2</b>	<b>17,2</b>	<b>5,6%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 35 – Dépenses par objet de la DGA services de proximité**  
(en millions de dollars)

BUDGET SERVICES DE PROXIMITÉ	2021**	2022	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	140,1	146,6	6,5	4,6%
Biens et services	166,8	177,6	10,7	6,4%
<b>Total services de proximité</b>	<b>307,0</b>	<b>324,2</b>	<b>17,2</b>	<b>5,6%</b>

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 36 – Services de proximité par activité**  
(en millions de dollars)

<b>BUDGET SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>2021**</b>	<b>2022</b>	<b>Écart</b>	
Activités culturelles, sportives et communautaires	38,8	41,2	2,4	6,1%
Déneigement et entretien des voies de circulation	103,6	106,9	3,3	3,2%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	32,4	34,0	1,6	5,0%
Gestion du territoire	13,4	13,9	0,6	4,2%
Ingénierie	13,1	13,8	0,7	5,3%
Matières résiduelles	43,5	48,5	4,9	11,4%
Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air	29,6	30,8	1,2	4,2%
Prévention et qualité du milieu	20,3	22,1	1,7	8,6%
Relation et interaction avec les citoyens	7,9	8,3	0,4	5,1%
Autres activités de proximité	4,4	4,7	0,3	6,5%
<b>Total services de proximité</b>	<b>307,0</b>	<b>324,2</b>	<b>17,2</b>	<b>5,6%</b>

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 37 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation**  
(en millions de dollars)

<b>BUDGET ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Écart</b>	
Déneigement	65,6	67,1	1,5	2,3%
Entretien des voies de circulation	24,9	25,9	1,0	4,1%
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	13,1	13,9	0,8	5,8%
<b>Total déneigement et entretien des voies de circulation</b>	<b>103,6</b>	<b>106,9</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2%</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

<b>Variations (en M\$)</b>		<b>Justifications</b>	
↑	<b>2,4</b>	<b>Activités culturelles, sportives et communautaires</b>	
↑	0,5	Soutenir les besoins en matière d'itinérance	
↑	0,1	Sommet sur les aînés	
↑	0,2	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes	
↑	2,4	Harmonisation du panier de services aux organismes	
↑	0,4	Bonification de services et indexation du Programme Vacances-Été	
↑	0,4	Bonification de l'aide à certains organismes	
↓	-0,9	Transfert de responsabilités entre activités du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire	
↓	-0,7	Délais de dotation et autres éléments	

Variations (en M\$)		Justifications
↑	<b>3,3</b>	<b>Déneigement et entretien des voies de circulation</b>
↑	0,8	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	1,2	Réfections de sections de trottoirs et traverses en béton
↑	1,0	Déploiement de la nouvelle Politique de viabilité hivernale pour le déneigement
↑	0,9	Indexation et ajustements du niveau de services des contrats de déneigement
↓	-0,6	Autres éléments
↑	<b>1,6</b>	<b>Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout</b>
↑	0,9	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,2	Création de postes de contremaîtres et d'un directeur de division
↑	0,5	Autres éléments
↑	<b>0,6</b>	<b>Gestion du territoire</b>
↑	0,3	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,3	Autres éléments
↑	<b>0,7</b>	<b>Ingénierie</b>
↑	0,5	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,2	Autres éléments
↑	<b>4,9</b>	<b>Matières résiduelles</b>
↑	0,1	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et créations de postes
↑	1,3	Distribution de sacs pour le déploiement de la collecte des résidus alimentaires
↑	1,3	Indexation, ajouts de critères additionnels de qualité et reprise en régie de la collecte des matières résiduelles
↑	1,4	Indexation et ajustements des contrats des écocentres et de collecte des encombrants
↑	0,4	Déploiement de nouveaux paniers de rue à double collecte
↑	0,3	Distribution des bacs roulants de recyclage auprès des citoyens de la ville
↑	0,1	Autres éléments
↑	<b>1,2</b>	<b>Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air</b>
↑	0,3	Gratuité d'accès aux bases de plein air
↑	0,1	Nager pour survivre
↑	0,1	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,9	Transfert de responsabilités entre activités du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
↓	-0,5	Réduction des achats d'heures de glace dans les arénas publics et privés découlant de l'ouverture du Centre de glaces
↑	0,3	Autres éléments

Variations (en M\$)		Justifications
↑	<b>1,7</b>	<b>Prévention et qualité du milieu</b>
↑	0,3	Des parcs en qualité et en quantité
↑	0,3	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	1,1	Travaux arboricoles, protection des milieux de conservation et entretien des plates-bandes
↑	<b>0,4</b>	<b>Relation et interaction avec les citoyens</b>
↑	0,1	Diffusion de l'information
↑	0,2	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et créations de postes
↑	0,1	Autres éléments
↑	<b>0,3</b>	<b>Autres activités de proximité</b>
↑	0,3	Divers éléments
↑	<b>17,2</b>	<b>Services de proximité</b>





Direction générale adjointe  
Services de soutien  
institutionnel





## SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

La Direction générale adjointe aux services de soutien institutionnel regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événements de marque.



## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services client dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

## ÉVALUATION

Le service confectionne, tient à jour et défend les rôles d'évaluation du territoire des trois villes de l'agglomération de Québec, conformément à la législation en vigueur.

## APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. De plus, il assure la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution.

## GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse des actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du LEAN-Management des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

## GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs des divers véhicules ou équipements motorisés.

## EXPOCITÉ

Contribuer, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la Ville de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.



## BUDGET

Le budget 2022 de la Direction générale adjointe des services de soutien institutionnel est de 194,8 M\$, soit une variation de 13,4 M\$ (7,4%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 38 – Services de soutien institutionnel**  
(en millions de dollars)

SOUTIEN INSTITUTIONNEL	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Technologies de l'information	33,8	35,9	43,0	43,0	49,6	6,6	15,3%
Évaluation	8,8	9,1	9,9	10,0	10,0	0,0	0,0%
Approvisionnements	7,5	7,5	8,1	8,0	8,7	0,8	9,9%
Gestion des immeubles	75,9	73,8	75,6	78,4	81,7	3,3	4,1%
Gestion des équipements motorisés	32,7	31,0	32,0	31,7	34,7	3,0	9,5%
ExpoCité	8,8	8,2	9,0	10,2	10,0	-0,2	-1,8%
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>167,5</b>	<b>165,5</b>	<b>177,6</b>	<b>181,3</b>	<b>194,8</b>	<b>13,4</b>	<b>7,4%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

**Tableau 39 – Dépenses par objet de la DGA services de soutien institutionnel**  
(en millions de dollars)

BUDGET SOUTIEN INSTITUTIONNEL	2021	2022	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	82,3	88,0	5,7	6,9%
Énergie	37,7	41,0	3,4	8,9%
Biens et services	61,4	65,7	4,4	7,1%
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>181,3</b>	<b>194,8</b>	<b>13,4</b>	<b>7,4%</b>

### Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



**Tableau 40 – Énergie**  
(en millions de dollars)

BUDGET ÉNERGIE	2021	2022	Écart	
Carburant*	6,1	8,1	2,0	32,7%
Électricité	27,3	28,7	1,4	5,1%
Gaz	4,4	4,5	0,1	1,4%
Huile à chauffage	0,1	0,0	-0,1	-69,1%
<b>Total énergie</b>	<b>38,0</b>	<b>41,3</b>	<b>3,4</b>	<b>8,9%</b>

\*Incluant les dépenses provenant des services du Traitement des eaux, des Projets industriels et valorisation et de l'Entretien des voies de circulation

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>5,7</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	2,1	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	3,0	Technologies de l'information	↑ Création de postes en technologies de l'information pour le soutien et l'exploitation des nouveaux services informatiques aux citoyens et aux unités administratives, dont le gestionnaire artériel et la sécurité civile ↑ Reclassement de salaires non capitalisables provenant du budget d'investissement
↓	-0,3	Évaluation	↓ Fin du projet RÉNO résidentiel ↑ Démarrage du projet RÉNO commercial, industriel, institutionnel et multirésidentiel
↑	0,6	Approvisionnement	↑ Création de postes en approvisionnements en raison d'une augmentation des mandats
↑	0,5	Gestion des équipements motorisés	↑ Création de postes notamment pour la formation et l'augmentation du volume d'entretien
↓	-0,2	Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↑	<b>3,4</b>	<b>Énergie</b>	
↑	2,0	Carburant	↑ Augmentation budgétée du coût du carburant
↑	1,4	Électricité	↑ Implantation d'un nouveau bâtiment pour la biométhanisation et hausse des tarifs d'électricité
↑	<b>4,4</b>	<b>Biens et services</b>	
↑	0,1	Approvisionnement	↑ Achat local : sensibiliser aux pratiques d'achat de la Ville
↑	2,5	Technologies de l'information	↑ Acquisition de licences d'outils collaboratifs à la suite de l'implantation d'Office 365 ↑ Indexation des coûts des services techniques et de la téléphonie ↑ Ajustement des frais et du nombre de licences pour diverses solutions ↑ Activités de déménagements et d'aménagements de poste de travail ↑ Application informatique pour la gestion des entraves et des occupations de chaussée
↑	1,4	Gestion des immeubles	↑ Hausser le budget d'entretien des parcs ↑ Entretien du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec ↑ Entretien du Centre de glaces à la suite de l'ouverture ↑ Ajouts d'équipements pour le réseau de transport de la ville
↑	0,2	Gestion des équipements motorisés	↑ Dépenses additionnelles pour l'entretien et la réparation de véhicules
↑	0,2	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>13,4</b>	<b>Soutien institutionnel</b>	



Direction générale adjointe  
Eau et valorisation  
énergétique





## EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie des activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement de ses actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



### TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement des usines de traitement de l'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées. Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable pour atteindre en tout temps les critères de qualité et de quantité pour répondre aux besoins en eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales. Il est aussi responsable de la collecte et de l'assainissement des eaux usées du territoire de l'agglomération, de façon à améliorer la qualité des cours d'eau au-delà des exigences requises, dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement.

Il assure aussi le suivi de la qualité des eaux par des analyses physicochimiques et microbiologiques en plus de diverses autres analyses, dont les sols et l'air.

Les grandes priorités du service visent principalement à assurer la pérennité et le bon fonctionnement des équipements, à adopter un mode de gestion sous les principes d'amélioration continue et à maintenir une excellente performance en matière de santé et sécurité au travail.

### PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service est responsable des opérations et de l'entretien de l'incinérateur, du centre de tri de matières recyclables, du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement ainsi que de la valorisation de l'énergie et des matières.

Il est également responsable de la planification et de la réalisation des projets industriels relatifs aux infrastructures sous la responsabilité du service ainsi que des usines de traitement d'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées.

La réalisation du projet de centre de biométhanisation qui permettra aux citoyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en produisant une énergie verte à partir des résidus alimentaires et des boues municipales est une priorité du service.

## BUDGET

Le budget 2022 de la Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique est de 83,4 M\$, soit une variation de 12,5 M\$ (17,6%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 41 – Eau et valorisation énergétique**  
(en millions de dollars)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020	2021	2021	2022	2022-2021	
Traitement des eaux	26,3	27,6	34,1	34,2	43,6	9,3	27,3%
Projets industriels et valorisation	35,6	39,2	39,1	36,7	39,8	3,1	8,5%
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>61,9</b>	<b>66,8</b>	<b>73,2</b>	<b>70,9</b>	<b>83,4</b>	<b>12,5</b>	<b>17,6%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

**Tableau 42 – Dépenses par objet de la DGA eau et valorisation énergétique**  
(en millions de dollars)

BUDGET EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	2021	2022	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	30,4	33,8	3,4	11,1%
Énergie	0,3	0,2	0,0	-14,7%
Biens et services	40,2	49,3	9,1	22,7%
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>70,9</b>	<b>83,4</b>	<b>12,5</b>	<b>17,6%</b>



## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>3,4</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	0,5	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	1,5	Traitement des eaux	↑ Demande de ressources pour le programme de remplacement des lignes de services en plomb ↑ Création de postes de techniciens ↑ Reclassement de salaires non capitalisables provenant du budget d'investissement
↑	1,4	Projets industriels et valorisation	↑ Démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
↑	<b>9,1</b>	<b>Biens et services</b>	
↑	7,4	Traitement des eaux	↑ Démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec ↑ Étude sur la vulnérabilité des prises d'eaux potables
↑	1,7	Projets industriels et valorisation	↓ Démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec et fermeture progressive de la station de traitement des boues ↑ Ajustement pour le traitement des cendres volantes ↑ Projets de valorisation des produits issus des activités de la gestion des matières résiduelles ↑ Changement de méthode de présentation comptable relatif aux matières traitées par le centre de tri d'autres municipalités, une augmentation des revenus est prévue en contrepartie
↑	<b>12,5</b>	<b>Eau et valorisation énergétique</b>	





Direction générale adjointe

# Qualité de vie urbaine





## QUALITÉ DE VIE URBAINE

Créer et assurer des milieux de vie organisés, harmonieux, animés et sécuritaires pour tous les citoyens sur le territoire de Québec.



La Direction générale adjointe à la qualité de vie urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et la mobilité des personnes et des biens.

Elle comprend également l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

Elle est responsable du vivre ensemble et du déploiement de la Stratégie de développement durable.

### CULTURE, PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie, de la commémoration et des relations internationales.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les services dans la planification de leurs interventions ayant un impact sur le patrimoine bâti ou archéologique.

Également, il planifie et coordonne les actions de la Ville et de ses partenaires sur les plans national et international. Il vise à accroître la notoriété et le rayonnement de l'identité culturelle de Québec, afin d'en maximiser les retombées politiques, économiques, touristiques et culturelles.

### PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

### POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens de citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en

partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

## BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le bureau voit à ce que la population de Québec, les directions d'arrondissement et les autres services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produit une situation d'exception, c'est à lui qu'incombe la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la **Erreur ! Signet non défini.** avec ses partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la *Loi sur la sécurité civile*.

## COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Le commissariat détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou en examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies et fait, s'il y a lieu, toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies sur tout le territoire desservi par la Ville.

## BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue également au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

## DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

## TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

## PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité durable du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.

## BUDGET

Le budget 2022 de la Direction générale adjointe à la qualité de vie urbaine est de 305,8 M\$, soit une variation de 24,5 M\$ (8,7%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 43 – Qualité de vie urbaine**  
(en millions de dollars)

QUALITÉ DE VIE URBAINE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020**	2021	2021**	2022	2022-2021	
Culture, patrimoine et relations internationales	27,6	23,7	30,3	28,6	31,0	2,4	8,4%
Protection contre l'incendie	58,3	63,6	70,2	63,9	67,4	3,5	5,4%
Police	126,2	130,0	137,0	133,2	141,9	8,7	6,5%
Bureau de la sécurité civile	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	0,0	0,0%
Commissariat aux incendies	1,0	1,1	1,3	1,3	1,4	0,1	7,7%
Bureau des grands événements	11,7	7,5	12,8	17,5	19,6	2,1	11,8%
Destination Québec cité	23,7	12,5	22,9	17,9	24,1	6,2	34,5%
Transport et mobilité intelligente	4,6	5,1	7,7	7,3	7,7	0,4	5,0%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	8,9	9,2	10,3	9,9	11,2	1,2	12,1%
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>263,8</b>	<b>254,4</b>	<b>294,4</b>	<b>281,4</b>	<b>305,8</b>	<b>24,5</b>	<b>8,7%</b>

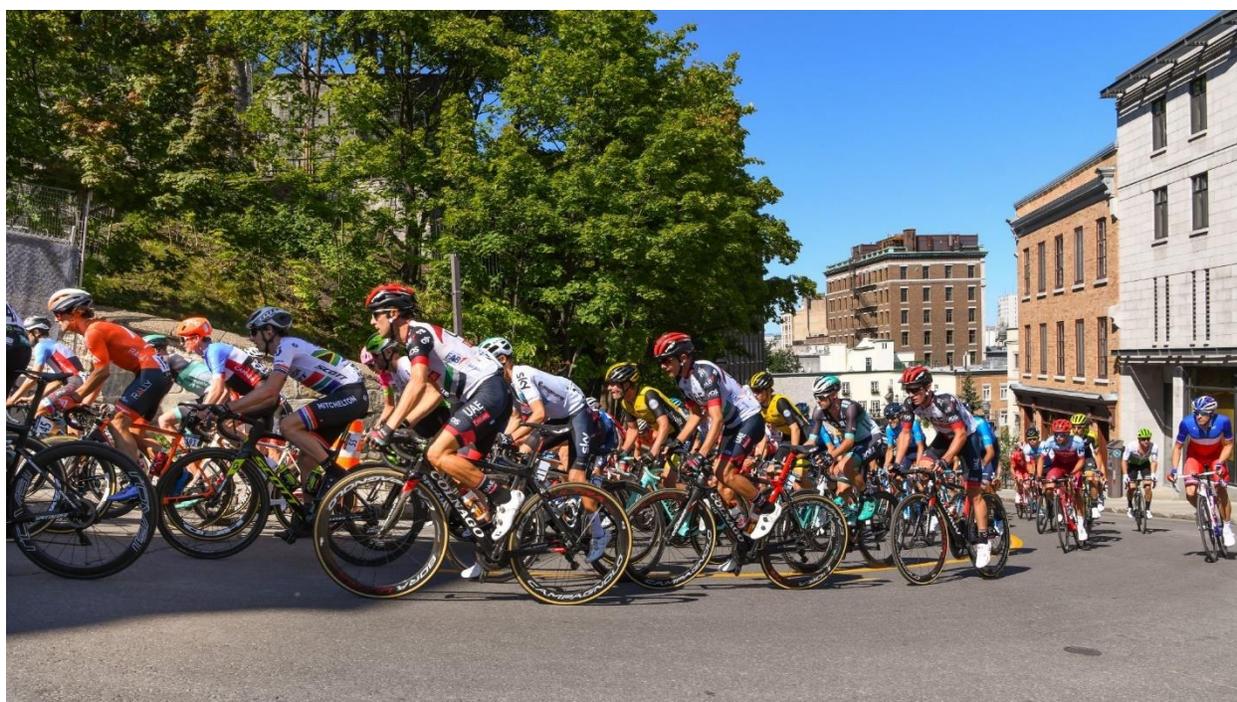
\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives

**Tableau 44 – Dépenses par objet de la DGA qualité de vie urbaine**  
(en millions de dollars)

BUDGET QUALITÉ DE VIE URBAINE	2021**	2022	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	217,3	230,6	13,2	6,1%
Biens et services	64,0	75,3	11,3	17,6%
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>281,4</b>	<b>305,8</b>	<b>24,5</b>	<b>8,7%</b>

\*\* Redressé afin de tenir compte des différentes réorganisations administratives



## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	<b>13,2</b>	<b>Rémunération (incluant avantages sociaux)</b>	
↑	5,7	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑	0,8	Culture, patrimoine et relations internationales	↑ Nouveaux mandats pour la mise en valeur du patrimoine
↑	0,4	Protection contre l'incendie	↑ Ajustement des primes à la suite de la signature des conditions de travail
↑	5,5	Police	↑ Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, la pornographie juvénile, la violence conjugale, l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et le trafic d'armes ↑ Indexation des primes et du temps supplémentaire ↑ Création de postes de préposés à la répartition d'appels d'urgence
↑	0,2	Destination Québec cité	↑ Ouverture du nouveau comptoir d'accueil touristique à l'Espace 400 <sup>e</sup> ↑ Plan de relance post pandémie pour l'industrie touristique
↑	0,6	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>11,3</b>	<b>Biens et services</b>	
↑	1,5	Culture, patrimoine et relations internationales	↑ Abolition des frais de retard dans les bibliothèques ↑ Bureau des relations internationales ↑ Église du Très-Saint-Sacrement ↑ Indexation et ajustement du contrat de gestion avec l'Institut canadien de Québec ↑ Bonification de l'aide à certains organismes
↑	0,3	Protection contre l'incendie	↑ Ajustement du budget pour l'acquisition de vêtements, d'équipements et de fournitures de décontamination
↑	0,8	Police	↑ Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, la pornographie juvénile, la violence conjugale, l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et le trafic d'armes
↑	2,0	Bureau des grands événements	↑ Bonification du Fonds des grands événements pour soutenir la relance après la pandémie
↑	5,9	Destination Québec cité	↑ Rétablissement du niveau du budget autofinancé à la suite de la réduction des revenus en 2021 en lien avec la pandémie
↑	0,7	Planification de l'aménagement et du territoire	↑ Déploiement de la nouvelle Politique de viabilité hivernale pour le déneigement ↑ Protection des boisés ↑ Garderies
↑	0,1	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	<b>24,5</b>	<b>Qualité de vie urbaine</b>	

# Dépenses de financement et autres dépenses





# DÉPENSES DE FINANCEMENT

## SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

## BUDGET

Le budget 2022 du service de la dette est de 299,0 M\$, soit une variation de 13,1 M\$ (4,6%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 45 – Service de la dette**  
(en millions de dollars)

SERVICE DE LA DETTE NETTE	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Remboursement de capital	188,6	184,1	179,6	181,2	196,1	14,9	8,2%
Frais de financement	57,7	54,9	53,1	54,7	52,9	-1,8	-3,3%
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	0,0	0,0%
Affectations (réserve financière pour le remboursement des obligations PL-54)	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
<b>Service de la dette avant revenus associés</b>	<b>296,7</b>	<b>289,0</b>	<b>282,7</b>	<b>285,9</b>	<b>299,0</b>	<b>13,1</b>	<b>4,6%</b>
Moins : Revenus associés au service de la dette**	67,8	69,3	66,2	65,0	65,0	0,0	0,0%
<b>Service de la dette nette</b>	<b>228,9</b>	<b>219,7</b>	<b>216,5</b>	<b>220,9</b>	<b>234,0</b>	<b>13,1</b>	<b>5,9%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

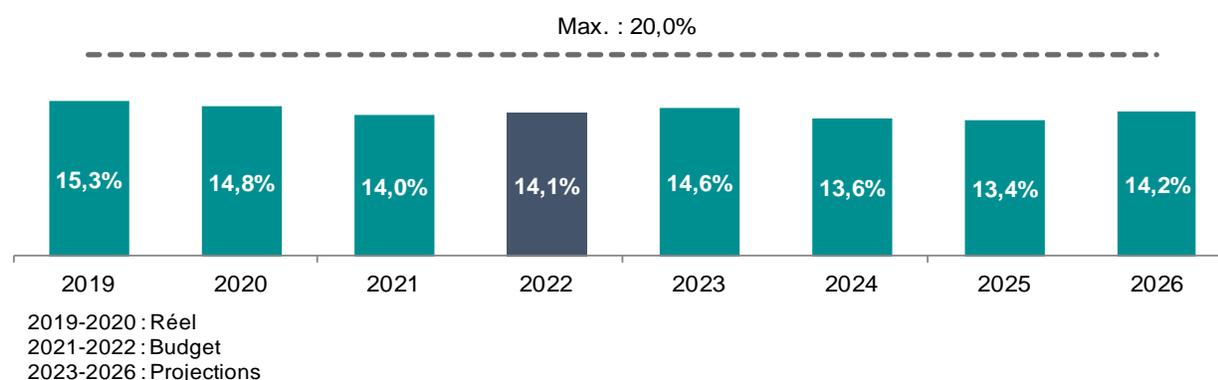
Variations (en M\$)		Justifications
↑	<b>14,9</b>	<b>Remboursement de capital</b>
	↑	Remboursement en capital supérieur en 2022, en raison de l'impact plus important de l'utilisation de la réserve financière en 2021
	↑	Augmentation des paiements comptant sur les refinancements
	↑	Diminution des remboursements de capital à la charge de tiers
	↑	Variation des soldes disponibles pour fin de règlement
↓	<b>-1,8</b>	<b>Frais de financement</b>
	↓	Taux d'intérêt inférieurs sur les financements par emprunt 2021 ainsi que sur les emprunts projetés en 2022
↑	<b>13,1</b>	<b>Service de la dette nette</b>

## SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20,0%, ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2022, il est prévu que ce ratio soit de l'ordre de 14,1%, soit en deçà de 20,0%. Les projections financières des prochaines années indiquent également que ce ratio est prévu se maintenir en dessous de 20,0%.

### Graphique 16 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



## RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes serviront au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement.

La dotation de départ de cette réserve a été de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement du même montant, jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année. Cette cible a été atteinte en 2018. La réserve est incluse dans le service de la dette et la dotation 2022 est de 50,0 M\$.

## PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

La Politique de gestion de la dette expose certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 175,0 M\$ le poste de PCI, permettant l'atteinte de la cible en 2022.

Cette stratégie a été mise en place afin de réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette. De plus, le paiement comptant n'entraîne aucune dépense à titre de service de la dette.

## BUDGET

Le budget 2022 du paiement comptant d'immobilisations est de 157,7 M\$, soit une variation de 1,5 M\$ (1,0%) par rapport au précédent budget.

### Tableau 46 – Paiement comptant d'immobilisations

(en millions de dollars)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
<b>Paiement comptant d'immobilisations</b>	<b>124,0</b>	<b>144,0</b>	<b>156,2</b>	<b>156,2</b>	<b>157,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,0%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 1,5 <b>Paiement comptant d'immobilisations</b>	
↑	Atteinte du montant prévu de 175,0 M\$ à la Politique de gestion de la dette (cadre financier) excluant les remboursements de TVQ de 17,3 M\$

## PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve financière) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement et totalisent 207,7 M\$ au budget 2022.

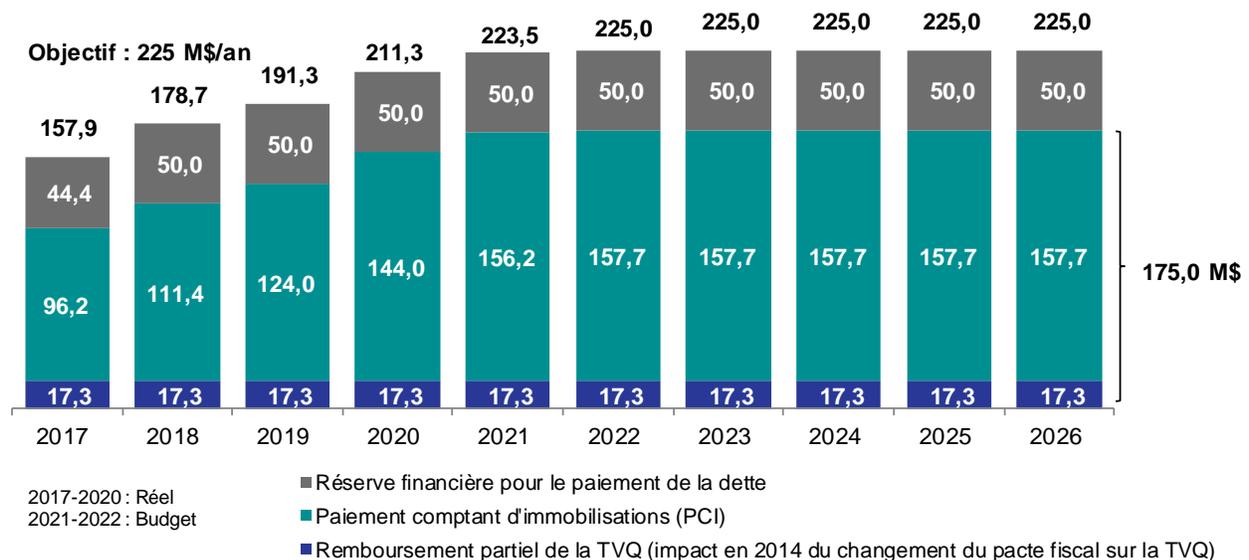
Comme le prévoit le cadre financier de 2009, la majoration des PCI permet d'atteindre en 2022 l'objectif établi de 175 M\$, pour un effort global consacré aux PCI et à la réserve financière de 225 M\$ annuellement.

Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, 1 272,0 M\$<sup>17</sup> ont été utilisés pour payer comptant des immobilisations et 405,4 M\$ ont contribué au paiement des refinancements de la dette, pour un total de 1 677,4 M\$.

Il s'agit d'efforts considérables, sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$ et que la réserve financière pour le paiement de la dette était inexistante.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2021, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour son contrôle des risques.

**Graphique 17 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette**  
(en millions de dollars)



<sup>17</sup> Incluant le remboursement partiel de la TVQ depuis 2014

## AUTRES DÉPENSES

### CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Depuis 2016, les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

### BUDGET

Le budget 2022 des charges de l'employeur qui sont présentées sous la rubrique « Autres dépenses » est de 26,3 M\$, soit une variation de -11,6 M\$ (-30,6%) par rapport au précédent budget.

### VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

### CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

### BUDGET

Le budget 2022 des contributions aux organismes est de 144,7 M\$, soit une variation de 5,1 M\$ (3,6%) par rapport au précédent budget.

#### Tableau 47 – Contributions aux organismes

(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	119,8	124,4	129,8	129,8	135,3	5,5	4,2%
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,3	3,2	3,2	3,2	3,3	0,1	2,4%
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,5	4,4	5,4	6,3	5,8	-0,5	-7,7%
Autres organismes	0,7	0,6	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0%
<b>Total contributions aux organismes</b>	<b>129,3</b>	<b>132,6</b>	<b>138,8</b>	<b>139,6</b>	<b>144,7</b>	<b>5,1</b>	<b>3,6%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 5,5 Réseau de transport de la Capitale (RTC)</b>	
↑	Augmentation de la contribution de la Ville au RTC selon les prévisions budgétaires de l'organisme
<b>↓ -0,5 Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)</b>	
↓	Diminution de la contribution de la Ville à l'OMHQ étant donné la nature des travaux pouvant être réalisés en période de pandémie
<b>↑ 0,1 Autres variations</b>	
↑	Divers éléments
<b>↑ 5,1 Contributions aux organismes</b>	

## AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer et l'équité salariale. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et réserve « cycle de vie »).

## BUDGET

Le budget 2022 des autres frais est de 28,9 M\$, soit une variation de -6,9 M\$ (-19,3%) par rapport au précédent budget.

**Tableau 48 – Autres frais**  
(en millions de dollars)

AUTRES FRAIS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Contingent	0,0	2,0	2,3	5,0	5,0	0,0	0,0%
Mauvaises créances	1,1	(0,6)	0,6	0,6	0,6	0,0	0,0%
Divers autres frais	22,4	22,9	36,6	30,2	23,3	-6,9	-22,9%
<b>Total autres frais</b>	<b>23,5</b>	<b>24,4</b>	<b>39,4</b>	<b>35,8</b>	<b>28,9</b>	<b>-6,9</b>	<b>-19,3%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -6,9	<b>Divers autres frais</b>
↓	Ajustement de provisions
↓	Autres éléments
↓ -6,9	<b>Autres frais</b>



# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX DÉPENSES

## DÉPENSES PAR OBJET



L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

**Tableau 49 – Dépenses par objet**

(en millions de dollars)

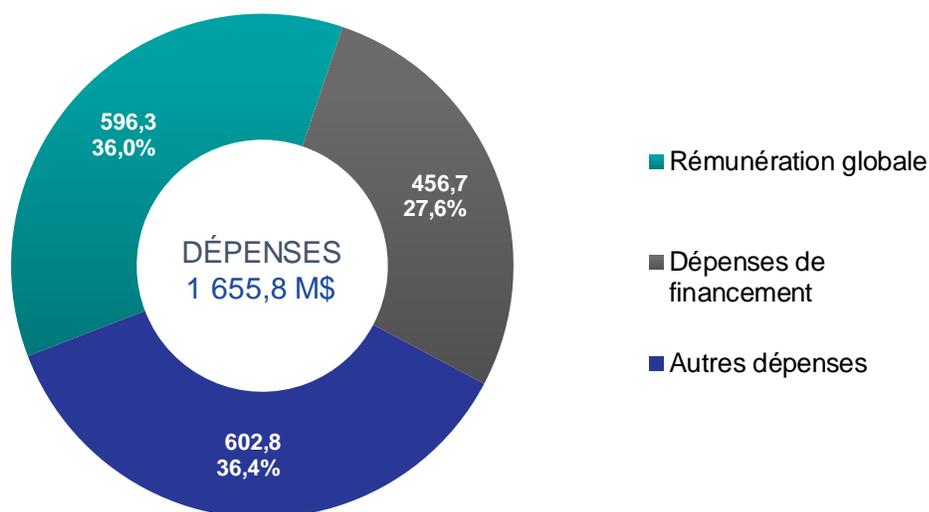
DÉPENSES	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
Rémunération globale	566,1	559,5	585,3	578,0	596,3	18,3	3,2%
Dépenses de financement	420,7	433,0	438,9	442,1	456,7	14,6	3,3%
Autres dépenses	509,7	495,7	574,9	561,5	602,8	41,4	7,4%
<b>Total dépenses avant éléments extrabudgétaires</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 599,1</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>	<b>74,2</b>	<b>4,7%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

Cette classification permet de constater que la rémunération globale et les dépenses de financement comptent pour plus de la moitié des dépenses de la Ville, soit 63,6% en 2022.

**Graphique 18 – Dépenses par objet**

(en millions de dollars)



## RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.



La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 36,0% des dépenses de fonctionnement.

### BUDGET

Le budget 2022 de la rémunération globale est de 596,3 M\$, soit une variation de 18,3 M\$ (3,2%) par rapport au précédent budget.

*La proportion des dépenses de la rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de **36,0%**, en baisse de -0,5% par rapport au précédent budget.*

### Tableau 50 – Rémunération globale

(en millions de dollars)

RÉMUNÉRATION GLOBALE	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
<b>RÉMUNÉRATION</b>							
Rémunération régulière	323,6	346,0	364,0	374,9	398,7	23,8	6,4%
Rémunération occasionnelle	<u>52,5</u>	<u>40,1</u>	<u>42,3</u>	<u>30,3</u>	<u>28,7</u>	-1,6	-5,2%
<b>Total rémunération rég. et occasionnelle</b>	<b>376,1</b>	<b>386,1</b>	<b>406,4</b>	<b>405,1</b>	<b>427,4</b>	<b>22,3</b>	<b>5,5%</b>
Autres rémunérations	40,4	40,8	40,1	33,1	35,0	1,9	5,7%
<b>Total rémunération</b>	<b>416,5</b>	<b>426,9</b>	<b>446,5</b>	<b>438,2</b>	<b>462,4</b>	<b>24,2</b>	<b>5,5%</b>
<b>CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>							
Charges sociales et autres cotisations	66,6	67,8	74,9	75,9	75,2	-0,7	-0,9%
<b>Régimes de retraite</b>							
Charges des services courants	32,3	36,5	37,6	37,3	40,0	2,7	7,1%
Charge d'équilibre	<u>50,7</u>	<u>28,3</u>	<u>26,3</u>	<u>26,6</u>	<u>18,7</u>	<u>-7,9</u>	<u>-29,7%</u>
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>83,0</b>	<b>64,9</b>	<b>63,9</b>	<b>63,9</b>	<b>58,7</b>	<b>-5,2</b>	<b>-8,2%</b>
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>149,6</b>	<b>132,7</b>	<b>138,8</b>	<b>139,8</b>	<b>133,9</b>	<b>-5,9</b>	<b>-4,2%</b>
<b>Total rémunération globale</b>	<b>566,1</b>	<b>559,5</b>	<b>585,3</b>	<b>578,0</b>	<b>596,3</b>	<b>18,3</b>	<b>3,2%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

## RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

## BUDGET

Le budget 2022 de la rémunération est de 462,4 M\$, soit une variation de 24,2 M\$ (5,5%) par rapport au précédent budget.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
<b>↑ 24,2 RÉMUNÉRATION</b>	
<b>↑ 22,3 Rémunération régulière et occasionnelle</b>	
↑ 10,6	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et transferts de postes
↑ 4,3	Créations et abolitions de postes
↑ 2,2	Ressources pour les programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, la pornographie juvénile, la violence conjugale, l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et le trafic d'armes
↑ 1,8	Reclassement de ressources non capitalisables provenant du budget d'investissement
↑ 0,8	Ajout de ressources en lien avec la nouvelle Politique de viabilité hivernale
↑ 0,8	Créations de postes en technologies de l'information pour le soutien et l'exploitation des nouveaux services informatiques aux citoyens et aux unités administratives
↑ 0,7	Ressources pour le démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
↑ 0,5	Ressources additionnelles requises pour le programme de remplacement des lignes de services en plomb
↑ 0,4	Ouverture du nouveau comptoir d'accueil touristique à l'Espace 400 <sup>e</sup> et plan de relance pour l'industrie touristique
↑ 0,2	Ajout de ressources pour les réfections de certaines sections de trottoirs et traverses en béton
<b>↑ 1,9 Autres rémunérations</b>	
↑ 1,1	Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, la pornographie juvénile, la violence conjugale, l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et le trafic d'armes
↑ 0,6	Ressources pour le démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
↑ 0,8	Indexation des primes et du temps supplémentaire du Service de police
↓ -0,6	Autres éléments
<b>↑ 24,2 Rémunération</b>	

## CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

## BUDGET

Le budget 2022 des charges de l'employeur est de 133,9 M\$, soit une variation de -5,9 M\$ (-4,2%) par rapport au précédent budget.

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -5,9	<b>CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>
↓ -0,7	<b>Charges sociales et autres cotisations</b>
↑ 2,8	Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et créations de postes
↓ -3,5	Réduction des charges de l'employeur en lien avec les avantages sociaux futurs résultant principalement de la fin de l'amortissement du déficit initial
↓ -5,2	<b>Régimes de retraite</b>
↑ 2,7	<b>Charges des services courants</b>
↑ 2,7	Augmentation des charges de l'employeur pour les cotisations de services courants et celles de stabilisation en lien avec les indexations salariales et divers éléments
↓ -7,9	<b>Charge d'équilibre</b>
↓ -4,0	Impact de l'amortissement des gains et pertes actuariels
↓ -3,1	Charge d'intérêts nette inférieure pour 2022 à la suite d'un meilleur rendement sur les actifs au cours des dernières années
↓ -0,8	Dotations annuelles de la réserve financière relative au déficit initial des régimes de retraite de l'ancienne Ville de Québec
↓ -5,9	<b>Charges de l'employeur</b>

## RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

L'adoption de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (Loi 15)<sup>18</sup>, en 2014, a eu un impact positif pour la Ville. La Ville de Québec a d'ailleurs été la première ville au Québec à sensibiliser le gouvernement à cet enjeu majeur.

**Tableau 51 – Régimes de retraite**

(en millions de dollars)

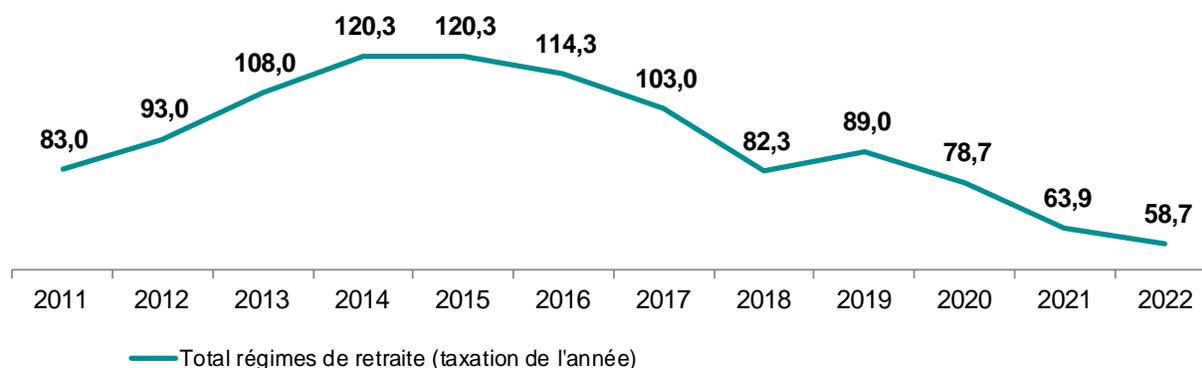
RÉGIMES DE RETRAITE	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2019	2020		2021	2021	2022	2022-2021
<b>Charges des services courants</b>	<b>32,3</b>	<b>36,5</b>	<b>37,6</b>	<b>37,3</b>	<b>40,0</b>	<b>2,7</b>	<b>7,1%</b>
<b>Charge d'équilibre</b>							
Amortissement	20,5	7,2	6,3	6,8	2,8	-4,0	-58,8%
Dépense d'intérêt	18,9	10,5	10,1	10,0	6,9	-3,1	-31,0%
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	<u>11,3</u>	<u>10,6</u>	<u>9,8</u>	<u>9,8</u>	<u>9,0</u>	<u>-0,8</u>	<u>-8,2%</u>
<b>Total charge d'équilibre</b>	<b>50,7</b>	<b>28,3</b>	<b>26,3</b>	<b>26,6</b>	<b>18,7</b>	<b>-7,9</b>	<b>-29,7%</b>
<b>Total régimes de retraite (taxation de l'année)</b>	<b>83,0</b>	<b>64,9</b>	<b>63,9</b>	<b>63,9</b>	<b>58,7</b>	<b>-5,2</b>	<b>-8,2%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

Les rendements réalisés et projetés supérieurs aux rendements anticipés ont eu pour effet de diminuer les dépenses prévues liées aux régimes de retraite pour atteindre 58,7 M\$ en 2022.

**Graphique 19 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)



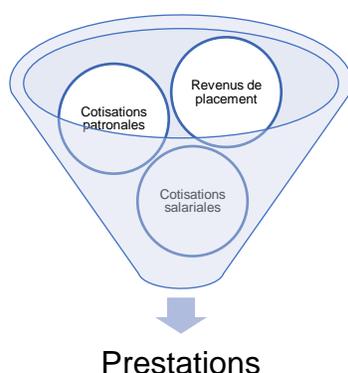
<sup>18</sup> La Loi a été sanctionnée par le gouvernement du Québec le 5 décembre 2014 et elle vise la restructuration des régimes de retraite

Par ailleurs, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette loi. Le 9 juillet 2020, la Cour supérieure rendait son jugement, invalidant certaines dispositions de la Loi 15, notamment la suspension de l'indexation de la rente des retraités. Le procureur général du Québec a déjà fait appel de ce jugement. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de cet appel n'ont pas été prises en compte dans l'élaboration du budget 2022.

## Fonctionnement des régimes de retraite

Les régimes de retraite de la Ville reposent sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

Figure 6 – Fonctionnement des régimes de retraite



## État d'un régime de retraite

Un régime est en équilibre lorsque son actif est égal à la valeur de toutes les prestations acquises par les participants compte tenu de leurs années de service. Il est en surplus si son actif excède cette valeur et il est en déficit si l'actif est inférieur à cette valeur.

Tableau 52 – État d'un régime de retraite

ÉQUILIBRE	SURPLUS	DÉFICIT
Actif = Valeur des prestations	Actif > Valeur des prestations	Actif < Valeur des prestations

## Déficit

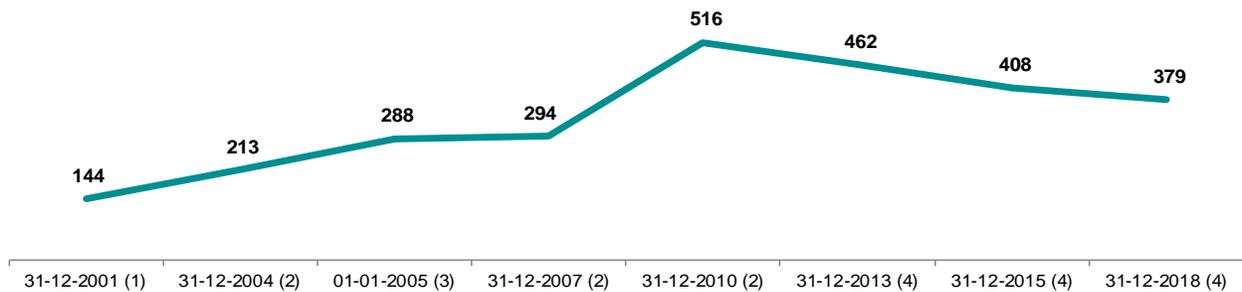
On dit qu'un régime de retraite est en déficit lorsque l'actif du régime est inférieur à la valeur des prestations acquises par les participants, ce qui est le cas pour les régimes de la Ville. Cette insuffisance est décelée et quantifiée par l'actuaire lors de son évaluation actuarielle périodique, minimalement aux trois ans.

Depuis 2007, la Ville doit, à chaque exercice financier, comptabiliser les coûts de ses régimes de retraite. Une estimation budgétaire de ceux-ci est également effectuée dans le cadre des prévisions budgétaires. Celle-ci s'effectue par l'actuaire de la Ville, à partir des dernières évaluations actuarielles et des plus récents états financiers des régimes de retraite. Elle tient également compte du rendement obtenu depuis les dernières évaluations actuarielles.

Les évaluations actuarielles, qui déterminent les cotisations salariales et patronales à verser dans les régimes, sont basées sur différentes hypothèses (âge de la retraite, table de mortalité, rendements espérés, etc.). Une fois le passif établi, c'est-à-dire la valeur des prestations acquises, il est comparé à l'actif et il en découle un surplus ou un déficit actuariel. Un déficit actuariel doit être amorti sur 15 ans et détermine la cotisation d'équilibre devant être versée annuellement.

Au 31 décembre 2018, le déficit actuariel total sur le compte général est estimé à 379 M\$. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues en date du 31 décembre 2021 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2022.

**Graphique 20 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général**  
(en millions de dollars)



(1) Évaluation actuarielle, dont 141 M\$ pour l'ancienne Ville de Québec

(2) Évaluation actuarielle

(3) Estimation actuarielle; mise en place des six nouveaux régimes

(4) Évaluation post restructuration des cadres, policiers, pompiers, professionnels et fonctionnaires; pour le régime des manuels, l'évaluation actuarielle avant restructuration est considérée

## EFFECTIF

L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. Il est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

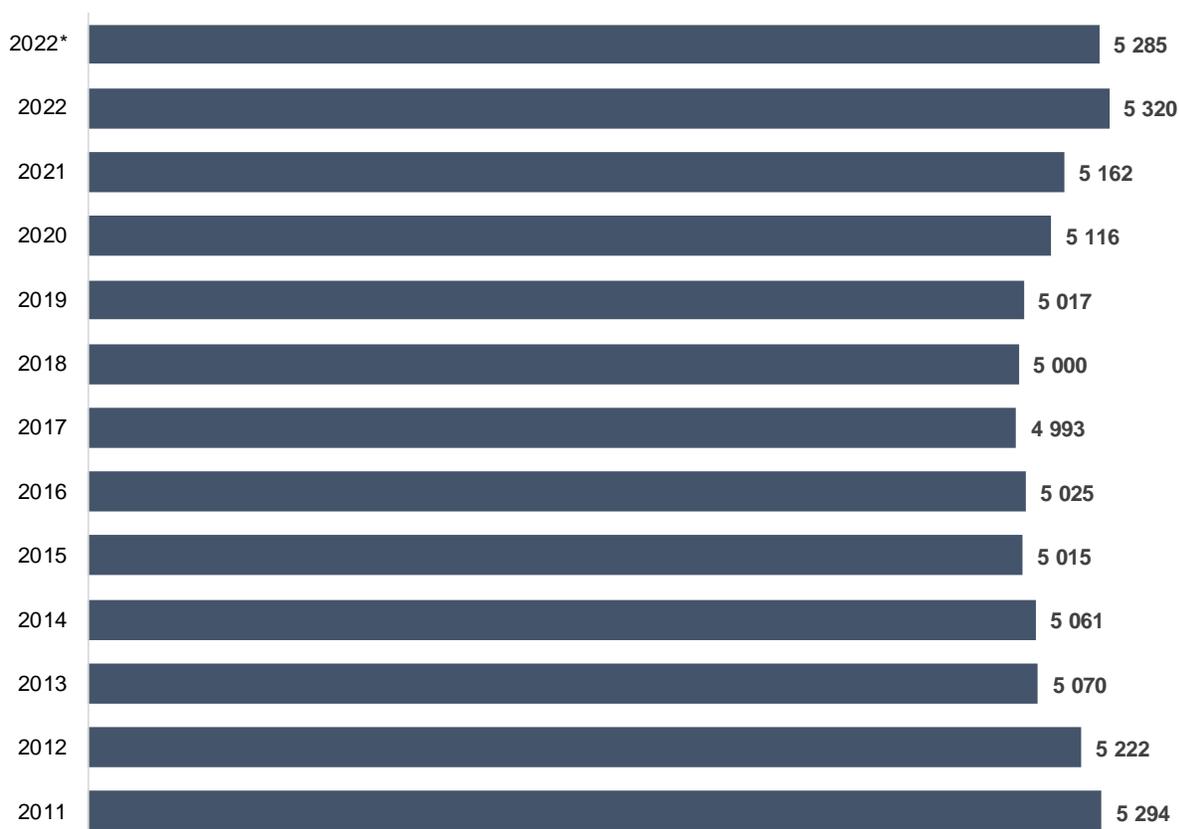


## BUDGET

L'effectif total prévu en 2022 atteint 5 320 p.a. L'effectif varie de 158 p.a. (3,1%) par rapport au précédent budget.

*L'instauration des mesures de gestion de l'effectif afin de mieux contrôler la masse salariale permettra une diminution projetée de l'effectif de 35 p.a pour atteindre 5 285 p.a.*

**Graphique 21 – Effectif selon les budgets adoptés**  
(en personnes/année)



\* Incluant l'instauration de mesure de gestion de l'effectif pour 2022

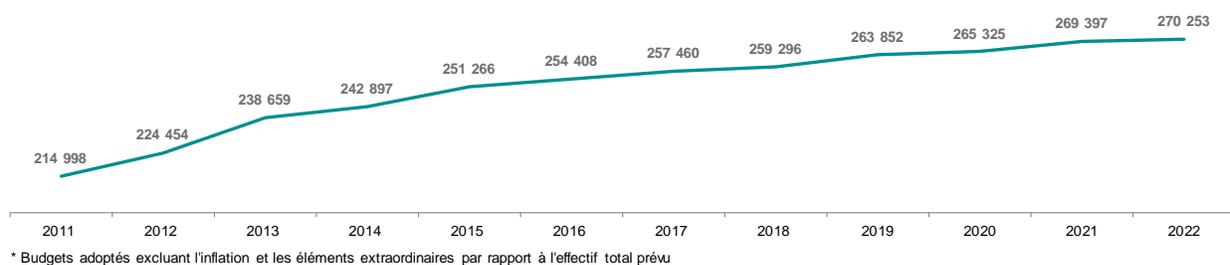
**Tableau 53 – Évolution de l'effectif - budget 2022**  
(en personnes/année)

<b>Effectif (ETC) - Budget 2021</b>	<b>5 162</b>
<b>Initiatives au budget 2022</b>	
<b>Nouveaux services aux citoyens</b>	
Programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme et la pornographie juvénile ainsi que pour la lutte au trafic d'armes et à la violence conjugale	25
Démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	15
Déploiement de la nouvelle Politique de viabilité hivernale pour le déneigement	14
Nouvelles actions pour le programme de remplacement des lignes de services en plomb	10
Nouveaux services informatiques aux citoyens et aux unités administratives	10
Destination Québec cité (plan de relance post pandémie pour l'industrie touristique et ouverture du nouveau comptoir d'accueil touristique à l'Espace 400 <sup>e</sup> )	6
Réfections de sections de trottoirs et traverses en béton	4
Nouveaux mandats : mise en valeur du patrimoine, démarche Diversité, inclusion et équité et inspection des bâtiments vétustes	4
Ajouts de ressources au centre d'appels d'urgence 911	4
Service de développement économique et grands projets pour le soutien aux entreprises	3
Stratégie de sécurité routière et gestion des entraves	3
Entretien du Centre de glaces à la suite de l'ouverture	2
Responsabilité des piscines intérieures	1
Amélioration des relations communautaires sur les chantiers majeurs	1
Animation et embellissement du site extérieur d'ExpoCité	1
<b>Sous-total nouveaux services aux citoyens</b>	<b>103</b>
<b>Autres initiatives</b>	
Hausse des volumes d'activités	35
Reclassement d'effectif provenant du budget d'investissement	20
<b>Sous-total des autres initiatives</b>	<b>55</b>
<b>Total - Initiatives au budget 2022</b>	<b>158</b>
<b>Total Effectif (ETC) - Budget 2022</b>	<b>5 320</b>
Mesure de gestion de l'effectif	-35
<b>Total Effectif (ETC) - Budget 2022 après effort de gestion</b>	<b>5 285</b>

## MESURE DE RENDEMENT DE L'EFFECTIF

En 2011, la Ville comptait un employé par tranche de 214 998 \$ de revenu (selon les budgets adoptés), alors qu'en 2022, il est prévu qu'elle compte un employé par tranche de 270 253 \$, soit une augmentation de la productivité de 25,7%.

**Graphique 22 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)\* selon les budgets adoptés**  
(en dollars)



L'effectif de la Ville par habitant, se maintient à un niveau inférieur à celui de 2011. En 2022, 95 employés municipaux sont requis pour offrir les services de la Ville à 10 000 citoyens comparativement à 103 employés qui étaient requis en 2011, et ce, même en considérant les nombreux ajouts de services offerts à la population.

**Graphique 23 – Effectif Ville de Québec par rapport à la population de la ville de Québec**  
(en pourcentage)



**Tableau 54 – Effectif**  
(en personnes/année)

EFFECTIF	Budget		Écart
	2021	2022	
<b>Direction générale</b>			
Conseil municipal	13	15	2
Direction générale	34	38	4
Vérificateur général	10	10	0
Bureau de l'ombudsman	2	2	0
Ressources humaines	118	118	0
Finances	93	93	0
Affaires juridiques	133	134	1
Communications	50	53	3
Greffe et archives	38	35	-3
Développement économique et grands projets	42	44	2
<b>Total Direction générale</b>	<b>533</b>	<b>542</b>	<b>9</b>
<b>Services de proximité</b>			
Loisirs, sports et vie communautaire	408	410	2
Ingénierie	125	129	4
Interaction citoyenne	79	81	2
Arrondissement de La Cité-Limoilou	5	4	-1
Arrondissement des Rivières	7	7	0
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	11	11	0
Arrondissement de Charlesbourg	1	1	0
Arrondissement de Beauport	10	10	0
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	2	2	0
Entretien des voies de circulation	383	401	18
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	280	284	4
Gestion des matières résiduelles	57	58	1
Gestion du territoire	131	136	5
Prévention et qualité du milieu	131	132	1
<b>Total services de proximité</b>	<b>1 630</b>	<b>1 666</b>	<b>36</b>

EFFECTIF	Budget		Écart
	2021	2022	
<b>Soutien institutionnel</b>			
Technologies de l'information	207	235	28
Évaluation	101	94	-7
Approvisionnements	73	77	4
Gestion des immeubles	251	251	0
Gestion des équipements motorisés	155	161	6
ExpoCité	56	57	1
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>843</b>	<b>875</b>	<b>32</b>
<b>Eau et valorisation énergétique</b>			
Traitement des eaux	215	230	15
Projets industriels et valorisation	78	97	19
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>293</b>	<b>327</b>	<b>34</b>
<b>Qualité de vie urbaine</b>			
Culture, patrimoine et relations internationales	61	67	6
Protection contre l'incendie	544	547	3
Police	1 033	1 062	29
Bureau de la sécurité civile	13	12	-1
Commissariat aux incendies	9	8	-1
Bureau des grands événements	12	12	0
Destination Québec cité	54	59	5
Transport et mobilité intelligente	56	60	4
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	81	83	2
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>1 863</b>	<b>1 910</b>	<b>47</b>
<b>Total effectif</b>	<b>5 162</b>	<b>5 320</b>	<b>158</b>
Mesure de gestion de l'effectif - Budget 2022		-35	-35
<b>Total après mesure de gestion de l'effectif</b>	<b>5 162</b>	<b>5 285</b>	<b>123</b>

## VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2022 et 2021 sont :

Variations (en p.a.)	
↑	<b>9 Direction générale</b>
↑	Ajout de postes au Service de développement économique et grands projets pour le soutien aux entreprises
↑	Création de postes en lien avec la démarche Diversité, inclusion et équité
↑	Ajout de postes pour des mandats spéciaux
↑	<b>36 Services de proximité</b>
↑	Ajout de ressources en lien avec la nouvelle Politique de viabilité hivernale de déneigement
↑	Ajout de ressources pour les réfections de sections de trottoirs et traverses en béton
↑	Reclassement de ressources non capitalisables provenant du budget d'investissement du Service de l'ingénierie
↑	Transfert, création et abolition de postes
↑	<b>32 Soutien institutionnel</b>
↑	Ajout de ressources en approvisionnements en raison des volumes
↑	Ajout de ressources au Service de la gestion des équipements motorisés notamment pour la formation et l'augmentation du volume d'entretien
↑	Ajouts de ressources en technologies de l'information pour le soutien et l'exploitation des nouveaux services informatiques aux citoyens et aux unités administratives, dont le gestionnaire artériel et la sécurité civile
↓	Diminution de ressources au Service de l'évaluation en raison de la fin du projet RÉNO résidentiel et démarrage du projet RÉNO institutionnel, industriel et multirésidentiel
↑	Reclassement de ressources non capitalisables provenant du budget d'investissement du Service des technologies de l'information
↑	<b>34 Eau et valorisation énergétique</b>
↑	Ressources pour le démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
↑	Ressources additionnelles requises pour le programme de remplacement des lignes de services en plomb
↑	Reclassement de ressources non capitalisables provenant du budget d'investissement du Service du traitement des eaux
↑	<b>47 Qualité de vie urbaine</b>
↑	Ressources pour les programmes de la Sécurité publique pour la lutte contre le proxénétisme, la pornographie juvénile, la violence conjugale, l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et le trafic d'armes
↑	Ajouts de préposés à la répartition d'appels d'urgence
↑	Ajout de ressources au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales pour de nouveaux mandats pour la mise en valeur du patrimoine
↑	Ajout de ressources pour l'ouverture du nouveau comptoir d'accueil touristique à l'Espace 400 <sup>e</sup>
↑	<b>158</b>

## IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses découlant de l'augmentation de services par l'ajout d'immobilisations se reflètent dans les dépenses de fonctionnement et se traduisent en biens et services (pour l'entretien et l'exploitation des équipements), en énergie et en rémunération des employés.

Les années 2021 et 2022 se caractérisent par la finalisation de plusieurs projets d'envergures et l'amorce de nouveaux projets d'investissement. Le tout se traduit par un impact sur le budget de fonctionnement 2022 de 12,2 M\$. Il peut s'agir de dépenses d'entretien, d'énergie et de main-d'œuvre notamment pour les nouveaux pavillons, le nouveau Centre de glaces, le programme de dépistage des lignes de plomb, la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles et le démarrage du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.

## PARTAGE DE COMPÉTENCES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de certaines compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Les compétences du conseil d'agglomération l'amènent à prendre des décisions dans les domaines suivants :

- l'évaluation foncière;
- le transport collectif des personnes;
- l'entretien et le déneigement des voies de circulation constituant le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération;
- l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux;
- l'élimination et la valorisation des matières résiduelles;
- les cours d'eau et lacs municipaux;
- des éléments du développement économique;
- le logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri;
- la prévention de la toxicomanie et de la prostitution et la lutte contre celles-ci;
- les éléments de sécurité publique, soit les services de police, de sécurité incendie, de sécurité civile et de premiers répondants, ainsi que le centre d'urgence 911;
- la cour municipale.

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement voient à :

- l'adoption et à la mise en œuvre des plans d'urbanisme, à l'adoption de la réglementation et au traitement des demandes de dérogations mineures;
- la délivrance des permis de construction et de rénovation;
- la construction et à l'entretien des conduites locales d'aqueduc et d'égout;
- l'enlèvement et au transport des matières résiduelles;
- l'entretien et au déneigement des rues locales;
- la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels, des bibliothèques et des parcs (excluant les infrastructures et les équipements d'intérêts collectifs).

La dépense d'agglomération est de 847,5 M\$ sur un budget total de 1 655,8 M\$, soit 51,2%.

**Tableau 55 – Partage de compétences**  
(en millions de dollars)

<b>PARTAGE DES COMPÉTENCES</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Budget 2022</b>
<b>DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b>			
<b>Direction générale</b>			
Conseil municipal	0,0	6,3	6,3
Direction générale	3,1	3,5	6,6
Vérificateur général	1,1	1,0	2,1
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,1	0,3
Ressources humaines	8,9	8,5	17,4
Finances	5,2	6,3	11,5
Affaires juridiques	12,9	5,5	18,4
Communications	3,9	3,9	7,8
Greffe et archives	1,8	3,1	4,9
Développement économique et grands projets	8,2	7,6	15,8
<b>Total Direction générale</b>	<b>45,3</b>	<b>45,8</b>	<b>91,1</b>
<b>Services de proximité</b>			
Loisirs, sports et vie communautaire	5,6	40,6	46,2
Ingénierie	4,8	9,0	13,8
Interaction citoyenne	3,5	4,8	8,3
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,4	8,5	8,9
Arrondissement des Rivières	0,5	4,6	5,1
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,7	3,6	4,3
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	3,9	4,0
Arrondissement de Beauport	0,5	3,1	3,6
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,1	3,5	3,6
Entretien des voies de circulation	13,0	94,6	107,6
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,3	30,5	34,8
Gestion des matières résiduelles	12,5	35,4	47,9
Gestion du territoire	0,0	13,9	13,9
Prévention et qualité du milieu	5,6	16,4	22,0
<b>Total services de proximité</b>	<b>51,7</b>	<b>272,5</b>	<b>324,2</b>

<b>PARTAGE DES COMPÉTENCES</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Budget 2022</b>
<b>Soutien institutionnel</b>			
Technologies de l'information	25,4	24,2	49,6
Évaluation	10,0	0,0	10,0
Approvisionnements	4,5	4,2	8,7
Gestion des immeubles	37,3	44,4	81,7
Gestion des équipements motorisés	10,5	24,2	34,7
ExpoCité	10,0	0,0	10,0
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>97,8</b>	<b>97,0</b>	<b>194,8</b>
<b>Qualité de vie urbaine</b>			
Culture, patrimoine et relations internationales	4,2	26,8	31,0
Protection contre l'incendie	67,4	0,0	67,4
Police	141,9	0,0	141,9
Bureau de la sécurité civile	1,8	0,0	1,8
Commissariat aux incendies	1,4	0,0	1,4
Bureau des grands événements	4,5	15,1	19,6
Destination Québec cité	24,1	0,0	24,1
Transport et mobilité intelligente	2,3	5,4	7,7
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	3,1	8,1	11,2
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>250,4</b>	<b>55,4</b>	<b>305,8</b>
<b>Eau et valorisation énergétique</b>			
Traitement des eaux	43,6	0,0	43,6
Projets industriels et valorisation	39,7	0,1	39,8
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>83,3</b>	<b>0,1</b>	<b>83,4</b>
<b>Total des dépenses des unités administratives</b>	<b>528,5</b>	<b>470,8</b>	<b>999,2</b>
<b>Dépenses de financement</b>			
Service de la dette	111,4	187,6	299,0
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	61,9	95,8	157,7
<b>Total dépenses de financement</b>	<b>173,3</b>	<b>283,4</b>	<b>456,7</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges de l'employeur	-3,8	30,1	26,3
Contributions aux organismes	141,1	3,6	144,7
Autres frais	8,5	20,4	28,9
<b>Total autres dépenses</b>	<b>145,8</b>	<b>54,1</b>	<b>199,9</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>847,5</b>	<b>808,3</b>	<b>1 655,8</b>

# Investissements et dette



# Investissements et dette

Le Plan d'investissement quinquennal regroupe les projets que la Ville prévoit effectuer sur son territoire pour réaliser la réfection de ses infrastructures, améliorer la qualité de vie des citoyens notamment par un meilleur aménagement urbain, incluant le projet de tramway, et par la réalisation d'infrastructures culturelles et sportives.

Il totalise 5 935,0 M\$ pour la période 2022-2026, tout en diminuant la proportion du niveau des emprunts nécessaire.

L'évolution de la dette nette est conforme à la planification du cadre financier. La dette nette prévue pour 2022 est de 1 543,3 M\$, en baisse de 10,0 M\$ par rapport aux projections de l'année 2021.

Le respect du cadre financier depuis 2009 est un élément important pour l'établissement de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2021, comme chaque année depuis 2011.

## INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS



### PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2022-2026

La Ville prévoit investir 5 935,0 M\$ (incluant le RTC) dans ses immobilisations entre 2022 et 2026, et ce, sans augmenter sa dette.

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Seulement 29% des investissements 2022-2026 seront ainsi financés par le biais d'emprunts, soit une proportion de financement par emprunt encore plus basse que celle de l'an dernier qui était la plus faible depuis la création de la nouvelle Ville en 2002.

Les investissements annuels prévus sont de :

- 1 005,6 M\$ en 2022, financés à 34,1% par le biais d'emprunts;
- 1 020,6 M\$ en 2023, financés à 43,6% par le biais d'emprunts;
- 1 158,1 M\$ en 2024, financés à 32,7% par le biais d'emprunts;
- 1 330,7 M\$ en 2025, financés à 20,5% par le biais d'emprunts;
- 1 420,0 M\$ en 2026, financés à 18,3% par le biais d'emprunts.

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir notamment pour de grands projets, tels que le tramway de Québec, le centre de biométhanisation et la sécurité routière, et de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

**Tableau 56 – Plan d’investissement quinquennal sommaire (Ville et RTC)**  
(en millions de dollars)

PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS</b>							
Ville de Québec	940,6	891,1	940,3	1 201,2	1 284,6	5 257,8	89%
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	65,0	129,5	217,8	129,5	135,4	677,2	11%
<b>Investissements totaux</b>	<b>1 005,6</b>	<b>1 020,6</b>	<b>1 158,1</b>	<b>1 330,7</b>	<b>1 420,0</b>	<b>5 935,0</b>	<b>100%</b>
<b>FINANCEMENT</b>							
Financement externe	452,7	391,4	617,3	896,3	800,9	3 158,6	53%
Emprunts par obligations	342,9	444,5	378,3	273,1	259,3	1 698,1	29%
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	13%
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	52,3	27,0	4,8	3,6	202,1	289,8	5%
<b>Financement total</b>	<b>1 005,6</b>	<b>1 020,6</b>	<b>1 158,1</b>	<b>1 330,7</b>	<b>1 420,0</b>	<b>5 935,0</b>	<b>100%</b>

**Tableau 57 – Plan d’investissement quinquennal sommaire de la Ville de Québec (excluant le RTC)**  
(en millions de dollars)

PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC</b>	<b>940,6</b>	<b>891,1</b>	<b>940,3</b>	<b>1 201,2</b>	<b>1 284,6</b>	<b>5 257,8</b>	<b>100%</b>
<b>FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC</b>							
Financement externe	426,3	360,2	541,3	813,1	736,7	2 877,6	55%
Emprunts par obligations	304,3	346,2	236,5	226,8	188,1	1 301,9	25%
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	15%
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	52,3	27,0	4,8	3,6	202,1	289,8	6%
<b>Financement total</b>	<b>940,6</b>	<b>891,1</b>	<b>940,3</b>	<b>1 201,2</b>	<b>1 284,6</b>	<b>5 257,8</b>	<b>100%</b>

**Tableau 58 – Tramway de Québec inclus au Plan d’investissement quinquennal de la Ville de Québec**  
(en millions de dollars)

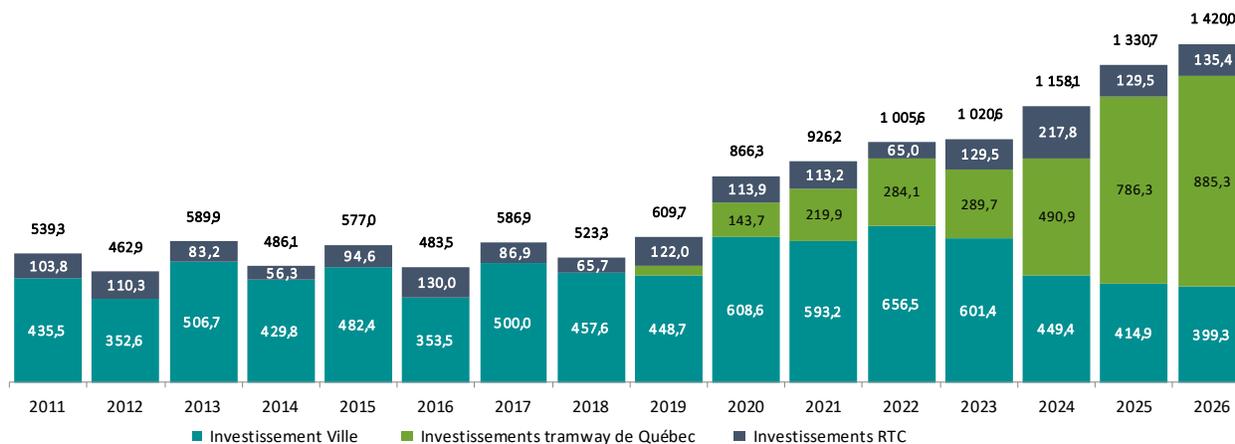
TRAMWAY DE QUÉBEC	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>284,1</b>	<b>289,7</b>	<b>490,9</b>	<b>786,3</b>	<b>885,3</b>	<b>2 736,3</b>	<b>100%</b>
<b>FINANCEMENT</b>							
Financement externe	272,1	278,3	474,7	761,3	686,7	2 473,1	90%
Financement à la charge de la Ville	12,0	11,4	16,2	25,0	198,6	263,2	10%
<b>Financement total</b>	<b>284,1</b>	<b>289,7</b>	<b>490,9</b>	<b>786,3</b>	<b>885,3</b>	<b>2 736,3</b>	<b>100%</b>

## PROJETS D'INVESTISSEMENT ANNUELS

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des projets d'investissement annuels en lien avec les différents plans d'investissement adoptés par le conseil municipal, ainsi que les modes de financement s'y rapportant.

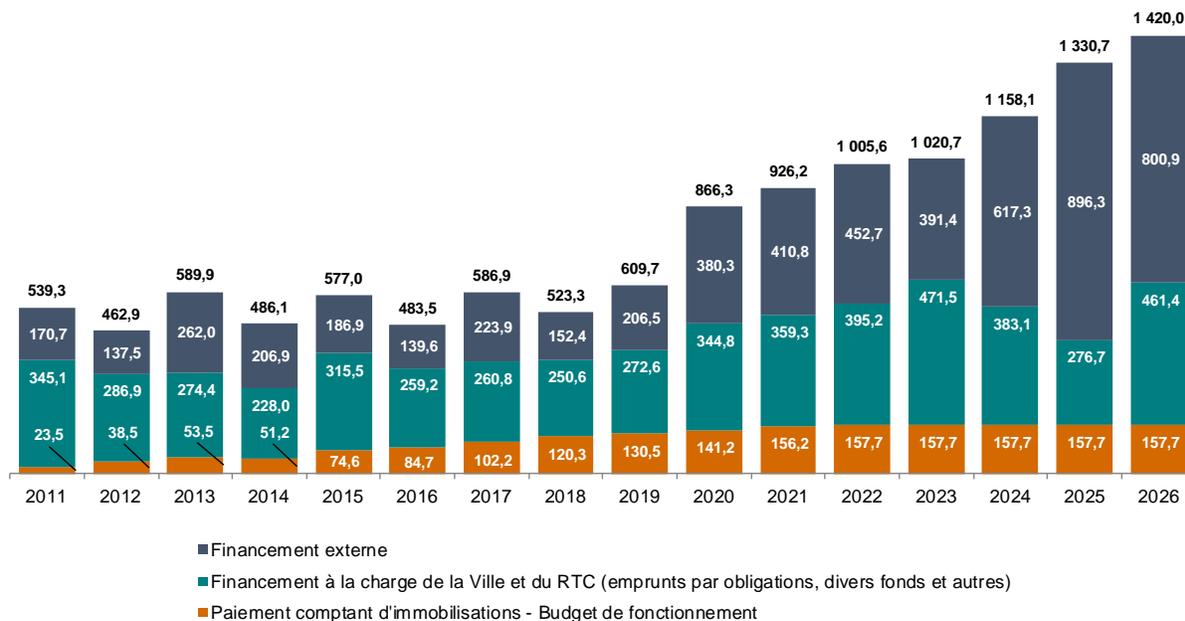
**Graphique 24 – Investissements annuels selon les plans adoptés**

(en millions de dollars)



**Graphique 25 – Financement des projets d'investissement annuels selon les plans adoptés**

(en millions de dollars)



## GRANDS PROJETS DU PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL 2022-2026

Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire. Intimement liés à la planification de l'aménagement et du développement urbain, ils reflètent les orientations et les priorités mises de l'avant et expriment la vision d'une ville. Qu'il s'agisse de bâtiments, d'aménagement de place publique ou de rues, ces projets contribuent au dynamisme et à la qualité de vie des citoyens de la Ville de Québec. Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les cinq prochaines années sont présentés au tableau suivant :

GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT Montants prévus pour 2022-2026		
2 736,3 M\$		Tramway de Québec, projet de 3,365 G\$
461,1 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
407,1 M\$		Projets d'acquisition, de construction et de réaménagement de centres d'exploitation et centre opérationnel du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
270,1 M\$		Projets de maintien du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
122,5 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (21,3 M\$), l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (17,1 M\$) et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles (20,0 M\$)
114,3 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
100,0 M\$		Plan de transition et d'action climatique
93,9 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC (24,9 M\$), programme ACCÈS FAMILLE (15,0 M\$) et développement du LOGEMENT SOCIAL (54,0 M\$)
74,3 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE, projet de 98,5 M\$
60,4 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE et construction de nouveaux trottoirs
58,4 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES (24,7 M\$) et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (33,7 M\$)
53,6 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la mobilité active et d'intermodalité
43,4 M\$		Valorisation de l'énergie produite à l'INCINÉRATEUR
35,5 M\$		Réfection du pont d'étagement de la 18 <sup>e</sup> Rue
33,0 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC, projet de 210,0 M\$

30,0 M\$		Travaux à l'INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance
29,0 M\$		Mise en œuvre de la vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles
28,5 M\$		Bassins aquatiques et jeux d'eau
26,8 M\$		Réfection de la bibliothèque GABRIELLE-ROY (26,0 M\$) et actualisation de la bibliothèque ÉTIENNE-PARENT (0,8 M\$)
26,7 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (23,3 M\$) et véhicules de déneigement (3,4 M\$)
26,5 M\$		Plan Vision de l'arbre et objectif de canopée
25,9 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS (Charles-Auguste-Savard : 10,0 M\$; Pointe-de-Sainte-Foy : 8,7 M\$; Monseigneur-de-Laval : 4,9 M\$)
25,7 M\$		Acquisition de VÉHICULES ÉLECTRIQUES et de BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
25,7 M\$		Réaménagement du boulevard HOCHELAGA (7,1 M\$), de la rue Dorchester (3,5 M\$) et prolongement de la rue Mendel (15,1 M\$)
23,8 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION du Littoral Est, projet de 50 M\$
20,8 M\$		Réfection du stationnement souterrain place Jacques-Cartier (5,1 M\$) et de celui de l'Hôtel-de-Ville (15,7 M\$)
18,7 M\$		Construction ou agrandissement de CASERNES
18,5 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X. Drolet), projet de 25,4 M\$
18,4 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois
16,0 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de logement social
14,5 M\$		Mise à niveau des aires de planches à roulettes (3,3 M\$), des terrains de tennis (3,3 M\$), des surfaces multisports (3,0 M\$), des terrains de basketball (2,5 M\$) et de baseball (2,4 M\$)
12,8 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS (Paul-Émile-Beaulieu : 2,2 M\$; Durocher : 1,9 M\$; parcs-écoles : 1,5 M\$)
12,2 M\$		Réalisation du plan d'aménagement lié au Plan particulier d'urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy
11,9 M\$		Transformation numérique des services d'infrastructures technologiques (6,2 M\$) et consolidation, optimisation des centres de données (5,7 M\$)

10,9 M\$		Travaux d'aménagement aux dépôts à neige
10,4 M\$		Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil à la base de plein air LA DÉCOUVERTE
10,0 M\$		Aménagement de la place de la Capitale-Nationale
9,0 M\$		Réfection du STADE CANAC
9,0 M\$		Mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES
7,8 M\$		Programme de remplacement des lignes de service en plomb, projet de 50,0 M\$
6,6 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES de baseball (2,6 M\$) et de soccer (4,0 M\$)
5,3 M\$		Programme de compensation aux entreprises
5,0 M\$		Construction d'un MUR ANTIBRUIT entre le dépôt à neige de Beauport et le boulevard Louis-XIV
3,4 M\$		Restauration et aménagement de la GRANGE du domaine de Maizerets en salle multifonctionnelle, projet de 4,8 M\$
781,4 M\$		Autres projets prévus au Plan d'investissement quinquennal
<b>5 935,0 M\$</b>	<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2022-2026</b>	

# INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

## DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS

Le Plan d'investissement quinquennal 2022-2026 prévoit des investissements de 5 257,8 M\$ (excluant le RTC), dont 52,0% sont consacrés au tramway de Québec.



Au Plan d'investissement quinquennal 2022-2026, 2 736,3 M\$ sont consacrés au tramway de Québec sur un total de 3 365,0 M\$ qui seront dédiés au projet.

Ces investissements sont présentés plus en détail dans la section suivante.

**Tableau 59 – Sommaire des investissements par unité administrative**  
(en millions de dollars)

PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2022	2023	2024	2025	2026	Total	en %
Technologies de l'information	31,0	27,0	30,7	27,3	27,4	143,4	2,7%
Culture, patrimoine et relations internationales	44,6	41,3	27,6	27,6	27,6	168,6	3,2%
Loisirs, sports et vie communautaire	26,5	33,0	24,4	25,4	13,2	122,5	2,3%
Développement économique et grands projets	35,9	23,9	7,4	7,4	7,4	81,8	1,6%
Transport et mobilité intelligente	46,9	43,9	27,2	24,0	24,3	166,4	3,2%
Planification de l'aménagement et de l'environnement	99,4	88,3	95,1	92,2	107,4	482,4	9,2%
Traitement des eaux	30,0	31,3	24,9	18,3	5,2	109,7	2,1%
Ingénierie	135,5	113,9	85,1	85,1	85,9	505,4	9,6%
Gestion des immeubles	101,5	91,6	55,9	52,7	57,2	358,9	6,8%
Gestion des équipements motorisés	19,5	25,2	19,3	16,0	16,4	96,4	1,8%
Projets industriels et valorisation	50,1	30,6	24,5	9,4	6,5	121,0	2,3%
Entretien des voies de circulation	3,9	3,7	1,1	1,1	1,1	10,9	0,2%
Entretien réseaux d'aqueduc et d'égout	4,0	3,3	3,3	3,3	3,3	17,0	0,3%
Gestion des matières résiduelles	8,0	15,1	9,5	10,3	2,0	44,8	0,9%
Prévention et qualité du milieu	16,4	26,8	12,8	14,2	13,6	83,9	1,6%
Direction générale	3,4	2,7	0,7	0,7	1,0	8,4	0,2%
Tramway de Québec	284,1	289,7	490,9	786,3	885,3	2 736,3	52,0%
<b>Total</b>	<b>940,6</b>	<b>891,1</b>	<b>940,3</b>	<b>1 201,2</b>	<b>1 284,6</b>	<b>5 257,8</b>	<b>100,0%</b>

Le détail des projets d'investissement est présenté dans le document complémentaire « Cahier 2 : Programme des immobilisations 2022-2026 ».

## PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE

Le Plan de transition et d'action climatique a comme objectif principal de guider l'action climatique de la Ville de Québec pour la prochaine décennie afin de faire de Québec une ville sobre en carbone, résiliente aux aléas climatiques et en transition avec la collectivité. Ce plan vise à répondre à trois des cinq défis collectifs liés spécifiquement à l'action climatique que sont la décarbonisation, la résilience et la transition.

**Tableau 60 – Défis collectifs liés spécifiquement à l'action climatique**

Décarbonisation	Résilience	Transition
Réduction des émissions de gaz à effet de serre, les GES	Capacité de réduire les risques et pouvoir mieux faire face à différents types de bouleversements futurs (aléas climatiques, dégradation de l'environnement)	Toute action permettant de favoriser l'engagement collectif dans les transformations sociales, économiques et écologiques

La Ville de Québec prévoit investir 100 M\$ pour la réalisation d'ici 2025 des 20 projets qu'il contient. Ce montant s'ajoute aux 536,8 M\$ déployés pour soutenir des réalisations en cours. Les projets et la ventilation budgétaire se détaillent ainsi :

**Tableau 61 – Sommaire des investissements liés au plan de transition et d'action climatique**  
(en millions de dollars)

Investissements	PIQ 2022-2026	Ville *
Plan de transition et d'action climatique	100,0	100,0
Vision de la mobilité active et de l'intermodalité	53,6	40,0
Valorisation de l'énergie produite à l'incinérateur	43,4	12,3
PGMR - Centre de biométhanisation de l'agglo. de Québec	33,0	28,9
Plan des rivières	24,7	12,4
Plan de protection du lac Saint-Charles	20,0	20,0
Artères commerciales	19,1	18,4
Bornes de recharge électrique	17,5	9,2
Mise en oeuvre de la Vision de l'habitation	10,0	10,0
Acquisition de véhicules électriques	8,2	8,2
Programme de plantations et de remplacement d'arbres	6,9	6,9
Gestion des milieux humides et hydriques	2,8	2,8
Agriculture urbaine	2,8	2,8
Aménagement des ruelles	1,7	1,7
<b>Sous-total</b>	<b>343,7</b>	<b>273,6</b>
Tramway de Québec	2 736,3	263,2
<b>Total</b>	<b>3 080,0</b>	<b>536,8</b>

\* Coût total à la charge de la Ville excluant les financements externes

# TRAMWAY DE QUÉBEC



## En route vers la modernité

La Ville de Québec met en œuvre le plus important projet d'investissement de son histoire : le tramway de Québec. Ce tramway moderne et 100 % électrique constituera la colonne vertébrale d'un réseau de transport en commun bonifié sur tout le territoire de la ville. Fréquent, à horaire fixe et confortable, il reliera les secteurs les plus denses, les lieux d'emplois, d'enseignement et de divertissement, les hôpitaux et les artères commerciales qui génèrent le plus de déplacements. Le tramway offrira une alternative de transport attrayante pour limiter l'aggravation des conditions routières, réduire l'impact sur l'environnement et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Son intégration urbaine exemplaire contribuera à l'embellissement et la convivialité des quartiers traversés avec un meilleur partage de l'espace public, davantage d'espaces sécuritaires pour les piétons et les cyclistes, des infrastructures d'accueil de qualité, du mobilier urbain renouvelé, de nouveaux espaces publics, une végétation bonifiée et la remise à neuf des infrastructures de surface et souterraines. Digne d'une capitale du 21<sup>e</sup> siècle, le tramway positionnera Québec comme l'une des villes les plus attrayantes au pays.

Dans une perspective régionale, le projet de réseau structurant de transport en commun est dorénavant intégré au Réseau express de la Capitale du gouvernement du Québec. Celui-ci est composé de quatre volets, dont deux qui touchent plus spécifiquement Québec :

- Le tramway, dont la Ville de Québec est maître d'œuvre, parcourt 19 km, de Cap-Rouge à D'Estimauville, et comprend une insertion en tunnel de 2,1 km entre l'avenue Turnbull et le jardin Jean-Paul-L'Allier. Des infrastructures seront implantées le long du tracé : le Terminus Le Gendre, quatre pôles d'échanges – Sainte-Foy, Université Laval, Saint-Roch et D'Estimauville – jusqu'à 29 stations, des stationnements incitatifs, des vélostations ainsi que le centre d'exploitation et d'entretien;
- De nouvelles voies réservées établies par le ministère des Transports du Québec, avec la collaboration du Réseau de transport de la Capitale et de la Ville de Québec, seront déployées sur le réseau autoroutier de la Communauté métropolitaine de Québec ainsi que sur le réseau municipal. Plusieurs circuits d'autobus du Réseau de transport de la Capitale utilisant ces voies réservées seront liés aux stations, aux pôles d'échanges et au terminus du tramway.

Ce réseau permettra de capter l'achalandage en provenance des quatre MRC limitrophes et de la Rive-Sud, notamment par l'ajout de nouveaux Parc-O-Bus régionaux, tissant ainsi une véritable toile régionale pour le transport en commun.

## Le tramway de Québec est le projet d'investissement le plus important jamais réalisé à Québec.

De 2022 à 2026, 52,0% des investissements du Plan d'investissement quinquennal de la Ville seront consacrés au tramway.

Adopté le 14 juin 2019, le projet de loi n° 26, soit la *Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec* donne la compétence exclusive à la Ville pour la réalisation du tramway de Québec.

Le projet se chiffre à 3 365,0 M\$, incluant la participation financière de la Ville ainsi que celle des gouvernements du Québec et du Canada. Les montants prévus pour le tramway de Québec, au plan d'investissement actuel, font l'objet de discussions avec le gouvernement du Québec. Les ajustements nécessaires seront apportés lorsque ces discussions seront finalisées.

- 55% (1 865,0 M\$) financés par le gouvernement du Québec;
- 36% (1 200,0 M\$) financés par le gouvernement du Canada;
- 9% (300,0 M\$) financés par la Ville de Québec.

**Tableau 62 – Tramway de Québec**

(en millions de dollars)

Tramway de Québec	Avant 2022	2022	2023	2024	2025	2026	Après 2026	TOTAL	
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>226,0</b>	<b>284,1</b>	<b>289,7</b>	<b>490,9</b>	<b>786,3</b>	<b>885,3</b>	<b>402,7</b>	<b>3 365,0</b>	<b>100%</b>
<b>FINANCEMENT</b>									
Gouvernement du Québec	163,9	228,4	216,9	306,8	474,1	206,4	268,5	1 865,0	55%
Gouvernement du Canada	53,4	43,7	61,4	167,9	287,2	480,3	106,1	1 200,0	36%
Ville de Québec	8,7	12,0	11,4	16,2	25,0	198,6	28,1	300,0	9%
<b>Financement total</b>	<b>226,0</b>	<b>284,1</b>	<b>289,7</b>	<b>490,9</b>	<b>786,3</b>	<b>885,3</b>	<b>402,7</b>	<b>3 365,0</b>	<b>100%</b>
Investissements 2022-2026				2 736,3					

## MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS

Le maintien de la pérennité des actifs de la Ville est une des priorités du Plan d'investissement quinquennal. En effet, les projets présentés sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des actifs de la Ville.

Plus spécifiquement, le maintien de la pérennité des actifs se définit comme étant l'action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

---

*Sur un total de 5 257,8 M\$ investis par la Ville, 4 140,7 M\$ (78,8%) sont consacrés aux projets de développement, alors que 1 117,1 M\$ (21,2%) sont attribués au maintien des actifs. Si on exclut le projet de tramway de Québec d'un montant de 2 736,3 M\$, la proportion des projets en maintien de la pérennité des actifs passe de 21,2% à 44,3%.*

---

Le tableau suivant détaille la proportion d'investissement, par unité administrative, consacrée au maintien de la pérennité des actifs. Près de 52,0% des sommes consacrées à cet effet, soit 580,8 M\$, se situent aux services de l'Ingénierie (301,4 M\$, soit 27,0%) et de la Gestion des immeubles (279,4 M\$, soit 25,0%). Ces services sont responsables d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation, à l'éclairage des rues et au maintien des biens immobiliers de la Ville.

**Tableau 63 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative**  
(en millions de dollars)

Maintien de la pérennité des actifs	2022	2023	2024	2025	2026	Total	
Technologies de l'information	21,0	18,9	20,8	18,1	18,8	97,6	8,7%
Culture, patrimoine et relations internationales	16,2	13,1	11,6	11,6	11,6	64,1	5,7%
Loisirs, sports et vie communautaire	14,9	16,6	9,2	7,3	7,1	55,1	4,9%
Développement économique et grands projets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Transport et mobilité intelligente	20,5	15,0	4,1	0,7	0,7	41,0	3,7%
Planification de l'aménagement et de l'environnement	4,2	4,2	4,1	4,1	4,2	20,8	1,9%
Traitement des eaux	20,5	24,0	23,5	18,3	5,2	91,5	8,2%
Ingénierie	80,6	64,3	47,1	54,1	55,3	301,4	27,0%
Gestion des immeubles	82,1	74,7	48,1	37,5	37,0	279,4	25,0%
Gestion des équipements motorisés	9,9	18,2	19,3	16,0	16,4	79,8	7,1%
Projets industriels et valorisation	6,4	6,0	6,0	6,0	6,0	30,4	2,7%
Entretien des voies de circulation	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	1,1	0,1%
Entretien réseaux d'aqueduc et d'égout	3,5	2,7	2,8	2,8	2,7	14,5	1,3%
Gestion des matières résiduelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Prévention et qualité du milieu	5,8	7,2	8,2	9,6	9,6	40,4	3,6%
Direction générale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
Tramway de Québec	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%
<b>Total du maintien de la pérennité des actifs</b>	<b>285,6</b>	<b>266,0</b>	<b>204,8</b>	<b>186,1</b>	<b>174,6</b>	<b>1 117,1</b>	<b>100,0%</b>
<i>Proportion maintien de la pérennité des actifs</i>	<i>43,5%</i>	<i>44,2%</i>	<i>45,6%</i>	<i>44,9%</i>	<i>43,7%</i>	<i>44,3%</i>	
<b>Projets de développement</b>							
Tramway de Québec	284,1	289,7	490,9	786,3	885,3	2 736,3	
Autres projets de développement	370,9	335,4	244,6	228,8	224,7	1 404,4	
<b>Total projets de développement</b>	<b>655,0</b>	<b>625,1</b>	<b>735,5</b>	<b>1 015,1</b>	<b>1 110,0</b>	<b>4 140,7</b>	
<b>Investissements annuels excluant le RTC</b>	<b>940,6</b>	<b>891,1</b>	<b>940,3</b>	<b>1 201,2</b>	<b>1 284,6</b>	<b>5 257,8</b>	

## INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF



Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a pour mission d'assurer la mobilité des personnes sur son territoire par un transport collectif de qualité, au meilleur coût pour la collectivité. Ce faisant, le RTC contribue à un environnement sain et à un aménagement urbain de qualité, tout en soutenant le développement économique, social et culturel de la région. Cet organisme fait partie du périmètre comptable de la Ville depuis 2008 et possède son propre conseil d'administration. Des informations complémentaires sont disponibles au <http://www.rtcquebec.ca/>.

Le Plan d'investissement quinquennal 2022-2026 du RTC totalise 677,2 M\$, dont 41% des investissements sont subventionnés par les programmes du ministère des Transports du Québec. Le plan d'investissement s'inscrit dans la continuité de maintenir et de développer un réseau de transport durable. De ce montant, 270,1 M\$ (40%) sont consacrés au maintien des actifs, alors que 407,1 M\$ (60%) sont attribués aux projets de développement du transport en commun dans la ville de Québec.

**Tableau 64 – Sommaire des investissements en transport collectif**

(en millions de dollars)

PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL	
Projets de maintien du RTC	24,1	81,5	107,2	11,5	45,8	270,1	40%
Projets de développement du RTC	40,9	48,0	110,6	118,0	89,6	407,1	60%
<b>Investissements totaux RTC</b>	<b>65,0</b>	<b>129,5</b>	<b>217,8</b>	<b>129,5</b>	<b>135,4</b>	<b>677,2</b>	<b>100%</b>
<b>Financement RTC</b>							
Emprunts par obligations	38,6	98,3	141,8	46,3	71,2	396,1	59%
Financement externe	26,4	31,2	76,0	83,2	64,2	281,0	41%
<b>Financement total RTC</b>	<b>65,0</b>	<b>129,5</b>	<b>217,8</b>	<b>129,5</b>	<b>135,4</b>	<b>677,2</b>	<b>100%</b>

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

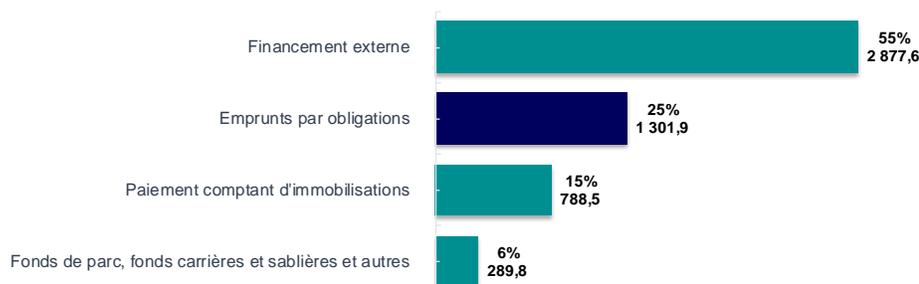
Le Plan d'investissement quinquennal regroupe les projets d'investissement que la Ville souhaite réaliser. À cet effet, l'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Près de 55% des investissements prévus seront financés par du financement externe.

---

*Les investissements prévus au Plan d'investissement quinquennal 2022-2026 (excluant RTC) totalisent 5 257,8 M\$, dont seulement 24,8% (1 301,9 M\$) seront financés par des emprunts à la charge de la Ville. Si on exclut le tramway de Québec, les investissements totalisent 2 521,5 M\$ et la proportion financée par des emprunts passe à 51,6%*

---

**Graphique 26 – Financement des investissements (excluant RTC et incluant tramway de Québec)**  
(en millions de dollars)



## MODE DE FINANCEMENT

Le financement se rapportant aux activités d'investissement comprend le financement :

### ➤ À LA CHARGE DE LA VILLE

Il s'agit des emprunts par obligations, du financement puisé à même le budget de fonctionnement, soit les paiements comptant d'immobilisations (PCI) et des fonds de parc, carrières et sablières et autres.

Les investissements financés par des emprunts se chiffrent à 304,3 M\$ (32,4%) en 2022 et à 1 301,9 M\$ (24,8%) pour la période du Plan d'investissement quinquennal.

Les PCI représentent 157,7 M\$ (16,8%) en 2022 et 788,5 M\$ (15,0%) pour la durée du Plan d'investissement quinquennal; ceci dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Le fonds de parc est issu de sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont accumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville. Le fonds carrières et sablières recueille les sommes en vertu des dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*. Il est constitué pour répondre aux dispositions obligatoires de perception par les instances municipales de droits auprès des exploitants de carrières et de sablières pour compenser les travaux d'entretien et de réfection des voies publiques en proportion des dommages causés par leur utilisation. Les autres fonds correspondent majoritairement aux surplus affectés et non affectés. Ces modes de financement sont utilisés pour 52,3 M\$ (5,6%) en 2022 et 289,8 M\$ (5,5%) pour la durée du Plan d'investissement quinquennal.

➤ **FINANCEMENT EXTERNE**

Le financement externe représente la participation des partenaires financiers de la Ville à des projets d'infrastructure. En 2022, ce financement représente 426,3 M\$ (45,3%) et 2 877,6 M\$ (54,7%) pour la durée du Plan d'investissement quinquennal.

Le tableau suivant présente le financement qui se rapporte aux activités d'investissement. Celui-ci comprend les investissements dont les fonds ont déjà été autorisés et les nouvelles demandes de fonds.

**Tableau 65 – Sources de financement des investissements\***

(en millions de dollars)

Sources de financement prévues - Ville de Québec	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total 2022-2026
Emprunts par obligations	206,0	245,6	279,2	304,3	346,2	236,5	226,8	188,1	1 301,9
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	41,6	62,0	45,9	52,3	27,0	4,8	3,6	202,1	289,8
Paie ment comptant d'immobilisations	130,5	141,2	156,2	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5
<b>Financement à la charge de la Ville</b>	<b>378,1</b>	<b>448,8</b>	<b>481,3</b>	<b>514,3</b>	<b>530,9</b>	<b>399,0</b>	<b>388,1</b>	<b>547,9</b>	<b>2 380,2</b>
Financement externe	109,6	303,5	331,8	426,3	360,2	541,3	813,1	736,7	2 877,6
<b>Financement total</b>	<b>487,7</b>	<b>752,3</b>	<b>813,1</b>	<b>940,6</b>	<b>891,1</b>	<b>940,3</b>	<b>1 201,2</b>	<b>1 284,6</b>	<b>5 257,8</b>

\* Données provenant des budgets d'investissement

## EFFECTIF

**Tableau 66 – Effectif au budget d'investissement**  
(en personnes/année)

<b>EFFECTIF</b>	<b>Budget 2022</b>
<b>Direction générale</b>	
Affaires juridiques	7
Développement économique et grands projets	7
Bureau du projet du réseau de transport en commun	38
<b>Total direction générale</b>	<b>52</b>
<b>Services de proximité</b>	
Ingénierie	63
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	22
Gestion des matières résiduelles	1
Prévention et qualité du milieu	4
<b>Total services de proximité</b>	<b>90</b>
<b>Soutien institutionnel</b>	
Technologies de l'information	29
Gestion des immeubles	58
<b>Total soutien institutionnel</b>	<b>87</b>
<b>Eau et valorisation énergétique</b>	
Projets industriels et valorisation	12
<b>Total eau et valorisation énergétique</b>	<b>12</b>
<b>Qualité de vie urbaine</b>	
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	2
<b>Total qualité de vie urbaine</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>243</b>

## DETTE ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux plans d'immobilisations.

### DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC<sup>19</sup> et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à l'état de la situation financière de la Ville.



La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement.

### NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a abouti à l'obtention de la notation de crédit Aa2 de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2021, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en 2021, la firme de notation Moody's souligne à nouveau l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour son contrôle des risques. De plus, la firme note également la capacité de la Ville à afficher de solides excédents de fonctionnement au cours des prochaines années pour atténuer toute pression budgétaire, et ce, dans le contexte incertain lié à la pandémie. Moody's cite « Ce point de vue tient compte de l'excellente gouvernance et de la solide équipe de direction de la Ville, deux facteurs qui garantissent que l'augmentation des dépenses est justifiée par l'augmentation des revenus, même pour les années où les taxes foncières demeurent inchangées, ce qui est le cas pour 2021 »<sup>20</sup>.

---

*Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser près de 18,0 M\$ en intérêts sur le service de la dette.*

---

En 2021, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 233 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 2,0 %.

### PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. L'un des principaux objectifs visait la diminution de la dette nette à compter de 2016.

---

<sup>19</sup> Société municipale d'habitation Champlain

<sup>20</sup> Opinion de crédit, Moody's, 27 août 2021

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le Plan d'investissement quinquennal et le budget de fonctionnement respectent ces engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

## BUDGET

Le budget 2022 prévoit une dette nette de 1 543,3 M\$, soit une diminution de -10,0 M\$ (-0,6%) par rapport aux projections 2021.

*En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette est en baisse depuis 2016 pour un montant total de -127,2 M\$.*

**Tableau 67 – Dette**  
(en millions de dollars)

DETTE NETTE	Réal			Projeté*	Budget 2022	Écart	
	2018	2019	2020			2021	2022-2021
Dette brute	1 965,4	1 965,8	2 027,8	2 063,5	2 074,7	11,2	0,5%
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette**	384,6	392,9	464,1	510,2	531,4	-21,2	-4,0%
<b>Dette nette</b>	<b>1 580,8</b>	<b>1 572,9</b>	<b>1 563,7</b>	<b>1 553,3</b>	<b>1 543,3</b>	<b>-10,0</b>	<b>-0,6%</b>

\* Tel que déposé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021

\*\* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

## VARIATIONS DE LA DETTE

Les principales variations de la dette pour le budget 2022 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 11,2	<b>Dette brute</b>
↑ 238,0	Financements requis pour la réalisation des projets d'investissements prévus au plan d'investissement (financements par emprunt à la charge de la Ville et des tiers)
↓ -225,1	Remboursement de capital (incluant celui à la charge de tiers) et paiement comptant de la dette
↓ -1,7	Remboursement de capital pour la société VIA
↓ -21,2	<b>Sommes affectées au remboursement de la dette (revenus)**</b>
↓ -53,6	Ajout de financements externes (subventions) pour de nouveaux projets financés par le biais de programmes tels que TECQ, MCC, PIQM, FCCQ, FIMEAU et MELS ***
↑ 32,1	Remboursement de capital à la charge de tiers
↓ -1,4	Dotation annuelle du fonds d'amortissement pour le déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec
↑ 0,9	Affectation annuelle des soldes disponibles sur les règlements d'emprunts
↑ 0,7	Affectation annuelle des surplus affectés des parcs industriels
↑ 0,3	Affectation annuelle des surplus accumulés
↓ -0,2	Affectation annuelle de la réserve financière pour le paiement de la dette
↓ -10,0	<b>Dette nette</b>

\*\* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

\*\*\* Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ), Entente de développement culturel (MCC), Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ), Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS)

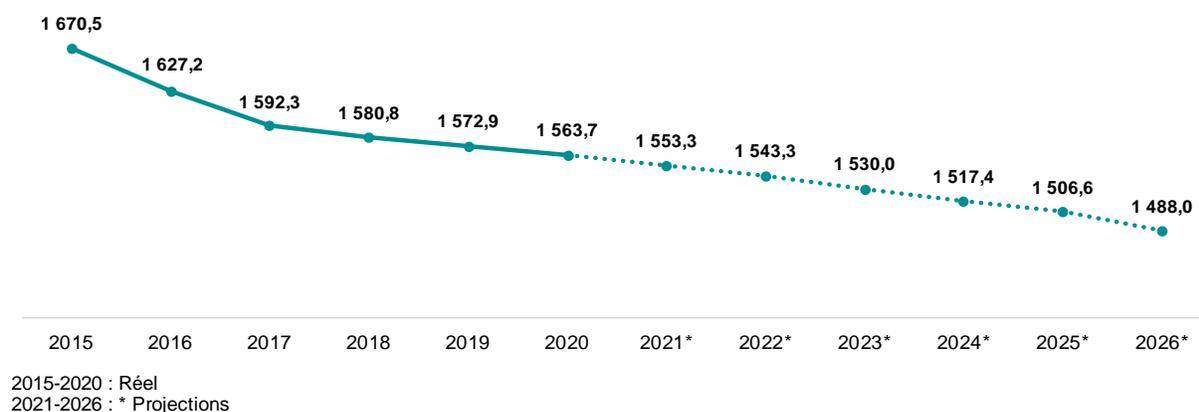
## PROJECTIONS

Entre 2021 et 2026, la dette nette passe de 1 553,3 M\$ à 1 488,0 M\$, soit une diminution de -65,3 M\$, tout en investissant 5 257,8 M\$ dans les infrastructures de la Ville.

En outre, les projections effectuées pour les 5 prochaines années maintiennent la diminution de la dette nette, tout en conservant un niveau moyen de réalisation des investissements de 340,0 M\$ par année à la charge de la Ville.

### Graphique 27 – Dette nette

(en millions de dollars)



## POIDS DE LA DETTE

### DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES

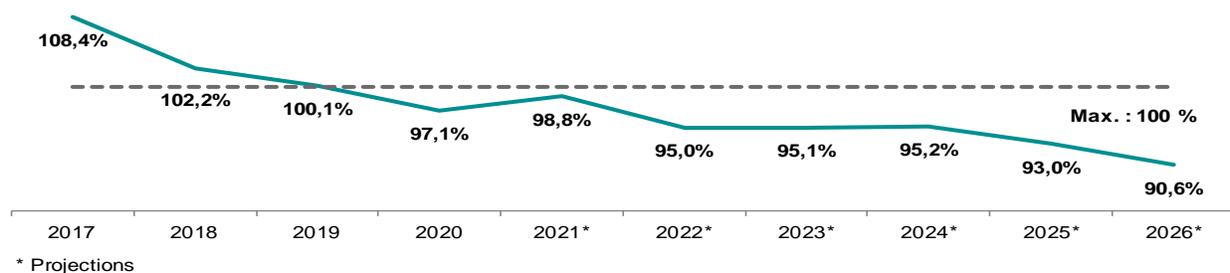
Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, des outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette ont été mis en place. Un de ces outils vise à limiter le niveau de la dette nette consolidée en deçà de 100 % des recettes de fonctionnement consolidées.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes<sup>21</sup> compris dans son périmètre comptable. Les recettes de fonctionnement consolidées représentent les recettes de fonctionnement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable.

Il est prévu que ce ratio atteigne 95,0% en 2022, soit en deçà de 100 % et en diminution par rapport à 2021. Les projections pour les prochaines années indiquent aussi que le ratio se maintiendra en dessous de 100 %.

<sup>21</sup> Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

**Graphique 28 – Dette nette consolidée sur les recettes de fonctionnement consolidées (incluant RTC et SOMHAC)**

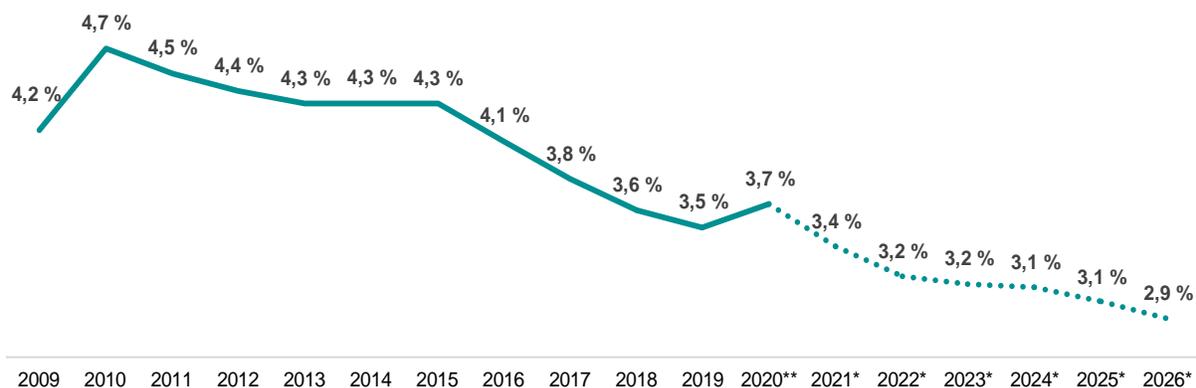


## DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

Ce ratio, qui a atteint 4,7% en 2010, est en diminution marquée depuis 2016. Il devrait se situer à 3,2% en 2022, soit son niveau le plus bas depuis 2008, tout en investissant de façon importante. Ce ratio devrait se situer à 2,9% en 2026.

**Graphique 29 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec**



2009-2020 : Réel

2021-2026 : \* Projections

\*\* En 2020, le recul du PIB a eu pour effet de faire hausser temporairement le ratio à 3,7%

Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

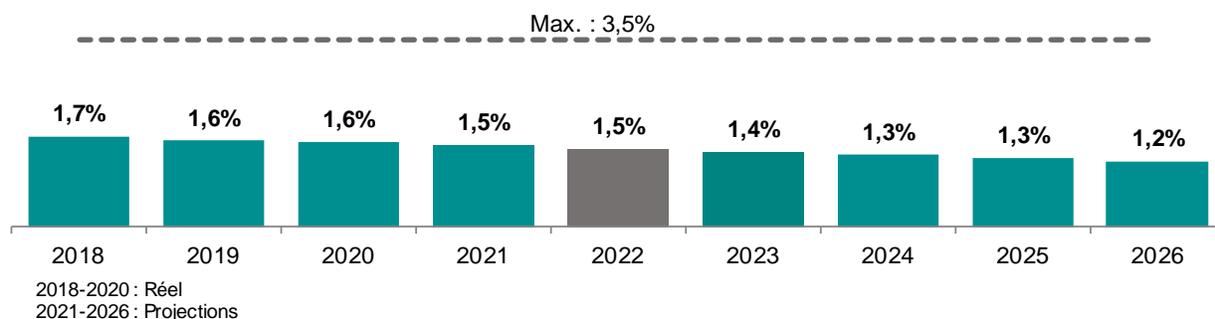
Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5%. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

En 2022, il est prévu que ce ratio atteigne 1,5%. Les projections pour les prochaines années indiquent que le ratio se maintiendra en deçà de 3,5%.

**Graphique 30 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal**



## HYPOTHÈSES D'EMPRUNT

Le tableau suivant présente les hypothèses d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions de la dette. Ces dernières sont révisées annuellement. Les financements ne peuvent être comparés aux projets du Plan d'investissement quinquennal puisqu'il y a un décalage dans le temps entre l'adoption des projets et le financement de ces derniers.

**Tableau 68 – Hypothèses d'emprunt**

(en millions de dollars)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>NOUVELLE DETTE</b> (nouveaux projets issus de différents plans d'investissement)						
Financement à la charge de la Ville	168,5	184,5	192,8	180,1	174,5	178,0
Financement externe (subventions)	54,5	53,6	23,2	34,2	30,7	16,8
<b>Total financement de nouveaux travaux</b>	<b>223,0</b>	<b>238,1</b>	<b>216,0</b>	<b>214,3</b>	<b>205,2</b>	<b>194,8</b>
<b>DETTE EXISTANTE</b>						
Refinancement de la dette actuelle	24,0	45,9	125,0	148,7	199,8	45,2
<b>TOTAL FINANCEMENT PAR EMPRUNT</b>	<b>247,0</b>	<b>284,0</b>	<b>341,0</b>	<b>363,0</b>	<b>405,0</b>	<b>240,0</b>
<b>TAUX DE FINANCEMENT</b>	<b>2,35%</b>	<b>2,75%</b>	<b>3,25%</b>	<b>3,25%</b>	<b>3,25%</b>	<b>3,25%</b>

# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS ET À LA DETTE

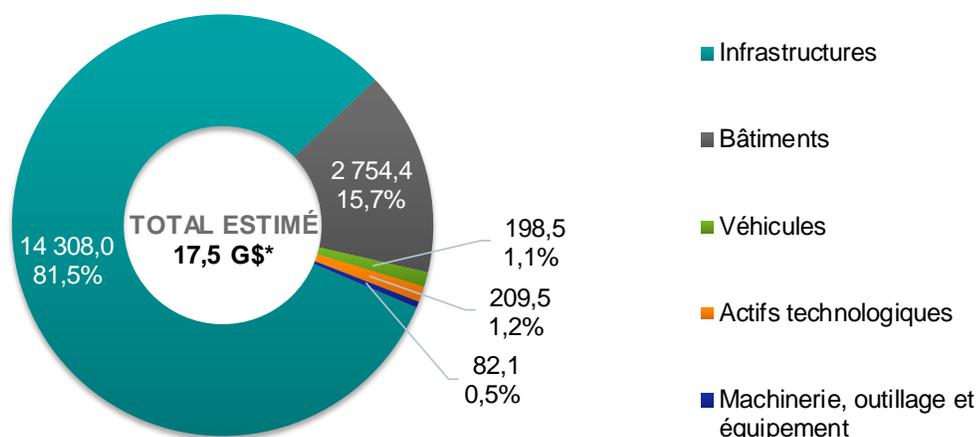
## ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les unités administratives responsables des différents actifs de la Ville actualisent annuellement les données concernant la valeur des immobilisations<sup>22</sup>.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 17 552,5 M\$<sup>23</sup> au 31 décembre 2021, soit une hausse de 3,3% par rapport à l'année précédente. Cette variation provient entre autres de l'augmentation de la valeur de certains actifs, d'ajout de nouveaux actifs ainsi que d'ajout à des actifs existants.

### Graphique 31 – Valeur des actifs

(en millions de dollars)



\* Excluant transport collectif

### Tableau 69 – Portrait sommaire des actifs

	<b>2 399 km</b>	<b>de routes</b>
	<b>1 307 km</b>	<b>de trottoirs</b>
	<b>6 991 km</b>	<b>de conduites d'aqueduc et d'égout</b>
	<b>1 067</b>	<b>bâtiments</b>
	<b>1 306</b>	<b>ouvrages ponctuels*</b>
	<b>1 965</b>	<b>ouvrages d'art et structures**</b>
	<b>1 707</b>	<b>véhicules roulants</b>

\* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage

\*\* Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement

<sup>22</sup> Estimées à la valeur de remplacement

<sup>23</sup> Excluant le transport collectif

## INVENTAIRE DES ACTIFS

Afin de s'assurer d'un développement harmonieux de la Ville, de maintenir et de préserver les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures et de répondre aux besoins actuels et ultérieurs de la population, le niveau de vétusté des actifs de la Ville est inventorié et mis à jour annuellement afin que les autorités jugent des interventions nécessaires et orientent les décisions favorables à leur réfection. Les différents responsables établissent des paramètres quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'apprécier et de justifier les interventions et les investissements requis pour les cinq prochaines années. Les projets d'investissement peuvent ainsi être ordonnés et classifiés. Également, le renouvellement de certains équipements majeurs peut faire fluctuer le niveau d'investissement d'une année à l'autre. Pour cette raison, les besoins d'investissement identifiés ne peuvent être nivelés annuellement.

Le tableau qui suit détaille l'inventaire des actifs par catégorie.

**Tableau 70 – Inventaire des actifs par catégorie**  
(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>INFRASTRUCTURES</b>		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>		
Installations d'approvisionnement et de production	347,4	32,5
Réservoirs d'eau potable	189,0	9,3
Postes de suppression et de régulation de pression	70,3	6,4
Autres équipements majeurs (eau potable)	85,4	16,7
Installation de traitement	851,9	14,3
Réservoirs et bassins de rétention	181,6	1,8
Postes de pompage (eaux usées)	217,8	40,5
Autres équipements majeurs (eaux usées)	63,0	2,9
Réseau d'égout - conduites	4 816,1	160,0
Réseau d'aqueduc - conduites	2 554,0	199,5
Sites d'enfouissement	25,9	14,5
Incinérateur et station de traitement des boues	421,9	30,0
Terminal Envac	8,1	1,5
Écocentre	9,9	3,9
Collecte sélective - Tri	30,0	0,4
Amélioration des cours d'eau	27,6	2,0
<b>TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU</b>	<b>9 900,0</b>	<b>536,0</b>
<b>TRANSPORT</b>		
Chemins, rues et trottoirs	2 885,4	313,4
Système d'éclairage des rues	602,2	18,2
Ponts, tunnels et viaducs	687,5	34,5
<b>TOTAL TRANSPORT</b>	<b>4 175,1</b>	<b>366,1</b>
<b>PARCS PUBLICS ET TERRAINS DE STATIONNEMENT</b>		
Dépôts à neige	21,1	2,3
Stationnements	156,9	43,4
Parcs et terrains de jeux	54,9	3,5
<b>TOTAL PARCS PUBLICS ET TERRAINS DE STATIONNEMENT</b>	<b>232,9</b>	<b>49,2</b>
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES</b>	<b>14 308,0</b>	<b>951,3</b>

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>BÂTIMENTS</b>		
Édifices administratifs	278,5	58,4
Édifices communautaires	756,0	39,9
Édifices communautaires - arénas	750,9	17,1
Édifices communautaires - bibliothèques	153,0	15,1
Édifices communautaires - piscines et plages	100,1	16,7
Ateliers, garages et entrepôts	366,0	34,3
Autres bâtiments	349,8	65,0
<b>TOTAL BÂTIMENTS</b>	<b>2 754,4</b>	<b>246,5</b>
<b>VÉHICULES</b>		
Autos, camionnettes et autres	19,9	22,9
Patrouille et police	15,8	26,3
Camions outils incendie	57,1	36,9
Véhicules lourds	66,0	68,5
Camions fourgons	33,0	29,6
Unités mobiles	4,7	3,9
Autres véhicules motorisés	2,0	2,9
<b>TOTAL VÉHICULES</b>	<b>198,5</b>	<b>191,0</b>
<b>ACTIFS TECHNOLOGIQUES</b>		
Actifs logiciels	142,0	68,0
Actifs matériels	67,5	32,0
<b>TOTAL ACTIFS TECHNOLOGIQUES</b>	<b>209,5</b>	<b>100,0</b>
<b>MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT</b>		
Machinerie lourde (dont chargeuse-pelleteuse, niveleuse, chargeur)	54,6	53,7
Outillage et équipement	1,3	0,9
Unités mobiles	8,8	8,8
Autres	17,5	19,8
<b>TOTAL MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT</b>	<b>82,1</b>	<b>83,2</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>17 552,5</b>	<b>1 572,0</b>

## PROCESSUS DE GESTION DES ACTIFS

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

**Tableau 71 – Inventaire des actifs (Technologies de l'information)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</b>		
Actifs logiciels	142,0	68,0
Actifs matériels	67,5	32,0
<b>Total</b>	<b>209,5</b>	<b>100,0</b>

#### Inventaire des actifs

Inventaire complet et exhaustif de l'ensemble des actifs logiciels et matériels :

- 565 actifs logiciels d'une valeur de 142,0 M\$;
- des actifs matériels d'une valeur de 67,5 M\$.

#### Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction du coût de remplacement, soit ce qu'il en coûterait en date d'aujourd'hui pour remplacer la solution ou le matériel.

#### Besoin d'entretien et niveau de désuétude

La méthode développée et utilisée pour évaluer les besoins d'entretien repose sur les meilleures pratiques en matière de gestion des actifs TI (Gartner, Forrester). Cette méthode repose sur 16 critères de valeur et de vulnérabilité permettant d'établir ce qu'on appelle « l'état de santé » de l'actif. Chaque actif a été évalué individuellement sous chacun des critères permettant de mesurer l'indice de vétusté des actifs. Une mise à jour annuelle de l'information est effectuée.

**Tableau 72 – Critères de valeur et de vulnérabilité (TI)**

Impacts sur les services aux citoyens (incluant la sécurité des biens et des personnes)
Impacts sur la continuité des affaires
Satisfaction de la clientèle
Couverture des besoins d'affaires
Impact sur les revenus ou les entrées de fonds
Alignement avec les orientations et les principes directeurs de la Ville
Concurrence présente dans le marché
Augmentation des coûts (licences, entretien, amélioration et support)
Obligations contractuelles
Prise en charge/désuétude technologique
Fiabilité de l'actif
Capacité à supporter et entretenir l'actif
Conformité par rapport aux exigences de sécurité/légalité
Capacité de reprise des activités en cas de sinistre ou de panne
Conception selon les normes ou standards de développement
Fréquence des correctifs ou améliorations apportées

## Critères de priorisation des travaux et vision long terme

- Privilégier les investissements jugés essentiels pour la pérennité et la continuité des affaires, et ainsi avoir des projets au plan d'investissement pour redresser les actifs qui sont les plus à risque.
- Favoriser également les projets qui permettent à la Ville de faire face à ses obligations (normes, conformité réglementaire, audits, sécurité) et qui permettent d'atténuer des risques importants.
- Rationaliser le parc d'actifs, en misant sur le délestage de systèmes moins utiles et en maximisant la réutilisation de solutions communes.

## PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Tableau 73 – Inventaire des actifs (Projets industriels et valorisation)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION</b>		
Incinérateur et station de traitement des boues	418,9	30,0
Terminal Envac à la Cité Verte	8,1	1,5
Centre de tri	30,0	0,4
Lieux d'enfouissement	24,8	14,3
<b>Total</b>	<b>481,8</b>	<b>46,1</b>

**Tableau 74 – Inventaire des actifs (Gestion des matières résiduelles)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>		
Écocentres	9,9	3,8
Site de traitement et balayures de rues (Jonquière et Jean-Talon)	1,1	0,3
<b>Total</b>	<b>11,0</b>	<b>4,1</b>

### Inventaire des actifs

La liste des actifs a été déterminée à partir des bases de données de la Ville.

### Valeur des actifs

Pour certains actifs plus récents, notamment les écocentres, la valeur de remplacement correspond au coût de construction connu de ces actifs, lesquels ont été indexés depuis leur année de construction.

En ce qui a trait à l'incinérateur, pour une capacité de traitement de 312 000 tonnes par année, nous estimons une valeur de remplacement de 386,0 M\$.

## Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à assurer leur pérennité et une utilisation sécuritaire des actifs par les citoyens et les employés, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

**Tableau 75 – Critères de priorisation des travaux (Projets industriels et valorisation et gestion des matières résiduelles)**

<b>Incinérateur</b>	Santé-sécurité, performance environnementale, maintien du service et pérennité des actifs
<b>Centre de tri</b>	Santé-sécurité et performance opérationnelle (réduction du taux de rejet)
<b>Lieux d'enfouissement</b>	Performance environnementale et planification des cellules d'enfouissement

## TRAITEMENT DES EAUX

**Tableau 76 – Inventaire des actifs (Traitement des eaux)**  
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>TRAITEMENT DES EAUX</b>		
Station de traitement des boues	3,0	0,0
Installations d'approvisionnement et de production	347,4	32,5
Réservoirs d'eau potable	73,2	4,8
Installation de traitement	851,9	14,3
Réservoirs et bassins de rétention	16,9	0,8
Postes de pompage (eaux usées)	160,1	37,0
Autres équipements majeurs (eaux usées)	2,8	0,8
<b>Total</b>	<b>1 455,3</b>	<b>90,1</b>

## Inventaire des actifs

Le Service du traitement des eaux effectue, depuis plusieurs années, des audits détaillés sur les ouvrages dont la responsabilité leur appartient (usine de traitement d'eau potable, station de traitement des eaux usées, poste de pompage des eaux usées, poste de pompage des eaux brutes). Ces audits permettent de cibler les composantes précises qui ont besoin de maintien ou celles qui nécessitent un rattrapage.

La connaissance accrue des infrastructures permet de mieux cibler les besoins réels d'investissement et d'effectuer de la prévention en ciblant l'entretien préventif. Le calcul de pérennité des ouvrages est basé sur la durée de vie utile des équipements.

## INGÉNIERIE

**Tableau 77 – Inventaire des actifs (Ingénierie)**  
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>INGÉNIERIE</b>		
Réseau d'égout - conduites	4 816,1	160,0
Réseau d'aqueduc - conduites	2 554,0	199,5
Chemins, rues et trottoirs	75,0	22,2
Système d'éclairage des rues	2 780,9	310,0
Stationnements de surface	357,8	13,0
Réservoirs d'eau potable	27,6	2,0
Postes de suppression et de régulation de pression	687,5	34,5
Autres équipements majeurs	115,8	4,6
Réservoirs et bassins de rétention	70,3	6,4
Postes de pompage (eaux usées et pluvial)	85,4	16,7
Autres équipements majeurs (eaux usées)	164,8	1,0
Amélioration des cours d'eau (barrages)	57,7	3,6
Ponts, tunnels et viaducs	60,2	2,2
<b>Total</b>	<b>11 853,1</b>	<b>775,4</b>

### Inventaire des actifs

La Ville a complété, en 2019, un second bilan de l'état de l'ensemble de ses infrastructures de voirie, d'eau potable, d'égout, d'éclairage de rue, et de signaux lumineux, de même que les ouvrages d'art et les ouvrages ponctuels qui se sont ajoutés en 2016. Ces infrastructures sont le principal groupe d'actifs de la Ville.

Depuis 2018, l'actualisation des pratiques de la Ville en matière de gestion des actifs permet de dresser un inventaire complet, incluant l'estimation des investissements nécessaires pour assurer le rattrapage du déficit de renouvellement et le maintien de la pérennité des actifs. Les investissements visant à assurer la pérennité des actifs sont obtenus grâce à des outils de planification financière développés au sein même du Service de l'ingénierie. Ces outils, qui s'alimentent de la connaissance de l'état des infrastructures, permettent la projection des besoins sur des périodes pouvant aller jusqu'à 50 ans.

La méthodologie utilisée pour planifier les travaux s'inspire du « Guide de gestion des actifs en immobilisations à l'intention des gestionnaires municipaux » paru en février 2015 et élaboré par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). La nouvelle norme ISO 55000 sur la gestion des actifs est également à la base des processus mis en place au sein de la Ville.

Une meilleure connaissance de l'état des actifs permet à la Ville de cibler de façon précise les interventions à effectuer.

**Tableau 78 – Infrastructures linéaires (Ingénierie)**

<b>Voirie</b>	Longueur et superficie de pavage selon le type d'artère (collectrice ou locale)
<b>Aqueduc</b>	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction
<b>Égout sanitaire et pluvial</b>	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction
<b>Lampadaires et signaux lumineux</b>	Nombre et type de lampadaires et de signaux lumineux par type de matériaux
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie selon le bilan en eau exigé par le MAMH (réservoir, poste, etc.)
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie (pont, tunnel, mur, barrage, etc.)

**Valeur des actifs****Tableau 79 – Valeur de remplacement selon les actifs (Ingénierie)**

<b>Linéaires</b>	Évaluation du coût de reconstruction en fonction des coûts moyens des travaux des trois dernières années
<b>Ouvrages ponctuels</b>	La valeur de remplacement a été établie à partir des coûts réels provenant de l'analyse de plus de 70 projets réalisés au cours des dernières années. Lorsque des valeurs comparables n'étaient pas disponibles, un outil d'estimation, fourni par le MAMH, a été utilisé
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Données 2008 actualisées et indexées

**Besoin d'entretien****Tableau 80 – Besoin d'entretien annuel selon les actifs (Ingénierie)**

<b>Linéaires</b>	Évaluation des besoins annuels d'entretien basés sur le coût de reconstruction et la durée de vie utile
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Les critères utilisés sont ceux provenant du rapport sur les coûts et les sources de revenus des services d'eau paru en février 2016 et élaboré par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et par le MAMH. Le tout tel que présenté dans le formulaire de l'usage de l'eau potable (bilan en eau) ainsi que le formulaire des immobilisations ponctuelles (PRADIM). Les besoins annuels d'investissement sont établis en divisant la valeur actuelle de remplacement des ouvrages par la durée de vie restante pondérée selon la valeur des ouvrages
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Évaluation de l'état des actifs basée sur le résultat de l'inspection systématique, soit annuelle ou générale, de l'ensemble des ouvrages Système d'évaluation de l'état basé sur la méthodologie proposée par le MTQ Évaluation des besoins annuels d'entretien basée sur le coût de reconstruction et la durée de vie utile

## Niveau de désuétude

**Tableau 81 – Détermination d'une cote de désuétude par type d'actifs : mesure des paramètres (Ingénierie)**

<b>Voirie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de fissuration</li><li>• Orniérage</li><li>• Capacité structurale</li><li>• Confort au roulement</li></ul>
<b>Aqueduc</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Âge des conduites versus durée de vie utile par type de matériaux</li><li>• Taux de bris</li><li>• Nombre de bris</li><li>• Problématique de qualité</li><li>• Problématique de pression</li><li>• Problématique de protection incendie</li><li>• Problématique de gel</li></ul>
<b>Égout sanitaire et pluvial</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Âge des conduites versus la durée de vie utile par type de matériaux</li><li>• Mesure des paramètres suivants selon un protocole normalisé :<ul style="list-style-type: none"><li>– État structural de la conduite (fissuration, affaissement, etc.)</li><li>– État fonctionnel de la conduite ou potentiel de blocage (présence de débris dans la conduite)</li></ul></li><li>• Problématique de refoulement</li><li>• Problématique de nettoyage récurrent</li><li>• Problématique de capacité</li></ul>
<b>Lampadaires et signaux lumineux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluation systématique des 50 000 lampadaires de la Ville :<ul style="list-style-type: none"><li>– Paroi des poteaux (rouille, fissuration, présence de bosses, etc.)</li><li>– Verticalité des poteaux</li><li>– Base de béton (armatures dégagées, effritement du béton, état des boulons, etc.)</li><li>– Potence (rouille, fissuration, alignement, etc.)</li><li>– Luminaire (rouille, état des lentilles, etc.)</li><li>– Entrées électriques (aspect général)</li></ul></li></ul>
<b>Ouvrages ponctuels, d'art et de structure</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inspection systématique de l'ensemble du parc d'actifs</li><li>• Évaluation de l'état de l'ensemble des infrastructures selon un système de cotation qui s'apparente à la méthode développée par le MAMH pour le renouvellement des conduites et des chaussées</li><li>• Audits et inspections réglementaires</li><li>• Âge de l'ouvrage versus durée de vie utile par type d'ouvrage ou d'élément</li></ul>

## Évaluation du déficit d'entretien

Évaluation du coût de reconstruction de tous les actifs pour lesquels la durée de vie utile est atteinte ou dont l'état est évalué mauvais ou très mauvais.

## Besoins annuels sur 10 ans

En fonction des niveaux de désuétude mesurés (déficit d'entretien), de l'âge des actifs et de leur durée de vie utile, détermination, sur un horizon de 10 ans, des besoins d'investissement annuels requis pour réduire le déficit d'entretien et maintenir le niveau de service.

## Critères de priorisation des travaux

Tableau 82 – Critères de priorisation des travaux (Ingénierie)

<b>Linéaires</b>	Les principaux critères qui guident la priorisation des travaux sont la désuétude technique (structurelle et fonctionnelle), la qualification des projets aux exigences du plan d'intervention et l'éligibilité du projet aux programmes de subventions disponibles
<b>Ouvrages ponctuels</b>	Les priorités et les éléments critiques sont identifiés en comparant la durée de vie restante avec la durée de vie théorique de chaque ouvrage. Des inspections visuelles et des audits sont effectués pour les éléments jugés les plus critiques de manière à préciser les travaux qui doivent être accomplis et les montants qui y sont associés
<b>Ouvrages d'art et structures</b>	Priorisation des projets en fonction du niveau de risque, des obligations réglementaires et des opportunités d'amélioration

## ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Tableau 83 – Inventaire des actifs (Entretien des voies de circulation)

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION</b>		
Dépôt à neige - aménagement	21,1	2,3
<b>Total</b>	<b>21,1</b>	<b>2,3</b>

### Inventaire des actifs

La liste des actifs est déterminée à partir de la base de données corporative de la Ville. Sur les 10 dépôts à neige possédant un certificat d'autorisation, 9 sites sont utilisés comme lieu d'élimination de la neige usée.

### Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction de l'évaluation municipale (terrain, bâtiment, etc.).

### Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à optimiser le volume global de stockage de neige usée dans l'ensemble des dépôts, à assurer la pérennité des installations et à favoriser une utilisation sécuritaire des actifs, le tout, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

## GESTION DES IMMEUBLES

**Tableau 84 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>IMMEUBLES</b>		
Stationnements	81,9	21,2
Chemins, rues et trottoirs	104,6	3,4
Système d'éclairage des rues	244,3	5,2
Parcs et terrains de jeux	54,9	3,5
Édifices administratifs	278,5	58,4
Édifices communautaires	756,0	39,9
Édifices communautaires - arénas	750,9	17,1
Édifices communautaires - bibliothèques	153,0	15,1
Édifices communautaires - piscines et plages	100,1	16,7
Ateliers, garages et entrepôts	366,0	34,3
Autres bâtiments	349,8	65,0
<b>Total</b>	<b>3 240,1</b>	<b>279,9</b>

### Inventaire des actifs

**Tableau 85 – Actifs sous la responsabilité du service (Gestion des immeubles)**

Bâtiments et équipements urbains (excluants bâtiments d'hygiène du milieu)
Éclairage public et signalisation lumineuse (partagé avec l'Ingénierie et le Bureau des transports)

L'inventaire des actifs s'effectue comme suit :

- Les actifs sont répertoriés dans des applications de gestion des actifs (dont Tririga, Gestion des bâtiments, Gestion des ponts).
- La mise à jour de l'inventaire est effectuée en fonction de l'ajout ou de la disposition des actifs (construction neuve, démolition, vente, acquisition, etc.).

### Valeur des actifs

**Tableau 86 – Valeur de remplacement (Gestion des immeubles)**

<b>Bâtiments</b>	Établie par le Service de la gestion des immeubles et des firmes externes
<b>Éclairage public et signalisation lumineuse</b>	Selon le coût unitaire de remplacement

## Niveau de désuétude

**Tableau 87 – Détermination de l'indice de vétusté (Gestion des immeubles)**

Interrogation des banques d'État pour connaître les opportunités d'investissements colligées lors des audits sur un horizon de cinq ans
Ajout des opportunités liées à des interventions réglementaires
Indice : $\frac{\text{Coût des opportunités identifiées}}{\text{Valeur actualisée de remplacement}} \times 100$

## Évaluation du déficit d'entretien

**Tableau 88 – Mesure de l'état des actifs (Gestion des immeubles)**

Audits techniques (banques d'État) et inspections réglementaires
Inspections visuelles et expertise du personnel
Études et expertises ciblées
Stratégies relatives aux plans directeurs

## Critères de priorisation des travaux

Priorisation selon des critères organisationnels et selon le niveau de risque des projets.

Critères organisationnels :

- Projet généré par un alignement stratégique;
- Projet démarré;
- Projet générant des économies récurrentes à court terme.

Critères liés aux risques :

- Projet en lien avec la protection des personnes, des biens et de l'environnement (risque élevé);
- Projet en lien avec une interruption totale de service (risque élevé);
- Projet en lien avec une non-conformité par rapport à la réglementation applicable (risque modéré);
- Projet en lien avec une possibilité de dommages à l'intégrité de l'équipement (risque modéré);
- Projet en lien avec une interruption partielle de service (risque modéré);
- Projet en lien avec une intervention à certaines composantes (risque faible);
- Projet en lien avec un dommage fonctionnel ou esthétique (risque faible).

## GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

**Tableau 89 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés)**  
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS
<b>ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS</b>		
Autos, camionnettes et autres	19,9	22,9
Patrouille, police et autres	15,8	26,3
Camions outils incendie	57,1	36,9
Véhicules lourds	66,0	68,5
Camions fourgons	33,0	29,6
Unités mobiles - véhicules	4,7	3,9
Unités mobiles - machinerie	2,0	2,9
Autres véhicules motorisés	54,6	53,7
Machinerie lourde (chargeuse-pelleteuse, niveleuse, chargeur)	1,3	0,9
Outillage et équipement	8,8	8,8
Autres machinerie, outillage et équipements	17,5	19,8
<b>Total</b>	<b>280,6</b>	<b>274,2</b>

### Inventaire des actifs

Les actifs du Service de la gestion des équipements motorisés sont constitués des véhicules motorisés et de leurs équipements, faisant partie du parc véhiculaire de la Ville de Québec. Ils sont divisés en 11 catégories de véhicules.

### Valeur des actifs

Un prix budgétaire de remplacement est attribué à chaque véhicule. Ces prix sont mis à jour en fonction des différents appels d'offres passés pour le remplacement de véhicules.

### Coûts des travaux de maintien des actifs

**Tableau 90 – Budget d'opération d'entretien de véhicules + coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années (Gestion des équipements motorisés)**

<b>Coût d'entretien des véhicules du parc</b>	Budget d'entretien de l'année précédente majoré de 3% annuellement, distribué selon les catégories de véhicules. Une augmentation ponctuelle de 5% a été appliquée, représentant la hausse supplémentaire du coût des pièces observée en 2021
<b>Coût de remplacement des véhicules</b>	Valeur budgétaire du coût de remplacement des véhicules ciblés pour les prochaines années

## Détermination du moment de remplacement d'un véhicule – Vie utile d'un véhicule

Un des objectifs du Service de la gestion des équipements motorisés est de fournir des véhicules sécuritaires conformes aux besoins des utilisateurs, à coût minimum. Le coût de possession des véhicules doit être le plus bas possible (coût de possession = coût d'achat + coût d'utilisation (carburant) + coût d'entretien).

Plus le véhicule vieillit, plus son coût annuel d'entretien augmente. Après un certain temps, il est plus onéreux de conserver un véhicule que de le remplacer. Le véhicule doit être changé à cette étape. Cette période représente la vie utile du véhicule.

### Critères de priorisation des travaux

Les véhicules à remplacer sont sélectionnés selon le ratio du coût d'entretien annuel par rapport au coût d'investissement annuel de remplacement. Plus le ratio est élevé et plus il y a des économies sur les coûts d'entretien annuel par dollar investi. Ces véhicules sont subdivisés selon les catégories demandées.

D'autres éléments peuvent avoir un impact sur les véhicules à remplacer, notamment :

- Nouveauté technologique;
- Changement dans les méthodes de travail des utilisateurs permettant une efficacité accrue;
- Méthodes plus sécuritaires de travail des utilisateurs;
- Nouvelles règles gouvernementales.

## ANALYSE COMPARATIVE DES INVESTISSEMENTS ET DE LA DETTE DE LA VILLE DE QUÉBEC ET DES 10 PLUS GRANDES VILLES DU QUÉBEC

L'analyse comparative de ratios financiers est généralement acceptée comme base de comparaison entre les municipalités. Les résultats obtenus ne désignent pas nécessairement celles qui sont les meilleures, mais cela situe la Ville de Québec par rapport aux autres municipalités.

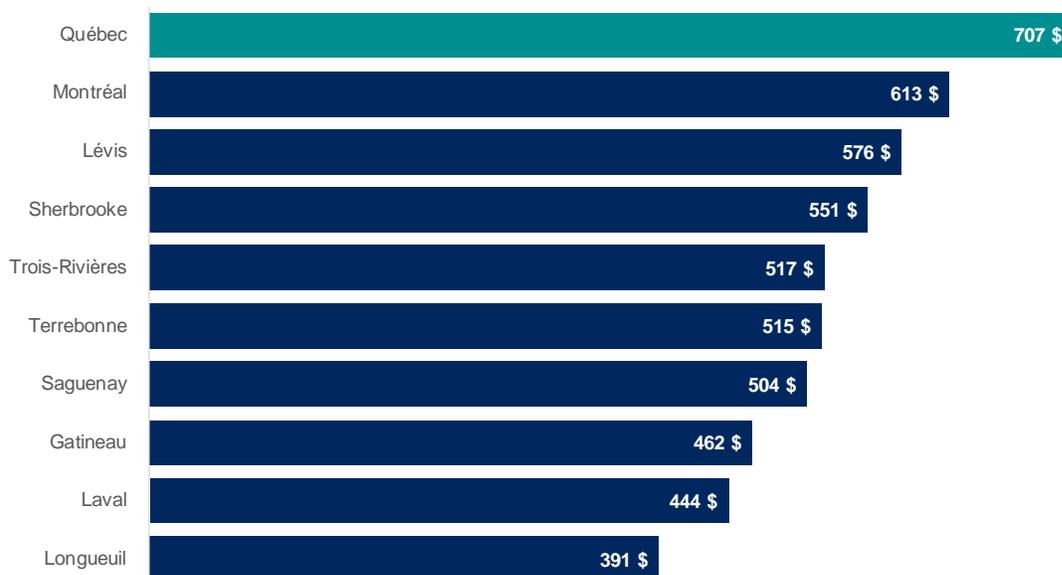
Les municipalités comparables à la Ville de Québec sont les municipalités de 100 000 habitants et plus du Québec, soit : Montréal, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Trois-Rivières et Terrebonne.

Les comparaisons entre les résultats financiers de la Ville de Québec et les résultats financiers des grandes villes du Québec s'effectuent sur la base des rapports financiers vérifiés (données de l'administration municipale).

### ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures. Ces choix se reflètent sur l'importance des immobilisations de la Ville. Depuis 2008, la Ville de Québec est celle qui a, en moyenne, fait le plus d'acquisitions d'immobilisations par habitant parmi les villes de comparaison. Il s'agit d'une approche responsable qui évite de faire porter le fardeau additionnel aux générations futures.

**Graphique 32 – Acquisitions d'immobilisations par habitant, moyenne 2008-2020**  
Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus



Sources : Rapports Financiers, MAMH - rapport S14 (code 123a) en 2020  
Sources : Décret de la population du Québec

## ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme<sup>24</sup> comprend la dette nette ainsi que les travaux réalisés, mais non encore financés. Il convient d'utiliser cette donnée aux fins de comparaison avec les autres municipalités du Québec.

### Endettement net à long terme par 100 \$ de RFU

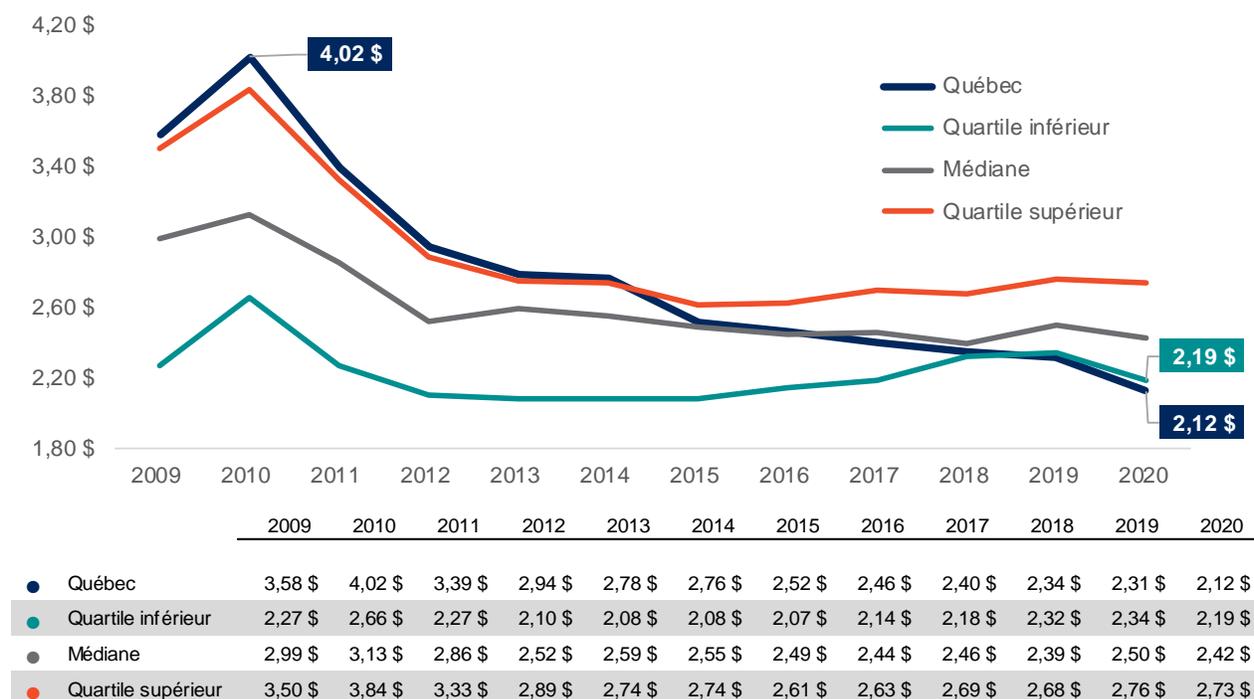
La RFU est l'évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

L'endettement net à long terme par 100 \$ de RFU permet de comparer la capacité à générer des revenus de la Ville avec l'endettement. Il fait état de la dette supportée par les contribuables et de son remboursement qui doit être pourvu au moyen de taxes ou d'autres revenus autonomes futurs.

L'endettement net à long terme de la Ville a diminué de 47,3 % entre 2010 et 2020. La croissance de la RFU a été de 63,5 % pour la même période. La capacité de la Ville à générer des revenus a donc augmenté significativement alors que son endettement a diminué. En conséquence, l'endettement relatif de la Ville s'améliore. Sa position est passée du niveau du quartile supérieur à celui du quartile inférieur des villes de comparaison. L'adoption de politiques financières en 2009 et le maintien d'un cadre financier rigoureux depuis ce temps sont bénéfiques, l'endettement de la Ville fait peser un poids de moins en moins important sur l'économie locale.

Le ratio est en constante diminution depuis 2010 pour atteindre 2,12 \$ par 100 \$ de RFU en 2020 par rapport à 4,02 \$ en 2010, soit une baisse de 47,3 %.

**Graphique 33 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / 100 \$ de RFU Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus**

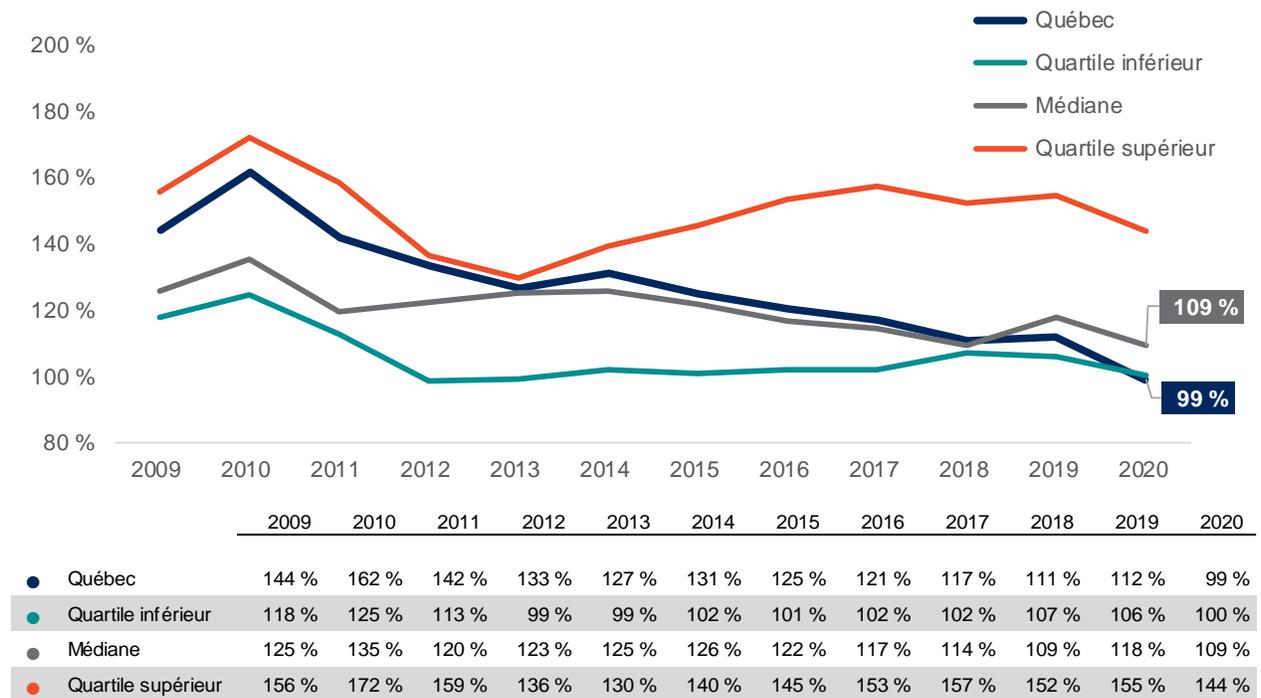


<sup>24</sup> Données issues des rapports financiers des villes

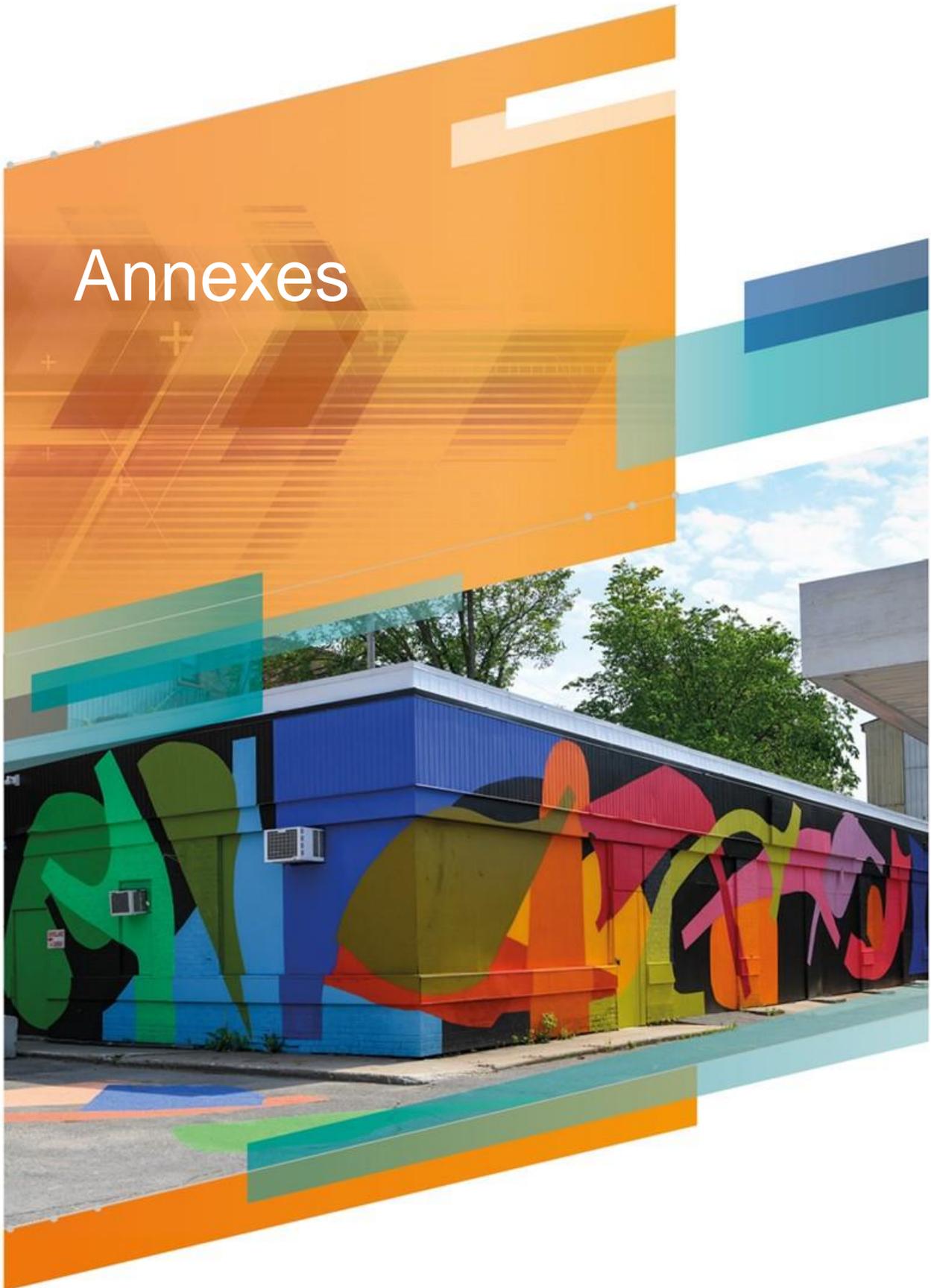
## Taux d'endettement

Le taux d'endettement de la Ville, soit l'endettement net à long terme par rapport aux revenus totaux, est passé de 144 % en 2011 à 99 % en 2020. Il se situe maintenant sous le quartile inférieur des villes de comparaison. L'endettement relatif de la Ville par rapport aux villes de comparaison s'est amélioré depuis l'adoption du cadre financier.

**Graphique 34 – Endettement net à long terme de l'administration municipale / Revenus totaux de fonctionnement (excluant l'électricité) – Ville de Québec par rapport aux villes québécoises de 100 000 habitants et plus**



# Annexes





## TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION

### TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DE LA TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES DETTES DES ANCIENNES VILLES

**Tableau 91 – Taux de taxation 2022**  
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	St-Émile	Ste-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier
<b>Immeubles résidentiels de 1 à 5 logements (taux de base)</b>											
Taxe foncière générale	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0052</u>	<u>0,0431</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0003</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0027</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8645</b>	<b>0,9024</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8596</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8620</b>	<b>0,8593</b>
<b>Immeubles résidentiels de 6 logements et plus</b>											
Taxe foncière générale	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593	0,8593
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0052</u>	<u>0,0431</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0003</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0027</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8645</b>	<b>0,9024</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8596</b>	<b>0,8593</b>	<b>0,8620</b>	<b>0,8593</b>
<b>Immeubles non résidentiels</b>											
Taxe foncière générale	3,0734	3,0734	3,0734	3,0734	3,0734	3,0734	3,0734	3,0734	3,0734	3,0734	3,0734
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0186</u>	<u>0,1542</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0011</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0097</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>3,0734</b>	<b>3,0734</b>	<b>3,0734</b>	<b>3,0734</b>	<b>3,0920</b>	<b>3,2276</b>	<b>3,0734</b>	<b>3,0745</b>	<b>3,0734</b>	<b>3,0831</b>	<b>3,0734</b>
<b>Terrains vagues desservis</b>											
Taxe foncière générale	1,7186	1,7186	1,7186	1,7186	1,7186	1,7186	1,7186	1,7186	1,7186	1,7186	1,7186
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0104</u>	<u>0,0862</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0006</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0054</u>	<u>0,0000</u>
<b>Taux combinés</b>	<b>1,7186</b>	<b>1,7186</b>	<b>1,7186</b>	<b>1,7186</b>	<b>1,7290</b>	<b>1,8048</b>	<b>1,7186</b>	<b>1,7192</b>	<b>1,7186</b>	<b>1,7240</b>	<b>1,7186</b>

## TARIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Tableau 92 – Tarification des matières résiduelles**

(en dollars)

TARIFICATION POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Budget 2021	Budget 2022	Écart
<b>Secteur résidentiel</b>			
Tarif par logement	173,00	177,00	4,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	58,00	59,00	1,00
<b>Secteur non résidentiel</b>			
<b>Immeubles <u>sans</u> conteneur à déchets</b>			
Tarif par 100 \$ d'évaluation du bâtiment*	0,2441	0,2495	0,0054
Tarif annuel minimum	242,00	247,00	5,0000
<b>Immeubles <u>avec</u> conteneur à déchets</b>			
Transroulier (par tonne métrique)	151,00	154,00	3,0000
Transroulier (par transport)	181,00	185,00	4,0000
Transroulier compartimenté (par tonne métrique)	151,00	154,00	3,0000
Transroulier compartimenté (par transport)	90,50	92,50	2,0000
Autres types de contenant (par tonne métrique)	235,00	240,00	5,0000

\*taux 2021 redressés pour tenir compte du dépôt du nouveau rôle triennal 2022-2024

## TARIFICATION DE L'AQUEDUC ET DES ÉGOUTS

**Tableau 93 – Tarification de l'aqueduc et des égouts**

(en dollars)

TARIFICATION POUR L'AQUEDUC ET LES ÉGOUTS	Budget 2021	Budget 2022	Écart
<b>Secteur résidentiel</b>			
Tarif par logement	284,00	290,00	6,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	95,00	98,00	3,00
<b>Secteur non résidentiel</b>			
<b>Immeubles avec compteur d'eau</b>			
Tarif par mètre cube d'eau	0,4365	0,4462	0,0097
Tarif par 100 \$ d'évaluation*	0,1931	0,1974	0,0043
<b>Immeubles sans compteur d'eau</b>			
Tarif par 100 \$ d'évaluation*	0,2625	0,2684	0,0059

\*taux 2021 redressés pour tenir compte du dépôt du nouveau rôle triennal 2022-2024

# HISTORIQUE BUDGÉTAIRE

## REVENUS

**Tableau 94 – Revenus selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)

BUDGETS DES REVENUS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	621,8	641,6	667,7	709,4	726,7	762,1	775,6	814,6	861,7	903,9	952,4	1 001,6	1 042,0	1 071,2	1 112,8	1 129,0	1 151,6	1 186,2	1 218,3	1 240,0	1 305,7
Quotes-parts	-	-	-	-	-	-	27,0	28,4	26,3	28,3	31,4	34,8	36,7	39,1	40,2	40,0	42,5	42,8	42,3	45,2	41,1
Transferts (subventions)	80,4	82,8	87,1	88,7	97,8	94,4	105,8	107,2	118,0	116,4	114,7	124,7	93,3	86,5	95,0	97,2	90,1	63,6	73,0	68,3	80,3
Services rendus	36,0	35,4	37,6	41,2	47,3	45,2	48,1	46,1	59,4	76,6	78,7	64,0	67,9	61,3	64,9	61,1	65,5	66,8	65,1	55,8	71,8
Autres revenus	31,9	37,9	40,1	44,5	51,8	47,2	50,0	52,3	55,4	63,3	68,0	81,1	84,6	94,8	87,2	79,9	80,8	84,8	91,5	70,2	84,9
Affectations	6,1	4,6	4,5	12,2	9,2	1,7	1,2	7,2	6,7	15,0	12,8	7,0	9,3	12,8	3,5	12,2	7,9	57,8	60,8	102,1	72,0
<b>Total revenus</b>	<b>776,2</b>	<b>802,3</b>	<b>837,0</b>	<b>896,0</b>	<b>932,8</b>	<b>950,6</b>	<b>1 007,7</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>1 203,5</b>	<b>1 258,0</b>	<b>1 313,2</b>	<b>1 333,8</b>	<b>1 365,7</b>	<b>1 403,6</b>	<b>1 419,4</b>	<b>1 438,4</b>	<b>1 502,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>

## DÉPENSES

**Tableau 95 – Dépenses selon les budgets adoptés**

(en millions de dollars)

BUDGETS DES DÉPENSES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Rémunération globale	292,5	310,9	325,8	353,1	376,9	409,1	423,0	431,4	453,4	472,0	494,8	509,5	529,6	552,0	560,8	557,2	556,1	574,9	578,0	578,0	596,3
Service de la dette	225,5	227,9	232,2	244,9	241,2	221,5	235,4	249,7	257,9	274,0	278,1	283,3	294,4	281,7	285,2	289,4	286,6	300,5	296,0	285,9	299,0
Autres dépenses	258,2	263,5	279,0	298,0	314,7	320,0	349,3	374,7	416,2	457,5	485,1	520,4	509,8	532,0	557,6	572,7	595,9	626,6	677,1	717,7	760,5
<b>Total dépenses</b>	<b>776,2</b>	<b>802,3</b>	<b>837,0</b>	<b>896,0</b>	<b>932,8</b>	<b>950,6</b>	<b>1 007,7</b>	<b>1 055,8</b>	<b>1 127,5</b>	<b>1 203,5</b>	<b>1 258,0</b>	<b>1 313,2</b>	<b>1 333,8</b>	<b>1 365,7</b>	<b>1 403,6</b>	<b>1 419,3</b>	<b>1 438,6</b>	<b>1 502,0</b>	<b>1 551,0</b>	<b>1 581,6</b>	<b>1 655,8</b>

## RÉMUNÉRATION GLOBALE

**Tableau 96 – Rémunération globale selon les budgets adoptés**  
(en millions de dollars)

BUDGETS RÉMUNÉRATION GLOBALE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Rémunération	235,7	251,8	266,9	288,5	295,8	310,9	315,1	314,8	328,4	340,0	350,6	350,4	358,5	379,0	386,6	392,0	405,9	412,9	426,8	438,2	462,4
<b>Charges de l'employeur</b>																					
Charges sociales et autres cotisations	32,2	37,5	35,1	35,0	39,4	44,9	51,9	53,6	52,1	49,0	51,2	51,1	50,8	52,7	59,9	62,2	67,8	73,1	72,5	75,9	75,2
<b>Régimes de retraite</b>																					
Charges des services courants	19,0	16,2	17,6	19,7	23,0	31,9	34,9	35,0	34,2	37,0	36,5	38,2	37,7	36,9	32,4	33,0	35,0	37,5	38,0	37,3	40,0
Charge d'équilibre	<u>5,6</u>	<u>5,4</u>	<u>6,2</u>	<u>9,9</u>	<u>18,7</u>	<u>21,4</u>	<u>21,1</u>	<u>28,0</u>	<u>38,7</u>	<u>46,0</u>	<u>56,5</u>	<u>69,8</u>	<u>82,6</u>	<u>83,4</u>	<u>81,9</u>	<u>70,0</u>	<u>47,3</u>	<u>51,5</u>	<u>40,7</u>	<u>26,6</u>	<u>18,7</u>
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>24,6</b>	<b>21,6</b>	<b>23,8</b>	<b>29,6</b>	<b>41,7</b>	<b>53,3</b>	<b>56,0</b>	<b>63,0</b>	<b>72,9</b>	<b>83,0</b>	<b>93,0</b>	<b>108,0</b>	<b>120,3</b>	<b>120,3</b>	<b>114,3</b>	<b>103,0</b>	<b>82,3</b>	<b>89,0</b>	<b>78,7</b>	<b>63,9</b>	<b>58,7</b>
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>56,8</b>	<b>59,1</b>	<b>58,9</b>	<b>64,6</b>	<b>81,1</b>	<b>98,2</b>	<b>107,9</b>	<b>116,6</b>	<b>125,0</b>	<b>132,0</b>	<b>144,2</b>	<b>159,1</b>	<b>171,1</b>	<b>173,0</b>	<b>174,2</b>	<b>165,2</b>	<b>150,1</b>	<b>162,1</b>	<b>151,2</b>	<b>139,8</b>	<b>133,9</b>
<b>Total rémunération globale</b>	<b>292,5</b>	<b>310,9</b>	<b>325,8</b>	<b>353,1</b>	<b>376,9</b>	<b>409,1</b>	<b>423,0</b>	<b>431,4</b>	<b>453,4</b>	<b>472,0</b>	<b>494,8</b>	<b>509,5</b>	<b>529,6</b>	<b>552,0</b>	<b>560,8</b>	<b>557,2</b>	<b>556,1</b>	<b>574,9</b>	<b>578,0</b>	<b>578,0</b>	<b>596,3</b>

## EFFECTIF

**Tableau 97 – Effectif selon les budgets adoptés**  
(en personnes/année)

BUDGETS EFFECTIF	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Régulier	4 033	4 115	4 233	4 378	4 361	4 346	4 322	4 370	4 400	4 345	4 288	4 287	4 297	4 343	4 308	4 304	4 346	4 566	4 595	4 748
Occasionnel	918	993	1 049	1 001	989	915	888	819	894	877	782	774	719	683	685	696	671	550	567	572
<b>Effectif total*</b>	<b>4 951</b>	<b>5 108</b>	<b>5 282</b>	<b>5 379</b>	<b>5 350</b>	<b>5 261</b>	<b>5 210</b>	<b>5 189</b>	<b>5 294</b>	<b>5 222</b>	<b>5 070</b>	<b>5 061</b>	<b>5 015</b>	<b>5 025</b>	<b>4 993</b>	<b>5 000</b>	<b>5 017</b>	<b>5 116</b>	<b>5 162</b>	<b>5 320</b>
Effectif ajusté**	4 951	5 108	5 282	5 379	5 350	5 261	5 159	5 125	5 087	5 014	4 908	4 840	4 816	4 794	4 771	4 748	4 742	4 757	4 772	4 807
Nouvelles initiatives et ajouts budgétaires																				103

\* Incluant les nouveaux effectifs qui ont contribué à l'ajout de services pour pourvoir à des besoins spécifiques et au règlement des conventions collectives

\*\* Effectif sur base comparable à la structure existante en 2003

## SOURCES – INDICATEURS DES SERVICES RENDUS

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *services rendus* sont préparés.

Indicateur des services rendus	Source de l'indicateur
 <b>Stimuler l'essor de la ville</b>	
1 <b>Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant</b>	Conference Board du Canada, 1 <sup>er</sup> septembre 2021
2 <b>Indice de recommandation client</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Bien aménager la ville</b>	
3 <b>Plantation d'arbres</b>	Système Gestion des Espaces Verts, bordereaux des appels d'offres, projets et mandats en cours
4 <b>Indice de « marchabilité »</b>	Évaluation basée sur le Walk Score® : <a href="https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec">https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec</a> , décembre 2020
 <b>Assurer la sécurité urbaine</b>	
5 <b>Indice de perception du sentiment de sécurité</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
6 <b>Nombre de collisions mortelles et graves</b>	Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), septembre 2021
7 <b>Score de résilience globale</b>	Rapport sur la résilience organisationnelle par le groupe de recherche et de consultation « Resilient Organisations », mars 2021
 <b>Animer et soutenir le milieu</b>	
8 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
9 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
10 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Procurer un environnement écoresponsable et sain</b>	
11 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
12 <b>Taux résidentiel de récupération des matières résiduelles</b>	Incinérateur et lieu d'enfouissement technique (rapports de redevances), centre de tri et résidus verts (système Hercules), écocentres et encombrants (tableaux de bord)
 <b>Assurer les déplacements des personnes et des biens</b>	
13 <b>Nombre de déplacements annuel en transport en commun</b>	Rapport d'activité du Réseau de transport de la Capitale (RTC), 2020

Indicateur des services rendus	Source de l'indicateur
14 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
15 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
16 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Gérer l'eau</b>	
17 <b>Quantité d'eau distribuée par personne par jour</b>	Bilan 2020 de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2020, Ville de Québec
18 <b>Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 <b>Bien administrer la Ville</b>	
19 <b>Mesure de rendement de l'effectif (productivité)</b>	Reddition de comptes financière 2020
20 <b>Dettes nettes consolidées par rapport aux recettes totales consolidées</b>	Reddition de comptes financière 2020

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *axes de performance* sont préparés.

Indicateur de performance	Source de l'indicateur
 <b>Santé-sécurité</b>	
1 <b>Taux d'absence en accident du travail</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
2 <b>Taux d'absence en maladie</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
 <b>Qualité</b>	
3 <b>Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services</b>	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
4 <b>Taux de plaintes</b>	Système de gestion de la relation client de la Ville de Québec (Sés@me) <i>La différence entre le taux de plaintes au budget 2021 et celui au budget 2022 est explicable par des changements inhérents à l'architecture du nouveau système de gestion des demandes de citoyens qui a été migré en octobre 2020. Les statistiques annuelles doivent donc être comparées avec prudence, l'année 2021 devenant une nouvelle base de référence pour les prochains cycles de comparaison.</i>
 <b>Productivité</b>	
5 <b>Pourcentage de rémunération globale</b>	Reddition de comptes financière 2020
 <b>Coûts</b>	
6 <b>Variation annuelle des dépenses de fonctionnement</b>	Budget de fonctionnement 2022
7 <b>Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives</b>	Reddition de comptes financière 2020
 <b>Employés-Partenaires</b>	
8 <b>Taux de mobilisation</b>	Sondage interne d'évaluation de la mobilisation des employés de la Ville de Québec
9 <b>Taux de roulement du personnel</b>	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec

# GLOSSAIRE

## **Agglomération**

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

## **Amortissement**

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

## **Arrondissement**

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

## **Budget**

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

## **Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)**

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

## **Capital**

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

## **Charge des services courants**

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour s'acquitter des obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

## **Charge d'équilibre**

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

## **Compensation tenant lieu de taxes**

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

## **Contingent**

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

## **Dettes**

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

### **Dettes brutes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement des subventions gouvernementales).

### **Dettes nettes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

### **Dettes nettes consolidées**

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

## **Droits sur mutation**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

## **Émission**

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

## **Fardeau fiscal**

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

## **Financement (mode de)**

Moyen utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

### **Financement (durée du)**

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

### **Fonds de parcs et de terrains de jeux**

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

### **Harmonisation fiscale**

Convergence des régimes d'imposition et des niveaux de taxation des divers secteurs (anciennes municipalités) de la ville vers une fiscalité unique au moyen de divers mécanismes.

### **Immobilisations (actifs)**

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

### **Infrastructures**

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

### **Investissements**

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

### **Maintien de la pérennité des infrastructures**

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

## **Personnes/année (p.a.)**

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

## **Potentiel fiscal**

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

## **Produit intérieur brut (PIB)**

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

## **Plan d'investissement quinquennal**

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

## **Proximité (compétences/services)**

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

## **Recettes totales consolidées**

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

## **Refinancement**

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

## **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

## **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

## **Règlement d'emprunt**

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

## **Réserve financière pour le paiement de la dette**

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

## **Richesse foncière uniformisée**

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

## **Rôle (d'évaluation foncière)**

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

## **Service de la dette**

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

# INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

## **CBAQ**

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

## **CBMO**

Centre de biométhanisation des matières organiques

## **CRMO**

Centre de récupération des matières organiques

## **IPC**

Indice des prix à la consommation

## **MAMH**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## **NCSP**

Normes comptables pour le secteur public

## **OMHQ**

Office municipal d'habitation de Québec

## **P.A.**

Personnes/année

## **PCI**

Paiement comptant d'immobilisations

## **PIB**

Produit intérieur brut

## **RFU**

Richesse foncière uniformisée

## **RMR**

Région métropolitaine de recensement

## **RSTC**

Réseau structurant de transport en commun

**RTC**

Réseau de transport de la Capitale

**SOMHAC**

Société municipale d'habitation Champlain

**TI**

Technologies de l'information



